



25 ANS DE DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

VOLUME VI
2019 - 2024



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE



DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



VOLUME VI

2019 - 2024

25 ans de Discours et Messages de S.M. Le Roi Mohammed VI (Juillet 1999 - Juin 2024)

Publications du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Communication

DL : 2024MO3121

ISBN : 978-9920-692-53-3

Année : 2024

Impression : Imprimeries Dar Al Manahil

Crédits Photos : MAP

Av. Allal El Fassi, Madinate Al Irfane, Rabat, Royaume du Maroc
www.mjcc.gov.ma

SOMMAIRE

PRÉFACE.....	17
--------------	----



2019

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 1 ^{ER} SOMMET ARABO-EUROPÉEN CHARM EL CHEIKH, 25 FÉVRIER 2019	21
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1 ^{ÈRE} CONFÉRENCE DE LA COMMISSION CLIMAT POUR LA RÉGION DU SAHEL NIAMEY (NIGER), 25 FÉVRIER 2019	25
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5 ^{ÈME} FORUM CRANS MONTANA DAKHLA, 16 MARS 2019	29
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA VISITE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS AU MAROC RABAT, 30 MARS 2019	33
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION ANNUELLE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT MARRAKECH, 05 AVRIL 2019	37

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ RABAT, 08 AVRIL 2019	41
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS SAHÉLO-SAHARIENS NDJAMENA, 13 AVRIL 2019	45
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES RABAT, 14 MAI 2019	49
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS À L'OCCASION DU DÉPART DU PREMIER CONTINGENT VERS LES LIEUX SAINTS SALÉ, 18 JUILLET 2019	53
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE 29 JUILLET 2019	57
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI, À LA NATION À L'OCCASION DU 66-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE AL HOCEIMA, 20 AOÛT 2019	65
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE LA «FONDATION DR ABDELKRIM AL-KHATIB POUR LA PENSÉE ET LES ETUDES» RABAT, 13 SEPTEMBRE 2019	71
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN SKHIRAT, 19 SEPTEMBRE 2019	73
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AU SOMMET ACTION CLIMAT NATIONS-UNIES (NEW YORK), 23 SEPTEMBRE 2019	77
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AUX PARTICIPANTS À LA 8-ÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT RABAT, 02 OCTOBRE 2019.....	79
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI, À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1-ÈRE SESSION DE LA 4ÈME ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 10-ÈME LÉGISLATURE RABAT, 11 OCTOBRE 2019	83

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AUX PARTICIPANTS À LA 2-ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA JUSTICE MARRAKECH - 21 OCTOBRE 2019	87
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI, À LA NATION À L'OCCASION DU 44-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE RABAT, 06 NOVEMBRE 2019	91
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AU PRÉSIDENT DU COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN NEW YORK - 29 NOVEMBRE 2019	95
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AUX PARTICIPANTS À LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 50-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'OCI RABAT, 12 DÉCEMBRE 2019	99
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AUX PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DE LA RÉGIONALISATION AVANCÉE AGADIR - 20 DÉCEMBRE 2019	103



2020

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AU 33-ÈME CONGRÈS INTERNATIONAL POUR L'EFFICACITÉ ET L'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE MARRAKECH, 07 JANVIER 2020	111
64-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DES FAR : SM LE ROI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2020	115
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE TÉTOUAN - 29 JUILLET 2020	119

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 67E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE Al Hoceima - 20 AOÛT 2020	125
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1E SESSION DE LA 5E ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 10E LÉGISLATURE RABAT - 09 OCTOBRE 2020	129
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 45E ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE 07 NOVEMBRE 2020	133
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS-UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN NEW YORK - 30 NOVEMBRE 2020.....	137
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI RÉITÈRE DANS UN MESSAGE AU PRÉSIDENT MAHMOUD ABBAS LA POSITION CONSTANTE DU MAROC SOUTENANT LA CAUSE PALESTINIENNE 23 DÉCEMBRE 2020	141



2021

SM LE ROI MOHAMMED VI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES À L'OCCASION DU 65E ANNIVERSAIRE DE LEUR CRÉATION 14 MAI 2021	145
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 22ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DU TRÔNE FES - 31 JUILLET 2021	149
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 68-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2021.....	155

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION DE LA 1ÈRE ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 11ÈME LÉGISLATURE RABAT - 08 OCTOBRE 2021	159
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA 26-ÈME CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES GLASGOW - 01 NOVEMBRE 2021	163
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 46ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE 06 NOVEMBRE 2021	165
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN NEW YORK - 29 NOVEMBRE 2021	169



2022

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU 6ÈME SOMMET UNION EUROPÉENNE-UNION AFRICAINE BRUXELLES - 18 FÉVRIER 2022	175
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT SUR LA SÉCHERESSE ET LA GESTION DURABLE DES TERRES ABIDJAN - 09 MAI 2022	177
SM LE ROI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES À L'OCCASION DU 66ÈME ANNIVERSAIRE DE LEUR CRÉATION 14 MAI 2022	181

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 7ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'UNESCO SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES MARRAKECH - 15 JUIN 2022	185
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU FORUM AFRICAÏN DES INVESTISSEURS SOVERAINS RABAT - 20 JUIN 2022.....	189
MESSAGE DE SM LE ROI, AMIR AL-MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAÏNS DEVANT SE RENDRE AUX LIEUX SAINTS DE L'ISLAM AÉROPORT DE RABAT-SALÉ - 20 JUIN 2022	193
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION DU GROUPE AFRICAÏN DES MINISTRES DES FINANCES ET DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DES ETATS AFRICAÏNS MEMBRES DE LA BM ET DU FMI MARRAKECH - 05 JUILLET 2022.....	197
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE 30 JUILLET 2022	203
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2022.....	209
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION DE LA 2ÈME ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 11ÈME LÉGISLATURE RABAT - 14 OCTOBRE 2022	213
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 47ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE 06 NOVEMBRE 2022.....	217
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 1ÈRE CONFÉRENCE AFRICAÏNE SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES EN SANTÉ MARRAKECH - 16 NOVEMBRE 2022	221
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 9ÈME FORUM MONDIAL DE L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS DES NATIONS UNIES FÈS - 22 NOVEMBRE 2022	225

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 17ÈME
SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE L'UNESCO POUR LA
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL
RABAT - 28 NOVEMBRE 2022229

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES
NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE
PALESTINIEN
NEW YORK - 29 NOVEMBRE 2022.....233

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU 1ER SOMMET SINO-ARABE
RIYAD - 9 DÉCEMBRE, 2022235



2023

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA
CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA PROTECTION ET LE SOUTIEN À LA
VILLE D'AL QODS
LE CAIRE - 12 FÉVRIER 2023243

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA
2ÈME CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA
COMMISSION CLIMAT POUR LA RÉGION DU SAHEL
ADDIS ABEBA – 17 FÉVRIER, 2023247

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA REMISE À
KIGALI DU PRIX DE L'EXCELLENCE DE LA CAF POUR L'ANNÉE 2022
KIGALI - 14 MARS 2023249

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 1ÈRE
ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'INDUSTRIE
CASABLANCA - 29 MARS 2023251

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX
RÉUNIONS ANNUELLES CONJOINTES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
ARABES
RABAT - 29 AVRIL 2023255

67ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DES FAR: SM LE ROI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2023	259
MESSAGE DE, AMIR AL-MOUMININE, SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PÈLERINS MAROCAINS AÉROPORT DE RABAT-SALÉ- 02 JUIN 2023	263
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE SUR «LE DIALOGUE INTERCONFESSIONNEL : COLLABORER POUR NOTRE AVENIR COMMUN» MARRAKECH - 13 JUIN 2023	267
MESSAGE DE AMIR AL-MOUMININE, SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE SUR LE THÈME «LES RÈGLES DE LA FATWA DANS LE CONTEXTE AFRICAÏN» MARRAKECH - 08 JUILLET 2023	273
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE 29 JUILLET 2023	277
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX ASSEMBLÉES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI MARRAKECH - 13 OCTOBRE 2023	281
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION DE LA 3ÈME ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 11ÈME LÉGISLATURE RABAT - 13 OCTOBRE 2023.....	285
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 48ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE 06 NOVEMBRE 2023.....	289
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 4ÈME ÉDITION DU FORUM POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE MARRAKECH - 08 NOVEMBRE 2023	293
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EXTRAORDINAIRE ARABO-ISLAMIQUE RIYAD - 11 NOVEMBRE 2023	297

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU ROYAUME DU MAROC À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION DE L'ACADÉMIE SOUS SA NOUVELLE CONFIGURATION RABAT - 22 NOVEMBRE 2023	301
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN NEW YORK - 29 NOVEMBRE 2023	305
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET MONDIAL SUR L'ACTION CLIMATIQUE À DUBAÏ DUBAÏ - 01 DÉCEMBRE 2023	309
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM INTERNATIONAL ORGANISÉ À L'OCCASION DU 75È ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME RABAT - 07 DÉCEMBRE 2023	313



2024

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM COMMÉMORANT LE 60ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DU 1ER PARLEMENT ÉLU AU MAROC RABAT - 17 JANVIER 2024	319
DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA 15È CONFÉRENCE AU SOMMET DE L'OCI BANJUL - 04 MAI 2024	323
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, CHEF SUPRÊME ET D'ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DES FORCES ARMÉES ROYALES (FAR) ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES RABAT, 14 MAI 2024	329

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU 33È SOMMET DE LA LIGUE DES ETATS ARABES MANAMA, 16 MAI 2024	333
MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL-MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS DEVANT SE RENDRE AUX LIEUX SAINTS DE L'ISLAM AÉROPORT DE RABAT-SALÉ, 23 MAI 2024	337
LETTRE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU CHEF DU GOUVERNEMENT AU SUJET DU 7ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 20 JUIN 2024	341

PRÉFACE

1999-2024, un quart de siècle d'histoire, une génération de vie humaine, les trois premières décennies du Troisième Millénaire, tant de turbulences, de renversements, de réaménagements au niveau mondial. Et pourtant : dans ce vaste océan historique agité par les crises économiques, le retour de la guerre entre grandes puissances, l'installation des crises politiques systémiques dans les vieilles démocraties, le Maroc réussit, à son rythme, une navigation difficile mais efficace, évitant les écueils, longeant les tourbillons sans y être aspiré, slalomant entre les crêtes invisibles et les icebergs fourbes.

Ce long parcours marocain, jamais tranquille, mais toujours assuré de sa sécurité et de continuité de vue, nous le devons aux Hautes Orientations Visionnaires de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et qui sont comme les indications du timonier du Vaisseau marocain fendant les eaux agitées de l'histoire.

L'émergence industrielle qui se confirme et étonne le monde, la stabilisation démographique de la société qui atteint la maturité, la mise en réseau de l'ensemble du territoire national, les grandes avancées sociétales et socioéconomiques, en vue de réduire les fractures économiques, territoriales, de genre, et l'unification avancée d'une nation chaque jour plus consciente d'elle-même, plus dynamique, plus audacieuse, ainsi qu'on l'a vu lors du Mondial 2022, la consécration de notre cause nationale première, reconnue de plus en plus par la majorité des nations du monde, notre présence diplomatique de plus en plus assurée, gage de paix et de dialogue. Toutes ses avancées se font sous l'égide et dans le sillage de la parole visionnaire de Sa Majesté.

Car la parole royale, rare et rituelle, comme il se doit, a réussi à rythmer notre espace public, vivant et dynamique, par des interventions royales attendues, et qui sont à la profusion de la parole démocratique dans l'espace public comme une exégète surplombante, fixant les conditions d'existence d'une parole libre et transparente, dans un cadre de tolérance et de respect des différences identitaires, culturelles et idéologiques.

La parole royale est doublement consacrée. Comme site d'histoire, elle recueille les indications, les visions, les projections royales qui, dépassant le temps électoral des politiques, comme le temps institutionnel des instances gouvernementales, imposent une autre vitesse à la politique marocaine, une vitesse du long terme, adossée à des siècles d'histoire passée, et se projetant sur les siècles à venir, chose que ne peuvent faire les programmes et les projets des acteurs politiques inscrits dans les temporalités des mandats électifs. Dans un monde désormais déchiré par de périlleux défis, climatiques, migratoires, technologiques, seule une parole dont la légitimité est enracinée dans le temps dynastique, peut être

performative à ce propos. Les succès de notre pays dans les domaines de la culture et de la préservation du patrimoine, dans celui des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique, dans la résolution des conflits liées aux droits humains et aux migrations, tiennent à cette capacité de la parole royale à surplomber les paroles polarisées de la politique et de la société.

La parole royale est ensuite consacrée comme parole de référence pour l'ensemble de la Nation. Le Maroc peut évoluer, avancer, lutter et se dépasser à travers ces fortes paroles royales, dont le rituel protocolaire dont elles s'entourent est justement le gage de leur valeur rare, de leur capacité à transcender le jeu politique pour se placer en position d'arbitre.

Plutôt que de passer en revue les différents domaines concernés par les interventions royales, et que le lecteur découvrira au fil des pages de ce recueil exceptionnel, il est intéressant de remarquer comment se déploie la parole royale, dans une grammaire politique qui est le propre de la culture politique marocaine, et qui continue, fort heureusement, de nous habiter. Les différentes sphères de la collectivité marocaine, société civile, secteur privé, instances étatiques ; les différentes composantes de la population, dans la diversité de leurs caractéristiques, sociale, territoriale, culturelle, démographique, se reconnaissent, chacune à sa manière, dans cette parole royale multiple et unifiante, qui sert comme le noyau unifiant autour duquel orbitent nos différences.

L'intégrité territoriale de la Nation, les grandes causes de la Oumma islamique, avec à sa tête la cause palestinienne, la poursuite et l'approfondissement de l'expérience démocratique, l'engagement dans la cause mondiale de la culture et de la préservation du patrimoine, la vocation du pays à appuyer le droit international et à être l'un des soutiens indéfectibles de la communauté internationale, nos valeurs restent les mêmes, et nos combats toujours marqués par le mélange d'audace stratégique et de souci diplomatique du dialogue et de la recherche du consensus.

C'est avec un insigne honneur, conscient de la haute importance historique et intellectuelle de ce recueil, que le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le propose à nos concitoyens, qui y trouveront les références visionnaires qui accompagnent l'évolution de notre Royaume.

Mohammed Mehdi Bensaïd

Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2019

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 1^{ER} SOMMET ARABO-EUROPÉEN

CHARM EL CHEIKH, 25 FÉVRIER 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Abdel Fattah al-Sissi, Président de la République Arabe d'Égypte, Président du Sommet,

Monsieur Donald Tusk, Président du Conseil Européen,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'exprimer d'abord à Son Excellence, Monsieur Abdel Fattah al-Sissi, Président de la République Arabe d'Égypte, et à travers lui, au peuple égyptien frère, Mes remerciements et Ma considération pour avoir accueilli ce premier Sommet UE-Ligue des États Arabes et pour les efforts déployés par le gouvernement égyptien qui a créé les conditions favorables à sa réussite.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Donald Tusk, Président du Conseil européen, qui copréside ce Sommet.

Je remercie aussi Son Excellence, Madame Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union Européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, et Son Excellence, Monsieur Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États Arabes, d'avoir judicieusement piloté les groupes de travail qui ont préparé les dossiers soumis à l'appréciation du Sommet.

Majestés, Excellences, Altesses,

Nous qui sommes ici réunis dans le cadre du Premier Sommet UE-Ligue arabe, nous vivons en ce jour un moment fort du dialogue euro-arabe, au moment même où la conjoncture est riche en développements géostratégiques directement sensibles dans nos deux régions. Etape clé dans la relation entre nos deux

ensembles, cette assemblée illustre notre volonté commune de hisser ce processus à des niveaux élevés. Outre des effets tangibles sur la sécurité et la stabilité de nos deux régions, une telle entreprise ouvrira sans doute des perspectives prometteuses à la coexistence pacifique de nos peuples et leur apportera la prospérité économique et sociale souhaitée.

Le Sommet d'aujourd'hui est d'une importance capitale pour le monde arabe, car il pose les jalons d'un dialogue qui s'inscrit d'ores et déjà en bonne place dans l'ensemble des relations tissées avec les États, les regroupements, les organisations régionales ou internationales. Si l'intérêt accordé à ce sommet découle tout naturellement de la proximité géographique et de l'héritage historique, sa manifestation est, plus particulièrement, l'expression concrète d'une conviction partagée et l'aboutissement d'un travail humain, intellectuel et culturel global, qui puise ses références fondamentales dans la tradition permanente de dialogue et d'échange entre les civilisations arabe et européenne.

À cet égard, le Royaume du Maroc, qui a acquis, depuis des décennies, une expérience fructueuse singulière avec le partenaire européen, notamment dans le cadre du Statut avancé, aspire à élever cette dynamique collaborative à des niveaux supérieurs. Aussi, il est disposé à faire évoluer la coopération euro-arabe vers un partenariat innovant puisant ses ressources dans la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel de chaque partie. Et il entend faire en sorte que, par une interaction féconde, elle constitue un véritable levier pour la construction d'une relation solide et équilibrée, adossée aux valeurs et aux intérêts communs, au respect mutuel, au dialogue constructif.

Par conséquent, Nous estimons que ce sommet est une bonne opportunité pour rappeler ce fonds civilisationnel et humain et en faire une solide plate-forme vers une coopération effective, fondée sur une vision claire et des plans d'action réalistes, voués au service des intérêts communs et mutuellement bénéfiques.

Majestés, Excellences, Altesses,

L'état de la coopération euro-arabe, considéré à l'aune de son volume matériel et de son capital intellectuel, requiert une nécessaire évaluation objective et sereine de son bilan actuel, une reconsidération de ses axes, la définition de priorités stratégiques, présentes et futures, le perfectionnement de ses méthodes de travail. Il s'agit in fine d'en consolider les bases et d'en rehausser la performance.

En conséquence, Nous sommes appelés aujourd'hui à inscrire nos débats et nos dialogues dans une réflexion responsable et profonde autour des modalités de mise en œuvre effective de cette coopération. Pour cela, il faudra élaborer une conception intégrée et cohérente du projet d'avenir que Nous voulons pour notre espace et il conviendra de faire en sorte qu'une telle vision repose sur un ordre des priorités rationnel, des objectifs rigoureusement définis et une approche collaborative fondée sur l'anticipation et dotée de moyens d'action souples et évolués.

Pour Notre part, Nous estimons que cette conception intégrée nécessite de se focaliser sur certaines priorités :

Premièrement : la sécurité de la Nation arabe doit rester une affaire strictement arabe, tenue à l'abri de toute ingérence et de toute interférence extérieure. Toutefois, dans la mesure où l'atteinte à la sécurité

de notre région constituerait inmanquablement une atteinte à la sécurité de l'Europe, voire du monde entier, il faut souligner l'effort international que peuvent apporter des partenaires fiables.

À cette occasion, Je tiens à souligner que la sécurité et la stabilité du monde arabe sont menacées par des défis périlleux que génèrent parfois les politiques et les comportements de certains de ses pays à l'égard d'autres. À ce propos, Nous rappelons avec insistance qu'adhérer aux principes de bon voisinage, de respect de la souveraineté nationale des États et de leur intégrité territoriale, s'abstenir de toute ingérence dans leurs affaires internes et, le cas échéant, y mettre un terme, permettront d'éliminer cette menace.

Deuxièmement : promouvoir le renouveau du monde arabe. Il incombe à l'Europe d'aider ses voisins arabes à atteindre l'essor économique, scientifique et technologique nécessaire pour réduire les disparités économiques et sociales qui séparent les deux partenaires. À cet effet, il convient de promouvoir des projets de développement concrets qui redéfinissent les filières de circulation des investissements et des personnes et d'instaurer des équilibres productifs qui répondent aux préoccupations sécuritaires, économiques et sociales communes.

En effet, l'Union européenne est le deuxième partenaire économique des pays arabes. Cependant, les échanges commerciaux entre les deux parties, bien qu'importants et denses, restent en-deçà de nos espérances. En outre, ces échanges se caractérisent par leur asymétrie : le taux des importations arabes en provenance de l'UE s'élève à 27% du volume global, alors que celui des exportations arabes à destination de l'Europe est de 11%.

Troisièmement : configurer les partenariats futurs de manière à créer un environnement intellectuel, culturel et médiatique propice à la coexistence et à la coopération entre les peuples des deux régions. Cette action permettra l'intégration des générations montantes et l'enracinement des valeurs de tolérance et d'acceptation de l'Autre, au-delà des stéréotypes éculés, loin de toute forme d'exclusion et de rejet qui engendre irrémédiablement une logique d'affrontement et d'antagonisme.

À cet égard, Nous aspirons à bâtir une relation saine entre le monde arabe et l'Europe ; une relation affranchie de tout préjugé et non sujette aux contrecoups d'événements éphémères. Au Maroc, Nous estimons que, désormais, une gestion commune des questions d'immigration et de lutte contre le terrorisme, sous leurs multiples aspects, peut être envisagée selon une approche intégrée et globale associant la notion de responsabilité partagée à l'impératif de développement commun.

À ce propos, Nous formons le souhait que ce Sommet soit l'occasion d'élaborer cet ambitieux projet et de mettre en place ses mécanismes de fonctionnement. La tâche n'est pas malaisée : nous disposons en effet déjà de mécanismes et de structures en place, en particulier « le dialogue 5 + 5 », ainsi que « l'Union pour la Méditerranée ». Nous espérons que les structures et les programmes de l'UMP seront réactivés pour imprimer une dynamique vigoureuse à la coopération euro-arabe.

Nous saisissons cette occasion pour appeler les groupements arabes régionaux, dont l'Union du Maghreb arabe à laquelle nous appartenons, à jouer pleinement le rôle qui leur revient dans le développement de nos relations avec le partenaire européen, en dépassant les écueils politiques et les différends bilatéraux qui entravent le processus de décollage et de développement.

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames, Messieurs,

Nonobstant la vision optimiste et les aspirations légitimes que suscite une telle coopération, Nous ne perdons jamais de vue la nécessité de rappeler quelques-uns des principaux défis auxquels notre espace est confronté. Au premier chef figurent la question palestinienne et l'avenir d'Al-Qods Al-Charif, auxquels, en qualité de Président du Comité Al-Qods, relevant de l'Organisation de la Coopération Islamique, Nous accordons une attention particulière.

À cette occasion, Nous réaffirmons la nécessité de préserver le statut juridique de la Ville sainte qui fait partie intégrante des territoires palestiniens occupés en 1967, dans le cadre de la solution des deux États; Nous réaffirmons aussi la nécessité de parvenir à une paix globale pour tous les peuples de la région, conformément aux constantes précédemment convenues lors du forum de notre dialogue, et nous rappelons particulièrement l'impératif de permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à créer son État indépendant, avec pour capitale Jérusalem-Est.

En conclusion, Je renouvelle la disposition pleine et entière du Royaume du Maroc à s'engager avec sérieux et réactivité dans toute nouvelle dynamique qui hisserait le dialogue euro-arabe au niveau d'une coopération réelle et rentable, dans l'intérêt bien compris des pays des deux régions, et pour que se concrétisent in fine les aspirations et les attentes de leurs peuples respectifs.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous. «

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1^{ÈRE} CONFÉRENCE DE LA COMMISSION CLIMAT POUR LA RÉGION DU SAHEL

NIAMEY (NIGER), 25 FÉVRIER 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,

Mesdames, Messieurs,

Il M'est particulièrement agréable de M'adresser aux Chefs d'État et de Gouvernement réunis à l'occasion de la 1^{ère} Conférence de la Commission Climat pour la Région du Sahel.

Le Sahel, ce trait d'union entre le Nord et le Sud de l'Afrique, est aujourd'hui soumis aux impacts considérables du dérèglement climatique. L'enjeu majeur est donc d'aborder la question du climat de manière efficiente tout en s'attelant aux objectifs de développement socio-économique et en répondant aux impératifs sécuritaires.

À cet égard, Je tiens à exprimer à Mon frère, le Président Mahamadou Issoufou, Mes sincères félicitations pour le chemin parcouru afin d'opérationnaliser la Commission Climat de cette région.

Le positionnement géographique du Niger lui confère tout naturellement une centralité qui lui permet de promouvoir la stabilité, la sécurité et le développement de la région du Sahel, et donc de tout notre Continent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le constat est clair : les menaces climatiques qui pèsent sur la région du Sahel sont connues ; elles affectent la vie quotidienne des populations et influent négativement sur le développement socio-économique et la stabilité régionale.

Dans cet espace stratégique, on mesure, davantage qu'ailleurs, comment les conditions de vie sont intimement influencées par l'environnement.

Les pénuries alimentaires et la baisse des réserves en eau ainsi que la désertification, provoquées par le réchauffement climatique continueront à pousser notre jeunesse sur le chemin de l'exil, privant ainsi notre Continent d'une partie de ses forces vives.

De telles menaces exigent, de notre part et de la part de nos partenaires, à la fois d'investir massivement et de s'investir totalement pour répondre aux aspirations des populations et aux objectifs d'un développement inclusif.

Le combat pour la justice climatique est, pour les Africaines et les Africains, un combat pour l'accès à une vie meilleure et digne ainsi qu'à un avenir prometteur.

Car, la justice climatique ne doit pas seulement être un slogan ; elle doit être pour nous tous une exigence : l'exigence de donner à nos populations un accès sécurisé aux ressources de base. C'est ainsi que nous préserverons notre jeunesse du désespoir, lui évitant par là même de devenir la proie d'organisations criminelles et terroristes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La mobilisation des acteurs contre les effets dévastateurs des changements climatiques ne saurait s'arrêter aux frontières nationales. Elle doit transcender tous les clivages.

C'est ainsi que le Sommet Africain de l'Action, tenu à Notre initiative, en novembre 2016, à Marrakech, en marge de la COP22, a constitué un acte politique fort. Nous, Chefs d'État africains, avons, lancé une dynamique autour de projets transnationaux ambitieux et concrets, pilotés par trois commissions, dont le Maroc est partenaire fondateur :

- La Commission du Bassin du Congo, présidée par la République du Congo ;
- La Commission du Sahel, présidée par la République du Niger ; et
- La Commission des États insulaires, présidée par la République des Seychelles.

Une première étape a été franchie, l'année dernière, chez Notre frère, le Président Sassou-Nguesso, à Brazzaville, lors du 1er Sommet de la Commission Climat du Bassin du Congo. Ont alors été jetées les bases d'une mobilisation des parties prenantes et d'une démarche innovante et audacieuse; bases d'actions d'avenir, porteuses d'espoir et de solutions concrètes pour les populations locale et régionale.

C'est dans ce même esprit que nous sommes réunis ici, à Niamey, afin de renforcer nos actions et leur cohérence, par des propositions nouvelles. Le lancement du Plan d'Investissement Climat pour la région Sahel et de son Programme Régional Prioritaire complétera ainsi les projets, aussi vitaux que nécessaires, d'ores et déjà en cours.

À cet égard, J'ai le plaisir d'annoncer que le Royaume du Maroc s'engage à prendre en charge les études de faisabilité pour finaliser ce Plan d'Investissement Climatique.

Par ailleurs, la Commission pourra compter sur le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc : 4C Maroc, notamment en matière de renforcement des capacités de ses membres. Mis en place en 2014, ce Centre constitue un espace d'excellence national et continental pour le développement et la diffusion des savoirs et des meilleures pratiques en matière de changement climatique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La jeunesse africaine nous engage à ouvrir le chemin des possibles et à inscrire notre Continent sur une trajectoire vertueuse, créatrice d'opportunités. L'avenir de l'Afrique repose sur notre capacité à imaginer de nouvelles formes de réponses solidaires, selon un engagement concret et respectueux de tous les partenaires, ceux du Sud comme ceux du Nord.

La région du Sahel, qui regroupe des pays de l'Est, du Centre et de l'Ouest de l'Afrique, peut devenir un modèle d'intégration régionale avancée sur les plans économique, environnemental, politique et humain. La Commission Climat pour la Région du Sahel est l'un des leviers qui lui permettra d'atteindre cet objectif.

L'histoire s'est nouée dans cet espace et son avenir se jouera ici. Nous devons aux générations futures un engagement politique adossé à une action concertée et solidaire, visant à faire face aux défis climatiques.

Je vous remercie

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.»

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5^{ÈME} FORUM CRANS MONTANA

DAKHLA, 16 MARS 2019

«Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable de M'adresser aux participants à cette 5^{ème} édition du Forum Crans Montana de Dakhla placée sous le thème « bâtir une Afrique puissante et moderne au service de sa jeunesse » ; un thème qui ne peut qu'interpeller tous les acteurs, institutionnels et privés, bien au-delà de notre Continent.

La nouvelle édition, à laquelle Nous souhaitons plein succès, témoigne de l'ancrage durable du forum à Dakhla : depuis 5 ans en effet, il s'est installé comme un rendez-vous important de réflexion et de recherche des réponses concrètes et novatrices au développement socio-économique durable.

Car cette instance est bien un forum, un centre qui rassemble des participants issus de divers horizons et originaires des quatre coins de la planète ; un centre qui accueille des intervenants de haut niveau, mobilisés autour de thèmes liés certes à l'Afrique, mais irradiant tous les continents, grâce à l'émergence d'idées, de synergies et d'opportunités de coopération.

C'est également, pour Nous, l'occasion de féliciter toutes les équipes mobilisées pour que cette importante rencontre soit une réussite. Nous remercions, en particulier, le Président du Forum Crans Montana, M. Jean-Paul Carteron, qui, par son dynamisme et son sens de l'initiative, sait fédérer et convaincre.

En quelques années seulement, Dakhla rayonne sans conteste comme une ville de rencontres, un carrefour de dialogue. Le foisonnement empreint de convivialité et d'hospitalité de cette belle ville symbolise une Afrique, capable d'être au diapason des standards internationaux.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il est possible que Notre Continent soit le lieu de beaucoup de promesses ; il est certain qu'il est celui de tous les espoirs. Il est surtout au centre de l'échiquier mondial. Et relever les défis de l'Afrique, c'est agir sur les enjeux géostratégiques internationaux et les changements en cours. Le temps de l'Afrique est arrivé. Ce siècle doit être le siècle de l'Afrique.

La raison première de cette conviction est la forte vitalité démographique du Continent : sa population y est la plus jeune.

L'accélération de la transition démographique appelle de notre part le lancement de grands chantiers de développement, capables de transformer la réalité du Continent, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, des infrastructures, ou encore de la lutte contre la pauvreté.

Ce sont là autant de défis qu'il appartient à l'Afrique de relever pour assurer son émergence.

19 ans, c'est aujourd'hui l'âge médian en Afrique. Cette jeune génération construira l'Afrique de demain, cette jeunesse contribuera à la paix, à la stabilité et au développement socio-économique du Continent.

Mais, notre jeunesse a besoin d'être portée, formée, responsabilisée et surtout valorisée. Il faut la former pour convertir le potentiel économique d'aujourd'hui en réalité de demain. L'échec dans ce domaine serait un terrible désastre pour le Continent et pour d'autres régions aussi.

Le départ périlleux d'une partie de notre jeunesse à la recherche d'un avenir sous d'autres horizons, ne doit pas être une fatalité, ni la figure d'une Afrique en échec.

Notre intérêt commun est de travailler à la mise en œuvre de réponses pertinentes et adaptées pour que nos jeunes voient leur avenir en Afrique, pour l'Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc est conscient que l'Afrique a beaucoup à offrir, qu'elle a toutes les capacités et les qualités pour évoluer, s'engager avec audace et détermination, se transformer en profondeur. Le Continent avance, et son émergence est une réalité mesurable.

L'Afrique a fait le choix de l'ouverture en refusant la logique de prédation et d'exploitation pure et simple de ses richesses, tout en préservant les valeurs de partage et de solidarité qui caractérisent ses cultures millénaires.

L'engagement du Maroc pour l'Afrique et en faveur d'une coopération Sud-Sud agissante n'est pas le fruit de circonstances ni d'intérêts égoïstes. Depuis Notre intronisation, Nous n'avons eu de cesse de plaider pour une solidarité active, fraternelle et mutuellement bénéfique, car Nous considérons que l'Afrique, notre Continent, est notre devoir, notre responsabilité, notre chance.

Dès 2000, Nous avons décidé l'annulation de l'ensemble des dettes des Pays les Moins Avancés du Continent envers le Maroc. Des mesures de facilitation des importations en provenance de ces pays ont également été mises en place.

Elles se sont traduites par une augmentation des exportations africaines vers le marché marocain. Par cette action, le Royaume a voulu traduire, dans les faits, sa responsabilité et son devoir d'inscrire la coopération dans une logique gagnant-gagnant.

Mû par cette responsabilité, le Maroc a fait le choix de l'ouverture, de la solidarité et de la main tendue avec l'ensemble de ses pairs africains ; le choix de promouvoir et de soutenir la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique.

Nous sommes convaincus que ce sont là les conditions fondamentales à l'élaboration et à la réussite de politiques économiques et sociales qui garantiront, aux populations africaines, une vie meilleure et digne.

C'est au nom de cette même conviction que le Royaume veut œuvrer, avec ses frères africains, avec leurs amis et leurs partenaires, pour faire du Continent une terre d'avenir. Tel est l'esprit de notre action, notamment depuis que le Maroc a rejoint sa famille institutionnelle africaine.

Il nous revient de mettre l'Afrique sur le chemin du progrès et de l'émancipation. Il nous revient de lui donner la force de se hisser à sa place légitime sur la scène internationale.

Il nous revient enfin de tout entreprendre pour mobiliser les acteurs et les forces vives qui construiront cette communauté de destin permettant l'émergence effective de l'Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Notre époque est traversée par des bouleversements sans précédent. La transition démographique, la conversion écologique, la révolution numérique et la mobilité sont les principaux ressorts de ces changements.

Nous devons nous adapter à ces nouvelles réalités et faire évoluer nos politiques pour le bien de nos populations et pour l'avenir de notre jeunesse

Ce Forum est un des espaces de réflexion et d'échange qui permettent d'appréhender, dans la conjoncture internationale actuelle, les lignes de force, les points de vigilance et les sujets de débat.

Nous espérons que les recommandations qui seront retenues à l'issue de votre rencontre permettront de dégager de nouvelles formes de coopération et des synergies innovantes qui guideront les leaders politiques et les décideurs économiques dans ce travail en faveur de l'Afrique.

Nous vous félicitons, une fois de plus, pour cette initiative et cet engagement constant et vous souhaitons la bienvenue au Royaume du Maroc, un bon séjour à Dakhla et plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.»

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA VISITE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS AU MAROC

RABAT, 30 MARS 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce jour est exceptionnel. Exceptionnel car il est marqué par la venue de Sa Sainteté le Pape François 1er. Exceptionnel aussi parce qu'il me rappelle la visite historique du Pape Jean-Paul II au Maroc.

La venue du Souverain Pontife s'inscrit dans la continuité des relations établies depuis longtemps entre le Maroc et le Vatican.

Nous avons tenu à ce que sa date et son lieu reflètent sa profondeur symbolique, sa portée historique et l'enjeu civilisationnel.

Le lieu d'ouverture, de passage et de brassage qui nous accueille aujourd'hui, est en soi le symbole d'un équilibre harmonieux.

Judicieusement situé au point de rencontre entre le fleuve Bouregreg et l'Océan Atlantique, il est placé sur l'axe reliant la Mosquée Al-Koutoubia à Marrakech et la Giralda à Séville, et il constitue un trait d'union, spirituel, architectural et culturel, entre l'Afrique et l'Europe.

Nous avons également souhaité que Votre visite coïncide avec le mois béni de Rajab.

C'est en cette période Sainte que l'Islam et la Chrétienté connurent l'un des épisodes les plus emblématiques de leur histoire : sur ordre du Prophète Mohammed, Paix et Salut soient Sur Lui, les Musulmans fuyant les persécutions, quittèrent la Mecque et trouvèrent refuge auprès du Négus, le Roi chrétien de l'Abyssinie.

Il s'agissait là du premier acte d'accueil et de connaissance mutuelle entre religions musulmane et chrétienne.

Et c'est aussi cet acte de connaissance mutuelle, inscrit dans la postérité que Nous commémorons aujourd'hui.

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La visite de Votre Sainteté au Maroc intervient dans un contexte de défis pour la Communauté des Nations, la communauté de tous les Croyants.

Il Nous faut combattre des maux d'un autre âge qui se nourrissent de la trahison et de l'instrumentalisation du Message divin en prônant le déni de l'Autre et autres théories scélérates.

Dans ce monde en quête de repères, le Royaume du Maroc n'a jamais cessé de clamer, d'enseigner et de vivre au quotidien la Fraternité des fils d'Abraham - pilier fondateur de la très riche diversité de la civilisation marocaine.

L'union de tous les Marocains, par-delà les confessions, en est un exemple éloquent.

Cette symbiose est notre réalité. Elle se matérialise par des mosquées, des églises et des synagogues qui, depuis toujours, se côtoient dans les villes du Royaume.

Nous, Roi du Maroc, Amir Al Mouminine, Nous Nous portons Garant du libre exercice des cultes. Nous sommes le Commandeur de tous les croyants.

En tant que Commandeur des Croyants, Je ne peux parler de Terre d'Islam, comme si n'y vivaient que des musulmans. Je veille, effectivement, au libre exercice des religions du Livre et Je le garantis. Je protège les juifs marocains et les chrétiens d'autres pays qui vivent au Maroc.

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons eu de cesse d'aller chercher Dieu au-delà du silence, au-delà des mots et au-delà du confort des dogmes, pour que nos religions restent des passerelles privilégiées et éclairées et pour que demeurent les leçons et les messages de l'Islam des lumières.

Le dialogue entre les religions abrahamiques est manifestement insuffisant dans la réalité d'aujourd'hui. Au moment où les paradigmes se transforment, partout et sur tout, le dialogue inter-religieux doit aussi faire sa mue.

Le dialogue tourné vers la «tolérance» aura fait long feu, sans pour autant atteindre sa finalité. Les trois religions abrahamiques n'existent pas pour se tolérer, par résignation fataliste ou acceptation altière.

Elles existent pour s'ouvrir l'une à l'autre et pour se connaître, dans un concours vaillant à se faire du bien l'une l'autre :

قال تعالى : «يا أيها الناس، إنا خلقناكم من ذكر وأنثى، وجعلناكم شعوبا وقبائل لتعارفوا، إن أكرمكم عند الله أتقاكم»، صدق الله العظيم.

Les radicalismes, qu'ils soient ou non religieux, reposent sur la non-connaissance de l'autre, l'ignorance de l'autre, l'ignorance tout court.

La «co-connaissance» est une négation de toutes formes de radicalisme. Et c'est cette co-connaissance qui nous permettra de relever les défis de notre présent tourmenté.

قال تعالى : «لكل جعلنا منكم شرعة ومنهاجا ، ولو شاء الله لجعلكم أمة واحدة ، ولكن ليبلوكم في ما آتاكم ، فاستبقوا الخيرات» ،
صدق الله العظيم .

Pour faire face aux radicalismes, la réponse n'est ni militaire ni budgétaire ; elle a un seul nom : Éducation.

Mon plaidoyer pour l'éducation est un réquisitoire contre l'ignorance : ce sont les conceptions binaires et la méconnaissance qui menacent nos civilisations. Jamais la religion.

C'est pourquoi, aujourd'hui, en tant que Commandeur des Croyants, Je plaide pour que soit redonnée à la religion la place qui est la sienne, au sein de l'éducation.

C'est pourquoi il M'est impossible de parler devant la jeunesse sans la mettre en garde contre les phénomènes de radicalisation et d'entrée dans la violence.

Ce que tous les terroristes ont en commun n'est pas la religion, c'est précisément l'ignorance de la religion. Il est temps que la religion ne soit plus un alibi pour ces ignorants, pour cette ignorance, pour cette intolérance.

Car la religion est Lumière, Savoir, Sagesse. Elle est également synonyme de Paix, préconisant de substituer des combats plus nobles et sereins, à la course en armement et autres folies.

Ainsi, Nous avons établi la Fondation Mohammed VI des Oulémas.

Dans le même sillage, Nous avons répondu favorablement aux demandes de plusieurs pays africains et européens et nous accueillons ainsi leurs jeunes, à l'Institut Mohammed VI pour la formation des Imams, des Mourchidines et Mourchidates.

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En tant que Commandeur des Croyants, Je partage avec le Saint Père la conviction d'une spiritualité agissante, au service du bien commun.

La spiritualité n'est pas une fin en soi. Notre Foi se traduit en actions concrètes. Elle nous apprend à aimer notre prochain. Elle nous apprend à l'aider.

Il est une réalité essentielle : Dieu Pardonne. «إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ». Parce que Dieu est miséricorde, Nous avons placé la générosité et l'indulgence au cœur de Notre action.

Parce que Dieu est amour, Nous avons essayé de faire de Notre règne un témoignage de proximité, au chevet des plus pauvres et des plus vulnérables.

C'est là l'esprit de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) que Nous avons lancée il y a 14 ans, afin d'améliorer la vie des personnes en situation de précarité ou de fragilité, d'intégrer les exclus, de procurer un toit aux sans-abri, et de donner, à tous ces déshérités, foi en un avenir digne.

C'est là également la philosophie de la politique d'immigration et d'asile que Nous avons mise en place ; Nous la voulons, avant tout, solidaire.

Elle est en phase avec le Pacte de Marrakech, que la communauté internationale a adopté le 10 décembre dernier.

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre rencontre consacre une conviction partagée : les valeurs de la religion monothéiste contribuent à la rationalisation, à la réconciliation, à l'amélioration de l'ordre mondial.

En tant que Commandeur des croyants, Je me dresse, comme Vous, contre l'indifférence, sous toutes ses formes et Je salue le courage des Leaders qui ne se dérobent pas aux grandes questions de notre temps.

Nous suivons avec intérêt et considération les efforts déployés par Votre Sainteté au service de la paix mondiale, ainsi que vos appels continus à l'éducation, au dialogue, à la cessation des violences et à la lutte contre la pauvreté, la corruption, le changement climatique, ces maux qui gangrènent les sociétés.

Parce que Nous sommes, respectivement Commandeur des Croyants et Saint Père, Nous devons faire preuve d'idéalisme et de pragmatisme, Nous devons être réalistes et exemplaires.

Nos messages sont aussi actuels qu'éternels. Ils invitent les peuples à embrasser les valeurs de modération, à réaliser les impératifs de co-connaissance et à appréhender la conscience de l'altérité.

Ce faisant, Nous délivrons, Votre Sainteté, « une parole commune entre nous et vous ». Cette parole n'est pas un accommodement étriqué et réducteur.

Cette parole, Nous la concevons – Nous la vivons – comme un Message commun, un message que des Musulmans, des Chrétiens et des Juifs adressent à l'humanité toute entière.

C'est là ce qui Nous rassemble aujourd'hui et ce qui doit Nous unir demain.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.»

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION ANNUELLE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

MARRAKECH, 05 AVRIL 2019

«Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ce Message, à l'ouverture de la réunion annuelle 2019 du Groupe de la Banque Islamique de Développement. Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à cette importante manifestation, en reconnaissance du rôle éminent dont s'acquitte le Groupe BID pour promouvoir le développement économique et social dans les pays islamiques.

Il Nous plaît tout d'abord, de souhaiter la bienvenue à Nos hôtes, leurs Excellences, les chefs et membres des délégations prenant part aux travaux de cette importante rencontre.

Votre présente réunion que le Maroc - votre deuxième pays – a l'honneur d'accueillir pour la seconde fois, témoigne de l'engagement du Royaume à continuer d'œuvrer en faveur de la promotion de la coopération entre les États du monde musulman et à contribuer efficacement à réaliser la cohésion et la solidarité entre eux.

Cette rencontre est l'occasion de passer en revue le bilan des activités de financement et d'approuver les résultats financiers du Groupe de la BID pour l'année écoulée. Elle devra permettre, également, d'évaluer les acquis engrangés par les institutions relevant du Groupe, en matière d'appui au développement économique et social des pays membres, d'explorer les perspectives de leurs actions futures et de rechercher les moyens les plus efficaces pour renforcer les liens de coopération entre les pays islamiques.

Nous tenons ici, à saluer le Groupe de la Banque Islamique de Développement pour les efforts louables qu'il n'a eu de cesse de déployer, comme l'attestent d'ailleurs l'envergure et la qualité des programmes et projets de développement financés ainsi que les initiatives mises en œuvre.

À cet égard, Nous voudrions louer l'initiative de la Banque Islamique de Développement de créer le Fonds pour la science, la technologie et l'innovation, qui a vocation à soutenir les projets de recherche remarquables, portés par les États membres et les communautés musulmanes à travers le monde. Nous lui rendons hommage également, pour avoir contribué, avec d'autres partenaires, à la création de «Lives and Livelihoods Fund » pour le financement des programmes visant à améliorer les conditions de vie des populations, à promouvoir le développement, et à soutenir les micro-projets dans les zones reculées des États membres.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au vu des récents développements géopolitiques majeurs, des prévisions de ralentissement de la croissance économique mondiale et de l'exacerbation des tensions commerciales ; qui plus est dans un contexte marqué par la prévalence des politiques protectionnistes, l'instabilité des cours mondiaux des produits de base, et la montée des pressions externes et financières sans cesse exercées sur les marchés émergents, la plupart des pays membres du Groupe de la BID sont confrontés à de véritables défis économiques et sociaux. Ce qui impose d'impulser le rythme de la croissance inclusive et durable, notamment par le développement des compétences des jeunes et la création d'emplois.

Nos pays respectifs ont obtenu des résultats positifs, grâce aux réformes structurelles opérées dans les domaines financier et économique. Néanmoins, un long chemin reste à parcourir pour mettre nos économies à niveau, réaliser les objectifs de développement durable et instaurer la justice sociale et spatiale.

Aussi, est-il plus que jamais nécessaire d'élargir et d'étendre le rôle du Groupe de la BID et d'améliorer ses performances et programmes, de manière à lui permettre de mieux répondre aux exigences de nos pays et aux attentes de nos peuples.

À cette fin, il lui incombe d'intensifier ses efforts et de mettre à profit toutes ses potentialités pour permettre aux États membres d'être en phase avec les exigences de perfectionnement de leurs modèles de développement, de diversifier leurs économies et de stimuler le secteur privé, considéré comme un levier de croissance et un générateur de richesses.

À ce propos, le Groupe de la BID devrait placer en tête de ses priorités : le développement du capital humain, l'appui aux petites et moyennes entreprises et la création d'emplois en faveur des jeunes. Il devrait, en outre, mettre à contribution les potentialités disponibles pour créer les réseaux de protection sociale et en généraliser l'accès, promouvoir la condition de la femme, réduire la pauvreté, la précarité et les disparités spatiales.

De même, Nous aspirons à ce que le Groupe de la BID joue un rôle pionnier, en soutenant les efforts des pays islamiques visant à faire face aux changements climatiques, par le renforcement de la sécurité environnementale, et assurer l'utilisation optimale des ressources naturelles. Il importe également de

contribuer à la mise en œuvre de l'engagement mondial à assurer l'accès au financement concessionnel, afin de permettre à ces pays de réaliser les objectifs convenus dans ce domaine.

Nous appelons également à accorder une attention particulière au financement des projets de mise à niveau des infrastructures, à la promotion des projets de développement qui favorise la complémentarité économique entre les pays islamiques, notamment en Afrique, dans les différents domaines, tels que les projets énergétiques et d'infrastructures, dans l'objectif de renforcer les réseaux de raccordement électrique et les liaisons terrestres et maritimes, ainsi que les projets agricoles destinés à assurer la sécurité alimentaire.

Dans ce cadre, Nous considérons le projet de gazoduc entre le Nigeria et le Maroc comme un modèle de projets de coopération Sud-Sud, structurants et d'intégration, éligibles au financement du Groupe de la BID, puisque la plupart des pays africains intéressés sont des membres à part entière du Groupe.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Groupe de la BID a joué un rôle de premier plan dans le financement de projets d'investissement. Aujourd'hui, il est appelé à stimuler davantage encore le flux des investissements inter-États membres et à fournir une assistance technique pour développer les opportunités d'investissement participatif entre eux. De même, il lui incombe de financer et d'avaliser les projets du secteur privé et de réaliser des projets de développement dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Par ailleurs, il est plus que jamais nécessaire d'affirmer la vocation de la Banque islamique de développement en tant qu'institution du savoir, à qui il appartient d'encourager les États membres à adopter des solutions innovantes, leur permettant de mieux s'adapter aux mutations de l'économie mondiale.

Pour ce faire, ces pays doivent compter de plus en plus sur leurs propres capacités, tirer le meilleur parti de leurs atouts et, particulièrement, des avantages que leur confère leur position géopolitique centrale en Asie, en Afrique et dans le pourtour euro-méditerranéen.

Nous relevons avec satisfaction le rôle d'avant-garde que joue le Groupe de la BID, dans le soutien à la coopération et à la solidarité entre les pays islamiques, en général, et les pays africains, en particulier. De fait, le soutien des efforts de développement menés par ces pays et le renforcement de l'intégration entre eux sont de nature à consolider les liens de coopération et de complémentarité entre ces derniers et les autres pays islamiques, offrant ainsi un véritable modèle de coopération Sud-Sud.

Intimement convaincu que l'essor et la croissance économique de Notre pays, ne sauraient se concevoir indépendamment de nos frères dans le continent africain, le Maroc, en partenariat avec le Groupe de la BID et dans le cadre d'une coopération tripartite, entend renforcer le potentiel de développement dans les pays africains. Pour cela, il s'attache à continuer à mettre à leur disposition, ses compétences humaines et le savoir-faire qui est le sien, dans les divers domaines.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'ampleur des défis posés appelle de notre part une action collective, en vue de consolider la solidarité entre les pays islamiques et d'assurer la transition vers un modèle économique propre à assurer le développement à tous les niveaux. De plus, au mieux de nos intérêts respectifs, nous devons impulser une dynamique vigoureuse aux relations économiques entre États membres, pour que se réalise in fine le progrès économique et le bien-être social en faveur de nos peuples.

À cet égard, Nous adressons Nos plus vifs remerciements au Groupe de la BID pour son appui à la marche de développement économique et social dans le Royaume du Maroc, via la contribution au financement de projets de développement et d'investissement.

Appréciant à leur juste valeur les initiatives que les États membres et le groupe de la BID entreprennent constamment, par le biais des fonds Al-Aqsa et Al-Qods, Nous réaffirmons Notre soutien indéfectible à Al-Qods et Notre solidarité pleine et entière à l'égard de nos frères palestiniens.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes persuadé que les travaux de votre réunion déboucheront, grâce à Dieu, sur la prise de décisions pratiques, de recommandations pertinentes et d'initiatives concrètes, qui auront un impact réel en termes de financement de la croissance économique dans les pays musulmans et sur leur essor social. Tout comme elles permettront de raffermir les liens de solidarité et de cohésion entre ces pays, de façon à répondre aux aspirations de leurs peuples.

En vous réitérant Nos souhaits de bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, Nous implorons le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.»

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

RABAT, 08 AVRIL 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable, de prime abord, d'adresser nos remerciements à l'Organisation Mondiale de la Santé pour avoir choisi le Royaume du Maroc, et la ville de Rabat précisément, pour accueillir la célébration de la Journée Mondiale de la Santé pour l'année 2019.

Nous voudrions, à cette occasion, saluer les grands efforts qu'a déployés l'OMS, avec, à sa tête son Directeur Général, Son Excellence Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, en coordination avec le gouvernement marocain, pour assurer les conditions favorables à la réussite de cette importante manifestation internationale.

À cet égard, Nous ne pouvons que Nous féliciter du choix du thème pour la commémoration de cette Journée, à savoir «soins de santé primaires : la voie vers la couverture santé universelle », et ce, au vu de l'intérêt particulier que Nous n'avons de cesse de porter au système de protection sociale, en général, et à la santé des citoyennes et citoyens, plus particulièrement.

De fait, l'importance capitale que revêtent les soins de santé primaires, en général, et notamment dans le cadre du Système de santé, procède du fait qu'ils constituent un dispositif couvrant toutes les composantes de la société, et ciblant les besoins et les priorités des individus, des familles et des communautés. L'enjeu est de prendre soin de leur santé, dans ses aspects physique, psychique et social, de manière globale et interdépendante, en termes de conseil, de prévention, de soins et de réhabilitation.

De même, le système de soins de santé primaires repose sur l'engagement à réaliser la justice sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé, ainsi que sur la reconnaissance du droit fondamental de jouir du

meilleur état de santé possible, comme le stipule l'Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le prévoit la Constitution de l'OMS de 1948.

Si la mise à disposition des ressources financières et humaines appropriées en matière de santé est indispensable pour garantir les soins de santé primaire, il est impératif d'appréhender avec méthodologie les déterminants les plus larges de la santé, y compris les facteurs sociaux, économiques, environnementaux et comportementaux.

Ceci passe nécessairement par l'élaboration et l'adoption de politiques et de mesures sectorielles et intersectorielles, qui tiennent compte de ces facteurs dans leur ensemble, dans le cadre de la responsabilité partagée de tous les intervenants dans le domaine de la santé, ce qui leur dicte de conjuguer les efforts et de rationaliser les ressources.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficie pas de la couverture médicale de base, bien que la couverture santé universelle revête une importance extrême pour les individus et la collectivité, comme elle l'est aussi pour les systèmes de santé, et, bien au-delà, pour la communauté internationale tout entière.

La couverture santé universelle n'est pas un objectif hors de portée, tout comme elle n'est pas l'apanage des seuls pays avancés. Nombre d'expériences ont en effet montré, de façon tangible, que cet objectif est parfaitement réalisable, quel que soit le niveau de développement d'un pays.

Toutefois, pour honorer cet engagement, il convient de réunir certaines conditions fondamentales dans le système de santé. Parmi lesquelles figurent l'adoption d'une politique médicamenteuse pertinente, visant à garantir l'accès aux médicaments élémentaires dont dépendent les programmes prioritaires de santé publique, et l'encouragement de la production locale de médicaments génériques et de matériel médical de qualité, dans l'optique d'atteindre la souveraineté médicamenteuse.

Parallèlement, pour réaliser cet objectif, il convient de renforcer la protection financière des individus et des familles, de sorte à éviter que les citoyens, particulièrement ceux à revenus limités, ne soient contraints à recourir à leurs fonds propres, pour payer la majeure partie des frais de soins.

Au demeurant, les pays doivent conjuguer leurs efforts pour conférer plus d'efficacité à leurs actions tendant à réaliser le troisième Objectif parmi ceux du Développement Durable, à savoir permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, à tout âge, à l'horizon 2030, tel que le Maroc, à l'instar des autres membres de la communauté internationale, en a pris l'engagement.

Par ailleurs, la couverture santé universelle doit prendre en considération certaines priorités, dont la veille épidémiologique, la lutte contre les épidémies transfrontalières et le renforcement des systèmes de santé y font partie également la contribution au développement socio-économique et la satisfaction des besoins et des attentes des populations, en matière de santé et des coûts y afférents.

De même, la couverture santé universelle n'est pas tributaire du financement seulement, ni ne se limite aux efforts exclusifs du secteur de la santé. Mais, elle suppose en outre la prise d'un ensemble de mesures propres à assurer un accès égal et équitable aux services de santé, et réaliser le développement durable, l'insertion et la cohésion sociales.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les soins de santé primaires revêtent une importance capitale dans la mesure où ils permettent l'instauration de la couverture santé universelle, à travers l'adoption de mécanismes mutualistes et solidaires permettant de faire face aux risques et à la tendance exponentielle des dépenses de santé, en réponse aux grandes mutations qui s'opèrent dans le monde, et qui défient les systèmes de santé et leurs modalités de financement.

Aussi, est-il nécessaire, pour assurer l'efficacité des soins de santé primaires, de mettre en place des instruments novateurs de financement, particulièrement au vu d'un contexte général marqué par l'augmentation des dépenses de santé, le vieillissement rapide de la population mondiale, la prévalence des maladies chroniques et la disponibilité de nouveaux traitements à coût élevé. Cela implique, en premier lieu, de rechercher des mécanismes à même d'enrayer les déperditions dans les financements et de réduire l'inefficacité.

C'est pourquoi, Nous soulignons la nécessité d'enclencher une dynamique nouvelle pour dépasser les différents obstacles et contraintes. L'amélioration du système des soins de santé primaires devra s'inscrire comme un des piliers majeurs de cette dynamique, concomitamment à l'engagement de progresser vers l'atteinte de la couverture santé universelle, à l'horizon 2030.

C'est bien là l'objectif que Nous nous efforçons d'atteindre, via la mise en place et le renforcement des politiques de protection sociale, et la poursuite de la mise en œuvre progressive de la couverture médicale de base, de façon à l'étendre à l'ensemble des citoyens, toutes couches sociales et toutes catégories confondues.

Le Maroc a d'ores et déjà franchi d'importantes étapes dans l'instauration des Régimes de Couverture médicale de base, comme en témoignent l'entrée en vigueur, en 2005, de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et la généralisation, en 2012, du Régime d'Assistance Médicale (RAMED). En outre, une panoplie de mesures a été prise afin d'élargir l'accès aux régimes d'assurance maladie aux étudiants du secteur public et de la formation professionnelle, ainsi qu'aux immigrés et aux parents des assurés.

Le Maroc s'est également engagé dans la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire de base au profit des professionnels, des travailleurs indépendants et des non-salariés. L'objectif final étant de compléter le projet de Couverture santé universelle et permettre l'accès équitable aux services de santé, comme le stipule la Constitution du Royaume du Maroc.

Nous voudrions cependant exhorter le gouvernement à diligenter l'adoption des textes législatifs et réglementaires portant sur la réforme des soins de santé primaires, et à poursuivre l'élargissement de l'AMO. Il s'agit, en l'occurrence, de permettre le renforcement de l'accès à des soins de santé de proximité

répondant aux standards de qualité, à coûts raisonnables, tout en conférant davantage de responsabilité aux régions, dans le cadre de la régionalisation avancée et de la déconcentration administrative.

À cet égard, Nous tenons à exprimer nos remerciements à l'OMS, pour son soutien constant au Royaume du Maroc dans ses efforts pour l'amélioration du système de santé national, l'optimisation des prestations de santé offertes aux citoyens et la lutte contre les maladies, notamment dans le cadre de la réforme des soins de santé primaires, et de l'Accord de la Stratégie de coopération conclu entre le Maroc et l'OMS pour la période 2017-2021.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous voudrions saisir cette opportunité pour saluer hautement le rôle d'avant-garde que joue l'OMS, en matière de soutien au processus de mise en place de la couverture santé universelle.

C'est avec un grand intérêt que Nous attendons les conclusions et les recommandations pertinentes qui émaneront de cette assemblée mondiale, qui, Nous l'espérons, conforteront la dynamique actuellement à l'œuvre dans ce secteur vital.

En vous souhaitant la bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, et un agréable séjour parmi nous, Nous implorons le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.»

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS SAHÉLO-SAHARIENS

NDJAMENA, 13 AVRIL 2019

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad et Président en exercice de la Communauté des États Sahélo-Sahariens,

Excellences Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement des États membres,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en premier lieu, d'exprimer à Mon frère Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Mes vives félicitations pour l'organisation de ce Sommet extraordinaire.

Que cette rencontre ait précisément lieu à Ndjamenas constitue un symbole particulier. C'est en effet ici que notre Communauté a connu, en 2013, une mutation majeure, en substituant à une «Communauté de lutte contre la désertification, la sécheresse et les changements climatiques», un ensemble dédié à la promotion de la coopération, du développement durable, de la préservation et la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité, de la promotion du dialogue politique et la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée dans toutes ses formes.

Cette transformation de notre Communauté, née d'une détermination partagée, visait à l'adapter aux défis auxquels nous sommes confrontés. Elle traduisait une volonté commune de nous rassembler.

21 ans après sa création, notre Communauté opère une mue et retrouve une pertinence nouvelle. De toutes les Communautés Économiques Régionales reconnues par l'Union Africaine, la CEN-SAD a la particularité d'être transrégionale.

C'est dire si elle porte en elle l'idée même de rassemblement. Au-delà des particularités géographiques et climatiques de l'espace sahélo-saharien unissant ses États membres, la CEN-SAD se rejoint, désormais, autour de défis partagés et de fondamentaux communs de sécurité collective et de co-développement durable et inclusif.

La Communauté des États Sahélo-Sahariens est, également, un important gisement de richesse et de développement. Avec un PIB dépassant les 1.000 milliards de dollars et une population de quelque 600 millions d'habitants, la zone sahélo-saharienne recèle des ressources naturelles substantielles, un potentiel de complémentarités et d'économies d'échelle ainsi qu'un réservoir de croissance important.

Ainsi, la CEN-SAD se dote des outils qui lui permettront de contribuer activement aux processus d'intégration régionale et continentale. Telle est sa raison d'être ; tel est l'esprit qui doit présider lors de nos travaux et de notre action.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ce repositionnement continental de notre Communauté nécessite la conjugaison de tous les efforts, afin que se mettent en œuvre les dispositions du Traité révisé et que notre groupement avance sur la voie d'une intégration régionale réelle.

À cet égard, et tenant compte de cet objectif stratégique, les orientations suivantes doivent guider notre action :

- Le renforcement de l'efficacité et de l'efficience des organes exécutifs de notre Communauté, conformément aux orientations de la Conférence sur la restructuration du Secrétariat Exécutif ;
- La mise en place des différentes structures institutionnelles prévues par le traité révisé de la CEN-SAD, notamment le Conseil Permanent de Paix et de Sécurité et le Conseil Permanent Chargé du Développement Durable ;
- L'élaboration d'une stratégie dédiée au développement humain dans l'espace sahélo-saharien et de programmes destinés à l'insertion des jeunes ;
- La mise en œuvre effective de la stratégie de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- L'opérationnalisation de la Stratégie de Sécurité et de Développement de la CEN-SAD (2015-2050) ;
- L'élaboration d'une politique commune sur la sécurité des frontières et l'adoption d'un plan d'action opérationnel.

Ces mesures permettront de conforter le rôle de notre communauté en tant qu'interlocuteur privilégié pour la résolution des crises sévissant dans notre espace, dans le cadre d'une approche complémentaire avec les autres Communautés Économiques Régionales, l'Union Africaine, l'ONU, l'Union Européenne et les autres parties prenantes.

L'action de la CEN-SAD en matière de maintien de la paix et de la sécurité dans l'espace sahélo-saharien devrait être sous-tendue par les principes du respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, et, corrélativement, par les voies privilégiées du dialogue, de la médiation, des bons offices et de la diplomatie préventive.

Consolidées par un système éducatif rénové et orienté vers la créativité et l'épanouissement du capital humain, les mesures précitées sont le gage de la protection de nos générations présentes et futures.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Partant de ses principes fondamentaux et convictions profondes, le Royaume du Maroc reste disposé à partager, avec les États africains membres de la CEN-SAD, son expérience en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ; elle repose sur le triptyque défini par le sécuritaire, le religieux et la lutte contre la précarité et la pauvreté, et cette bataille ne peut être remportée effectivement que par la coopération sincère et responsable de tous les acteurs concernés.

Pour ce faire, nous devons mettre à la disposition de notre Organisation des moyens à la hauteur des ambitions et missions que nous lui assignons. Il est impératif que nous puissions tous doter la CEN-SAD des contributions nationales au budget.

Dès lors, il nous appartient de donner un nouvel élan à notre organisation. Ce nouveau souffle suppose, nécessairement, mais non exclusivement, l'instauration de règles de bonne gouvernance.

Le Royaume du Maroc a toujours œuvré pour l'édification de l'espace Sahélo-Saharien, en entretenant avec l'ensemble des pays membres des relations fraternelles fondées sur la coopération, la solidarité, le respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale.

L'engagement du Maroc en matière de coopération sud-sud a pour objectif de poser les jalons d'une intégration, favorable aux investissements, aux échanges et axée sur le co-développement.

Dans ce dessein, le Maroc a œuvré activement à la mise en place d'un réseau d'acteurs, associant à la fois le secteur privé et la société civile. Cette politique s'est traduite concrètement par la création de trois commissions dédiées respectivement à la région du Sahel, à la région du bassin du Congo, et aux États insulaires ; ainsi que par l'initiative « triple A » pour l'adaptation de l'agriculture africaine.

À cet effet, Je renouvelle l'engagement du Royaume du Maroc à donner un nouvel élan à la CEN-SAD, en tant que Communauté Economique Régionale de l'Union Africaine, et Je suis favorable au renforcement de son action en faveur de la paix, de la stabilité et du développement de l'espace sahélo-saharien.

Notre plus grand défi commun demeure d'offrir à nos pays et nos populations, un espace de sécurité, de stabilité, de prospérité et de développement.

Unissons-nous pour le bien de nos peuples et de notre Continent, l'Afrique.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.»

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

RABAT, 14 MAI 2019

«Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

En ce mois béni, mois de jeûne et de pardon, l'ensemble des Marocains célèbrent un événement national glorieux qui constitue une étape phare et mémorable dans l'histoire du Maroc moderne, il s'agit de la création des Forces Armées Royales, dont nous célébrons aujourd'hui le 63-ème anniversaire.

Nous saisissons cette occasion, chère et renouvelée, pour vous exprimer, membres de notre solide armée, toutes composantes confondues, terrestre, aérienne, navale et Gendarmerie royale, la haute sollicitude de Votre Chef suprême, tout en se félicitant de ce que vous avez réalisé lors de l'année précédente en actions louables au service de la défense de la Patrie, de son intégrité territoriale et de ses constantes suprêmes.

Si Nous sommes animés aujourd'hui de sentiments de fierté et de considération quant à la place honorable et la bonne réputation dont jouissent Nos Forces armées royales parmi les armées du monde, tout le mérite en cela revient essentiellement à la sagesse de Notre Grand-père, le Roi combattant Mohammed V et Son compagnon de lutte, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, qui ont eu l'honneur de construire et de bâtir cette institution authentique, ayant pour fondements l'attachement aux constantes et aux valeurs suprêmes de la Patrie et comme but la défense du Maroc et la préservation de son territoire, de son indépendance et de son unité.

Le Tout-Puissant Nous a gratifié en Nous guidant, tout au long des vingt dernières années, à emboîter le pas à ces deux grands Souverains afin de poursuivre la gestion des affaires de Nos Forces Armées Royales selon une vision globale, fondée sur la préparation d'une armée professionnelle ouverte sur son environnement continental et international, tout en privilégiant modernité et progrès et en

s'intéressant au développement de ses connaissances militaires et scientifiques sur des bases précises, une méthodologie de planification claire et une mise en pratique efficace sur le terrain.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Vous appartenez à une Patrie séculaire, dont vous devez être fiers de son histoire et de ses gloires, et à un peuple fidèle et uni attaché à son Roi et à sa Patrie. Pour consacrer ce sentiment partagé, Nous avons décidé de rétablir le service militaire afin de permettre aux jeunes marocains, de sexes masculin et féminin, d'accomplir leur devoir national, de s'inspirer des valeurs de l'institution militaire et d'étudier, bénéficier, travailler, produire, d'être utiles et de contribuer à la renaissance de leur pays et de leur société, tout en étant fiers de leur appartenance et de leur marocanité et en préservant l'authenticité et les constances de leur Nation.

Partant de ce constat, Nous avons confié aux cadres de Nos Forces armées royales la mission de superviser les appelés au service militaire dans sa nouvelle version, selon des programmes d'enseignement étudiés et diversifiés englobant des domaines et des spécialités multiples visant à diversifier les connaissances et affiner les compétences des jeunes marocains en harmonie avec nos valeurs nationales constantes et les principes du vrai soldat.

Nous sommes convaincus que nos jeunes tireront profit de cette adhésion, qui va leur garantir une qualification militaire exemplaire, basée sur l'esprit de responsabilité et d'autonomie et d'appartenance à la patrie, outre les expertises techniques et professionnelles en adéquation avec leurs potentialités et leurs ambitions, ce qui va renforcer leurs capacités propres à contribuer de manière créative à générer des opportunités d'emploi.

Ce qu'ils vont acquérir en termes de valeurs de travail et de discipline et ce dont ils vont bénéficier en termes d'encadrement sur le plan éthique, psychologique et moral vont contribuer à accompagner cet élan de progrès, de réalisations et de développement que Nous souhaitons pour Nos jeunes, dont les fruits escomptés seront récoltés par notre pays grâce à ce que les promotions successives vont acquérir en compétences professionnelles et en expériences de vie sans précédent.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Les missions et les responsabilités confiées à Nos Forces armées royales ne se limitent plus à des domaines de compétence purement militaire, mais sont devenues plus diversifiées à dimensions sécuritaire, humaine, sociale et éducative, nécessitant une adaptation avec les différentes nouveautés, ce qui exige la formation et la qualification continues, ainsi que la mobilisation permanente pour faire face à tous les défis avec sagesse et professionnalisme, c'est d'ailleurs ce que Nous avons ressenti lors de vos diverses interventions sur le terrain, preuve de votre bonne formation et bon entraînement, de la qualité de vos compétences humaines et de votre disposition à accomplir vos nobles missions.

Nous saluons également vos efforts continus dans le domaine humanitaire solidaire en matière de gestion des catastrophes naturelles, notamment les feux de forêts et les inondations, ou encore vos interventions médicales et sociales pour contribuer à alléger les souffrances, à fournir de l'assistance et du soutien et à l'octroi d'aides dans les zones marquées par des conditions climatiques rudes, à travers la mise en

place d'hôpitaux militaires de campagne, qui mettent à la disposition des personnes affectées dans de nombreuses régions de notre Royaume chérifien, l'ensemble des compétences et spécialités.

Nous ne manquons pas de rendre hommage aux troupes de nos Forces armées royales, déployées aux frontières de notre cher Sahara et dans les zones frontalières, et qui veillent nuit et jour au contrôle des frontières, mobilisées en toutes circonstances pour défendre l'unité de la Nation et préserver sa sécurité et sa stabilité. Nous citons particulièrement les membres de nos contingents déployés dans les Républiques Démocratique du Congo et centrafricaine, renforcés par la présence distinguée de la femme marocaine, qui exprimé jour après jour ses compétences sur le terrain et sa capacité à accomplir des missions difficiles, jusqu'alors réservées exclusivement aux hommes.

Dans ce sens, Nous notons la participation des Forces armées royales dans la préparation et la formation des éléments de ces contingents, conformément aux nouvelles normes de l'Organisation des Nations-Unies. Nous avons toujours exprimé à son Secrétaire général, notre engagement de principe de participer à leur mise en œuvre et leur application, afin de concrétiser les grands objectifs de l'ONU dans la préservation de la sécurité et de la paix internationales.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Notre ambition aujourd'hui est que Nos forces armées royales continuent constamment à aller de l'avant, ce qui Nous pousse à Nous intéresser à la formation militaire et à en faire une locomotive de développement de vos capacités et de renforcement de votre potentiel, tout en veillant à développer la coopération militaire avec notre environnement africain et au niveau international, pour échanger les expériences et les expertises, et à organiser des manœuvres conjointement avec de nombreuses armées des pays amis, afin d'assimiler les nouvelles méthodes et techniques et d'accompagner l'évolution rapide des domaines de la sécurité et de la défense.

En vue d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer les compétences nécessaires pour compléter les acquis réalisés conformément aux plans et programmes dont nous avons ordonné l'exécution, Nous avons donné Nos Hautes instructions aux services de l'État-Major général pour mettre en œuvre les programmes de recherche scientifique, technique et d'ingénierie et œuvrer à les renforcer et les développer dans tous les domaines militaires et sécuritaires; et ce à travers la conclusion de partenariats et de conventions avec les instituts nationaux supérieurs, dans les domaines de la recherche scientifique appliquée, en vue de développer les compétences propres à l'Armée royale marocaine.

Dans le même cadre, Nous avons donné Nos Hautes instructions pour actualiser les méthodes de formation militaire dans ses différents niveaux, les rendre plus harmonieuses et complémentaires, unifier les programmes et manuels scolaires militaires et pour mettre en place des mécanismes communs de travail, permettant de profiter mutuellement des formations disponibles dans les différentes écoles et différents instituts nationaux. Ce programme comprend aussi le développement des Forces armées royales et la modernisation de leurs capacités militaires et de défense et l'amélioration de leur disposition au combat pour les différentes armes pour faire face aux menaces et dangers actuels et futurs, y compris les menaces terroristes, électroniques et cybernétiques.

En concrétisation de la Haute sollicitude dont Notre Majesté ne cesse d'entourer la promotion des conditions sociales de la famille de Nos forces armées royales, Nous avons donné Nos Hautes instructions pour préserver vos acquis matériels, améliorer les conditions de votre travail quotidien et pour mettre à votre disposition tous les moyens nécessaires pour remonter votre moral, afin que vous restiez toujours, sous Notre sage conduite, garant de la paix et de la sécurité de la Patrie et un bouclier solide pour la protection de son intégrité, de sa souveraineté et de ses institutions.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

En pareilles occasions mémorables, Nous nous remémorons avec respect et considération la mémoire des deux Leaders défunts, Notre Grand-Père Sa Majesté le Roi Mohammed V, Père de la Nation et fondateur des Forces Armées Royales, et Notre vénéré Père Sa Majesté le Roi Hassan II, unificateur du Maroc moderne, implorant le Tout-Puissant de les rétribuer amplement pour la Patrie et les accueillir en sa sainte miséricorde avec les Prophètes, les saints, les martyrs et les vertueux, ce sont là d'excellents compagnons.

Nous prions également Dieu de répandre Sa miséricorde sur Nos martyrs bénis qui ont sacrifié leurs âmes pures dans la défense de la patrie, son unité et de sa dignité.

Puisse Dieu couronner de succès vos actions, vous assister et guider vos pas sur la voie de vos prédécesseurs au service de ce pays sûr, tout en préservant les constantes nationales et les valeurs suprêmes et en s'attachant à nos liens indéfectibles, fidèles au serment de la Marche Verte, disposés à dispenser aux générations montantes l'amour de la Patrie et l'esprit du sacrifice attachés en cela à votre devise éternelle: **Dieu, la Patrie, le Roi.»**

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS À L'OCCASION DU DÉPART DU PREMIER CONTINGENT VERS LES LIEUX SAINTS

SALÉ, 18 JUILLET 2019

«Louange à Dieu. Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Nos pèlerins bénis,

Que Dieu vous protège et vous garde, wassalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh,

Conformément à une louable tradition qui se renouvelle à chaque saison de pèlerinage, Il Nous plaît, en qualité d'Amir Al-Mouminine, Protecteur du Dogme et de la communauté des Croyants, de vous adresser ce message, et à travers-vous, à tous les pèlerins marocains, hommes et femmes, pour vous féliciter alors que vous vous apprêtez à accomplir le devoir sublime du Hajj. Nos bénédictions vous accompagnent, ainsi que Nos prières afin que votre pèlerinage soit agréé et votre effort amplement récompensé.

Perpétuant la tradition de Nos vénérables ancêtres, Nous nous adressons à vous -honorables pèlerins- pour vous rappeler le devoir qui vous incombe en pareille circonstance d'observer une bonne moralité, de montrer que vous avez bien assimilé les principes, les prescriptions et les règles canoniques se rapportant au rite du hajj et à la visite du Haram (la Sainte Mosquée de la Mecque). Nous nous référons plus particulièrement, à la pratique de la circumambulation, de la procession et de l'arrêt au Mont d'Arafat. Nous prions le Très-Haut de vous assister afin que vous accomplissiez ces rituels sans peine et en toute sécurité.

Vous n'ignorez pas que la crainte révérencielle de Dieu doit être votre vertu cardinale pour vous acquitter exemplairement de cette obligation religieuse. Gardant à l'esprit que vous êtes entre les mains du Seigneur, vous devez vous employer à obtenir Ses bonnes grâces, en vous montrant tolérants, secourables, capables d'élévation morale. Abstenez-vous donc de toute polémique susceptible de vous

incliner à un comportement transgressif. Ainsi vous vous conformerez à la parole de Dieu le Très-Haut : « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin doit s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes pendant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais la meilleure provision est la crainte révérencielle de Dieu. Ô vous les hommes doués d'intelligence, craignez-moi». Véridique est la parole de Dieu.

Vous savez également -que Dieu vous garde -, que l'Islam a érigé le pèlerinage en pilier majeur de la religion pour amener les Musulmans à se connaître les uns les autres, à communier sur un même lieu en frères solidaires disposés à travailler ensemble pour faire prévaloir le bon droit et la Vérité, à proscrire le Mal, à réprouver toute attitude belliqueuse. Ôtant tout habit cousu, les fidèles manifestent ainsi ouvertement leur égalité devant le Seigneur et en leur for intérieur, en invoquant le nom de Dieu et en élevant de ferventes prières à Sa gloire, conformément à la parole divine : « Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné. Ils y viennent pour être témoins des avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah pendant des jours déterminés ».

A cet égard, Nous tenons à vous rappeler fort judicieusement quelques règles à observer pour vous acquitter pleinement de cette obligation religieuse majeure. Vous devez ainsi vous préparer mentalement pour cette entreprise noble, en vous armant d'une volonté sincère de renoncer aux plaisirs mondains, de vous garder de tout égocentrisme. Ayez constamment à l'esprit que vous êtes en présence du Seigneur lorsque vous répétez à l'unisson la formule rituelle : « Labayka lahouma labayk, labayk la charika laka labayk, inna lhamda wa niaamata laka wal molk la charika lak. »

Vous êtes sans doute parfaitement au fait de tout ce qui se rapporte au rite du Hajj en termes de rituels obligatoires, de dévotions surrogatoires, de règles canoniques, dans la mesure où vous y avez été dûment initiés grâce aux enseignements et aux orientations qui vous ont été judicieusement prodigués par nos prédicateurs et nos prédicatrices dans le cadre des préparatifs qui précèdent ce périple béni.

Tâchez donc pendant votre séjour aux Lieux Saints, de consacrer chaque instant de votre temps précieux, à invoquer sans cesse le nom de Dieu, à élever de ferventes prières à Sa gloire, à solliciter continuellement le pardon divin. Car c'est à cette seule condition que vous atteindrez la finalité ultime du Hajj, en accédant à la récompense promise par Dieu à Ses fidèles dans le Hadith du Prophète, Notre aïeul, paix et salut sur lui: « Le pèlerinage agréé n'a de récompense que le Paradis ».

Vous savez sans nul doute qu'en raison de l'affluence régulière, vers les Lieux Saints, de pèlerins venus de partout en grand nombre pour accomplir le Hajj, des dispositions organisationnelles et des mesures sécuritaires sont rigoureusement prises dans le cadre d'un effort concerté entre les autorités compétentes au Royaume du Maroc et au Royaume d'Arabie saoudite pour assurer le bon déroulement de ce rite majeur.

A cet égard, Nous apprécions à leur juste valeur les efforts louables que déploie, sans cesse, Notre Illustre Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde, pour réserver aux hôtes du Seigneur un bon accueil, dans des conditions idéales de confort et de sécurité. Puisse Dieu le rétribuer de fort belle manière pour son engagement exemplaire au service des pèlerins et pour son souci constant d'améliorer les conditions de déroulement du Hajj.

Donnez donc -que Dieu vous garde- l'exemple par le strict respect des dispositions et des règlements en vigueur, y compris ceux prévus par Notre ministre des habous et des affaires islamiques, qui ne ménage aucun effort pour vous assurer, conformément à Nos Hautes Instructions Royales, les meilleures conditions de déplacement, de séjour, de confort, d'accompagnement sanitaire, de suivi administratif et d'encadrement religieux. Nous tenons à saluer par ailleurs, les efforts déployés par les cadres relevant de ce ministère.

Dans le même ordre d'idées, en évoquant avec vous ce qu'il vous appartient de faire pour remplir cette obligation religieuse de premier ordre, Nous vous rappelons le devoir patriotique qui est le vôtre d'incarner, lors de vos déplacements, individuels et collectifs, les vertus emblématiques de votre chère patrie. Il vous incombe aussi d'être les porte-étendards de la civilisation séculaire de votre pays et de son identité, illustrée par l'attachement aux symboles sacrés et aux constantes nationales, en l'occurrence la modération et l'esprit du juste milieu, l'unité doctrinale, le rejet de toute forme d'extrémisme et d'exclusion. Ainsi, vous serez les dignes ambassadeurs de votre pays dans les Lieux-Saints.

Nos pèlerins bénis,

Lors de votre séjour aux Lieux Saints, vous allez accomplir un acte sublime par lequel vous affirmerez votre foi et complèterez un souhait profond, celui de vous rendre notamment à la Sainte Mosquée du Prophète pour vous recueillir sur sa tombe, avec toute la déférence qui lui est due et tous les honneurs dont il est digne, lui, le meilleur de tous les hommes et le Sceau des Prophètes et des Messagers, Notre Aïeul, paix et salut sur lui.

En ce moment éminemment solennel, comportez-vous dignement sur ce lieu sacré, en vous recueillant intensément et en élevant de ferventes prières à la mémoire du Prophète. Puissiez-vous ainsi accéder à la promesse faite par Dieu à quiconque prie pour le Prophète comme annoncé dans le saint-hadith : «Pour chaque prière qui m'est dédiée, Dieu en offre dix à son auteur».

Dans ce lieu solennel et en d'autres sanctuaires que vous visiterez, n'oubliez-pas d'élever les plus ardentes prières pour Votre Roi, qui veille sur votre sécurité et votre bien-être, qui œuvre pour la préservation de l'unité de votre pays et pour la sauvegarde de sa souveraineté, qui s'attache à le hisser au rang qui lui échoit dans son environnement régional et international, pour qu'Il Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince bien-aimé Moulay El Hassan, et l'ensemble de Notre Famille Royale Chérifienne, qu'Il couvre de Sa divine miséricorde Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéré Père, feus Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu bénisse et perpétue leur mémoire.

Pour conclure, Nous prions à nouveau le Seigneur d'agréer l'œuvre de Nos pèlerins bénis, hommes et femmes, et de les en récompenser généreusement. Puisse-t-Il exaucer vos vœux en vous guidant sur la voie du salut et en assurant à votre pays la prospérité que vous lui souhaitez. Nous implorons également le Très-Haut de raffermir les liens d'allégeance qui vous unissent indéfectiblement à votre Roi, et vous garantir un bon et fructueux retour à la patrie. Dieu est l'Audient. Il est le Tout-Puissant.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouhou.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

29 JUILLET 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Vingt ans se sont écoulés depuis que M'est échue la charge de présider à ta destinée. La mission est, à l'aune de la responsabilité qu'elle sous-tend, immense.

Devant toi et devant Dieu tout-puissant, J'ai fait le serment de l'accomplir avec un dévouement sincère.

Dieu est témoin de la persévérance avec laquelle J'ai défendu tes intérêts supérieurs et tes Causes justes.

Il est également témoin de la préoccupation absolue qui a toujours été la Mienne : te servir en veillant à ce que tous les Marocains, où qu'ils se trouvent, jouissent équitablement et librement de conditions de vie dignes.

Nous rendons grâce au Seigneur pour les bienfaits qu'Il nous a si généreusement prodigués, en cimentant, dans l'unité et la symbiose, le pacte d'allégeance mutuelle qui lie le Trône au peuple, en tissant entre toi et Moi des liens d'affection et de fidélité que le temps raffermirait et fortifie.

Nous chantons Ses louanges pour l'unanimité nationale qui rassemble tous les Marocains autour des constantes et des symboles sacrés de la Nation, autour des choix majeurs du pays :

- Au premier rang : la Monarchie patriotique et citoyenne qui se veut proche des citoyens, en faisant siennes leurs préoccupations et leurs aspirations et en s'efforçant de les satisfaire.
- En deuxième lieu : la poursuite résolue de l'œuvre de consolidation démocratique et de quête du développement.

- Troisièmement : les réformes profondes engagées, les réconciliations menées à bonne fin et les projets d'envergure réalisés.

Grâce à la conjonction de ces choix essentiels, Dieu soit loué, Nous poursuivons l'édification du Maroc moderne, en nous employant à aplanir les difficultés rencontrées en chemin.

Nous remercions également le Très-Haut d'avoir couronné de succès les initiatives et les actions que Nous avons entreprises au service de Notre peuple et de Notre patrie.

Certes, il ne nous a pas toujours été donné de réaliser tout ce à quoi nous aspirons. Mais, aujourd'hui, Nous sommes plus déterminés à maintenir le cap, en capitalisant les acquis obtenus, en parachevant la dynamique de réformes en cours, en corrigeant les dysfonctionnements observés sur le terrain.

Cher peuple,

Nous avons accompli un bond qualitatif en matière d'infrastructures : autoroutes, train à grande vitesse, grands ports, énergies renouvelables, réhabilitations urbaines.

Nous avons également franchi des étapes importantes dans le renforcement et la consolidation des droits et des libertés, pour un ancrage solide et sain de la pratique démocratique.

Néanmoins, Nous savons que les infrastructures et les réformes institutionnelles, si importantes soient-elles, ne sont pas suffisantes.

Le devoir de clarté et d'objectivité impose de nuancer ce bilan positif dans la mesure où les progrès et les réalisations, d'ores et déjà accomplis, n'ont malheureusement pas encore eu des répercussions suffisantes sur l'ensemble de la société marocaine.

Certains citoyens perçoivent sans doute mal les retombées de ces réalisations sur leurs conditions de vie, notamment en termes de satisfaction de leurs besoins quotidiens et singulièrement en ce qui concerne la fourniture de services sociaux de base, la réduction des inégalités sociales, le renforcement de la classe moyenne.

Dieu sait à quel point Je suis peiné de voir que des citoyens marocains, ne représenteraient-ils que 1% de la population, continuent à vivre dans la précarité et le dénuement matériel.

C'est pourquoi Nous avons attaché une importance particulière aux programmes de développement humain, à la promotion des politiques sociales pour parvenir in fine à la satisfaction des attentes pressantes des Marocains.

Comme Je l'ai souligné dans le Discours de l'année dernière, Je n'aurai de répit que lorsque tous les obstacles auront été éliminés, que des solutions appropriées auront été apportées aux problèmes de développement et aux questions sociales.

Cet objectif suppose une vision globale et des projets menés à bonne fin grâce à des ressources qualifiées et des conditions favorables.

Cher peuple,

Les dernières années ont révélé l'incapacité de notre modèle de développement à satisfaire les besoins croissants d'une partie de nos citoyens, à réduire les inégalités sociales et les disparités spatiales. C'est la raison pour laquelle Nous avons appelé à sa réévaluation et à sa réactualisation.

En fait, J'émet des réserves sur la pertinence de la création de commissions spéciales, car certains trouvent dans ce procédé le meilleur moyen d'enterrer des dossiers et de passer sous silence les problèmes qui s'y rattachent.

Néanmoins, Nous avons pris l'initiative d'en créer certaines auxquelles Nous avons confié la mission d'examiner des questions d'intérêt national comme la Régionalisation et la Constitution, le Code de la famille, les affaires liées à l'Instance Equité et Réconciliation. Notre suivi personnel de leurs travaux a permis d'atteindre des résultats concluants et positifs.

A cet égard, Nous avons décidé de mettre en place la commission spéciale chargée du modèle de développement. Nous procéderons à son installation à la rentrée prochaine.

Nous avons veillé à ce que cette commission, par sa composition, regroupe différentes disciplines académiques et diverses sensibilités intellectuelles, en y faisant siéger des compétences nationales issues du public et du privé. Outre de l'expérience et une exigence d'impartialité, ces profils doivent être suffisamment outillés pour comprendre les dynamiques à l'œuvre au sein de la société et aller au-devant de ses attentes, sans jamais perdre de vue l'intérêt supérieur de la Nation.

A ce propos, Je tiens à souligner que cette commission ne tiendra lieu ni de second gouvernement, ni d'institution officielle parallèle. Elle jouera le rôle d'organe consultatif investi d'une mission limitée dans le temps.

Au cours de ses travaux, elle devra prendre en considération les grandes orientations des réformes engagées ou en passe de l'être, dans des secteurs comme l'enseignement, la santé, l'agriculture, l'investissement, le système fiscal. Ses propositions devront viser leur perfectionnement et l'accroissement de leur efficacité.

Nous attendons de cette commission qu'elle remplisse son mandat avec impartialité et objectivité en portant à Notre connaissance un constat exact de l'état des lieux, aussi douloureux et pénible puisse-t-il être. Elle devra aussi être dotée de l'audace et du génie nécessaires pour proposer des solutions adaptées.

Plutôt que de s'inscrire dans une logique de rupture avec le passé, il s'agit de poser un nouveau jalon dans notre processus de développement.

Il importe avant toute chose de faire preuve d'audace, d'esprit d'initiative, d'un sens élevé des responsabilités, lors de la mise en œuvre des conclusions judicieuses et des recommandations pertinentes qui seront adoptées, seraient-elles difficiles ou coûteuses.

Je reviendrai sur le sujet dans un futur proche.

En parallèle, le travail doit se poursuivre avec un sens accru de l'engagement et des responsabilités, pour assurer une meilleure gestion des affaires publiques et pour répondre efficacement aux préoccupations des citoyens.

L'accent doit notamment être mis sur l'amélioration des prestations sociales de base et le rehaussement de la performance des services publics.

En outre, Nous invitons le gouvernement à commencer la préparation d'une nouvelle génération de grands plans sectoriels, cohérents et harmonieux, susceptibles de servir de pilier au modèle de développement dans sa nouvelle version.

Cher peuple,

La rénovation du modèle de développement national n'est pas une fin en soi; elle est le préalable à l'émergence d'une étape nouvelle dans laquelle Nous souhaitons, avec l'aide de Dieu, engager le Maroc.

Une étape nouvelle dont les maîtres mots sont «Responsabilité» et «Essor».

Cette étape nouvelle est d'autant plus prometteuse que le Maroc recèle bien des énergies et des potentialités qui lui permettent de créer des conditions favorables d'impulsion et de développement. Nous disposons assurément d'atouts indispensables.

Notre ultime souhait est que le Maroc accède au club des nations avancées.

Par ailleurs, la nouvelle étape que nous nous préparons à franchir abonde en enjeux et en défis, internes et externes, qu'il convient de remporter :

- Premièrement : l'enjeu de consolidation de la confiance et des acquis : confiance entre les citoyens, confiance dans les institutions nationales qui les rassemblent, confiance et foi dans un avenir meilleur. C'est la clé de la réussite et la condition sine qua non pour que se concrétise notre ambition collective.
- Deuxièmement : le défi de l'ouverture et le refus du repli sur soi, particulièrement dans des domaines liés aux expériences et aux expertises internationales. L'ouverture est d'autant plus fondamentale pour le développement économique qu'elle offre aux entreprises et aux opérateurs marocains nombre d'opportunités de rehausser leur compétitivité.

Elle est porteuse d'un véritable potentiel pour drainer des investissements, des connaissances et du savoir-faire de l'étranger. Elle constitue un levier pour améliorer la qualité des services et le rendement des organisations, pour rehausser le niveau des formations dispensées, et pour créer in fine plus d'emplois.

Certes, l'État, le secteur public, les organisations professionnelles nationales ont déployé de grands efforts pour remplir leurs missions et améliorer la qualité de leur travail.

Mais, certaines filières et professions libérales ont besoin aujourd'hui de s'ouvrir aux expertises et compétences mondiales, au secteur privé, national et étranger.

Par ailleurs, de nombreuses institutions et sociétés internationales ont exprimé le souhait d'investir et de s'installer au Maroc.

Véritable motif de satisfaction, cet engouement pour notre pays témoigne de la confiance qui lui est reconnue. Mais les freins imposés par certaines législations nationales, la frilosité et l'indécision prépondérantes chez certains responsables cantonnent parfois le Maroc et le placent dans une posture négative d'enfermement et de réserve.

Ceux qui s'opposent à l'ouverture de certains secteurs -sans vouloir dire lesquels- sous prétexte que cela induirait des pertes d'emplois, ne se soucient guère des Marocains et cherchent avant tout à préserver leurs propres intérêts.

A l'inverse de cette logique, l'investissement étranger dans ces secteurs est susceptible de consolider les efforts de l'État en termes de création de nouveaux emplois; il peut favoriser une formation de qualité et attirer les savoir-faire, les expériences réussies.

- Troisièmement : le défi de l'accélération économique et de l'efficacité institutionnelle. L'enjeu est ainsi de rebâtir une économie forte et compétitive, en encourageant l'initiative privée, en lançant de nouveaux programmes d'investissement productif et en créant de nouvelles opportunités d'emploi.

Dans la même perspective, il convient de renforcer l'efficacité des institutions et de faire évoluer les mentalités des responsables.

En effet, le secteur public doit, sans tarder, opérer un triple sursaut en termes de simplification, d'efficacité et de moralisation.

D'ailleurs, J'ai d'ores et déjà appelé à la nécessité de moderniser les méthodes de travail, de faire preuve d'ardeur créative et d'innovation dans la gestion de la chose publique.

- Quatrièmement : le défi de la justice sociale et spatiale pour parachever l'édification d'un Maroc, porteur d'espoir et d'égalité pour tous.

Un Maroc où s'estompent les disparités criantes et les comportements générateurs de frustration, où disparaissent les formes de rente existantes et les situations induisant des déperditions de temps et d'énergie.

Il faut, donc, en finir avec les agissements et les aspects négatifs, en faisant triompher les valeurs de travail, d'engagement responsable, de mérite, d'égalité des chances.

Cher peuple,

La réussite de cette nouvelle étape passe par l'implication des institutions et des instances nationales concernées, par un ferme engagement qui donnera un élan nouveau à la dynamique de développement socio-économique dans notre pays.

Elle exige également que tous se mobilisent afin que le principe selon lequel "les intérêts de la Nation et des citoyens doivent passer avant tout", ne soit plus une formule mais qu'il retrouve toute sa substance.

Outre le rôle primordial des différentes institutions nationales, J'insiste sur la nécessaire implication du citoyen marocain en tant qu'acteur principal dans l'aboutissement de cette nouvelle étape.

Aussi, J'invite tous les Marocains à apporter leur pierre à l'édifice, mus par un esprit de citoyenneté agissante car les résultats auxquels Nous aspirons, les projets et les initiatives que Nous entreprenons, visent un seul objectif : améliorer les conditions de vie de tous les citoyens.

Par la volonté de Dieu, cette nouvelle étape sera marquée par le lancement d'une nouvelle génération de projets. Elle nécessite par conséquent de nouvelles compétences aux différents postes et niveaux de

responsabilité. Du sang neuf doit, donc, être apporté au sein des institutions et des instances politiques, économiques et administratives, y compris le gouvernement.

A cette fin, à l'horizon de la rentrée prochaine, Nous chargeons le chef du gouvernement de soumettre à Notre Appréciation, des propositions visant à renouveler et enrichir les postes de responsabilité, tant au sein du gouvernement que dans l'Administration, en les pourvoyant de profils de haut niveau, choisis selon les critères de compétence et de mérite.

Cela ne signifie évidemment pas que le gouvernement et les structures publiques ne comptent pas de compétences en leur sein.

Mais, Nous souhaitons mettre à contribution des profils dotés d'une nouvelle mentalité, à même de hisser l'action à des niveaux supérieurs, pour réunir les conditions de réussite de cette nouvelle étape, pour accomplir in fine la mutation profonde que Nous appelons de nos vœux.

Cher peuple,

La célébration de la Glorieuse Fête du Trône est l'expression la plus éloquente de notre attachement indéfectible à la marocanité de notre Sahara, à notre unité nationale et à notre intégrité territoriale. Elle est aussi l'affirmation solennelle de notre souveraineté pleine et entière sur l'ensemble du territoire du Royaume.

Les acquis engrangés par notre pays aux plans onusien, africain et européen sont pour Nous un motif de fierté. Toutefois, Nous appelons à une mobilisation constante à tous les niveaux, pour que soient consolidés ces acquis et contrecarrées les manœuvres des ennemis.

Le Maroc maintient son adhésion sincère au processus politique mené sous l'égide exclusive des Nations Unies.

Sa position de principe est claire : la souveraineté pleine et entière du Maroc dans le cadre de l'initiative d'autonomie est la seule et unique voie envisageable pour parvenir au règlement souhaité.

Par ailleurs, aucun pays ne peut à lui seul relever les défis sécuritaires et de développement auxquels nous sommes confrontés.

Aussi, nous réaffirmons notre engagement sincère à garder la main tendue en direction de nos frères en Algérie, fidèles en cela aux liens de fraternité, de religion, de langue et de bon voisinage, qui unissent depuis toujours nos deux peuples frères.

La dernière illustration en date de cette proximité remonte à la Coupe d'Afrique des Nations, organisée récemment dans le pays frère d'Égypte, au cours de laquelle le Roi et le peuple du Maroc, dans un élan spontané et sincère, ont témoigné leur sympathie et leur soutien enthousiastes à la sélection algérienne. Ils se sont joints au peuple algérien pour partager sa fierté, à la suite du sacre mérité lors de cette compétition, car, cette victoire, ils l'ont ressentie comme étant aussi la leur.

Cette foi profonde dans la communauté de destin, sous-tendue par une histoire et une civilisation communes, nous incite à œuvrer, avec espoir et optimisme, à la réalisation des aspirations à l'unité, à la complémentarité et à l'intégration, portée par nos peuples maghrébins frères.

Cher peuple,

Le Maroc appartient à tous les Marocains car il est notre maison commune. Voilà pourquoi chacun de nous se doit, à son niveau, de contribuer à son édification, à son essor, à la préservation de son unité, de sa sécurité et de sa stabilité.

Un Maroc qui accueille tous ses enfants, qui leur accorde, sans exception ou discrimination, la jouissance des mêmes droits et libertés et qui les soumet, dans le respect de la dignité humaine, aux mêmes devoirs.

Nous sommes saisi en ce moment d'une pensée émue et déférente pour la mémoire de tous les Marocains épris de liberté, qui ont consenti d'énormes sacrifices pour la liberté et l'indépendance, et ont concouru à l'édification d'un Maroc moderne, où règnent en maîtres-mots : "développement", "démocratie" et "progrès".

Nous songeons plus particulièrement à Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde.

Nous saisissons cette opportunité pour rendre un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, à la Sûreté nationale et à la Protection civile, toutes composantes confondues, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, afin de défendre l'unité nationale et de préserver la sécurité et la stabilité du pays.

« Allah a promis à ceux d'entre vous qui croient et font de bonnes œuvres, qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI, À LA NATION À L'OCCASION DU 66-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

AL HOCEIMA, 20 AOÛT 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Chaque année, en ce jour où nous fêtons la Glorieuse Révolution du Roi et du peuple, nous ressentons la même immense fierté.

A l'occasion de cet anniversaire, nous nous remémorons les valeurs emblématiques de l'épopée qui incarne pour toujours le sursaut unanime d'une Nation, animée d'un élan inébranlable de patriotisme, d'abnégation, de loyauté mutuelle.

Nous voulons que cette célébration scelle la continuité et le renouvellement d'une révolution dont le flambeau se transmet d'une génération à l'autre.

Véridiques furent les mots de Notre Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, lorsqu'il décréta solennellement à son retour d'exil : « Sortis du petit jihad (l'épreuve de l'exil et de la récupération de l'indépendance), nous voilà de retour pour livrer le grand jihad (la vraie grande bataille du progrès et du développement) ».

Son compagnon de lutte, Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi HassanII, fit honneur à cette parole, en dédiant sa vie à l'édification d'un État marocain moderne, doté de véritables institutions démocratiques et guidé par des choix clairs en matière économique, sociale et de promotion des droits de l'Homme.

Fidèle à cette voie, Nous poursuivons l'œuvre entamée, en veillant à remplir la mission qui est la Nôtre : servir Notre peuple avec honneur et fierté.

Cher peuple,

Nous avons toujours eu à cœur de placer le citoyen marocain au centre du processus de développement dont il constitue la principale finalité.

Aussi, Nous avons toujours considéré que les grandes affaires du pays devaient être traitées dans le cadre d'une approche participative et inclusive pour garantir l'implication de toutes les forces vives de la nation.

C'est dans ce même esprit que Nous œuvrons en mettant en place la Commission spéciale sur le modèle de développement, à laquelle Nous confierons prochainement l'examen de ce sujet vital.

Notre souhait est que cette commission remplisse une triple mission de réajustement, d'anticipation, de prospective pour permettre à notre pays d'aborder l'avenir avec sérénité et assurance.

Nous tenons à souligner la portée nationale du travail de la Commission et de ses futures recommandations; le modèle de développement auquel Nous aspirons s'affirmera comme authentiquement marocain.

Outre des mécanismes de mise en œuvre et de suivi adaptés, il Nous paraît en effet indispensable de proposer un modèle que les Marocains aient la volonté de s'approprier et de faire réussir.

Notre ambition est que, dans sa nouvelle version, ce modèle de développement constitue une assise solide pour faire émerger un nouveau contrat social emportant une adhésion unanime, en l'occurrence celle de l'État et de ses institutions, celle des forces vives de la nation incluant le secteur privé, les formations politiques et les syndicats, les associations, ainsi que celle de l'ensemble des citoyens.

Nous souhaitons également que ce modèle soit le socle de l'étape nouvelle dont Nous avons esquissé les contours dans le dernier Discours du Trône, étape à laquelle Nous avons assigné comme mots d'ordre «Responsabilité et Essor».

Cher peuple,

Le renouvellement du modèle de développement, ainsi que les projets et les programmes lancés sous Notre impulsion, visent à faire avancer le Maroc sur la voie du progrès, à améliorer les conditions de vie de ses citoyens, à réduire les inégalités sociales et spatiales.

En fait, c'est particulièrement en milieu rural et dans les périphéries urbaines que sont concentrés les segments de la population les plus en difficulté.

Leur situation nécessite un soutien plus affirmé, une plus grande attention, un travail sans relâche pour que soient satisfaits leurs besoins pressants.

C'est pourquoi Nous avons constamment appelé à la promotion du monde rural, en veillant à la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois, en facilitant l'accès rapide aux services sociaux de base, en assurant le soutien nécessaire à la scolarité, en luttant contre la pauvreté et la précarité.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'ambitieux Programme national de réduction des disparités en milieu rural, auquel ont été alloués environ cinquante milliards de dirhams pour la période 2016-2022.

Pour leur part, les populations concernées doivent faire preuve d'initiative afin d'améliorer leurs conditions de vie et changer leur situation sociale.

Pour cela, elles doivent utiliser les divers moyens mis à leur disposition, notamment la généralisation de l'enseignement, les opportunités offertes par la formation professionnelle et les programmes sociaux nationaux.

En parallèle, toutes les potentialités du monde rural doivent être exploitées, avec, en priorité, les terres agricoles soulaliyates, dont Nous avons préconisé la mobilisation pour la réalisation de projets d'investissements agricoles.

Les efforts de l'État, faut-il le souligner, ne suffisent pas pour assurer la réussite de cette entreprise d'envergure.

L'action publique doit être renforcée par des initiatives et des projets privés, à même d'imprimer un dynamisme nouveau à l'investissement agricole, aux filières professionnelles et aux services connexes, notamment en milieu rural.

Dans ce cadre, Nous insistons sur la nécessité d'une totale coordination entre les secteurs concernés.

Dans le même ordre d'idées, Nous appelons à une valorisation des opportunités et des potentialités que recèlent les autres filières non-agricoles, comme le tourisme rural, le commerce, les industries du terroir.

L'ensemble du dispositif doit viser l'encouragement de l'initiative privée et de l'auto-emploi et, in fine, l'impulsion de la dynamique de développement.

A cet égard, Je tiens une nouvelle fois à souligner l'importance de la formation professionnelle pour la qualification des jeunes, notamment en milieu rural et dans les zones périurbaines. Grâce à une insertion professionnelle réussie, ces jeunes deviendront productifs et contribueront au développement du pays.

En effet, l'obtention du baccalauréat et l'accès à l'université ne constituent pas un aboutissement en soi. Ce sont des étapes dans le parcours académique. Ce qui importe vraiment, c'est d'acquérir une formation qui ouvre des perspectives d'insertion professionnelle et de stabilité sociale.

Je ne me laisserai donc jamais de mettre en avant le rôle de la formation professionnelle, du travail manuel dans l'insertion des jeunes. Sont concernés :

- En premier lieu, les métiers de l'artisanat, qui assurent aux praticiens un revenu décent et une vie digne;
- Ensuite, les industries agro-alimentaires et les professions agricoles, qui devraient être implantées dans les zones de production, en fonction des ressources de chaque région;
- Enfin, la formation de compétences nationales dans les secteurs du tourisme, des services et dans les nouveaux métiers du Maroc comme l'industrie automobile, l'aéronautique, les nouvelles technologies.

De fait, la promotion de la formation professionnelle est désormais une nécessité impérieuse, non seulement pour créer de nouveaux emplois, mais aussi pour mettre le Maroc en capacité de relever les défis de la compétitivité économique, d'être en phase avec les nouvelles évolutions mondiales survenues dans divers domaines.

Cher peuple,

Tel un édifice, la société forme un tout cohérent, dont le soubassement est la classe moyenne, le reste de la structure étant composé des autres strates sociales.

Dieu soit loué, le Maroc a commencé, ces dernières années, à se doter d'une classe moyenne, qui constitue, désormais, un véritable levier de production et un vecteur de cohésion et de stabilité.

Eu égard à la centralité de la classe moyenne dans le corps social, il convient d'en préserver les fondements et les ressources, en réunissant les conditions favorables à sa consolidation et à son élargissement, en ouvrant des perspectives de promotion à partir de- et vers elle.

Ces défis ne seront relevés qu'en hissant le taux de croissance à des seuils plus élevés, en générant plus de richesses, en veillant à une redistribution équitable des fruits du développement.

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a connu un taux de croissance économique qui incite à l'optimisme, bien qu'il soit classé selon les indicateurs et critères appliqués aux pays pétroliers et gaziers.

Indépendamment du débat sur les chiffres et les taux de croissance, il importe de surmonter les obstacles à la réalisation d'une croissance économique élevée et durable, et partant, génératrice de prospérité sociale.

Par ailleurs, Nous considérons qu'une bonne et parfaite mise en œuvre de la régionalisation avancée et de la Charte de déconcentration administrative est l'un des leviers les plus efficaces pour rehausser le niveau de l'investissement territorial productif et promouvoir la justice spatiale.

Or, malgré tous les efforts consentis et les textes de lois adoptés, un constat s'impose : de nombreux dossiers sont toujours traités au niveau des administrations centrales à Rabat, au point que les projets programmés s'en trouvent ralentis ou retardés et, parfois même, abandonnés.

Afin de relever les défis de la nouvelle étape, J'exhorte le gouvernement à donner la priorité à cette question, en corrigeant les dysfonctionnements de l'Administration et en mobilisant les compétences qualifiées, aux niveaux régional et local.

La responsabilité est partagée. Au point où nous en sommes, toute réticence ou erreur est inadmissible. Il est donc plus que jamais nécessaire de remédier aux problèmes qui entravent le développement de notre pays.

A ce propos, nous ne devons avoir honte ni de reconnaître nos faiblesses, ni d'avouer les erreurs qui ont entaché notre parcours. Nous devons, au contraire, en tirer les enseignements qui nous permettront de corriger les défaillances, de redéfinir le cap à suivre.

Cher peuple,

La glorieuse épopée du 20 août est le récit d'une lutte pour la libération de la Patrie et le recouvrement de son indépendance.

Ses acquis ont été consolidés par le grand jihad, ce combat majeur dans lequel nous sommes engagés pour assurer au citoyen marocain progrès et prospérité.

Notre engagement à porter le flambeau de cette Révolution est le meilleur gage de fidélité à la mémoire des valeureux martyrs de la Patrie. C'est aussi la meilleure façon d'assurer honneur et dignité à Notre peuple fidèle et à ses enfants, en répondant à leurs attentes légitimes.

Le Prophète, paix et salut sur lui, Notre aïeul, dit : « Aucun homme ne gagne rien de mieux que ce qu'il retire du travail fait de ses propres mains ».

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

**MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSTITUTIVE DE LA «FONDATION DR ABDELKRIM
AL-KHATIB POUR LA PENSÉE ET LES ETUDES»**

RABAT, 13 SEPTEMBRE 2019

« Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît de vous adresser ce message à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale constitutive de la « Fondation Dr Abdelkrim Al-Khatib pour la Pensée et les Etudes».

En signe de considération pour le grand patriote et le militant hors pair dont la Fondation porte le nom, Nous avons tenu à apporter notre caution à cette initiative louable, à lui accorder Notre Haut Patronage.

Feu Abdelkrim Al-Khatib est l'un des chefs historiques du Mouvement de résistance et de l'Armée de libération, estimés pour leur patriotisme sincère et leur lutte acharnée pour la liberté et l'indépendance du Maroc, pour la défense des symboles sacrés, des constantes de la nation marocaine.

Son action militante a débordé sur les frontières nationales pour s'étendre à des pays frères, où il jouissait d'une solide réputation. Ainsi, il apportait soutien et assistance aux résistants des pays maghrébins et en Afrique et s'associait à leur combat contre l'occupation coloniale, la ségrégation, l'exploitation, et pour le recouvrement de la liberté, de la dignité.

Par les grandes qualités humaines qui furent les siennes, par son attachement et sa loyauté sans faille au Glorieux Trône Alaouite, Dr Abdelkrim était tenu en haute estime par Notre Auguste Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes. Il jouissait de ces mêmes égards auprès de Notre Majesté.

Grâce à un remarquable parcours militant qui fait désormais partie de l'histoire du pays, Dr Al-Khatib était devenu l'un des plus illustres dirigeants politiques. Dans l'exercice des hautes fonctions

qui lui furent confiées au long d'une vie marquée par le don généreux de soi, il a su faire preuve d'un professionnalisme incontesté, d'un grand savoir-faire politique, d'un patriotisme inébranlable, ainsi que d'une volonté sincère et constante de servir son pays et son Roi avec dévouement et abnégation.

Mesdames, Messieurs,

Evoquant le parcours et les qualités de cette figure emblématique de la résistance nationale, Nous saluons conjointement cette initiative constructive. De fait, elle s'inscrit au cœur de Nos préoccupations en répondant à Notre appel pressant de doter les partis politiques d'institutions parallèles, à vocation académique et intellectuelle. Comme Nous l'avons souligné dans Notre Discours d'ouverture de l'année législative, le 12 octobre 2018, ces institutions sont susceptibles de «rehausser la performance des partis et, in fine, d'améliorer la qualité des législations et des politiques publiques».

Nous avons bon espoir que la «Fondation du Dr Abdelkrim Al-Khatib pour la Pensée et les Etudes», à l'instar des autres institutions à vocation intellectuelle, relevant des partis nationaux sérieux, constitue un espace dédié à la préservation de la mémoire nationale et à la diffusion des valeurs marocaines authentiques, sans fanatisme ni excès. Nous formons également le souhait qu'elle serve de trait d'union entre les générations et de tribune responsable pour nourrir des réflexions sereines et des débats posés sur des questions intéressant la Patrie et les citoyens.

Nous vous exhortons également à faire de cette institution un centre de brassage d'idées constructives et une plate-forme pour la formation de compétences et d'élites politiques qualifiées et la promotion des valeurs du vrai patriotisme, incarnées par feu Abdelkrim Al-Khatib, notamment la sincérité, la loyauté, la fidélité aux constantes et aux valeurs sacrées de la nation, ainsi que l'engagement à placer ses intérêts supérieurs au-dessus de toute autre considération.

Nous implorons le Très-Haut de guider vos pas afin que vous puissiez atteindre les objectifs nobles que vous vous êtes tracés, qu'il s'agisse d'activités intellectuelles ou culturelles, de travaux de recherche et de préparation d'études, ou d'actions dédiées à la valorisation du patrimoine de feu Dr Abdelkrim Al Khatib.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

SKHIRAT, 19 SEPTEMBRE 2019

« Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait d'adresser ce message aux participants aux premières Assises nationales du Développement humain. Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à cette manifestation, eu égard à l'intérêt particulier que Nous accordons à ce chantier social singulier, depuis que Nous avons procédé à son lancement en 2015.

Cette sollicitude procède de Notre intime conviction que ce chantier poursuit des objectifs nobles, en s'attachant à placer le citoyen marocain au cœur du processus de développement, et en faisant de lui la finalité essentielle des politiques publiques; la visée ultime étant de faire prévaloir la dignité humaine.

Les droits politiques et civils ne prendront tout leur sens pratique dans la vie des citoyens, que s'ils s'articulent en complémentarité avec les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

De ce fait, après une évaluation rigoureuse et globale des phases I et II de l'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH), Nous avons donné le coup d'envoi de la phase III, qui aura pour objectif de consolider les acquis et de réorienter les programmes.

A cet effet, afin de promouvoir le capital humain en général et les générations montantes, en particulier, Nous avons mis en place une nouvelle architecture susceptible de lever, de manière proactive et directe, les principaux obstacles entravant le plein épanouissement de l'individu, tout au long de sa vie. Ce dispositif intègre également l'appui aux catégories en situation difficile, le lancement d'une nouvelle génération d'initiatives pourvoyeuses d'emplois, le développement des activités génératrices de revenus.

Nous saluons l'initiative louable d'organiser cet événement et le choix judicieux du thème retenu : « Développer la petite enfance, un engagement envers l'avenir », et Nous formons le souhait que ces assises permettent d'en approfondir l'examen et l'analyse.

Nous avons constamment attaché une importance singulière à ce thème plus que jamais d'actualité, en accordant une attention particulière à la promotion des conditions de l'enfance; celle-ci constitue en effet le pilier de la société, la force motrice qui lui permet de se projeter dans un avenir porteur d'un essor économique et social, global et inclusif.

Cette manifestation fait partie des efforts de promotion du capital humain, qui s'inscrivent dans le cadre des grandes réformes que connaît notre pays en général, et le système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, en particulier.

Mesdames, Messieurs,

Vous n'ignorez pas qu'investir dans les aspects immatériels du développement humain, dont la petite enfance est un axe majeur, constitue la condition nécessaire pour l'édification du Maroc de demain. Cette action représente en outre un défi que Nous entendons relever, car elle ouvre des perspectives prometteuses aux générations montantes, en leur offrant de nouvelles opportunités.

Certes, notre pays a consenti des efforts considérables pour la prise en charge de la petite enfance, en réduisant le taux de mortalité chez les femmes enceintes et les enfants, en résorbant le retard de croissance, en améliorant l'alimentation et l'accès à l'enseignement préscolaire et aux soins de santé.

Néanmoins, les faits attestent d'un déficit significatif à ce niveau, en raison d'une faible coordination de l'élaboration des politiques publiques et de l'absence de convergence, de cohérence des interventions; cet état de fait est par ailleurs accentué par les disparités spatiales et socio-économiques.

Pour remédier à cette situation critique, l'Initiative nationale pour le Développement humain, constitue un modèle à suivre, par ses interventions transversales et son rôle de levier majeur du développement social. En effet, elle permet de mutualiser les efforts, de renforcer les mécanismes de la dynamique participative au niveau territorial, de coordonner les politiques publiques dans le cadre d'une stratégie échelonnée selon un échéancier rigoureusement défini, déployée sur plusieurs fronts, cohérente dans ses dimensions économique, sociale, éducative et culturelle.

Une bonne mise en œuvre du programme dédié à la petite enfance, étape charnière dans la vie de chaque individu, permettra de remédier aux facteurs responsables des inégalités, par un ciblage rigoureux des catégories concernées, issues de milieux pauvres et démunis.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes convaincu de l'importance de la vision nouvelle qui sous-tend l'Initiative nationale pour le Développement humain. Grâce à elle, l'investissement dans le capital humain immatériel se hisse au rang de priorité absolue et constitue ainsi le fondement de toute réforme, le pilier de la construction de l'avenir. Il convient, par conséquent, de rester constamment fidèle à cet esprit lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques sociales.

C'est, en effet, le moyen idoine d'apporter des solutions appropriées aux problèmes réels de la population, en choisissant les meilleures approches, en définissant les voies les plus judicieuses pour surmonter tout obstacle au développement humain global.

A ce propos, Nous mettons particulièrement en exergue la nécessité d'améliorer le système de santé, en attachant un intérêt accru à la santé maternelle et infantile, en assurant un accès équitable aux prestations sociales; en proposant une offre cohérente dans le domaine de l'enseignement préscolaire, et en veillant à sa généralisation, notamment, dans le monde rural, pour lutter contre l'abandon scolaire.

Il importe également, de mener auprès des personnes ciblées, des campagnes de sensibilisation à l'importance de ce sujet, en insistant sur ses retombées positives pour l'enfant, la famille, la société.

Bien évidemment, ces efforts devront être déployés en accord avec les orientations énoncées dans Notre Message adressé aux participants à la Journée nationale sur l'enseignement préscolaire.

Nous attendons de votre rencontre qu'elle examine les questions de gouvernance, de financement, de formation pour que, in fine, soit améliorée la qualité des prestations sociales, que soient encouragées la libre entreprise et la créativité, que soit suscitée une prise de conscience accrue chez les catégories ciblées.

Ce sont là des préalables essentiels à l'aboutissement de cette nouvelle orientation sociale, où le développement des composantes immatérielles constitue une condition sine qua non pour gagner le pari de cette phase si importante dans l'épanouissement d'individus dotés d'une capacité à embrasser le futur. Pour cela, il doit être tenu compte des impératifs d'équilibre, de justice, d'équité, tout en écartant les obstacles induits par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Mesdames, Messieurs,

Beaucoup d'éléments attestent que nous avançons dans la bonne direction. Nous en voulons pour preuve les réalisations accomplies par le Maroc dans plus d'un domaine, au cours des dernières années. Pour autant, des défis restent à relever, appelant des efforts accrus de notre part.

Cet objectif ne pourra être atteint sans le déploiement d'une approche efficace de gouvernance et de gestion des politiques nationales à vocation sociale. L'accent doit être mis notamment sur l'investissement dans le capital humain et social, considéré comme un préalable à la mise en chantier d'une nouvelle génération d'actions réformatrices visant à donner de l'espoir, à poser les jalons du Maroc de demain.

Nous saluons encore une fois votre choix judicieux de la thématique de ce forum qui porte sur la petite enfance, et formons le souhait que ces assises deviennent un rendez-vous annuel pour approfondir la réflexion d'ores et déjà engagée sur ce sujet, favoriser l'échange d'opinions et enrichir le débat sur les réalisations engrangées dans ce domaine, mais aussi sur les obstacles qui empêchent la bonne marche de ce chantier. Il devrait y être également question de délibérer sur les mesures et les dispositions à prendre pour promouvoir les questions du développement humain et social dans notre pays.

Nous sommes persuadé que ces assises nationales se solderont par l'adoption d'une série de recommandations et de propositions susceptibles d'impulser des initiatives novatrices, de donner matière à la formulation de solutions pratiques aux nombreux problèmes rencontrés dans ce domaine. Ainsi se réalisera notre souhait de voir nos enfants jouir librement et dignement, de lendemains porteurs de plus de progrès et de prospérité.

Que Dieu vous assiste, guide vos pas et couronne de succès vos travaux. Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AU SOMMET ACTION CLIMAT

NATIONS-UNIES (NEW YORK), 23 SEPTEMBRE 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Monsieur le Secrétaire Général;

Excellences;

Nous rendons un vibrant hommage à Monsieur Antonio Guterres pour l'initiative qu'il a prise d'organiser cet important Sommet.

Assurément, la dégradation de notre environnement est un fait avéré. Il constitue ainsi une menace que nous nous devons d'affronter conjointement.

Pour sa part, le Royaume du Maroc, pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre, s'est engagé, au titre de sa Contribution Nationale Déterminée (NDC), à réduire ses émissions de Gaz à effet de serre en 2030 de 42%.

Mieux encore, il a d'ores et déjà lancé un processus inclusif et exhaustif pour pouvoir dépasser ce seuil.

En novembre dernier, Mon pays a décidé de revoir à la hausse ses ambitions en matière d'énergies renouvelables, de manière à atteindre, à l'horizon 2030, 52% de la production nationale d'énergie électrique.

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique, qui endure injustement l'impact du changement climatique, doit être une priorité de notre action collective. Ainsi, le 1er Sommet Africain de l'Action, organisé à Marrakech, a enclenché une dynamique sans précédent, par l'opérationnalisation de deux Commissions "Climat" africaines du Bassin du Congo et de la Région du Sahel.

Outre la “Coalition pour un Accès à l’Énergie Durable”, formé conjointement avec l’Éthiopie au profit des pays les moins avancés, notamment en Afrique, le Maroc a lancé, avec ses pays frères du Continent, l’initiative pour l’Adaptation de l’Agriculture Africaine (triple A).

Mesdames et Messieurs,

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l’Environnement a créé, avec ses partenaires, the “African Youth Climate Hub”, qui vise à mettre en valeur le leadership, l’innovation et à souligner le rôle positif de la jeunesse africaine en ce domaine.

A cet égard, le premier “Sommet pour la jeunesse Climat” incite à l’optimisme. Par conséquent nous devons y répondre favorablement par un soutien appuyé et effectif.

Établir une solidarité internationale effective; trouver des financements pérennes; opérer un transfert qualitatif de technologie et de savoir-faire, tels sont les impératifs qui doivent nous guider pour que nous soyons à la hauteur de cette noble ambition climatique.

C’est là le sens de Notre engagement, pour le Maroc, pour l’Afrique et pour notre planète.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

**MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI,
AUX PARTICIPANTS À LA 8-ÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE
DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT**

RABAT, 02 OCTOBRE 2019

« Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Altesses;

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait d'adresser ce message aux participants à la 8ème Conférence des ministres de l'environnement. Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à cette manifestation, eu égard à l'attention particulière que Nous accordons aux questions de l'environnement et du développement durable.

Nous saisissons cette occasion pour souhaiter à Nos honorables hôtes, la bienvenue dans leur deuxième pays, le Royaume du Maroc. De même, Nous réitérons Nos félicitations à Son Excellence Dr. Salem Ben Mohamed El Malek, en sa qualité de Directeur général de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

Nous exprimons également Nos remerciements et Notre considération à l'ISESCO pour son action louable de promotion de la coopération islamique commune, dans tous les domaines, et en particulier en matière d'environnement, étant donné l'importance décisive des volets scientifiques, culturels et culturels dans la réalisation du développement durable et la préservation de l'environnement.

Mesdames, Messieurs,

Les questions de l'environnement et du développement durable constituent en effet, d'ores et déjà, un défi majeur, que notre monde doit aujourd'hui, relever.

De fait, de nombreuses études et recherches internationales font état d'un épuisement sans précédent des ressources naturelles, d'une augmentation drastique de la pollution et d'une perturbation profonde de l'équilibre écologique, à l'échelle mondiale.

Par conséquent, notre planète subit désormais, de plein fouet les préoccupants effets induits par cette situation alarmante, voire périlleuse, aux plans économique, social et sanitaire.

Dès lors, Il y a lieu de s'inquiéter des risques qui guettent notre planète, et particulièrement les pays les plus fragiles.

Les questions urgentes liées à l'environnement ont des répercussions négatives qui résistent à toutes les frontières politiques ou géographiques.

Il importe donc de les traiter dans le cadre d'une coopération étroite entre les États, aucun pays, aussi puissant soit-il, ne pouvant à lui seul y parvenir.

Aussi votre conférence est-elle, pour nos pays, une occasion d'évaluer les efforts déployés en ce domaine, de coordonner la coopération et les partenariats entre les acteurs, afin d'atteindre les objectifs escomptés et, in-fine, d'assurer un avenir meilleur à nos pays et à nos peuples.

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc s'est engagé dans une dynamique de mobilisation collective, aux niveaux national et international, en mettant en œuvre une politique volontariste de préservation de l'environnement.

Fondée sur la mobilisation des énergies et la canalisation des efforts pour un développement durable, elle érige l'environnement en pilier majeur, en intégrant la dimension environnementale dans les différentes stratégies sectorielles et les divers plans de développement.

Par ailleurs, en inscrivant le droit à l'environnement dans sa Constitution, le Maroc a franchi un nouveau cap qui vient raffermir encore son engagement déterminé en la matière.

Parallèlement, à la faveur de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), Notre pays concourt activement à la mise en œuvre diligente des objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'horizon 2030.

Pour ce faire, il s'appuie sur une approche participative, sous-tendue par un référentiel constitutionnel et législatif précis, et qui intègre les dimensions économique, sociale et environnementale.

Pour mener à bien cette stratégie, un cadre de gouvernance et des plans sectoriels de développement durable ont été élaborés en vue de favoriser la transition vers une économie verte, à l'horizon 2030.

Dans le même ordre d'idées, la charte sur l'exemplarité de l'administration s'assigne comme objectifs majeurs : généraliser l'approche environnementale dans les bâtiments et les administrations publiques; encourager les achats publics durables et responsables; favoriser l'exemplarité des acteurs publics en matière d'adoption progressive des moyens de transport durable.

Il va sans dire que la réalisation des objectifs de la SNDD, est subordonnée à l'implication de toutes les composantes de la société.

Elle suppose donc une transformation culturelle profonde, fondée sur la sensibilisation accrue à l'environnement; la promotion de l'éducation à l'environnement, en particulier auprès des générations montantes; un ancrage de la culture du développement durable par son insertion dans les programmes d'éducation et de formation.

Cet objectif doit être renforcé par des programmes d'action dédiés à la sensibilisation, à la communication et à l'éducation à l'environnement.

En définitive, il s'agit de développer des comportements individuels et collectifs, compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement et avec les valeurs, les principes de notre religion musulmane bénie.

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc, conscient de la nécessaire synergie entre les divers Agendas internationaux, visant globalement la lutte contre le changement climatique, aligne constamment, sa Contribution Déterminée au niveau national (CDN), sur les objectifs de développement durable, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

À cette fin, a été créé un Centre de compétences du changement climatique (C4). Outil d'accompagnement et d'aide aux acteurs nationaux, il permet au Maroc de partager son expérience en ce domaine et ainsi, de promouvoir la coopération Sud-Sud, en particulier avec les pays islamiques et africains.

Par ailleurs, le Maroc s'est assigné pour objectif de réduire de 42% ses émissions de gaz à effet de serre. Nous entendons atteindre cet objectif, notamment grâce à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique nationale, qui vise à accroître la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité.

A cet effet, plusieurs projets pilotes et structurants seront mis en chantier en matière d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique.

Dans cet esprit, notre pays a entamé l'élaboration et la mise en œuvre du Plan national d'adaptation (PNA), qui a pour finalité d'adapter les priorités nationales aux engagements internationaux face aux changements climatiques.

Le but ultime est de renforcer la capacité d'adaptation aux priorités sectorielles et aux spécificités des divers espaces territoriaux, tout en mobilisant le soutien technique et financier adéquat pour atteindre les objectifs tracés.

Mesdames, Messieurs,

Pour promouvoir la coopération islamique commune, Nous croyons en l'importance de l'action environnementale collective qui permettra de renforcer la complémentarité et la coordination, l'échange d'expériences et de savoir-faire entre nos pays.

A cet égard, le Royaume du Maroc a d'ores et déjà entrepris le processus de création de l'Académie islamique pour l'environnement et le développement durable.

Ce projet commun, à vocation académique, a pour ambition d'approfondir la réflexion académique autour de cette thématique.

L'enjeu est de susciter une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux et de développement, actuels et futurs, et d'identifier les meilleurs moyens d'y faire face, en termes de gouvernance, de sciences, de technologies, de renforcement des compétences.

Cette instance entend également, se hisser au rang de leader en développement durable, en adoptant des méthodes de travail, inspirées de notre culture islamique authentique, qui permettent de tirer judicieusement parti des ressources de notre planète.

Aussi, l'accent a été mis sur la nécessité de prendre les mesures requises pour que l'Académie soit affiliée à l'Organisation de la coopération islamique.

Ce dispositif lui permettra de mettre à profit les mécanismes de coopération internationale, pour améliorer sa performance et, ainsi de jouer pleinement son rôle au sein de l'ISESCO, en interaction avec les autres organismes régionaux et internationaux concernés.

Nous sommes convaincus que le débat académique constructif, engagé lors de cette importante conférence, débouchera sur des propositions et des recommandations pertinentes, qui auront assurément des retombées positives pour l'environnement et le développement durable, dans notre monde musulman.

Nous vous adressons une fois de plus Nos vœux de bienvenue, et Nous vous souhaitons un agréable séjour parmi nous, en implorant le Très-Haut de couronner vos travaux de succès et de guider vos pas.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI, À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1-ÈRE SESSION DE LA 4ÈME ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 10-ÈME LÉGISLATURE

RABAT, 11 OCTOBRE 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nous sommes heureux de présider l'ouverture de la quatrième année de la présente législature. C'est, pour Nous, l'occasion de vous rencontrer de nouveau, vous les représentants élus de la Nation.

Du fait qu'elle intervient au milieu du mandat parlementaire en cours, cette année législative doit être marquée du sceau de la responsabilité et du sérieux.

Elle a, par ailleurs, la particularité d'être éloignée du temps des élections, généralement ponctué de tensions.

Il vous appartient, donc, de saisir cette conjoncture favorable pour vous acquitter au mieux de la mission dont les citoyens vous ont investis. Votre devoir est aussi d'agir dans un esprit d'émulation constructive afin de servir leurs intérêts, défendre les Causes nationales.

Vous devez aussi aborder cette année législative dans la perspective de l'étape nouvelle dont Nous avons esquissé les contours lors du dernier Discours du Trône.

Si Notre souci a été de définir les défis essentiels ainsi que les enjeux économiques et développementaux majeurs de cette étape, la responsabilité de la classe politique, plus particulièrement celle du gouvernement, du parlement, des partis politiques, est de réunir les conditions favorables à son aboutissement.

Mesdames, Messieurs, les honorables parlementaires,

L'étape, qui s'amorce dès à présent, requiert une implication unanime, fondée sur une confiance redoublée, une volonté ferme d'œuvrer dans un esprit de collaboration et d'unité, une mobilisation vigilante; elle doit aussi se caractériser par le souci de transcender les vaines querelles et d'enrayer toute perte de temps et d'énergie.

Ses chantiers prioritaires sont l'opérationnalisation des réformes, le suivi des décisions, la réalisation des projets.

Ils relèvent au premier chef des appareils exécutif et législatif.

Ils sont également du ressort du secteur privé, en particulier sur le plan du financement. Mention doit aussi être faite du rôle clé des organisations sérieuses de la société civile.

De fait, il incombe au gouvernement de mettre au point des plans rigoureux sur la base desquels les décisions et les projets, de portée nationale, régionale ou locale, pourront être soigneusement conçus, minutieusement réalisés et suivis sur le long terme.

Par ailleurs, grâce au concours de l'Administration placée sous son autorité, le gouvernement doit veiller à l'exécution efficace des décisions, en mettant en place les ressources adéquates, plus particulièrement les données statistiques, les mécanismes d'inspection et de contrôle. Il doit aussi veiller à ce que les différents intervenants œuvrent dans un esprit de transparence, de collaboration, d'harmonie.

A cet égard, en matière de responsabilité, aucune dérobade n'est possible dans le cadre d'une stricte application du principe de reddition des comptes.

En vertu de la Constitution, le Parlement se voit, lui, investi de larges attributions en matière de production législative, de contrôle de l'action gouvernementale, d'évaluation des politiques publiques.

En tant que parlementaires, vous êtes donc responsables de la qualité des lois qui encadrent la mise en œuvre effective des projets et des décisions, afin que l'action entreprise reflète bien les dynamiques à l'œuvre au sein de la société, et qu'elle réponde aux attentes et aux préoccupations des citoyens.

Il vous appartient également de suivre l'action du gouvernement en termes de gestion des affaires publiques, tous domaines confondus et de veiller scrupuleusement à son adéquation avec les préoccupations réelles des citoyens.

Mesdames, Messieurs, les honorables parlementaires,

Les décisions prises, si justes soient-elles, les projets programmés, si rigoureux soient-ils, dépendent, pour leur exécution, de la disponibilité de financements suffisants.

C'est pourquoi J'ai toujours insisté sur la nécessité d'une bonne préparation des programmes et des projets, d'une prise en charge spécifique des questions de financement, d'apurement de l'assiette foncière.

En la matière, il est de notoriété publique que les efforts de l'Etat ne suffisent pas, et que, par conséquent, l'implication du secteur privé dans le processus de développement est indispensable.

Nous faisons notamment allusion au secteur bancaire et financier, qui constitue, pour Nous, la clé de voûte de toute stratégie de développement.

L'opérationnalisation et l'accompagnement des projets et des décisions vont au-delà de la conclusion formelle de contrats et la signature d'accords. Ces opérations supposent également un contrat moral, puisant aux deux sources de la Raison et de la Conscience.

De ce fait, les différents acteurs assument une responsabilité partagée, chaque partie ayant l'obligation d'honorer ses engagements, de remplir ses devoirs.

Dans ce contrat, sont ainsi impliqués non seulement les institutions de l'Etat et les élus, mais aussi le secteur privé, plus particulièrement les organismes de financement, le secteur bancaire.

Le Maroc, Dieu soit loué, dispose d'un secteur bancaire alliant robustesse, dynamisme et professionnalisme; autant d'atouts qui lui permettent de soutenir la résilience et le développement de l'économie nationale.

Par ailleurs, le système financier marocain fait l'objet d'un contrôle rigoureux de la part d'institutions nationales indépendantes, hautement qualifiées.

Aussi la crédibilité du secteur bancaire, la confiance dont il jouit s'en trouvent-elles renforcées, à l'échelle nationale comme à l'extérieur.

Son niveau d'évolution lui a permis d'investir dans nombre de pays étrangers, notamment en Afrique.

Pourtant, certaines catégories de la population, qui le considèrent comme un organisme ne recherchant qu'un profit immédiat et sans risque, en ont une perception négative.

Cette représentation est justifiée par des faits, tels que le difficile accès des jeunes entrepreneurs au crédit, le faible accompagnement des diplômés et des petites et moyennes entreprises lors de leur création.

Je mesure parfaitement combien il est malaisé de faire évoluer certaines mentalités dans le secteur bancaire. Dans le même ordre d'idées, j'ai déjà souligné la nécessité de changer les mentalités au sein de l'Administration, pour mettre fin à des comportements préjudiciables au développement et à l'investissement.

Aussi exhortons-Nous le secteur bancaire national à un engagement plus ferme, à une implication positive plus vigoureuse dans la dynamique de développement que connaît notre pays.

Cet effort doit porter spécifiquement sur le financement de l'investissement, l'appui aux activités productives, pourvoyeuses d'emplois et génératrices de revenus.

A cet égard, outre l'engagement des banques auprès des grandes entreprises en termes d'appui et de financement, Nous les incitons à s'acquitter de la mission prépondérante qui leur échoit en matière de développement.

Pour cela, elles doivent notamment simplifier et faciliter les procédures d'accès au crédit, s'ouvrir davantage aux autoentrepreneurs, financer les petites et moyennes entreprises.

A cet effet, Nous invitons le gouvernement et Bank Al-Maghrib, en coordination avec le groupement professionnel des banques du Maroc, à œuvrer à la mise au point d'un programme spécial d'appui aux jeunes diplômés, de financement des projets d'auto-emploi.

Eu égard à leurs retombées positives sur nombre de familles et sur l'ensemble de la société, il convient de s'inspirer des expériences fructueusement menées par les organismes qui financent des projets portés par des jeunes, facilitant ainsi leur insertion socioprofessionnelle.

Notre souhait est que ce plan, dont Je suivrai les différentes phases avec le gouvernement et le reste des parties prenantes, s'articule autour des axes suivants :

Premièrement : favoriser l'accès, aux crédits bancaires, du plus grand nombre de jeunes qualifiés, porteurs de projets et issus des différentes catégories sociales, pour leur permettre de s'engager dans l'entrepreneuriat et de bénéficier des meilleures chances de réussite.

Deuxièmement : soutenir les petites et moyennes entreprises spécialisées dans les activités d'exportation, notamment vers l'Afrique, et leur permettre de capter une partie de la valeur ajoutée générée au profit de l'économie nationale.

Troisièmement : faciliter l'accès aux prestations bancaires et aux opportunités d'insertion professionnelle et économique, à l'ensemble des citoyens, en général et aux travailleurs du secteur informel, en particulier. Nul besoin de rappeler que le dynamisme économique passe par le développement des transactions bancaires.

A cet égard, Je tiens à saluer les résultats obtenus au cours des deux dernières décennies, qui ont vu tripler le taux de bancarisation de la population marocaine.

Dans ces conditions, en mettant à profit les technologies nouvelles et les innovations financières, il convient que les banques redoublent d'efforts pour élargir la proportion des Marocains qui recourent aux prestations bancaires et aux dispositifs de financement. Les deux parties pourront ainsi en tirer avantage dans une logique d'équilibre et d'équité, qui profite in fine au processus de développement. Ce plan n'atteindra pas ses objectifs si les citoyens bénéficiaires ne s'impliquent pas de manière responsable et ne respectent pas les engagements induits par les prêts contractés.

Par ailleurs, il appartient aux institutions et aux autorités de régulation et de contrôle financiers d'assurer le suivi des différentes opérations, de veiller à instaurer une relation équilibrée, fondée sur la confiance entre organismes de financement et débiteurs.

A cette occasion, Je rappelle la responsabilité sociale qui incombe à l'entreprise financière, ainsi que sa nécessaire participation aux initiatives constructives, qu'elles soient à vocation sociale ou humanitaire, ou qu'elles visent la préservation de l'environnement, la promotion du développement durable.

Mesdames, Messieurs, les honorables parlementaires,

La construction d'un Maroc évolué et développé, la formulation de réponses appropriées aux préoccupations et aux attentes de ses citoyens, nécessitent la mutualisation et la mise en cohérence des efforts.

De cette tribune, J'invite l'institution législative que vous représentez, l'appareil exécutif, ainsi que le secteur privé, plus particulièrement le secteur bancaire, à s'associer à l'effort de développement national, à contribuer à la réussite de l'étape nouvelle dans laquelle nous nous engageons.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur de cette étape qui requiert un sens élevé des responsabilités, un engagement fort, la volonté ferme de faire prévaloir l'intérêt supérieur de la Nation, pour que soient assurés la prospérité du pays et le bien-être de sa population.

Dieu a dit : « Ô vous qui avez la foi ! Obéissez à Dieu, obéissez au Messenger, et ne rendez pas vaines vos œuvres ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AUX PARTICIPANTS À LA 2-ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA JUSTICE

MARRAKECH - 21 OCTOBRE 2019

« Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les honorables Présidents des Conseils supérieurs de la Magistrature et Présidents des Parquets généraux,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait de vous adresser ce message à l'occasion de l'ouverture de la Conférence internationale sur la justice, qui tient ici sa deuxième session. Notre Haut Patronage témoigne de l'importance particulière de cette rencontre internationale, devenue un espace d'échange d'idées, de partage d'expériences et de savoir-faire, une plate-forme pour le lancement de nouveaux partenariats, à même de développer le système de justice, de conforter son rôle, d'accroître son efficacité.

Nous vous souhaitons la bienvenue au Royaume du Maroc et saluons la thématique que vous avez retenue pour la présente édition : «Justice et Investissement : défis et enjeux». Ce choix met en évidence la prise de conscience de l'importance que revêt désormais l'investissement, en tant que levier de développement. Il témoigne aussi du rôle crucial qui incombe à la justice pour impulser la croissance économique, en s'attachant notamment à renforcer l'Etat de droit, à garantir la sécurité juridique et judiciaire nécessaire à la réalisation du développement global.

Mesdames, Messieurs,

Pour améliorer le climat des affaires, Nous avons souligné, à maintes reprises, la nécessité d'établir une vision stratégique centrée sur la mise en place d'un environnement favorable à l'investissement, par l'adoption d'un système juridique moderne, cohérent, intégré dans lequel l'entreprise constitue un levier essentiel du développement socio-économique.

A cet effet, Nous avons donné Nos orientations pour que soit accélérée l'adoption de la nouvelle Charte de l'Investissement, et que soient restructurés les Centres régionaux d'Investissement. A cet égard, il convient de mettre fin aux contraintes que ces établissements rencontrent dans l'exercice de leurs mandat, en leur attribuant les prérogatives nécessaires au plein accomplissement de leur mission.

En outre, Nous avons insisté maintes fois sur la nécessité de simplifier les procédures d'investissement et d'améliorer les programmes d'accompagnement des entreprises, pour faciliter leur accès aux financements et former leurs ressources humaines à accroître la productivité.

Mesdames, Messieurs,

La justice est l'une des clés essentielles pour fortifier le climat des affaires, promouvoir la liberté d'entreprendre et protéger l'entreprise. Par conséquent, le système judiciaire est appelé à jouer le rôle fondamental qui est le sien en s'attachant à accompagner cette dynamique, à appréhender la nature des défis posés par la conjoncture économique mondiale, à cerner les spécificités de l'économie nationale.

C'est pour ces raisons que le Royaume du Maroc a adopté un arsenal juridique moderne et structurant afin de développer le monde de la finance et des affaires, d'encourager l'investissement et d'insuffler une dynamique vigoureuse au circuit économique, en soutenant les entreprises nationales, ainsi devenues les leviers du développement économique.

Nous nous référons plus particulièrement à d'importants textes adoptés récemment, comme la version remaniée du Code de commerce, les lois sur les sociétés, la loi sur les garanties mobilières. Il a été, également, question de consolider l'approche qui incite les magistrats à dépasser les limites de leur mandat traditionnel pour remplir des missions à visée économique et sociale. Ainsi, ils sont encouragés à garantir la sécurité et la paix sociale dans l'entreprise, en instaurant, en termes de droits, un équilibre objectif entre employeurs et salariés.

Grâce à cet ensemble de mesures, le Maroc s'affirme, davantage encore, comme un pays crédible et digne de confiance auprès des investisseurs étrangers et des différents acteurs économiques et financiers.

A cet égard, Nous tenons à souligner l'importance des arrêts de principe rendus par la Justice marocaine, notamment par la Cour de Cassation. L'action de cette dernière contribue, en effet, à apporter de la crédibilité, de la stabilité, de la souplesse aux décisions arbitrales étrangères, à renforcer la protection juridique des brevets d'invention et des droits d'auteur.

Dans le cadre de ces réformes législatives qui ont d'ores et déjà généré une dynamique porteuse d'efficacité, Nous engageons le gouvernement à accélérer l'approbation des derniers textes juridiques connexes, à élaborer les documents réglementaires se rapportant aux lois approuvées.

Mesdames, Messieurs,

Au-delà de l'actualisation des législations incitatives en vigueur, la mise en place d'un climat propice à l'investissement requiert des garanties juridiques et économiques susceptibles de renforcer la confiance dans le système judiciaire et d'assurer une sécurité totale aux investisseurs. En conséquence, aux niveaux national, régional et international, il est important de procéder à une uniformisation des normes et des procédures de règlement des litiges liés à l'investissement. Il est également primordial de dépasser

les problématiques liées à la compétence des juridictions nationales, en mettant en place un système juridique adapté. Ce dispositif nouveau doit permettre de prévenir les problèmes éventuels et d'endiguer les contentieux, grâce à la création d'organes spécialisés dans la résolution de différends, selon des délais raisonnables. Il doit aussi être en mesure de prendre en considération les spécificités des litiges financiers et d'agir avec diligence, efficacité et souplesse.

A cet égard, dans Notre Discours prononcé en 2009, à l'occasion de la Révolution du Roi et du Peuple, Nous avons déjà souligné la nécessité de développer les modes judiciaires alternatifs, comme la médiation, l'arbitrage, la conciliation. De même, dans Notre Message adressé à la première édition de votre conférence, Nous avons, parmi d'autres orientations, appelé à une institutionnalisation des modes alternatifs de règlement des litiges.

En réponse aux demandes pressantes des investisseurs pour la simplification et l'accélération des procédures administratives et judiciaires, un projet de Code de l'arbitrage et de la médiation conventionnelle se trouve actuellement en attente d'approbation.

Le Royaume, grâce aux efforts déployés en ce sens, attire aujourd'hui de plus en plus d'investissements et progresse par conséquent dans le classement Doing Business 2019.

Nous formons le souhait que notre pays parvienne à améliorer sa position selon l'Indicateur du climat des affaires, et à intégrer les cinquante pays les mieux classés pour la qualité du climat des affaires qui les caractérise.

Mesdames, Messieurs,

Un quart de siècle s'est écoulé depuis que notre pays s'est doté de tribunaux de commerce. Le moment Nous paraît, donc, opportun d'évaluer cette expérience et de lui donner les moyens de se développer, en consolidant ses acquis et en lui ouvrant des perspectives nouvelles, inspirées des expériences les plus réussies dans le monde, comme celle des juridictions des affaires, que certains pays ont mises en place.

En appui à cette orientation, une attention particulière doit être accordée à la formation spécialisée des différentes composantes du système de justice. Le but est d'accroître la capacité des juridictions à rendre, dans des délais raisonnables, des sentences justes et appropriées. A cet égard, il convient de souligner le rôle des Cours Suprêmes dans l'harmonisation de la jurisprudence et l'interprétation de la règle de droit. Saisissons ici l'occasion pour saluer l'action de la Justice Commerciale marocaine, cette instance spécialisée qui compte à son actif d'importantes réalisations.

Dans le même esprit, pour assurer une meilleure diffusion de l'information juridique et judiciaire, Nous recommandons l'utilisation des nouvelles technologies. Nous préconisons aussi le renforcement et la généralisation de la dématérialisation des formalités et procédures juridiques et judiciaires ainsi que le recours aux services de justice à distance. A l'aide de ces outils efficaces, le travail judiciaire gagnera en rapidité et en efficacité et sera mieux adapté aux exigences de traitement des éventuels contentieux dans le monde des affaires et de la finance. Tout en veillant à doter ces outils d'un fondement juridique, il convient d'impliquer les différentes composantes du système de justice dans le chantier de transition digitale.

Mesdames, Messieurs,

Pour mettre en place un environnement sûr pour l'investissement, fort de ses assises économique, sociale, administrative et institutionnelle et sensible à la dimension de promotion des droits de l'Homme, nous devons œuvrer davantage à consolider l'Etat de droit, à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire, à favoriser les occurrences d'anticipation juridique, à donner aux acteurs de la justice une formation de qualité, à moderniser l'administration judiciaire et à renforcer sa gouvernance. Pour ce faire, il importe de mettre en œuvre une approche intégrée. D'une part, elle sera à même d'aborder les affaires liées à l'investissement sous tous les aspects associés aux législations commerciale et bancaire, fiscale et douanière, foncière, notariale et sociale; d'autre part, elle pourra prendre en considération la portée internationale et la composante technologique de la mondialisation des échanges commerciaux, financiers et économiques.

Etant donné la stature éminente des participants à cette conférence qui réunit des ministres, des magistrats, des juristes, des économistes, des personnalités des mondes politique, économique et financier ainsi que des experts et des académiciens, Nous sommes persuadé que cette rencontre constituera une bonne opportunité pour débattre sur les bonnes pratiques, proposer des solutions innovantes et réalistes, mettre au point une approche élaborée. Elle pourra, ainsi, formuler des recommandations et des propositions qui contribueront à enrichir le monde des affaires et de l'investissement, en le dotant d'un contexte favorable et en renforçant son rôle. Les idées ainsi dégagées pourront inspirer tour à tour législateurs, décideurs, chercheurs, ainsi que toute personne sensible à ces questions.

Que Dieu guide vos pas et couronne vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi taala wabarakatouh .»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI, À LA NATION À L'OCCASION DU 44-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

RABAT, 06 NOVEMBRE 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

La Marche Verte a été et restera le symbole absolu de la symbiose qui unit indissolublement le Trône et le peuple.

Elle est la preuve, s'il en est besoin, qu'ensemble, le Roi et le peuple du Maroc sont capables de relever les défis auxquels la Nation peut être confrontée.

L'élan qui, en 1975, a rendu possible la récupération du Sahara se perpétue aujourd'hui encore, et c'est toujours l'esprit impérissable de la Marche Verte qui nous anime quand nous nous engageons à mener à bonne fin le développement de toutes les régions du Royaume.

Nous nourrissons la même ambition pour Nos Provinces du Sud qui constituent un véritable trait d'union entre le Maroc et le reste de l'Afrique sur les plans géographique, humain et économique.

Cher peuple,

Sur la Marocanité du Sahara, le Maroc a toujours affiché une position claire, inspirée par une foi inébranlable dans la justesse de sa Cause et la légitimité de ses droits.

C'est, donc, avec sincérité et bonne foi qu'il continuera à œuvrer, conformément au processus politique exclusivement onusien et aux résolutions du Conseil de sécurité, pour parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique et consensuelle.

Sérieuse, crédible, judicieuse dans ses orientations, l'Initiative d'autonomie constitue la traduction concrète de la solution recherchée. En effet, elle est la seule voie possible pour parvenir à un règlement du conflit, dans le respect total de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Cette perspective s'est renforcée du fait qu'un nombre sans cesse croissant de pays (pour être plus précis 163 à ce jour) ne reconnaissent pas l'entité fictive de la RASD.

L'Initiative d'autonomie est également confortée par les partenariats et les accords qui lient les grandes puissances ainsi qu'un certain nombre de pays frères et amis à notre pays et qui couvrent toutes ses régions, y compris les Provinces du Sud.

Cher peuple,

Grâce à la Marche Verte, le Maroc a recouvré ses Provinces du sud.

Depuis, la carte du Maroc a bien changé. Pourtant, nous n'en assimilons pas toujours exactement sa configuration qui situe Rabat à la pointe nord du pays, et Agadir en son centre.

En effet, Agadir se trouve quasiment à équidistance de Tanger et des Provinces sahariennes.

Aussi, il est inconcevable qu'en dépit de la centralité géographique de la Région d'Agadir, en dépit de ses ressources, de ses potentialités, certaines infrastructures de base s'arrêtent à la hauteur de Marrakech.

Par conséquent, Nous appelons à une réflexion sérieuse sur l'établissement d'une liaison ferroviaire entre Marrakech et Agadir, en envisageant la perspective d'une extension ultérieure au reste des Provinces du sud.

Nous préconisons aussi le développement du réseau routier que nous renforçons d'ores et déjà par la mise en place de la voie express Agadir-Dakhla.

Cette ligne contribuera non seulement au désenclavement de l'ensemble de la région, mais surtout à son développement et à son essor économique, en dynamisant notamment le transport des personnes et des marchandises et en apportant un soutien aux secteurs économiques en général, aux activités d'export et au tourisme en particulier.

Ce projet d'infrastructure ferroviaire constituera enfin un levier essentiel pour la création de nombreux emplois, non seulement dans la Région de Souss, mais aussi dans toutes les zones avoisinantes.

En effet, la région de Souss-Massa doit devenir un pôle économique reliant les parties septentrionale et méridionale du Maroc, en opérant la jonction entre Tanger au Nord et Oujda à l'Est d'une part, et Nos provinces sahariennes d'autre part. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la Régionalisation avancée, pensée dans l'esprit d'une répartition équitable des richesses entre les Régions du Royaume.

Le Maroc que Nous appelons de nos vœux doit être édifié dans un esprit d'harmonie et de complémentarité entre ses régions. Par ailleurs, chacune doit pouvoir bénéficier équitablement des infrastructures et des grands projets, nécessairement profitables à l'ensemble du pays.

Le développement régional doit être fondé sur la coopération entre les régions et sur leur complémentarité. Chacune d'elles doit, selon ses potentialités et ses spécificités, disposer d'une grande zone dédiée aux activités économiques.

Il importe, également, de mettre en œuvre les politiques sectorielles au niveau régional.

A cet égard, Nous soulignons que la dynamique nouvelle, que Nous avons lancée au niveau des institutions de l'Etat, du gouvernement et de l'Administration, devra, aussi, être déclinée à l'échelle régionale.

Cher peuple,

Notre souci d'assurer un développement équilibré et équitable, profitant à toutes les régions du Royaume n'a d'égal que Notre engagement à établir des relations saines et solides avec les Etats maghrébins frères.

De fait, au regard des opportunités et des enjeux qu'elle recèle, la situation actuelle dans la région et dans l'espace méditerranéen sollicite notre attention et nous incite à entreprendre une action constructive. En effet :

- D'une part, la jeunesse maghrébine exige de nous la mise en place d'un espace ouvert, propice à l'interaction et à l'échange;
- D'autre part, le secteur des affaires requiert que lui soient assurées des conditions favorables à son développement;
- De même, nos partenaires, Européens en particulier, ont besoin d'un associé efficace;
- Quant à nos frères d'Afrique subsaharienne, ils attendent que nos pays contribuent à réaliser les programmes et à relever les défis majeurs dans le continent;
- Enfin, nos frères arabes désirent voir le Grand Maghreb s'associer à l'édification d'un nouvel ordre arabe.

Les espoirs et les attentes sont énormes; les défis sont nombreux et complexes. Mais, on peut déplorer que certains n'en mesurent pas l'importance.

En vérité, notre ennemi commun réside dans l'immobilisme et le faible niveau de développement que connaissent encore nos cinq peuples.

Cher peuple,

Le Sahara marocain constitue le portail du Maroc vers l'Afrique subsaharienne.

Depuis Notre accession au Trône, Nous avons inscrit notre Continent au cœur de notre politique extérieure. Ainsi, Nous avons effectué de nombreuses visites dans ses différents pays et conclu avec eux près de mille accords couvrant tous les domaines de coopération.

Cette orientation a porté ses fruits puisque le Maroc occupe désormais, une place de choix en Afrique, dans les domaines économique, politique, culturel et religieux.

Bien plus, Nous sommes déterminé à ériger le Maroc en acteur clé de la construction de l'Afrique de demain.

Notre ambition est également d'accroître le niveau des échanges commerciaux, ainsi que le volume des investissements marocains à l'échelle du Continent. Il s'agit, infine, d'amorcer une étape nouvelle, sur la base d'intérêts mutuellement bénéfiques.

Pour atteindre ces objectifs, le Maroc devra honorer ses engagements et continuer à consolider sa présence en Afrique.

Cher peuple,

Nous sommes tous concernés quand l'enjeu est de préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale, de promouvoir le développement global à l'échelle du pays tout entier.

Il nous appartient, en outre, de raffermir sans cesse les relations humaines, économiques et politiques qui lient le Maroc aux pays africains.

Le moment est propice pour réaffirmer notre attachement au serment de la Marche Verte, et notre fidélité à la mémoire immaculée de son Artisan, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, ainsi qu'à toutes les âmes éprises de liberté, à ces Marocains qui ont consenti bien des sacrifices pour la liberté et le progrès du Maroc, pour son unité, sa sécurité et sa stabilité.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AU PRÉSIDENT DU COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

NEW YORK - 29 NOVEMBRE 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord d'exprimer à nouveau Mes remerciements au président de l'honorable Comité et à ses respectables membres, et de les assurer de Ma considération pour les efforts sincères qu'ils déploient constamment, afin de rendre possible l'exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables. C'est à cette fin que sont organisés annuellement des programmes exécutifs recouvrant plusieurs activités, en particulier la cinquième Conférence internationale sur Al-Qods que Mon pays a eu l'honneur d'accueillir du 26 au 28 juin 2018.

C'est pour Nous l'occasion de réaffirmer Notre solidarité avec le peuple palestinien frère, de rappeler avec fermeté la position constante et le soutien indéfectible du Royaume du Maroc en faveur de la réalisation de ses droits justes et légitimes : l'établissement d'un État indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods Oriental comme capitale. Ces droits sont conformes, rappelons-le, aux résolutions pertinentes de l'ONU qui lui confèrent leur légitimité internationale.

Mesdames, Messieurs

La communauté internationale est unanime à considérer qu'un règlement juste et global de la question palestinienne, devant aboutir à un dénouement du conflit au Moyen-Orient, ne peut avoir lieu que dans le cadre de la solution des deux États, conformément aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Des années après le piétinement du processus de paix, suite à l'arrêt des négociations entre les parties palestinienne et israélienne, et le recours illégal à des actes unilatéraux dans les territoires palestiniens occupés, nous sommes désormais en droit de savoir ce qu'il advient de la solution des deux États, option stratégique que la communauté internationale considère comme la voie la plus pertinente pour parvenir à une solution juste et durable du conflit.

Nul ne peut plus ignorer le recours à des pratiques contraires aux résolutions de la légitimité internationale et aux dispositions du droit international humanitaire; elles sont observées, de manière récurrente, dans les territoires palestiniens occupés : poursuite des activités de peuplement en Cisjordanie et à Al-Qods Oriental, privation de conditions de vie décente pour les Palestiniens, incursions systématiques dans l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa et autres actes visant tous à créer un nouveau fait accompli sur le terrain.

Dans la mesure où elle exacerbe les tensions, la violence et l'instabilité, cette situation constitue une menace réelle pour les chances de paix dans la région. Elle est le présage d'un avenir marqué du sceau des conflits inter-religieux et de la haine.

C'est pour éloigner une telle perspective que le Royaume du Maroc, qui a toujours adhéré aux principes et aux objectifs des Nations Unies et qui défend la légitimité internationale, réaffirme que la solution des deux États demeure le préalable essentiel pour mettre fin au conflit israélo-palestinien et d'instaurer une paix globale au Moyen-Orient.

Mesdames, Messieurs,

Tout effort visant à relancer le processus de paix ne peut porter ses fruits que s'il est mis un terme à la politique de colonisation dans les territoires palestiniens occupés.

À cet égard, nous réitérons notre appel au Conseil de sécurité et à tous les membres de la communauté internationale pour qu'ils agissent avec célérité afin de préserver le statut juridique et historique des territoires palestiniens occupés, et que soit appliquée la résolution onusienne 2334/2016, qui appelle à l'arrêt de la colonisation et qualifie d'illégales les colonies de peuplement.

En outre, au Royaume du Maroc, Nous considérons Al-Qods Oriental - capitale de l'État palestinien - comme faisant partie intégrante des Territoires palestiniens occupés en 1967. De ce fait, Nous estimons qu'elle est une des questions du statut final qu'il convient de régler par le biais de négociations entre les parties israélienne et palestinienne. Inscrite au cœur du conflit actuel dans toute la région du Moyen-Orient, elle constitue, à cet égard, la clé de voûte d'un règlement politique éventuel entre les parties.

Par conséquent, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous n'avons cessé d'appeler à la préservation de l'unité d'Al Qods Al-Charif et de son inviolabilité, ainsi qu'à la sauvegarde de la dimension spirituelle de cette ville, symbole de paix. Cette position, Nous l'avons réaffirmée dans «l'Appel d'Al-Qods», signé avec Sa Sainteté le Pape François à l'occasion de sa visite au Royaume du Maroc, le 30 mars 2019. Dans ce document solennel, Nous avons souligné que la Ville sainte, terre de brassage et centre de rayonnement des valeurs de respect mutuel et de dialogue, devait être préservée en tant que patrimoine commun de l'humanité et haut-lieu de coexistence pacifique pour les adeptes des trois religions monothéistes.

C'est pourquoi Nous avons, sans cesse, exprimé notre rejet des mesures unilatérales qui visent Al-Qods, car elles portent atteinte à la valeur symbolique de la Ville sainte ainsi qu'à son statut juridique, culturel et religieux. En conséquence, Nous considérons comme nuls et nonavenus ces actes contraires aux résolutions 476 et 478 du Conseil de sécurité.

Mesdames, Messieurs,

Plus de deux millions de Palestiniens dans la bande de Gaza, subissent des châtiments collectifs et pâtissent des répercussions du blocus qui leur est imposé depuis 12 ans. Cette situation a eu pour effet de détériorer encore davantage leurs conditions de vie, leur état de santé et la qualité des prestations qu'ils sont censés recevoir.

C'est pour ces raisons que depuis longtemps et à plusieurs reprises, Nous avons demandé la levée du blocus sur cette partie des Territoires palestiniens, car Nous sommes convaincu que son maintien aggrave l'état de frustration, de désespoir et d'instabilité de cette population.

Étant donné les longues années de blocage de la réconciliation palestinienne, Nous saisissons cette opportunité pour réitérer l'appel lancé aux frères palestiniens, toutes tendances confondues, afin qu'ils s'engagent véritablement sur la voie de la réconciliation, en dépassant leurs divisions qui affaiblissent la position palestinienne tout entière et vont à l'encontre de leur projet d'établir un État indépendant.

À cette occasion, Nous appelons également au renforcement des institutions de l'État palestinien, y compris la mise en place d'un gouvernement palestinien, capable de respecter ses engagements envers la population en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ce faisant, nous réaffirmons notre plein soutien à l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, et Nous saluons ses efforts pour concrétiser les aspirations du peuple palestinien frère à la liberté, à l'unité et à la prospérité.

Mesdames, Messieurs,

Les crises successives que la région du Moyen-Orient a connues ces dernières années ont détourné l'attention de la question palestinienne, dont le règlement constitue la cheville ouvrière des actions en faveur du rétablissement de la stabilité dans la région. En conséquence, Nous insistons sur la nécessité de replacer cette question au cœur des priorités internationales, plutôt que de s'incliner devant un fait accompli qui ne sert aucune des parties.

Nous sommes tous conscients que le conflit israélo-palestinien est par excellence, un conflit politique. Par conséquent, aucune approche, aussi importante soit-elle, ne peut se substituer à une solution politique globale et juste, conformément aux résolutions de la légitimité internationale et de l'Initiative de paix arabe.

En définitive, Nous ne pouvons que féliciter votre honorable Comité pour ses efforts sincères et Nous lui renouvelons Nos soutiens sans réserve afin qu'il continue à exercer ses bons offices en vue d'atteindre l'objectif qui nous guide tous : faire prévaloir la sécurité, la paix, la stabilité et la prospérité au Moyen-Orient.
Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

**MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI,
AUX PARTICIPANTS À LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION
DU 50-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'OCI**

RABAT, 12 DÉCEMBRE 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Altesses, Excellences,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique,

Mesdames, Messieurs,

Assalamou alaikoum warahmatoulahi wabarakatouh

Il Nous plait de vous dire combien Nous nous réjouissons que le Royaume du Maroc accueille ses frères, les Etats-membres de l'Organisation de la Coopération islamique, à l'occasion de cette cérémonie commémorative du cinquantenaire de la création de l'OCI.

Comme vous le savez, notre Organisation a vu le jour à l'initiative de Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, et a reçu la bénédiction de Ses frères, le Roi Fayçal Ibn Abdulaziz Al-Saoud et le Roi Al-Hussein Ibn Talal, que Dieu les agrée en Sa Sainte Miséricorde. L'acte fondateur fut une résolution du Sommet historique qui se tint le 25 septembre 1969, à Rabat, en protestation contre l'odieux incendie criminel de la Sainte Mosquée d'Al-Aqsa.

Depuis lors, cette date symbolise l'émergence et l'affermissement de l'unité islamique dans le cadre rassembleur de l'OCI. Devenue la voix du monde musulman, l'instance panislamique en est aussi la conscience vive, en ce sens qu'elle promeut la centralité de la juste Cause palestinienne et la légitimité de la question d'Al-Qods Acharif, première Qibla et troisième Lieu Saint de l'Islam. Et c'est à juste titre qu'il en est ainsi, car c'est dans ces principes que la Oumma puise les éléments structurants de sa mémoire collective, la quintessence de son âme, les fondements de son destin, présent et futur.

Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le bilan fructueux d'un demi-siècle de travail constructif et assidu nous conforte dans notre volonté de corriger la trajectoire suivie dans le cadre de l'Action islamique conjointe; car il nous faut in fine

assurer la stabilité politique, la prospérité économique, le bien-être social auxquels aspirent les peuples musulmans.

En cinquante ans, l'évolution ascendante de l'Organisation de la Coopération islamique, ainsi que l'élargissement continu de son champ d'action lui ont permis de devenir la deuxième plus grande Organisation intergouvernementale après les Nations Unies, avec 57 Etats-membres, peuplés de près de deux milliards de musulmans, issus de différentes origines ethniques et répartis sur plusieurs continents.

Tout au long de ce parcours foisonnant, les Etats-membres ont réussi à mettre en place des formes de solidarité avancées et à développer des moyens de coopération renforcés. A l'évidence, une telle dynamique est le fruit de dizaines de sommets islamiques, couronnés par l'adoption de résolutions et de déclarations de portée historique, exprimant d'honorables positions en parfait accord avec les nobles objectifs énoncés dans la Charte de l'OCI.

Ainsi, il convient de rappeler les finalités essentielles assignées à l'OCI: faire prévaloir les Causes de la Oumma, défendre les valeurs authentiques de l'Islam, en corrigeant les conceptions erronées et les contre-vérités qui cherchent à dénaturer sa Vérité et son noble Message, s'opposer aux discriminations islamophobes en tous genres, défendre les intérêts vitaux des communautés musulmanes dans les enceintes régionales et internationales et, enfin, veiller au règlement des différends et conflits dans lesquels les Etats-membres sont impliqués.

Par ailleurs, durant cette période, notre Organisation s'est activement employée à renforcer le dialogue inter-religieux et interculturel, à contrecarrer deux défis majeurs du monde musulman: extrémisme et tentation du repli sur soi. Elle a également concouru à faire régner un climat de concorde et de tolérance entre les peuples et les nations, à consolider la paix et la stabilité internationales.

Conscients d'une nécessaire adaptation aux développements internationaux, les Etats-membres ont refondu la Charte de notre Organisation pour qu'elle serve de base conjointe à un ajustement de l'Action islamique aux défis du vingt-et-unième siècle.

C'est dans ce sens qu'un Programme d'action décennal a été mis en place en 2005, à la Mecque, pour renforcer la coopération entre les Etats-membres. Le dispositif a été mené à bien en fin 2015 et a été suivi par l'élaboration d'un nouveau programme, déployé sur la période 2016-2025. Cette nouvelle programmation a défini des domaines d'action et des objectifs prioritaires ainsi que les problématiques fondamentales du monde musulman

A la faveur des plans et des programmes, actuels et passés, les échanges commerciaux se sont intensifiés entre les Etats-membres de notre Organisation. A cet égard, Nous saluons toute initiative visant à développer nos groupements économiques, dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange à l'intérieur de l'espace islamique. Expression concrète de la solidarité entre pays musulmans, elles constitueraient l'épine dorsale d'un développement durable intégré, centré sur le facteur humain.

Aussi, Nous appelons à l'adoption d'une feuille de route nouvelle pour mettre à profit nos ressources humaines et nos richesses naturelles et favoriser in fine une amélioration significative de la qualité de vie dans les pays musulmans.

Ce défi implique une redéfinition des modèles de développement en vigueur, selon un schéma qui intègre les postulats spécifiques de l'ordre économique mondial, qui tire parti des expériences réussies, axées principalement sur le développement et la mise à niveau de l'élément humain. Le but ultime est d'atteindre l'essor souhaité et de poser les jalons d'un renouveau civilisationnel à vocation économique, sociale et environnementale.

Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Pour aller de l'avant dans l'effort consenti, notre force majeure, notre principal facteur d'unité, notre catalyseur le plus fort découlent de notre foi inébranlable dans la légitimité de notre Cause première: la question de la Palestine et d'Al-Qods.

Assumant les responsabilités qui Nous incombent en tant que Roi du Maroc et en qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous réitérons l'engagement constant du Maroc, de son Roi, de son gouvernement, de son peuple, à défendre Al-Qods Acharif et la Palestine et à préserver les droits légitimes du peuple palestinien, par tous les moyens politiques, diplomatiques, juridiques et par toutes les formes envisageables de mobilisation sur le terrain.

De fait, l'assiduité que Nous mettons à trouver une solution à la question palestinienne et à celle d'Al-Qods Acharif, procède de notre intime conviction que la paix au Moyen-Orient passe nécessairement par l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, défini selon les frontières de 1967 et dont la capitale est la partie orientale d'Al-Qods.

À cet égard, Nous exhortons la communauté internationale à une implication responsable pour l'élaboration d'une nouvelle feuille de route permettant de mettre en œuvre les résolutions de la légalité internationale et les accords de paix conclus jusqu'ici, de trouver ainsi des solutions pratiques à la situation de crise au Moyen-Orient. Notre visée ultime est pour mettre un terme à l'occupation des territoires palestiniens par Israël, selon un calendrier précis, dans le cadre de la solution à deux États, et conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Par ailleurs, en qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous avons depuis toujours adopté une double approche visant à préserver les droits légitimes des Palestiniens, en menant à la fois une action politique réfléchie et des efforts diplomatiques constructifs, et en s'appuyant sur un travail de terrain.

C'est ainsi que Nous avons mis en place des projets concrets, supervisés par l'agence Beit Mal Al-Qods Acharif, pour appuyer la résistance des Maqdisis face aux politiques systématiques de judaïsation, visant à altérer le statut juridique, historique et démographique de la Ville Sainte. Nous soutenons également ces populations en leur apportant l'aide indispensable pour répondre à leurs besoins prioritaires sans cesse renouvelés.

Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le cinquantième anniversaire de la création de notre Organisation, que nous commémorons aujourd'hui, intervient dans une conjoncture internationale critique et éminemment complexe, dominée par les crises qui ont éclaté dans certains États membres de l'Organisation. Avec de fortes répercussions au niveau régional, cette situation a donné lieu à une aggravation des divisions, à l'exacerbation d'un sectarisme odieux, à la poussée de l'extrémisme et du terrorisme.

Par conséquent, il s'avère urgent de s'attaquer aux causes et aux facteurs qui ont induit cet état de fait, annonciateur de nombreux périls. Il exige, outre une action sincère pour régler les différends internes, l'adoption de mécanismes à même de prémunir notre Organisation contre les risques de fragmentation et de division.

Il convient aussi de contrer les tentatives de certaines parties qui exploitent cette situation de crise pour attiser le sentiment séparatiste ou pour redessiner la carte du monde islamique, en faisant fi des évidences historiques et des réalités identitaires, en influant sur le destin des nations, en menaçant la sécurité et la stabilité internationales.

Pour dépasser cette conjoncture sensible, il faudra établir un diagnostic précis et objectif de la situation dans le monde islamique actuellement, et de l'évaluer, de manière approfondie et impartiale. A cette fin, des stratégies et des programmes de développement appropriés, en parfaite adéquation avec les spécificités nationales, doivent être élaborés et mis en œuvre, selon l'idéal de solidarité et de coopération qui constitue l'esprit de la Charte de l'Organisation.

Nous sommes convaincu que l'adhésion aux principes, aux valeurs et aux objectifs qui guident l'Organisation, appelle de notre part une action sincère qui renforcera les liens de fraternité, de coopération et de solidarité entre nos peuples. Notre organisation, tel un bloc monolithe, retrouvera ainsi la vigueur et l'efficacité qui lui sont indispensables.

A cet égard, l'intensification de la coopération Sud-Sud, fondée sur la confiance, le réalisme et l'intérêt mutuel, l'optimisation des potentialités existantes, l'échange d'expériences dans divers domaines, est susceptible d'augmenter nos capacités productives et de rendre nos économies plus résilientes. Ainsi, nous serons plus à même de répondre aux attentes de nos peuples qui aspirent au bien-être, à la prospérité et à une vie décente.

Pour conclure, Nous saisissons ce moment de célébration pour lancer explicitement un appel au renforcement de l'unité et de la coopération entre les États membres de l'OCI. Nous incitons ainsi chacun d'eux à participer, effectivement et activement, à la prise de décision politique et économique, à l'échelle internationale, pour mieux défendre les intérêts de nos pays et de nos peuples.

Cette commémoration est également l'occasion d'un appel pressant à une lecture proactive de l'avenir, qui nous permettra d'élaborer les stratégies et les plans les mieux adaptés aux générations futures, de manière à relever les grands défis à venir, notamment la consolidation de la stabilité politique, la promotion du développement durable, la garantie, entre autres, de la sécurité, de l'autosuffisance alimentaire et d'un environnement sain.

Enfin, nous implorons Dieu pour qu'Il nous aide tous à mieux servir nos pays islamiques, à défendre leurs justes Causes, à assurer à nos peuples sécurité et développement.

« Et dis : Œuvrez, car Dieu va voir votre œuvre, de même que Son messenger et les croyants ». Véridique est la Parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AUX PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DE LA RÉGIONALISATION AVANCÉE

AGADIR - 20 DÉCEMBRE 2019

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, avant tout, à saluer l'initiative qui a été prise d'organiser des Assises Nationales consacrées à l'évaluation du chantier de la régionalisation avancée. A l'évidence, Notre Haut Patronage témoigne de l'intérêt éminent que Nous accordons à ce grand chantier structurant et stratégique, depuis que Nous avons procédé à son lancement. Notre souhait est que vous considériez ce symposium comme une opportunité pour approfondir la réflexion d'ores et déjà engagée, pour échanger à propos des défis présents et futurs et pour mesurer son impact sur le développement socio-économique de notre pays.

Comme vous le savez, depuis que notre pays a recouvré son indépendance, la décentralisation territoriale est une modalité essentielle de la conduite des affaires de l'Etat, et elle a constitué un choix stratégique dans la construction de son système politique et de son organisation administrative ainsi que dans la consolidation de sa dynamique démocratique. Ainsi, à toutes les étapes clés de son histoire, notre pays a su réserver à la décentralisation territoriale une place centrale en la mettant en œuvre dans le cadre de la dynamique des réformes constitutionnelles, politiques et administratives qui ont été successivement lancées. Le résultat a été une refonte radicale du cadre normatif du chantier et un renforcement graduel du rôle essentiel assigné aux collectivités territoriales en matière de progrès politique et de développement socioéconomique.

Mesdames, Messieurs,

Le processus de régionalisation avancée a franchi d'importantes étapes depuis que Nous avons installé la Commission consultative chargée de la conduite de ce chantier. Ce sont d'ailleurs les conclusions de cette dernière qui ont servi de base à la conception démocratique, efficiente et participative d'un modèle

marocain, axé sur le principe d'une contribution au développement intégré des collectivités territoriales, en général et des régions, en particulier.

La Constitution de 2011 a été le point culminant d'un processus au cours duquel se sont additionnés les acquis politiques et les réalisations économiques et sociales qui ont finalement donné naissance à une société démocratique moderne, gouvernée par les principes de l'Etat de droit. En vertu de cette Constitution, les collectivités territoriales, en tête desquelles les Régions, sont décrétées comme faisant partie intégrante des institutions élues de l'Etat. Par ailleurs, la Loi fondamentale stipule que l'organisation territoriale du Royaume, décentralisée, est fondée sur une régionalisation avancée. Ont également été consacrés, dans le texte constitutionnel, d'autres principes de gestion décentralisée, tels qu'ils sont admis et appliqués dans les expériences internationales, pionnières en ce domaine.

Dans notre pays, l'application effective de la régionalisation avancée, de ses principes théoriques comme de ses modalités pratiques, reste tributaire de la mise en place d'une politique régionale clairement définie et réalisable en matière économique, sociale, culturelle et environnementale. Un tel processus doit être mené en accord avec une politique publique intégrant la dimension régionale, s'appuyant sur une économie forte et efficiente, génératrice de croissance, pourvoyeuse d'emplois et garante de justice sociale et s'attachant à conférer une efficacité accrue aux programmes et aux projets entrepris au niveau territorial pour qu'ils puissent profiter réellement aux bénéficiaires ciblés. Ainsi pourra se concrétiser la justice sociale et territoriale dont Nous souhaitons qu'elle bénéficie à l'ensemble de Nos citoyens.

C'est dans cette optique que Nous avons veillé, dès sa mise en place, à traduire cette approche dans les faits, en prenant comme point de départ Nos provinces récupérées du Sud. Pour cela, Nous avons mis en chantier un modèle de développement intégré, respectant les spécificités de la région et s'appuyant sur un large éventail de chantiers structurants, mis au service de sa population et destinés à satisfaire ses attentes.

Mesdames, Messieurs,

Comme Nous l'avons souligné à maintes reprises, servir les citoyens et leur assurer la jouissance de leurs droits légitimes constituent la cause première et la finalité ultime des structures et des instances administratives, toutes catégories confondues et tous régimes juridiques et managériaux combinés. De fait, il incombe aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés, aux établissements publics, de mobiliser leurs ressources humaines, financières et logistiques pour offrir des prestations publiques couvrant efficacement et équitablement l'ensemble du territoire national.

Aussi, les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la régionalisation avancée, pour importants qu'ils sont, resteront en-deçà du niveau requis, s'ils ne sont pas étayés par des mesures d'accompagnement permettant aux régions d'exercer efficacement leurs différentes attributions.

Conscient que la déconcentration administrative est une condition sine qua non pour l'aboutissement de la régionalisation avancée, Nous avons veillé récemment à ce que le gouvernement de Notre Majesté adopte la Charte de déconcentration administrative et entreprenne sa mise en œuvre au niveau régional.

Cette Charte définit la mission et les attributions respectives des administrations centrales et déconcentrées; elle présente l'échelon régional comme le cadre idéal à la mise en cohésion des politiques

publiques, à la planification des projets relevant des différents secteurs gouvernementaux ainsi qu'à la répartition, aux services déconcentrés, des missions et des ressources humaines et matérielles qui leur sont destinées. Elle met également l'accent sur les contrats-programmes conclus entre les administrations centrales et ces services.

Les objectifs ainsi définis ne pourront être atteints sans une mobilisation de toutes les ressources potentielles et sans une implication de l'ensemble des départements ministériels, au service de la mise en œuvre effective de la Charte. Aussi, une plus grande célérité est requise dans la préparation des plans directeurs de la déconcentration administrative qui repose sur un transfert effectif des attributions et des pouvoirs décisionnels, au niveau régional.

Mesdames, Messieurs,

Vous le savez bien : l'effort d'investissement public ne suffit pas. Il importe de le renforcer et de l'enrichir par une ouverture au secteur privé. En l'espèce, pour favoriser l'investissement privé, il convient de lui faciliter l'accès aux informations sur les opportunités régionales, notamment celles liées aux domaines jugés prioritaires pour la Région, en particulier le capital foncier, l'aménagement territorial, les créneaux de développement.

Aussi, la réforme du système des CRI qui s'est attachée à élargir leurs compétences et à les doter d'importantes prérogatives en matière de gestion de l'investissement, constituera un mécanisme essentiel d'accompagnement pour inciter les régions à dynamiser le processus de développement économique, par l'encouragement et la promotion des entreprises.

Parallèlement, une importance particulière devra être accordée au renforcement de la coopération décentralisée internationale en tant que levier d'accompagnement du chantier de la régionalisation avancée, à la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques capables de s'ajuster à l'action ambitieuse menée par la diplomatie marocaine à l'échelle africaine.

Sur un autre plan, comme Nous l'avons déjà souligné, aussi bien dans Notre Discours prononcé en 2017 à l'occasion de l'ouverture du Parlement que dans le Message Royal adressé, la même année, aux participants du deuxième Forum parlementaire des régions, les compétences dévolues aux collectivités territoriales en général et aux conseils régionaux en particulier, doivent être définies avec toute la précision requise pour prévenir toute confusion, interférence ou duplication des attributions. Celles-ci doivent pouvoir être élargies graduellement, en parallèle avec l'accroissement de leurs ressources humaines et financières.

Nous avons appelé à une concertation efficace pour que, parmi les compétences assignées aux régions en vertu de la loi organique, soient définies celles qui sont les plus pointues et qui ont vocation à être mises dans un premier temps, étant entendu qu'elles seront soumises à des actualisations périodiques. A cet égard, Nous engageons les départements gouvernementaux, les élites régionales et locales, ainsi que les différents acteurs concernés, à s'impliquer plus encore dans la concertation en cours pour examiner, selon une approche participative et dans des délais raisonnables, les moyens de mettre les régions en capacité d'exercer leurs compétences.

Dans la même veine, Notre Message adressé aux participants au 3ème Forum parlementaire sur les régions, a appelé à une contribution à l'effort de réflexion engagé autour de la mise en place d'un cadre méthodologique définissant le calendrier des étapes par lesquelles les régions devront passer dans l'exercice de leurs compétences. La conception de ce cadre doit prendre en considération les exigences de complémentarité entre les compétences propres, partagées et transférées et doit tenir compte des capacités financières et managériales spécifiques à chaque région.

De plus, si Nous saluons les efforts déployés pour rendre possible l'exercice par les régions de leurs attributions, Nous insistons une fois encore sur la nécessité d'adopter une approche fondée sur les notions de gradation, d'expérience et sur la singularité des compétences de chacune d'entre elles. Cette démarche doit être menée en accord avec le principe de subsidiarité qui est, dans la Constitution du Royaume, la clé de voûte de toute répartition des compétences, notamment entre l'Etat d'une part, et les régions et le reste des collectivités territoriales d'autre part.

Mesdames, Messieurs,

Quatre années de pratique effective se sont écoulées depuis les élections régionales et locales de 2015 qui ont donné naissance à des élites politiques régionales.

Dans ce contexte, force est de constater que le premier mandat régional a été une étape de construction fondamentale qui a jeté les assises de ce chantier important. Une architecture concrète d'actions et de mesures a notamment permis de parachever l'arsenal juridique et réglementaire qui a rendu opérationnelles les lois organiques relatives aux collectivités territoriales. En outre, des mesures d'accompagnement ont été prises pour aider les collectivités territoriales dans leur gestion et l'exercice de leurs compétences, conformément au principe de bonne gouvernance, et, de manière générale, pour qu'elles organisent les structures administratives régionales et qu'elles renforcent les mécanismes destinés à assurer une plus grande représentativité des femmes au sein des Conseils des Régions.

Cela ne fait aucun doute: le mandat actuel constitue un temps fondateur dans la dynamique de concrétisation de la nouvelle vision décentralisée de l'organisation territoriale. Placée au rang le plus élevé, la Région constitue un palier essentiel dans la conduite des politiques publiques, la planification des projets et des programmes de développement. Elle est aussi érigée en acteur incontournable aux différents niveaux stratégiques, notamment à ceux qui visent à attirer les investissements, à impulser la dynamique de développement économique, à promouvoir les entreprises. Ce sont là autant de préalables essentiels à tout développement économique intégré.

Les premières Assises nationales constituent une plate-forme de débat et de dialogue autour des thèmes éminemment importants que vous avez retenus, et qui portent particulièrement sur les compétences dévolues aux Régions, la contractualisation et le développement régional intégré, l'administration régionale, la gouvernance financière, et la démocratie participative. Ce choix est en phase avec les préoccupations qui sont les Nôtres : la satisfaction réelle des besoins inhérents à ce grand chantier de réforme, qui est supposé apporter des solutions et des réponses aux demandes sociales et aux attentes, en matière de développement, qui s'expriment à l'échelle de tout le Royaume. Ces solutions devront mettre à la disposition des jeunes, véritable capital immatériel et force motrice de la société, des mécanismes qui facilitent leur participation à la gestion de la chose publique, aux niveaux régional et local.

C'est aussi une importante occasion de débattre autour de l'expérience accumulée durant les quatre dernières années pour assurer la mise en œuvre des lois organiques sur les collectivités territoriales et définir les moyens de relever les multiples défis auxquels les élites régionales ont dû faire face dans l'exercice des compétences assignées aux régions. Il s'agit en somme, de marquer un temps d'arrêt pour mener de manière approfondie une évaluation de la situation présente, afin d'envisager une nouvelle phase d'action. Celle-ci, en même temps qu'elle s'inscrira dans la continuité, devra permettre d'affermir les règles de bonne gouvernance dans la gestion des affaires des Régions et d'aplanir les obstacles jusqu'ici rencontrés. Lors de la prochaine étape, il conviendra en effet de concrétiser cette mutation historique avec une célérité redoublée.

De même, pour accroître la performance de l'administration des collectivités territoriales nouvellement configurées, Nous tenons à rappeler la nécessité d'accompagner les élus et les fonctionnaires territoriaux, par des actions de formation et par le renforcement de leurs capacités managériales dans leurs domaines d'intervention.

Mesdames, Messieurs,

Nous soulignons l'importance de mettre à profit les mécanismes contractuels établis entre les Régions, l'État et le reste des intervenants en vue d'élaborer et de mener à bien les projets de développement prioritaires. Certes, Nous prenons acte du fait que les différentes Régions du Royaume ont pris l'initiative de mettre au point leurs programmes de développement, selon une approche participative permettant la mise en œuvre fluide de ces programmes. Nous les invitons, néanmoins, à faire une évaluation d'étape pour redresser le cap dans la définition des projets prioritaires et leur hiérarchisation ainsi que dans l'élaboration d'une architecture renforcée des projets programmés et de leur montage financier. Le but ultime est de garantir l'efficacité de ces projets et de parvenir à faire converger les différentes politiques et les divers programmes publics au niveau régional.

En conclusion, Nous formons le souhait que ces assises nationales soient l'occasion d'engager une réflexion approfondie, une étude constructive et un dialogue sérieux, pour dresser un bilan rigoureux de la mise en œuvre du chantier de la Régionalisation avancée. Nous attendons aussi que ces travaux débouchent sur des recommandations pratiques, qui permettront de relever le défi du développement régional, de réduire les disparités existantes, d'améliorer l'attractivité et la compétitivité au niveau des territoires. Il importe également, de s'ouvrir aux mécanismes modernes de gouvernance financière, d'assurer l'efficacité de toutes les formes de démocratie participative, d'ériger cette dernière en levier majeur de développement socio-économique intégré et durable.

Puisse Dieu vous assister, guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2020

**MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI,
AU 33-ÈME CONGRÈS INTERNATIONAL POUR L'EFFICACITÉ
ET L'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE**

MARRAKECH, 07 JANVIER 2020

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait d'adresser ce Message aux participants du trente-troisième Congrès international portant sur l'efficacité et l'amélioration des Écoles, auquel Nous avons accordé Notre Haut Patronage. Nous souhaitons témoigner ainsi de l'intérêt que Nous portons à sa thématique centrale qui met en évidence la fonction essentielle de l'éducation et de l'enseignement dans la formation des jeunes pour les mettre en capacité d'apporter leur concours actif à la réalisation du développement durable.

A cette occasion, Nous tenons à saluer les nobles objectifs que ce Congrès s'emploie, depuis sa création, à mettre en œuvre, en s'attachant essentiellement à favoriser, partout dans le monde, un accès équitable à une éducation de qualité.

Nous souhaitons la bienvenue aux honorables hôtes du Congrès et Nous nous réjouissons que ce symposium international soit organisé au Royaume du Maroc qui devient, de ce fait, le premier pays arabe et africain à abriter ces assises, puisque les précédentes sessions se sont exclusivement déroulées dans des pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Le choix du Maroc atteste la crédibilité dont il jouit aussi bien aux yeux des différentes instances et institutions internationales, qu'auprès des pays frères, amis et partenaires.

Mesdames, Messieurs,

La tenue de ce Congrès incarne la volonté de la communauté éducative internationale de renforcer les relations de coopération Nord-Sud et Sud-Sud, afin de rehausser la qualité des systèmes d'éducation par la mise en place d'une école plus efficace. La reconnaissance de l'éducation, comme question universelle et droit humain fondamental, s'illustre par l'adhésion unanime de la communauté internationale

autour du quatrième Objectif du Programme de Développement durable à l'horizon 2030, ainsi que par l'engagement subséquent des gouvernements à le concrétiser, en favorisant un accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et en promouvant les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Ce Congrès est une opportunité pour mettre en évidence le rôle d'avant-garde que les pays africains, grâce à l'importance de leur jeune population, peuvent prendre dans l'enrichissement du débat engagé autour de l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation. Il est aussi l'occasion de formuler les meilleures réponses aux principales attentes des pays en développement qui aspirent à se doter de systèmes d'éducation plus performants et aptes à s'aligner sur les modèles éducatifs avancés.

Nous sommes attachés à la réalisation des objectifs globaux de développement que le Congrès s'est assignés, notamment en matière d'éducation. Dans le même temps, nous sommes déterminés à ce que ces assises constituent une opportunité pour renforcer les relations de coopération et les voies de rapprochement entre les protagonistes. A cet égard, le Maroc est résolu à raffermir les liens de coopération tissés avec son environnement immédiat, arabe, africain et international, afin de promouvoir les valeurs de fraternité, d'amitié, de collaboration et de constituer un partenariat pour le partage du progrès commun. Cet engagement est guidé par les idéaux d'ouverture, de modération, de tolérance, de dialogue interculturel dont se revendique le Maroc et que consacre la Constitution du Royaume.

Mesdames, Messieurs,

L'importance particulière de ce Congrès tient à plusieurs considérations : particulièrement l'étendue de la participation d'environ 70 pays des différentes régions du globe; le large éventail d'approches et d'expériences fructueuses qui y est présenté ainsi que l'exploration de perspectives prometteuses, notamment en termes d'opportunités de partenariats.

Ce congrès est d'autant plus important qu'il aborde des sujets d'actualité en lien avec les principales préoccupations communes à la plupart des systèmes d'éducation. Il offre, donc, une excellente occasion d'approfondir la réflexion collective autour des thématiques retenues pour le débat, de formuler des idées et d'échanger des savoir-faire, favorisant in fine un brassage fécond des expériences réussies. C'est à la faveur d'un tel effort que des établissements d'enseignement plus performants verront le jour à l'échelle des pays participants et qu'ils rempliront pleinement leur mission : offrir, toutes filières confondues, un espace propice à l'éducation et à la formation, autant au niveau général, professionnel qu'universitaire.

Mesdames, Messieurs,

Ces dernières années, notre pays a entrepris une réforme profonde et globale de son modèle scolaire. Nous avons veillé à la définition des grandes lignes de ce chantier et à la formulation de ses orientations prioritaires pour opérer une transformation qualitative du système de formation à travers une refonte des objectifs fixés. Le but ultime est de préparer le passage à un système éducatif nouveau qui repose sur l'interaction active des apprenants, dont il s'agit de développer les compétences innées, de favoriser le sens critique, de stimuler la créativité et la capacité d'innovation. Une initiation aux valeurs civiques et morales est aussi à l'ordre du jour dans la nouvelle configuration scolaire.

En outre, Nous avons préconisé que les apprenants soient dotés des compétences nécessaires et initiés aux langues étrangères pour favoriser leur ouverture au monde. Nous avons aussi appelé à la formation de bons citoyens, à l'implication des jeunes dans le processus de développement, en assurant un climat propice à l'ouverture de tous aux autres cultures, à leur insertion dans le monde de la connaissance et de la communication.

Pour une opérationnalisation efficiente de ce projet éducatif, le Maroc a inséré ces principes directeurs dans une Loi-Cadre spécifiant les objectifs du Système de l'éducation et de la recherche scientifique, mis en parfaite cohérence avec les phases d'exécution correspondantes.

Mesdames, Messieurs,

Intimement convaincu du rôle clé de l'éducation, Nous avons maintes fois mis l'accent sur l'attention particulière que Nous accordons à la promotion de ce secteur, qui constitue un levier essentiel du développement durable, dans ses différentes composantes : sociale, économique, culturelle et environnementale.

En effet, l'enseignement est l'instrument essentiel de la mise à niveau du capital humain qu'il dote des capacités de créer des richesses, de susciter une prise de conscience collective et de faire éclore une pensée créative et novatrice.

L'enjeu est de former un citoyen soucieux d'exercer ses droits et d'accomplir consciencieusement ses devoirs; un citoyen imprégné des valeurs universelles, notamment celle de la communauté humaine de destin; un citoyen attaché à son identité riche de ses multiples affluents; un citoyen acquis aux principes de coexistence et immunisé contre toute forme d'extrémisme, de radicalisation et de repli sur soi.

Si nous souhaitons que Notre École, fondée sur ces nobles objectifs, soit efficace, il faut qu'elle soit capable de répondre aux besoins et aux préoccupations essentielles des jeunes, véritable force motrice de la société.

Il convient de faire d'eux des personnes épanouies, autonomes, capables de faire valoir leurs potentialités et de s'accomplir pleinement. Pour ce faire, ils doivent être dotés des connaissances, des compétences, des aptitudes, des valeurs, des langues et d'une culture qui faciliteront leur insertion socio-professionnelle : finalité que Nous avons toujours considérée, non comme un privilège, mais comme un droit dont chaque citoyenne et chaque citoyen devront jouir.

Par ailleurs, l'efficacité de l'école doit être jaugée à l'aune de sa capacité à garantir l'éducation et la protection de la petite enfance, à intégrer tous les enfants, de toutes catégories sociales et de toutes tranches d'âge.

Cette démarche se fonde sur le principe d'égalité des chances et sur l'impératif de justice sociale et spatiale, notamment en milieu urbain et dans les régions accusant un déficit en la matière. Ce principe doit se décliner à travers l'assistance apportée aux filles du milieu rural, aux enfants en situation de précarité ou à ceux en situation particulière, mais il doit aussi s'exercer en faveur des enfants d'immigrés et de réfugiés, qui ont droit à une éducation adaptée à leurs besoins fondamentaux en termes d'éducation et d'intégration, tant dans les pays d'accueil que dans leurs pays d'origine.

A cet égard, Nous saluons une fois de plus, le choix judicieux des thèmes qui seront débattus lors de cette conférence.

Cela ne fait aucun doute : l'échange autour de ces thèmes conduira à la formulation de réponses concrètes et innovantes aux divers défis spécifiques à ce domaine, sous forme de propositions, de décisions et de recommandations, dont Nous espérons qu'elles ouvriront des perspectives d'action commune, et qu'elles aideront in fine nos différents systèmes d'éducation à assurer une éducation de qualité, équitable et inclusive; une éducation qui, offrant des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, permet à chacun de progresser sur le plan personnel et de contribuer à l'essor de la société.

Nous sommes persuadé que la Conférence aura des résultats probants, au vu de la stature éminente de ses participants qui comptent dans leur rang des académiciens chevronnés, des chercheurs de renom en matière d'éducation, des représentants d'institutions gouvernementales et d'organisations non gouvernementales œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

Puisse Dieu vous assister, guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

64-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DES FAR : SM LE ROI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2020

«Louange à Dieu. Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Officiers, Sous-officiers et militaires de rang,

En ce jour béni du mois sacré du Ramadan, Nous célébrons ensemble le soixante-quatrième anniversaire de la création des Forces Armées Royales, une occasion précieuse que Nous tenons toujours à célébrer, eu égard aux significations nationales qu'elle porte et aux valeurs ancrées ayant accompagné la création de ces Forces par Notre Grand-Père, Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Son compagnon sur la voie de la lutte et de l'édification, Notre Vénéré Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes en Sa sainte miséricorde. C'est également une occasion de passer en revue vos réalisations au cours de l'année écoulée et les accomplissements que Nous attendons de vous, empreints que vous êtes de discipline, d'engagement et de sacrifice inconditionnel, des valeurs qui animent l'ensemble des éléments de Notre Armée.

À cet égard, et en Notre qualité de Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, Nous ne pouvons que saluer vos efforts soutenus pour renforcer la surveillance et la protection de Nos frontières terrestres, maritimes et aériennes et ce, en mobilisant l'élément humain et en lui fournissant le matériel nécessaire et les moyens de surveillance les plus avancés qui lui permettent de faire face efficacement aux différentes menaces, se félicitant de la vaillance de Nos soldats déployés dans Nos provinces du Sud, pour la défense de Notre intégrité territoriale, ainsi que de tous les membres de Notre Armée qui veillent, avec vigilance et rigueur, à la sécurité des frontières.

Avec le même esprit de discipline et de dévouement qui caractérise vos efforts à l'intérieur du pays, Nos contingents continuent de s'acquitter de leurs nobles missions dans le cadre des opérations de maintien de la paix, en République Démocratique du Congo et en République centrafricaine, ainsi que les équipes de l'hôpital militaire de campagne à Zaatari.

En parfaite symbiose avec les valeurs de solidarité humaine enracinées dans Notre authenticité et Notre Histoire, vous avez contribué à l'enrichissement du capital du Royaume dans ce domaine en organisant et en encadrant plusieurs séminaires internationaux, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies, bénéficiant en cela des précieux acquis et crédibles expériences que vous avez accumulés.

Officiers, sous-officiers et militaires de rang,

Étant fiers de Nos Forces Armées et de leur disponibilité permanente sous Notre conduite éclairée, Nous ne manquons pas de saluer les mesures prises pour la mise en œuvre de Nos Ordres Royaux dans le domaine du service militaire, qui ont été un modèle de bonne gestion et d'encadrement durant toutes les phases ayant accompagné le processus d'incorporation du trente-sixième contingent, par la mise en place d'infrastructures, de cadres enseignants et de ressources pédagogiques, afin de permettre aux appelés, femmes et hommes, de bénéficier d'une formation professionnelle appliquée et adaptée aux aspirations de Nos jeunes à intégrer le tissu social et à s'engager dans les projets de construction et d'édification, avec un esprit de patriotisme et de responsabilité.

A votre disposition permanente à répondre à l'appel de la Patrie et à consentir les sacrifices nécessaires pour sa dignité et sa souveraineté s'ajoute cette année, votre implication immédiate et forte, en exécution de Nos Hautes Instructions Royales, dans la lutte contre l'épidémie qui frappe Notre pays à l'instar des autres pays du Monde et ce, à travers la mobilisation de toutes les ressources humaines, matérielles, d'hébergement médical et logistiques dont disposent Nos Forces Armées pour participer à la lutte contre cette pandémie et à la limitation de sa propagation.

Vous avez démontré, comme à l'accoutumée, votre bonne volonté et votre qualification à participer aux côtés des autres intervenants à la gestion de ce fléau, à travers la préparation et le déploiement rapide d'hôpitaux militaires de campagne, avec la mise à disposition d'un certain nombre de centres relevant des Forces Armées Royales et disposant d'une grande capacité d'accueil, pour les transformer, si besoin est, en unités d'isolement sanitaire, outre le renforcement des Centres hospitaliers relevant du ministère de la Santé par des équipes composées de médecins, infirmiers et assistantes sociales des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale et des Forces Auxiliaires, donnant ainsi lieu à de très belles images de solidarité nationale et professionnelle avec vos homologues civils au sein de tous les établissements hospitaliers du Royaume.

Nous saluons également l'interaction rapide des unités des différentes composantes terrestres, aériennes et maritimes et de la Gendarmerie Royale, et leur forte implication dans les premières lignes du combat mené contre cette pandémie, aux côtés des différents organes de la Sûreté Nationale, des Forces Auxiliaires, des Services de l'Administration Territoriale et de la Protection Civile, pour la sensibilisation et l'application sur le terrain des mesures du confinement sanitaire, ce qui a favorisé l'adhésion et le respect par tous les Marocains de sa mise en œuvre.

Officiers, sous-officiers et militaires de rang,

Le développement important que connaissent Nos Forces Armées Royales, leur professionnalisme et la place qu'elles occupent aux niveaux national et international, incitent à aborder avec habileté et fermeté

tous les nouveaux défis qui se présentent, en gardant à l'esprit les principales missions de défense et les engagements quotidiens permanents qu'il faut honorer avec la même efficacité et la même vigilance.

Dans ce contexte, l'intérêt permanent que Nous portons à la modernisation et à l'équipement de vos unités procède de Notre volonté constante de développer vos capacités de défense et de vous doter en moyens et équipements nécessaires, selon un plan global et intégré qui concerne la prochaine décennie. Nous avons donné Nos Hautes Orientations pour la mise en œuvre de ce Plan qui permettra de finaliser ce qui a été réalisé au cours des deux dernières décennies, afin que Nos Forces Armées demeurent le bouclier protecteur et le rempart infranchissable pour la défense de la Nation et de ses valeurs sacrées.

Tâchez, que Dieu vous garde, de préserver ce que Nous avons réalisé en termes d'acquis, d'expertises et d'expériences dans tous les domaines militaire, sécuritaire, médical et social, en tirant les leçons et les enseignements pour soutenir les jeunes compétences prometteuses dans les rangs de Nos Forces Armées et les encourager à l'innovation et à la créativité dans tous les domaines, particulièrement en matière de recherche scientifique, pour que Nous soyons en permanence prêts à relever les défis avec efficacité et efficience.

Nous implorons Dieu, de perpétuer sur Notre pays les bienfaits de la sécurité et de la paix, et que ce jour-là ait un lendemain radieux qui porte en lui les germes de l'espoir, de la prospérité et du progrès pour Notre peuple. Nous prions Le Tout-Puissant d'accorder, en cette mémorable occasion, Sa miséricorde et Son pardon à Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et à Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, et de les accueillir en Son vaste Paradis parmi les apôtres, les martyrs et les saints, quels autres meilleurs compagnons.

Nous prions également Dieu de répandre Sa miséricorde sur Nos martyrs bénis qui ont sacrifié leurs âmes pour la défense de la Patrie, implorant le Très-Haut que vous restiez comme vous l'avez toujours été, un bouclier protecteur contre lequel viendront se briser toutes les menaces qui guettent ce pays, préservant ses intérêts suprêmes et ses fondamentaux nationaux, unis autour de Votre Chef Suprême, fidèles à votre devise éternelle : **Dieu, la Patrie, le Roi.**»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

TÉTOUAN - 29 JUILLET 2020

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Cette année, la commémoration de la Fête du Trône coïncide avec l'Aïd Al-Adha, temps de sacrifice, de loyauté et d'attachement ferme au bon droit. Ce signe de bon augure porte à l'optimisme.

Ces deux glorieuses célébrations sont l'occasion pour Moi d'adresser Mes vœux à tous les Marocains et de leur témoigner une nouvelle fois combien Ma grande affection et Ma constante considération à leur égard se fortifient encore chaque jour.

C'est, en effet, par la force pérenne de ces liens et leur pleine réciprocité que nous faisons indissolublement corps, dans les heures fastes comme dans l'adversité.

Ainsi, l'intérêt bienveillant que Je porte à la santé de chaque citoyen marocain et à la sécurité de sa famille est à l'aune de mes préoccupations à l'égard de mes propres enfants et de ma propre famille. Et cette sollicitude est particulièrement grande en ces temps difficiles de propagation de la pandémie de Covid-19 que traverse le Maroc, comme le reste du monde.

Certes, en de pareilles circonstances, tout être humain est saisi d'effroi ou, du moins, d'inquiétude. Néanmoins, grâce aux mesures et aux décisions cruciales que Nous avons adoptées dès les premières manifestations de la pandémie au Maroc, nous nous sommes montrés confiants et optimistes.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que Nous avons choisi d'adopter une combinaison de résolutions difficiles, voire rudes parfois. Nous avons été guidés en cela par une double priorité : protéger les citoyens et agir dans l'intérêt supérieur de la Nation.

A cet égard, Je tiens à adresser Mes remerciements et l'expression de Ma considération aux différents pouvoirs publics qui se sont dûment acquittés de leur mission en veillant à enrayer la prolifération de la pandémie.

Je fais ici particulièrement référence au personnel de santé, notamment aux cadres médicaux et paramédicaux, civils et militaires, aux membres des Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux agents et auxiliaires d'autorité, à toutes les composantes de la Sûreté nationale, aux Forces Auxiliaires, à la Protection civile, à l'ensemble des travailleurs impliqués dans la production et la distribution des denrées alimentaires, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui furent en première ligne dans la lutte contre la pandémie.

C'est pour Moi un sujet particulier de fierté de constater comment l'ensemble des Marocains et les forces vives de la Nation ont traversé cette conjoncture en manifestant un tel niveau de prise de conscience, de discipline et de réactivité positive, chacun remplissant avec sérieux et responsabilité le rôle qui lui incombe.

Je salue aussi les citoyennes et les citoyens pour l'esprit solidaire et l'engagement responsable dont ils ont fait preuve pendant la période de confinement, tant sur le plan individuel que collectif et Je félicite notamment les acteurs de la société civile qui ont su prendre de louables initiatives.

Nous avons en effet vécu des moments mémorables au cours desquels un bel esprit d'entraide et de volontariat prévalait entre voisins. Et c'est ainsi que des aides, du soutien et des orientations ont été soigneusement prodiguées aux personnes âgées et aux familles nécessiteuses.

C'est une immense fierté et une légitime satisfaction que Nous ont également inspirées ces scènes émouvantes de grand patriotisme, où l'hymne national était chanté depuis les fenêtres des maisons, forces de l'ordre et citoyens communiant par des échanges de saluts.

Cher peuple,

Nous mesurons l'ampleur de la crise et ses fâcheuses retombées sanitaires, mais aussi économiques et sociales.

De fait, les différents secteurs de production ont été profondément affectés, de même que les revenus des familles et le budget de l'Etat.

C'est pourquoi Nous avons créé un Fonds spécial pour faire face aux répercussions sanitaires, économiques et sociales de la pandémie. Nous nous sommes d'ailleurs réjouis de l'enthousiasme spontané et de l'esprit constant de solidarité avec lesquels cette initiative a été accueillie.

Une telle ferveur a permis la mobilisation de 33 milliards 700 millions de dirhams. Le total des dépenses engagées jusqu'à présent se monte à 24 milliards 650 millions de dirhams. Cette somme a permis le financement des mesures d'appui social et l'achat du matériel médical nécessaire.

Par ailleurs, 5 milliards de dirhams seront affectés à la Caisse Centrale de Garantie, dans le cadre de la relance économique.

En outre, Nous avons orienté le gouvernement pour qu'il appuie la résilience des secteurs touchés, qu'il préserve les emplois et soutienne le pouvoir d'achat des ménages restés sans moyens de subsistance.

Malgré ces mesures et en dépit de nos efforts pour atténuer l'acuité de cette crise sanitaire, Je le dis en toute sincérité, les incidences seront rudes.

Aussi, face aux signes de relâchement constatés, J'appelle à la vigilance, à la solidarité, au respect des mesures sanitaires et à l'élaboration d'un plan qui maintienne la nécessaire mobilisation et permette d'affronter, le cas échéant, une éventuelle seconde vague de la pandémie.

Cher peuple,

Notre travail ne consiste pas seulement à contrecarrer la pandémie. Il vise aussi à remédier à ses répercussions économiques et sociales dans le cadre d'une vision prospective globale mettant à profit les enseignements tirés de la période en cours.

Cette crise a révélé la solidité des liens sociaux qui unissent les Marocains et elle a donné la pleine mesure de leur esprit solidaire et responsable. Toutefois, elle a également mis en évidence un certain nombre d'insuffisances qui touchent plus particulièrement le domaine social : comme la dépendance de certains secteurs aux aléas extérieurs, la taille du secteur informel et la faiblesse des réseaux de protection sociale, notamment à l'égard des franges de la population en situation de grande précarité.

Ces constats ainsi mis en exergue, il nous appartient de saisir l'opportunité de redéfinir l'ordre des priorités, d'asseoir les bases d'une économie forte et compétitive et de construire un modèle social plus inclusif.

Dans ce cadre, Nous engageons le gouvernement et les différents acteurs à concentrer leur attention et leur action sur les défis et les priorités que dicte cette nouvelle donne.

Au premier chef, il importe d'initier un plan ambitieux de relance économique pour permettre aux secteurs de production de se remettre daplomb, d'accroître leur capacité à créer des emplois et à préserver les sources de revenu.

Pour cela, il faut mobiliser tous les moyens disponibles en termes de financements, de dispositifs d'incitation et de mesures de solidarité, en vue d'accompagner les entreprises, essentiellement les petites et les moyennes qui constituent le maillon central du tissu économique national.

Dans ce cadre, environ 120 milliards de dirhams seront injectés dans l'économie nationale, soit l'équivalent de 11% du PIB. Ce taux inscrit le Maroc parmi les pays les plus audacieux en matière de politique de relance économique post-crise.

Nous avons estimé qu'un Fonds d'investissement stratégique devait être créé pour remplir une mission d'appui aux activités de production, d'accompagnement et de financement des grands projets d'investissement public-privé, dans une diversité de domaines.

En sus de la participation de l'Etat, ce Fonds devra compter sur la coordination et la rationalisation des différents Fonds de financement.

Afin de réunir les conditions de réussite de ce plan, Nous recommandons l'adhésion efficace et responsable du gouvernement, des acteurs sociaux et des opérateurs économiques, dans un cadre contractuel constructif qui sera à la hauteur des défis du moment et des attentes des Marocains.

Par ailleurs, une réforme profonde du secteur public doit être lancée avec diligence pour corriger les dysfonctionnements structurels des établissements et des entreprises publics, garantir une complémentarité et une cohérence optimales entre leurs missions respectives et, in fine, rehausser leur efficience économique et sociale.

À cette fin, Nous appelons à la création d'une Agence Nationale dont la mission consistera à assurer la gestion stratégique des participations de l'Etat et à suivre la performance des établissements publics.

Cher peuple,

Tous les projets et toutes les initiatives que Nous engageons ont une double finalité complémentaire : la promotion du développement et l'instauration de la justice sociale et spatiale.

Notre aspiration prioritaire est d'assurer la protection sociale à tous les Marocains. Et Notre détermination est qu'à terme Nous puissions en faire bénéficier toutes les franges de la société.

Lors du Discours du Trône de l'année 2018, J'ai déjà appelé à une promptte refonte du dispositif de protection sociale, qui est encore marqué par un éparpillement des interventions et par un faible taux de couverture et d'efficacité.

Aussi, Nous considérons que le moment est venu de lancer, au cours des cinq prochaines années, le processus de généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains.

Nous préconisons le déploiement progressif de cette opération à partir du mois de janvier 2021, selon un programme d'action précis. Celui-ci devra porter, en premier lieu, sur la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et des allocations familiales. Il sera ensuite étendu aux autres couvertures sociales que sont la retraite et l'indemnité pour perte d'emploi.

Pour qu'il profite directement et pleinement aux bénéficiaires, ce projet requiert une réforme rigoureuse des systèmes et programmes sociaux déjà en place, notamment à travers l'opérationnalisation du Registre social unifié (RSU).

De fait, la généralisation de la couverture sociale doit devenir un levier essentiel d'insertion du secteur informel dans le tissu économique national.

Par conséquent, Nous appelons le gouvernement, en concertation avec les partenaires sociaux, à parachever l'élaboration d'une vision pragmatique globale. Celle-ci devra inclure le planning, le cadre légal ainsi que les options de financement pour parvenir in fine à une généralisation effective de la couverture sociale.

A cette fin, il importe d'adopter une bonne gouvernance reposant sur un dialogue social constructif. Guidé par les principes de probité, de transparence, de droit et d'équité, ce dispositif devra prévenir tout dérapage ou toute instrumentalisation de ce noble projet sociétal à des fins politiques.

Cher peuple,

La prochaine étape exige de mutualiser les efforts de tous les Marocains, afin de relever les défis à venir.

A ce propos, Je M'adresse à toutes les forces vives de la Nation : Je les engage à adhérer vigoureusement aux efforts déployés à l'échelle nationale pour dépasser la conjoncture actuelle et faire face à ses

répercussions économiques et sociales. J'en appelle à leur patriotisme, à leur sens des responsabilités individuelles et collectives.

Nous devons capitaliser les acquis engrangés en cette courte période pour renforcer les points forts révélés par les Marocains. Nous pourrons ainsi accélérer la cadence des réformes imposées par la conjoncture et saisir les opportunités favorables.

Dès lors, nous jetterons des passerelles entre le passé et le présent, avançant ainsi dignement sur la trace de Nos prédécesseurs. A cet égard, Nous saluons, avec émotion et déférence, la mémoire immaculée de tous les grands hommes du Maroc, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que tous les valeureux martyrs de la Nation.

En cette circonstance, Nous rendons une nouvelle fois hommage à nos Forces Armées Royales et à nos Forces de sécurité, toutes composantes confondues, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, en faveur de la défense de l'unité nationale et de la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays.

«Allah n'impose à personne que selon ce qu'Il lui a donné, et Allah fera succéder l'aisance à la gêne». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 67E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

Al Hoceima - 20 AOÛT 2020

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

En ce même jour de l'an 1953, la volonté de Notre Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et de Son compagnon de lutte, Notre Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, convergea avec celle du peuple marocain, pour que naquît une révolution historique dont le mot d'ordre fut le rejet solennel des plans coloniaux.

Patriotisme sincère, esprit de sacrifice, solidarité et loyauté, telles furent les vertus électives de cette glorieuse épopée qui visait à faire émerger un Maroc libre et indépendant.

L'Histoire du Maroc est ainsi richement tissée d'événements qui portent témoignage de la symbiose parfaite entre le Trône et le peuple, toujours unis face aux vicissitudes du temps.

C'est l'état d'esprit qui, lors des premières phases de la pandémie du Covid-19, a animé les Marocains qui ont alors fait preuve d'engagement et se sont collectivement engagés.

Au cours de cette période de crise, nous avons réussi, par nos efforts conjoints, à atténuer l'impact sanitaire et ses conséquences économiques et sociales.

A ce titre, de larges franges de la population ont bénéficié du soutien de l'Etat. Nous avons initié un plan ambitieux et inédit pour la relance économique et Nous avons impulsé un grand projet pour la généralisation de la couverture sociale, au profit de tous les Marocains.

A cet égard, Nous insistons sur la nécessité d'une bonne mise en œuvre de ces projets, dans les délais fixés.

Cher peuple,

Néanmoins, en dépit des efforts déployés, la pandémie fait toujours rage et le combat, inachevé encore, s'inscrit toujours dans un contexte difficile et sans précédent.

Certes, nous étions cités en exemple pour notre respect des mesures préventives et pour les résultats probants que nous avons enregistrés durant la période de confinement.

Ce bilan a été, pour Nous, un sujet particulier de fierté, notamment au vu des bas niveaux du nombre de décès et de la proportion des individus atteints, comparativement à ceux de nombreux autres pays.

Hélas, nous avons constaté que, par la conjonction de plusieurs facteurs, la levée du confinement s'est accompagnée d'une multiplication exceptionnelle de cas d'infection.

En effet, certains ont confondu levée du confinement et fin de la maladie alors que d'autres ont affiché un laisser-aller et un relâchement inadmissibles. D'aucuns réfutent même l'existence de la pandémie.

Il faut souligner ici que la maladie est bien réelle ; soutenir l'inverse nuit, non seulement à celui qui le prétend, mais aussi à sa famille et à ses compatriotes.

Il convient aussi de rappeler que les symptômes apparaissent chez certains malades seulement 10 jours après l'infection, voire plus. En outre, le nombre élevé des cas asymptomatiques accroît le risque de propagation de la pandémie et requiert, de ce fait, la plus grande vigilance.

De fait, cette maladie ne fait aucune distinction entre population rurale et population urbaine, ni entre enfants, jeunes et personnes âgées. La réalité est qu'une frange importante de la population ne respecte pas les mesures sanitaires préventives adoptées par les pouvoirs publics comme le port du masque, l'observation des règles de distanciation sociale, l'utilisation des produits d'hygiène et de désinfection.

Ces comportements pourraient être compris si les outils de prévention étaient, soit indisponibles sur le marché, soit coûteux. Mais, il se trouve que l'Etat s'est scrupuleusement attaché à fournir ces produits en abondance et à des prix très raisonnables.

L'Etat a en effet subventionné le prix des masques et il a encouragé leur production industrielle locale pour qu'ils soient à la portée de tous.

Ces attitudes irrationnelles sont d'une part dénuées de civisme car agir en bon citoyen, c'est avant tout se soucier de la santé et de la sécurité d'autrui ; elles traduisent d'autre part un manque de solidarité car être solidaire, ce n'est pas seulement aider autrui matériellement, c'est surtout, dans cette situation, éviter d'être potentiellement un vecteur de contamination pour les autres.

De surcroît, ces postures prennent à rebours les efforts fournis par l'Etat, qui, Dieu soit loué, a réussi à apporter son soutien à de nombreuses familles restées sans moyens de subsistance.

Toutefois, cet appui ne peut continuer indéfiniment, car les aides accordées par l'Etat excèdent ses ressources.

Cher peuple,

Parallèlement à l'allègement du confinement, un ensemble de mesures préventives a été déployé pour préserver la sécurité des citoyens et enrayer la prolifération de la pandémie. Toutefois, nous assistons, avec désappointement, à une recrudescence des cas d'infection.

En effet, Nous constatons avec regret que la dégradation de la situation sanitaire ne porte guère à l'optimisme à cette date. Et quiconque, cher peuple, te dit le contraire est un affabulateur.

De fait, au lendemain du déconfinement, le nombre des cas confirmés, celui des cas graves et celui des décès ont augmenté, en peu de temps, plus de trois fois, par rapport à la période de confinement.

De même, le nombre d'infections parmi le personnel soignant a enregistré une hausse, passant quotidiennement, de 1 cas durant la période de confinement, à 10 cas tout récemment.

Si cette tendance haussière perdure, la Commission scientifique chargée du suivi de l'évolution du Covid-19 pourrait préconiser un retour au confinement, voire un durcissement des mesures sanitaires.

Dans l'hypothèse où, Dieu nous en garde, cette décision difficile devait être prise, ses répercussions sociales et économiques seraient rudes pour l'ensemble des citoyens.

Par ailleurs, à défaut d'un respect rigoureux et responsable des consignes sanitaires, le nombre de contaminations et de décès ira crescendo. Et alors, malgré les efforts importants des pouvoirs publics et du secteur de la santé, les hôpitaux ne seraient plus en mesure de faire face à la pandémie.

Concomitamment aux mesures initiées par les pouvoirs publics pour juguler la pandémie, J'appelle les forces vives de la Nation à faire preuve de mobilisation et de vigilance et, particulièrement, à adhérer unanimement aux efforts déployés à l'échelle nationale, afin de sensibiliser la société, éveiller sa conscience et l'encadrer.

A cet égard, Je souligne que pour sortir de la situation actuelle et relever le défi de la lutte contre la pandémie, chacun devra observer une conduite civique, exemplaire et responsable.

Cher peuple,

Dans le Discours que Je te livre aujourd'hui, Mon intention n'est pas de t'adresser des reproches. Je tiens, plutôt, à te faire part expressément de Mes appréhensions quant à une éventuelle hausse exponentielle des cas de contaminations et de décès. Cette situation impliquerait, à Dieu ne plaise, un retour au confinement total, et risquerait de provoquer de notables répercussions psychiques, sociales et économiques.

Afin de traverser cette conjoncture difficile, et alors que nous commémorons l'Anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, nous devons plus que jamais nous remémorer les valeurs emblématiques d'abnégation, de solidarité et de loyauté qui ont marqué de leur sceau cette glorieuse épopée.

Je suis intimement convaincu que, emboitant le pas dans celui de ces prédécesseurs illustres, les Marocains sauront servir au mieux les intérêts de notre peuple et de notre pays, qu'ils seront capables de relever le présent défi, révélant ainsi leur civisme et remplissant les devoirs d'une citoyenneté agissante.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1E SESSION DE LA 5E ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 10E LÉGISLATURE

RABAT - 09 OCTOBRE 2020

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

En ces circonstances exceptionnelles, Nous ouvrons la présente année législative sous un format inédit.

A l'ordre du jour figurent de nombreux défis, notamment ceux induits par la crise sanitaire qui sévit au Maroc comme dans le reste du monde.

Dernière de la législature en cours, cette année exige de votre part des efforts redoublés : il s'agira en effet pour vous de mener votre mandat à bonne fin et de dresser le bilan de l'action que vous soumettrez aux électeurs.

Comme vous le savez, cette crise présente de persistantes conséquences sanitaires, économiques, sociales et psychologiques.

Dans ces conditions, pour préserver la santé et la sécurité des citoyens, il est primordial de faire preuve d'une opiniâtre vigilance et d'un engagement résolu en apportant au secteur sanitaire un soutien indéfectible. Il importe d'œuvrer, concomitamment, à la stimulation de l'activité économique et au renforcement de la protection sociale.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Cette crise a révélé un ensemble de dysfonctionnements, de déficits et elle a eu un impact négatif sur l'économie nationale et l'emploi.

C'est pourquoi Nous avons lancé un plan ambitieux de relance économique et un grand projet de couverture sociale universelle. Nous avons également souligné l'impératif d'appliquer les règles de bonne gouvernance et la nécessité de réformer les établissements du secteur public.

Ces projets d'envergure sont de nature à enrayer les effets de la crise et à favoriser la mise en œuvre optimale du modèle de développement que Nous appelons de Nos vœux.

A cet égard, Nous plaçons le plan de relance économique en tête des priorités de l'étape actuelle.

De fait, ce plan vise à soutenir les secteurs productifs, notamment le tissu des petites et moyennes entreprises : il a pour objet de rehausser leur capacité à investir, à créer des emplois et à préserver les sources de revenu.

Pour garantir la réussite de ce plan, Nous avons porté l'accent sur la nécessité de mener à bien son opérationnalisation dans un cadre contractuel national, impliquant l'État ainsi que les partenaires économiques et sociaux et se fondant sur le principe de corrélation entre droits et obligations.

Jusqu'à présent, le soutien apporté aux entreprises marocaines à l'aide du dispositif des prêts garantis par l'État a bénéficié à plus de 20 mille d'entre elles, avec un montant avoisinant les 26 milliards 100 millions de dirhams.

Les entités bénéficiaires de ce soutien ont prouvé leur résilience face à la crise dont elles sont parvenues à atténuer les effets en préservant les emplois.

Par conséquent, ces efforts doivent se poursuivre, tant de la part du secteur bancaire et de la Caisse Centrale de Garantie que du côté des entreprises et de leurs associations professionnelles.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Le plan de relance économique repose sur le Fonds d'investissement stratégique dont Nous avons préconisé la création et auquel Nous avons décidé de donner le nom de « Fonds Mohammed VI pour l'Investissement ».

Nous souhaitons vivement que ce Fonds joue un rôle de premier plan dans la promotion de l'investissement et le relèvement des capacités de l'économie nationale. Il interviendra pour doter les secteurs productifs du soutien nécessaire et pour financer et accompagner les grands projets envisagés, dans le cadre de partenariats public-privé.

Afin que ce fonds puisse s'acquitter pleinement de sa mission, Nous avons donné Nos Orientations pour qu'il soit doté de la personnalité morale et des structures managériales adéquates, de manière à ce que, in fine, il s'impose comme un modèle de bonne gouvernance, d'efficacité et de transparence.

Nous avons également donné Nos Directives pour que ce fonds soit doté de 15 milliards de dirhams provenant du budget de l'État. L'allocation de ces crédits incitera les partenaires marocains et internationaux à accompagner les interventions du fonds et à contribuer aux projets d'investissement à venir.

Ainsi, l'appui apporté au Plan de relance permettra d'en amplifier l'impact économique, social et environnemental.

Selon les domaines jugés prioritaires à chaque étape et, en fonction des besoins de chaque secteur, le Fonds s'appuiera, dans ses interventions, sur des fonds sectoriels spécialisés qui lui sont rattachés.

Parmi ces domaines, citons la restructuration industrielle, l'innovation et les activités à fort potentiel, les petites et moyennes entreprises, les infrastructures, l'agriculture, le tourisme.

A cet égard, Nous tenons à souligner l'importance qui doit être accordée à l'agriculture et au développement rural dans la dynamique de relance économique.

Dans le contexte actuel, il convient de soutenir la résilience de ce secteur-clé et d'accélérer la mise en œuvre de tous les projets agricoles.

Outre la dynamisation de l'investissement et de l'emploi, ce dispositif, adossé à la nouvelle stratégie agricole, contribuera à la valorisation de la production agricole nationale et facilitera le processus d'insertion professionnelle en milieu rural.

L'un des leviers essentiels de cette stratégie est l'opération de mobilisation d'un million d'hectares de terres agricoles collectives, au profit des investisseurs et des ayants droit.

Le volume des investissements attendus dans le cadre de ce projet est estimé à environ 38 milliards de dirhams à moyen terme.

Cet effort d'investissement permettra de générer une valeur ajoutée représentant annuellement l'équivalent de deux points supplémentaires de PIB environ. Il favorisera également d'importantes créations d'emplois au cours des prochaines années.

Pour cela, il convient de renforcer la coordination et la collaboration entre les secteurs concernés et de mettre en place un environnement incitatif à destination des jeunes du monde rural, par la création d'entreprises et l'appui à la formation, notamment dans les métiers et les services liés à l'agriculture.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Notre souci a toujours été que la dynamique de développement économique soit articulée à la promotion du secteur social, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Aussi avons-Nous appelé à la généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains.

Ce projet national majeur, d'une nature inédite, se décline en quatre axes-clés :

- Premièrement : étendre, d'ici la fin 2022 au plus tard, la couverture médicale obligatoire, de sorte que 22 millions de bénéficiaires additionnels accèdent à l'Assurance maladie de base qui couvre les frais de soins, de médicaments, d'hospitalisation et de traitement.
- Deuxièmement : généraliser les allocations familiales qui bénéficieront ainsi à près de sept millions d'enfants en âge de scolarité, au profit de trois millions de familles.
- Troisièmement : élargir la base d'adhérents au système de retraite en y incorporant environ cinq millions de Marocains parmi la population active non titulaire d'un droit à une pension.
- Quatrièmement : généraliser l'accès à l'indemnité pour perte d'emploi au profit des Marocains ayant un emploi régulier.

A cette fin, Nous appelons à une concertation élargie avec l'ensemble des partenaires et à la mise en place d'un pilotage innovant et efficace de ce projet sociétal, dans la perspective de créer un organe unifié chargé de coordonner et de superviser les régimes de protection sociale.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Indépendamment de ses objectifs, la réussite de tout plan ou projet est tributaire de l'adoption des principes de bonne gouvernance et de reddition des comptes.

A cet égard, les institutions de l'État et les entreprises publiques doivent montrer une attitude exemplaire et agir comme un levier de développement, et non comme un frein.

Étant donné l'importance stratégique de ces institutions, Nous appelons à une redéfinition substantielle et équilibrée du secteur.

Par ailleurs, Notre souhait est que l'Agence chargée de la supervision des participations de l'État et du suivi de leurs performances joue un rôle-clé dans ce domaine.

De fait, le succès du plan de relance économique et la mise en place d'un nouveau contrat social nécessitent une évolution réelle des mentalités et un véritable changement dans le niveau de performance des établissements publics.

À cet effet, Nous appelons le gouvernement à opérer une révision profonde des critères et des procédures de nomination aux postes supérieurs, afin d'inciter les compétences nationales à intégrer la fonction publique et à la rendre, in fine, plus attractive.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Faire face à cette crise sans précédent, relever les défis qui en découlent requièrent une mobilisation nationale générale et la mutualisation de tous les efforts.

Par conséquent, Nous saisissons cet important rendez-vous constitutionnel pour exhorter l'ensemble des institutions et des forces vives de la Nation, et, au premier chef, le Parlement, à se hisser au niveau des défis de la conjoncture actuelle et à répondre ainsi aux attentes des citoyens.

En effet, dans le combat en faveur des intérêts de la patrie et des citoyens, il importe de rappeler que, comme la responsabilité, le succès doit être partagé ; il est l'affaire de tous, de chacun de nous, ou il n'est pas.

Pour conclure, Je suis persuadé qu'ensemble, unis dans le cadre national et solidaires à l'échelle sociale, nous saurons relever ce défi.

« Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 45^E ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

07 NOVEMBRE 2020

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le quarante-cinquième anniversaire de la Marche Verte qui fut un modèle unique de mobilisation collective, d'engagement, de discipline, d'attachement au bon droit.

En effet, c'est en patriotes sincères que les Marocains répondirent en toute spontanéité à l'appel de l'artisan de la Marche Verte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme.

Le monde entier découvrit combien le peuple marocain savait relever les défis. Et ainsi, par cette marche pacifique qui trouva une issue heureuse dans la récupération de nos Provinces du Sud, nous entrions magistralement dans les annales de l'Histoire.

En cela, la Marche Verte ne représente pas seulement un événement national majeur et une étape saillante dans le processus de parachèvement de notre intégrité territoriale. Elle incarne également une dynamique dont l'esprit se perpétue et se renouvelle à travers l'action menée pour consolider la Marocanité du Sahara sur la scène internationale et pour ériger le Sahara en force motrice du développement régional et continental.

A cet égard, les dernières années ont connu des développements tangibles, et ce, à plusieurs niveaux :

Au niveau des Nations Unies : les approches et les thèses dépassées et irréalistes ont été définitivement anéanties, lors de l'adoption des dernières résolutions du Conseil de sécurité.

Ces récentes résolutions ont également confirmé la participation effective des vraies parties concernées par ce conflit régional et elles ont consacré l'irréversibilité de la solution politique, réaliste et consensuelle.

Cette orientation s'accorde avec l'esprit de l'Initiative d'autonomie marocaine, soutenue par le Conseil de sécurité et les grandes puissances comme l'unique option logique pour régler ce conflit.

Au niveau de l'Union Africaine : Grâce au retour du Maroc au sein de sa famille africaine, l'Organisation a clos, avec succès, le chapitre des manœuvres incessantes dont elle fut victime des années durant.

Depuis lors, l'Union Africaine a adopté une approche constructive s'articulant autour d'un soutien plein et entier aux efforts déployés, en vertu d'un mandat exclusif par les Nations Unies, par son Secrétaire Général et le Conseil de sécurité.

Sur le plan juridique et diplomatique : Plusieurs pays frères ont ouvert des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et de Dakhla, reconnaissant ainsi, de façon claire et nette, la Marocanité du Sahara et affirmant être pleinement confiants quant à la sécurité et à la prospérité qui règnent dans nos Provinces du Sud.

Dans le même temps, les membres de la communauté internationale refusent, dans leur grande majorité, de s'aligner sur les thèses des autres parties. De fait, 163 pays, représentant 85% des États membres des Nations Unies, ne reconnaissent pas l'entité factice.

Cette orientation a été confortée par les grandes puissances qui, en la matière, ont adopté des positions constructives, notamment la conclusion de partenariats stratégiques et économiques incluant, sans exception ni réserve, les Provinces Sud du Royaume comme partie intégrante du territoire marocain.

Partant de ces acquis, le Maroc réaffirme son engagement sincère à collaborer avec Son Excellence le Secrétaire général des Nations Unies, dans le cadre du respect des Résolutions du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution définitive, sur la base de l'Initiative d'autonomie.

De plus, le Maroc restera ferme sur ses positions et ne se laissera nullement fléchir par les provocations stériles et les manœuvres désespérées des autres parties. D'ailleurs, force est de constater que le déclin consommé de leurs thèses surannées les a précipitées dans le scénario typique d'une fuite en avant.

À cet égard, Nous réitérons notre rejet catégorique des agissements inacceptables par lesquels on cherche à entraver la fluidité du trafic entre le Maroc et la Mauritanie, à altérer le statut juridique et historique qui prévaut à l'est du mur de sécurité ou encore à se livrer à une exploitation illégitime des ressources de la région.

Le Maroc, fidèle à lui-même, ne se départira pas du bon sens et de la sagesse dont il a coutume. En revanche, c'est avec la dernière vigueur et la plus grande fermeté qu'il s'opposera aux abus cherchant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de ses Provinces du Sud.

D'un autre côté, Nous sommes persuadé que les Nations Unies et la Minurso continueront à remplir leur devoir en veillant à préserver le cessez-le feu dans la zone.

Cher peuple,

Notre engagement à consolider la Marocanité du Sahara au niveau international n'a d'égal que Notre action soutenue pour que nos provinces sahraouies deviennent un moteur du développement régional et continental.

Aussi, afin de parachever les grands projets en cours de réalisation dans Nos provinces du Sud, le moment est venu de mettre en valeur les nombreuses potentialités que recèle leur domaine maritime.

A cet égard, au cours de cette année, et en totale conformité avec les principes du droit international, le Maroc a mené à terme la délimitation de ses espaces maritimes, en les incorporant dans l'arsenal juridique marocain.

En outre, le Maroc poursuivra, avec constance, le dialogue engagé avec notre voisin, l'Espagne, au sujet des zones de chevauchement des eaux territoriales des deux pays amis.

Ce dialogue s'inscrira dans le cadre du droit de la mer et respectera le partenariat qui les unit, loin de toute volonté unilatérale d'imposer le fait accompli.

De fait, en définissant clairement le cadre et les frontières des espaces maritimes placés sous la souveraineté du Royaume, le plan mis en œuvre pour impulser l'essor socio-économique de la région sera indubitablement consolidé.

Partant de cette vision, la façade atlantique Sud du Royaume, située face au Sahara marocain, constituera une interface maritime d'intégration économique et un foyer de rayonnement continental et international.

De fait, d'ores et déjà Tanger-Med est reconnu comme le premier port en Afrique ; le port Dakhla Atlantique contribuera à consacrer cette tendance.

Par ailleurs, Nous continuerons à œuvrer pour le développement d'une véritable économie maritime dans ces territoires que Nous chérissons tant. Cette zone qui abonde en ressources et en potentialités, sur terre comme en mer, servira ainsi de passerelle et de trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine.

A cet égard, il importe d'investir dans les espaces maritimes, tant pour le dessalement de l'eau de mer que pour l'exploitation des énergies renouvelables d'origine éolienne ou hydrolienne.

En parallèle, il faut continuer à promouvoir le secteur de la pêche maritime, compte tenu de son rôle dans le développement de l'économie de la région.

Par ailleurs, pour que le plan Azur devienne un levier stratégique au service de la relance du secteur touristique dans la région et pour que celle-ci s'affirme comme une véritable destination du tourisme balnéaire, il importe de lui insuffler une nouvelle dynamique.

Cher peuple,

La fidélité sans faille à l'esprit et au serment éternel de la Marche Verte exige que tous les Marocains restent mobilisés et vigilants et qu'ils s'attachent à relever les défis internes et externes avec sérieux et responsabilité.

Nous serons ainsi à même de mener à bien les projets de développements sociaux et économiques de notre pays ; nous continuerons à défendre nos intérêts et nos Causes justes et à renforcer la place du Maroc dans son environnement régional et international.

C'est aussi l'occasion pour Nous, de rendre hommage à la mémoire immaculée des valeureux martyrs de la Patrie et d'adresser l'expression de Notre considération à Nos Forces Armées Royales et aux forces de sécurité, toutes catégories confondues, pour leur mobilisation constante à défendre, sous Notre commandement, l'intégrité territoriale du pays et à préserver sa sécurité et sa stabilité.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS-UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

NEW YORK - 30 NOVEMBRE 2020

«Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'adresser Mes sincères remerciements au président de l'honorable Comité et à ses respectables membres, et leur assurer de Ma considération pour les efforts sincères qu'ils déploient, afin de réaliser les nobles objectifs qui leur sont assignés.

Je saisis cette occasion pour saluer la précieuse contribution du Comité à éclairer l'opinion publique internationale sur les droits légitimes du peuple palestinien frère.

Ainsi, Notre Message d'aujourd'hui réitère la solidarité du Royaume du Maroc avec le peuple palestinien frère, son appui constant et indéfectible en faveur de ses droits légitimes : l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Oriental comme capitale ; un Etat viable et ouvert sur ses voisins et sur les autres religions.

Mesdames, Messieurs,

Malgré les évolutions récentes et les changements profonds intervenus au Moyen-Orient, au cours de ces dernières années, Nous sommes intimement convaincus que la Cause palestinienne est la clé de voûte de toute solution permanente et globale au Moyen-Orient ; une solution qui permet aux peuples de la région de vivre en sécurité, en paix, en harmonie, dans le cadre de la légalité internationale et conformément au principe de la solution à deux États convenu par la communauté internationale.

En conséquence, Nous appelons à la nécessité de dépasser le blocage du processus de paix, d'intensifier les efforts internationaux pour relancer les négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne, afin de résoudre toutes les questions litigieuses.

Par ailleurs, de même que Nous sommes attachés à une paix juste, permanente et globale, Nous considérons également que les mesures unilatérales instaurées dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Al-Qods Oriental sont contraires aux résolutions de la légalité internationale, hypothèquent les chances de parvenir à la solution souhaitée, aggravent les conflits, attisent le sentiment de frustration et alimentent l'extrémisme.

Aussi, Nous restons attachés au statut juridique des territoires palestiniens occupés, tel qu'il est mis en place, sans aucune modification et Nous réitérons la nécessité de s'employer efficacement à créer les conditions favorables à la reprise de négociations sérieuses et responsables.

Mesdames, Messieurs,

De par sa dimension spirituelle et son statut juridique distingué, la Ville sainte d'Al-Qods est au cœur du règlement du conflit qui oppose les parties palestinienne et israélienne, d'autant qu'elle constitue l'une des questions du statut final à laquelle il importe de trouver une issue par le biais de négociations directes.

Etant donné la place éminente que représente Al-Qods pour les adeptes de trois religions monothéistes, et en tant que Président du Comité Al-Qods issu de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), Nous n'avons cessé d'appeler à la préservation de l'unité et de l'inviolabilité de cette ville singulière : symbole de paix, et à la sauvegarde de son statut juridique, civilisationnel et religieux.

A cette fin, dans «l'Appel d'Al-Qods», signé avec Sa Sainteté le Pape François à l'occasion de Sa visite au Royaume du Maroc le 30 mars 2019, Nous avons souligné que la Ville sainte, terre de brassage et centre de rayonnement des valeurs de respect mutuel et de dialogue, devait être préservée en tant que patrimoine commun de l'humanité et haut-lieu de coexistence pacifique pour les adeptes des trois religions monothéistes.

Sur le plan économique, le renforcement des potentialités et des capacités de résistance de nos frères Maqdisis passe par la mobilisation et l'exploitation de toutes les ressources et de tous les moyens matériels disponibles afin de mettre en œuvre les programmes de développement humain à Al-Qods.

C'est cette action que Nous entendons voir mener, sous Notre impulsion personnelle, par l'Agence Bait Mal Al-Qods Acharif, à travers la réalisation de plans et de programmes concrets en matière de santé, d'éducation, de logement et d'infrastructures sociales. Cette démarche constructive vise essentiellement à améliorer la situation sociale et les conditions de vie des populations palestiniennes d'Al-Qods et à les soutenir dans leur résistance au sein de la Ville sainte.

Mesdames, Messieurs,

Nous suivons de près, les efforts de rapprochement et de dialogue entre les factions palestiniennes qui pourront remettre en ordre les affaires internes de la Palestine. A ce propos, Nous avons exprimé, à

plusieurs reprises, l'espoir de voir les protagonistes palestiniens, de tous bords, s'engager de bonne foi, dans une véritable réconciliation.

Le but ultime est de dépasser l'état de division qui sévit en Palestine, depuis des années, dans l'intérêt bien compris du projet palestinien juste et noble.

La Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien est l'occasion pour Nous de réaffirmer notre soutien plein et entier à l'Etat de la Palestine, sous la direction de Notre frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, dans ses efforts visant à concrétiser les aspirations du peuple palestinien frère à l'indépendance, l'unité, la prospérité.

En conclusion, Je salue les efforts sincères de votre honorable Comité pour développer et affermir la prise de conscience qu'il est impératif de trouver une solution juste et globale à la Question Palestinienne, et qu'il convient d'agir en conséquence pour instaurer la paix, la sécurité et la prospérité dans la région du Moyen-Orient.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI RÉITÈRE DANS UN MESSAGE AU PRÉSIDENT MAHMOUD ABBAS LA POSITION CONSTANTE DU MAROC SOUTENANT LA CAUSE PALESTINIENNE

23 DÉCEMBRE 2020

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message à Son frère, Son Excellence Mahmoud Abbas Abou Mazen, Président de l'État de Palestine, dans lequel le Souverain a exprimé Sa satisfaction du contenu de l'entretien téléphonique important qu'Il avait eu avec son Excellence le jeudi 10 décembre, empreint d'un dialogue fructueux et d'interaction réciproque sur la position constante du Royaume du Maroc au sujet de la question palestinienne, et Son engagement permanent et continu pour la défense des droits légitimes du peuple palestinien.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi a réitéré la position constante du Royaume du Maroc en faveur de la question palestinienne, fondée sur la solution à deux États, comme convenu internationalement, ainsi que l'attachement aux négociations entre les parties palestinienne et israélienne comme seul moyen de parvenir à un règlement définitif, durable et global à ce conflit.

En Sa qualité de Président du Comité Al-Qods, émanant de l'Organisation de la Coopération Islamique, Sa Majesté le Roi a réaffirmé qu'Il ne ménagera aucun effort pour la préservation de l'identité historique et ancestrale de la ville sainte, en tant que terre de cohabitation entre les religions monothéistes.

Le Souverain a également affirmé qu'il continuera à défendre le statut spécial de la ville d'Al Qods Acharif et le respect de la liberté des rites religieux pour les adeptes des trois religions monothéistes, ainsi que le cachet musulman de la ville sainte et de la Mosquée Al-Aqsa.

SM le Roi a également affirmé que le Maroc place toujours la cause palestinienne au même rang que la question du Sahara marocain et que l'action du Maroc en vue de consacrer sa marocanité ne se fera jamais, ni aujourd'hui ni dans l'avenir, au détriment de la lutte du peuple palestinien pour recouvrer

ses droits légitimes. Le Souverain a relevé dans ce contexte que le Maroc poursuivra son engagement constructif en faveur de l'instauration d'une paix juste et durable dans la région du Moyen-Orient.

Partant de ce constat, et en harmonie avec ce qui a été convenu entre les deux Leaders, Sa Majesté le Roi a informé Son Excellence le Président Abbas qu'Il convoquera prochainement la réunion de la 21^è Session du Comité Al-Qods, au Maroc, en vue d'examiner les moyens de consolider la préservation du Statut spécial de la ville d'Al-Qods Acharif, et de contribuer à la sauvegarde de l'inviolabilité de ses sites historiques et civilisationnels, sa symbolique spirituelle et son identité religieuse.

Dans le même contexte, il sera procédé prochainement à l'actualisation des structures de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif afin de lui donner un nouveau souffle et lui permettre de poursuivre, sous la supervision personnelle de Sa Majesté, la réalisation de plans et de programmes concrets, dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'habitat, ainsi que tout ce qui se rapporte au volet social au profit des habitants Palestiniens d'Al-Qods.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2021

SM LE ROI MOHAMMED VI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES À L'OCCASION DU 65E ANNIVERSAIRE DE LEUR CRÉATION

14 MAI 2021

«Louange à Dieu, que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons,

Officiers, Sous-officiers et Militaires du rang,

A l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de la création des Forces Armées Royales, qui coïncide cette année avec la fête sacrée de Aïd Al-Fitr, Nous Nous réjouissons de vous adresser, vous membres des différentes composantes de Nos Forces Armées Royales, Terre, Air, Marine et Gendarmerie Royale, Nos plus chaleureuses félicitations et Notre bienveillance paternelle, Notre estime et Notre satisfaction pour toutes vos actions au cours de cette année remplie de sacrifices, de générosité et de fidélité à nos éternelles valeurs nationales.

La symbolique de cet événement national associé à la construction du Maroc moderne est source de davantage de fierté de Notre valeureuse armée et son histoire faite de gloire et d'héroïsme, et de sentiments de révérence envers ceux qui ont jeté les jalons de ce grandiose édifice, Notre Grand-Père Feu Sa Majesté Le Roi Mohammed V et notre Vénéré père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu perpétue leur Mémoire et les ait en Sa sainte miséricorde, faisant de cette ancienne institution une école authentique pour l'éducation sincère et fidèle aux valeurs de citoyenneté.

Nous avons tenu, conformément à nos traditions séculaires, de faire de cette précieuse occasion, une étape annuelle pour évaluer, tirer les leçons et définir les objectifs et les priorités, afin d'élaborer et de mettre en œuvre les plans et programmes futurs, en se focalisant sur le développement continu des capacités des Forces Armées Royales et en leur octroyant les moyens et les équipements dont elles ont besoin, tout en veillant à la formation et à la mobilisation de leurs membres pour leur permettre de se mettre au diapason de toutes les évolutions et de relever les défis.

Officiers, Sous-officiers et Militaires du rang,

La force née de la détermination, de la résistance et de l'abnégation dont vous faites preuve dans la surveillance et la sécurisation de nos frontières terrestres, aériennes et maritimes, en particulier dans Nos provinces du sud et nos régions de l'est, ainsi que les sacrifices consentis pour hisser très haut le drapeau de la Nation partout dans le Royaume, restera une fierté pour tous les Marocains.

Nous vous invitons à plus d'accomplissements et à plus d'abnégation afin d'exhausser la volonté de réussite et de victoire qui vous anime.

À cet égard, en Notre qualité de Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, Nous saluons en particulier la réactivité de nos Forces Armées en concordance avec Nos Hautes instructions pour sécuriser le passage frontalier d'El Guergarate, conformément au plan bien précis, pour mettre en échec les manœuvres des mercenaires. Vous êtes parvenus, grâce à votre professionnalisme élevé dans les domaines de la planification, du commandement et de l'exécution opérationnelle, à faire échouer les manœuvres ignobles des ennemis de notre intégrité territoriale. Vous avez montré au monde entier le bien-fondé et la légitimité de cette opération qualitative qui a permis d'assurer la circulation en toute sécurité des flux de marchandises et des personnes entre le Maroc et sa profondeur africaine.

Tout en Louant la persévérance des membres de Nos Forces Armées Royales, aussi bien dans la défense des constantes du Maroc et de son intégrité territoriale, que dans la participation de Nos contingents aux opérations de maintien de la paix, Nous ne pouvons, en cette conjoncture sensible, marquée par la persistance de la pandémie de Covid-19 à l'international, que rendre hommage aux personnels médicaux et aux cadres des Services Sociaux des Forces Armées Royales qui sont aux avant-postes aux côtés de leurs homologues des établissements hospitaliers nationaux, des membres de la Protection civile et des Forces publiques, qui se sont mobilisés, en exécution de Nos Hautes instructions, pour assurer les prestations médicales ainsi que lors de l'opération nationale de vaccination.

Aussi, et en dépit des circonstances urgentes et difficiles de la pandémie et les restrictions et les contraintes qu'elle a imposées, vous avez pu, comme attendu de vous, poursuivre vos multiples missions avec le même enthousiasme et le même esprit de persévérance, tout en mettant en œuvre les plans à dimension sécuritaire, axés sur une lutte plus efficace et efficiente contre la criminalité transfrontalière, sans oublier votre vigilance permanente pour faire face aux changements climatiques à travers le positionnement proactif des équipes médicales et logistiques multidisciplinaires pour intervenir rapidement en cas d'urgence afin de porter secours et assurer le désenclavement, et fournir l'assistance humanitaire et médicale nécessaire.

Officiers, Sous-officiers et Militaires du rang,

Les mutations rapides que connaissent aujourd'hui les sciences et les technologies de sécurité et de défense, doivent inciter nos jeunes compétences militaires à les accompagner, et les mettre à profit dans des programmes nationaux de recherche exclusifs permettant de concevoir des solutions innovantes dans les domaines de la transformation numérique et des technologies de l'information et de la communication, de commandement et de contrôle, et ce afin d'augmenter le degré de préparation de Notre Armée et de soutenir ses capacités de combat sur le terrain.

A cet effet, Notre Haute sollicitude restera liée au soutien de vos efforts et à la mise à votre disposition des équipements nécessaires et appropriés pour vous permettre d'accomplir vos missions dans les meilleures conditions, dans le cadre des objectifs que Nous avons tracés sur le moyen et le long termes, pour que Nos Forces armées demeurent l'œil vigilant de la sécurité de la Nation et le bouclier qui protège son intégrité territoriale, ses valeurs sacrées et ses acquis.

Nous continuerons, avec la même détermination et la même volonté, de renforcer vos capacités et vos qualifications humaines et d'en élargir les horizons aux niveaux interne et international, et ce, à travers les mécanismes de coopération militaire bilatérale et multilatérale entre Nos Forces Armées Royales et les différentes Armées amies, en vue d'échanger les expériences au service des valeurs de solidarité et de paix internationales, pour concrétiser votre honorable capital en tant que partenaire efficace et crédible dans le maintien de la paix dans le monde, reconnu notamment par les Nations Unies.

Officiers, Sous-officiers et Militaires du rang,

En ce glorieux anniversaire, Nous élevons Nos sincères louanges à Dieu pour nous avoir inspiré la foi et la confiance afin de persévérer dans la voie tracée par le libérateur de la Nation et le fondateur des Forces Armées Royales, Notre vénéré Grand-père Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et sur celle de Notre vénéré Père, bâtisseur du Maroc moderne, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa Sainte miséricorde, implorant le Tout-Puissant de les combler de Sa grande Miséricorde et de les accueillir en Son vaste Paradis parmi les Prophètes, les saints, les martyrs et les vertueux.

Nous prions également Dieu de répandre Sa miséricorde sur Nos martyrs bénis qui ont sacrifié leurs âmes pour la défense de la Patrie, de son unité et de sa dignité, fidèles en cela au Pacte sacré de la préservation de l'unité, de la sécurité et de l'intégrité de la Nation.

Perpétuez, que Dieu vous protège, le legs des aïeuls et des parents qui ont écrit avec fierté et orgueil les pages mémorables de courage, de sacrifice et de fidélité, dans la vénération de leur Nation, derrière Votre Chef suprême, fidèles à jamais à notre devise éternelle : **Dieu, la Patrie, le Roi.**»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 22ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DU TRÔNE

FES - 31 JUILLET 2021

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

C'est avec une immense fierté que nous commémorons aujourd'hui le vingt-deuxième anniversaire de la Fête du Trône. Et cette célébration est un motif de satisfaction à plus d'un titre.

De fait, la Fête du Trône symbolise le pacte sacré de la Beia et témoigne de l'indéfectible symbiose qui unit, depuis toujours et en toute circonstance, les Sultans et les Rois du Maroc aux fils de leur peuple.

Pays séculaire, le Maroc est une nation unie, façonnée par une histoire commune.

Il puise sa force dans la cohésion nationale et l'adhésion unanime de ses composantes autour de ses symboles sacrés.

Il tire aussi sa puissance de ses institutions et de ses citoyens qui s'emploient, par leurs compétences et leurs initiatives, à développer, à faire progresser leur pays et à défendre son unité, sa stabilité.

Fort de ce capital humain et civilisationnel en perpétuel renouvellement, notre pays a réussi, au fil de sa longue histoire, ancienne et moderne, à relever les défis et à surmonter les épreuves.

Cher peuple,

Nous tenons en tout premier lieu à renouveler nos remerciements à tous les acteurs du secteur sanitaire, public, privé et militaire, ainsi qu'aux forces de sécurité et aux pouvoirs publics pour leur sens élevé des responsabilités et leur dévouement dans la lutte menée contre la pandémie de COVID 19.

Pour tous, la période est difficile. Et elle l'est également pour Moi personnellement, à l'égal de tout citoyen. Elle l'est pour Ma famille. Et soyez assurés que Je connais la détresse des Marocains et que J'en souffre comme eux, partageant totalement leur ressenti en pareilles circonstances.

En dépit de l'impact négatif laissé par la pandémie sur les projets et les activités économiques et sur la situation matérielle et sociale de nombreux citoyens, et afin d'en amortir le choc, Nous nous sommes efforcé de trouver des solutions.

Ainsi, depuis l'apparition de la pandémie et afin d'en amortir le choc, Nous avons pris l'initiative de créer un Fonds spécial qui a emporté l'adhésion spontanée des citoyens.

En outre, Nous avons initié un plan ambitieux de relance économique, destiné à soutenir les petites et les moyennes entreprises touchées par la crise, à préserver les emplois et à protéger le pouvoir d'achat des ménages à travers l'attribution d'aides financières directes.

Nous avons également créé le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement dont l'objectif est de faire redémarrer les activités productives, d'accompagner et financer les différents projets d'investissement.

Cher peuple,

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers à plusieurs titres : le Maroc a relevé un défi de taille en remportant « la bataille pour l'accès aux vaccins ». La campagne nationale de vaccination, à laquelle les citoyens répondent massivement se déroule de manière efficace et remarquable.

Convaincu que la souveraineté sanitaire est une composante essentielle de la sécurité stratégique du pays, Nous avons lancé un projet d'avant-garde pour la fabrication de vaccins, de médicaments et de matériel médical, indispensables pour le Maroc.

Néanmoins, rappelons que la pandémie subsiste et que la crise n'est pas encore terminée. C'est la raison pour laquelle nous devons tous rester vigilants, en nous attachant constamment au respect des consignes édictées par les autorités publiques.

Cher peuple,

Grâce à cet effort collectif, l'économie nationale affiche des signes encourageants qui annoncent qu'elle est en bonne voie de récupérer la plénitude de ses capacités.

Par la grâce du Dieu, l'embellie s'est renforcée à la faveur d'une bonne campagne agricole. Cette véritable manne du Seigneur, en contribuant à assurer la disponibilité des produits agricoles à l'échelle nationale, a apporté calme et sérénité aux citoyens.

Cette évolution significative intervient dans un contexte prometteur, avec la présentation des travaux de la Commission spéciale sur le modèle de développement, dont les propositions ouvrent en effet la voie à une nouvelle étape dans le processus d'accélération du décollage économique et de consolidation du projet de société que Nous voulons pour notre pays.

La Commission a réalisé un travail louable et mené un processus national auquel se sont associées les forces vives du pays : partis politiques, instances économiques, syndicales et sociales, structures de la société civile, et citoyens.

A l'instar de la phase de conception de ce modèle, Nous estimons que celle de sa mise en œuvre relève d'une responsabilité nationale nécessitant la mobilisation des potentialités de la Nation et l'implication de toutes ses compétences, notamment celles qui, au cours des prochaines années, seront appelées à exercer des responsabilités gouvernementales et des mandats publics.

Notre souhait est que « le Pacte national pour le développement » constitue le cadre de référence pour définir les principes et les priorités du pays en matière de développement, et qu'il forme le socle d'un pacte économique et social, propre à impulser une nouvelle révolution du Roi et du peuple.

En tant que Garant des intérêts de la Nation et des citoyens, Nous veillerons à accompagner la mise en œuvre opérationnelle de ce modèle, avec les dispositions et les mécanismes nécessaires à cet effet.

Cher peuple,

En parallèle avec les initiatives de développement menées au niveau interne, et avec une égale détermination, le Maroc s'attache à poursuivre ses efforts sincères pour consolider la sécurité et la stabilité dans son environnement africain et euro-méditerranéen, et plus particulièrement dans son voisinage maghrébin.

Dans le droit fil de cette approche, Nous renouvelons Notre invitation sincère à Nos frères en Algérie, pour œuvrer de concert et sans conditions à l'établissement de relations bilatérales fondées sur la confiance, le dialogue et le bon voisinage.

En effet, l'état actuel de ces relations ne Nous satisfait guère car il ne sert en rien les intérêts respectifs de Nos deux peuples. Il est même jugé inacceptable par bon nombre de pays.

Entre deux pays voisins et deux peuples frères, l'état normal des choses, c'est Notre conviction intime, est que les frontières soient et demeurent ouvertes.

En effet, leur fermeture heurte un droit naturel et un principe juridique authentique, consacré par les instruments internationaux, notamment le Traité de Marrakech, texte fondateur de l'Union du Maghreb Arabe qui prévoit la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux entre les pays constitutifs de l'espace maghrébin.

Je n'ai eu de cesse, depuis 2008, de clamer haut et fort cette idée et de la réaffirmer à maintes reprises et en diverses occasions.

A cet égard, force est de constater que ni Son Excellence, l'actuel président algérien, ni l'ex-président, ni Moi-même ne sommes à l'origine de cette décision de fermeture.

Néanmoins, devant Dieu, l'Histoire et nos concitoyens, nous sommes responsables politiquement et moralement de la persistance du statu quo.

Or, aucune logique ne saurait expliquer la situation présente, d'autant que les raisons ayant conduit à la fermeture des frontières sont totalement dépassées et n'ont plus raison d'être aujourd'hui.

Nous ne voulons ni faire des reproches, ni donner des leçons à quiconque. Nous nous percevons plutôt comme des frères qu'un corps intrus a divisés, alors qu'il n'a aucune place parmi nous.

Par ailleurs, d'aucuns soutiennent l'idée erronée que l'ouverture des frontières apporterait seulement un cortège de malheurs et de problèmes, à l'Algérie et au Maroc. A l'ère de la communication et des nouvelles technologies, personne ne peut donner crédit à pareils discours.

De fait, la fermeture des frontières ne rompt pas la communication profonde entre les deux peuples. Mais elle nourrit plutôt une fermeture d'esprit, amplifiée par l'influence néfaste des contrevérités relayées par certains médias, telle, celle selon laquelle la pauvreté serait le lot des Marocains dont les moyens de subsistance se résumeraient à la contrebande et au narcotrafic.

Chacun peut vérifier l'inexactitude de ces allégations : la communauté algérienne qui réside dans notre pays, les Algériens d'Europe et les Algériens d'Algérie qui se rendent au Maroc savent ce qu'il en est et ne se laissent pas abuser par ces contrevérités.

A ce propos, Je rassure Nos frères en Algérie : vous n'aurez jamais à craindre de la malveillance de la part du Maroc qui n'est nullement un danger ou une menace pour vous. En fait, ce qui vous affecte nous touche et ce qui vous atteint nous accable.

Aussi, Nous considérons que la sécurité et la stabilité de l'Algérie, et la quiétude de son peuple sont organiquement liées à la sécurité et à la stabilité du Maroc.

Corollairement, ce qui touche le Maroc affecte tout autant l'Algérie ; car les deux pays font indissolublement corps.

La vérité est que le Maroc et l'Algérie sont tous deux confrontés aux problèmes de l'immigration, de la contrebande, du narcotrafic et de la traite des êtres humains.

Les bandes qui s'adonnent à ces activités criminelles sont notre véritable ennemi commun. Si, ensemble, nous nous attelons à les combattre, nous parviendrons à mettre fin à leurs agissements en extirpant leur mal à la racine.

Par ailleurs, Nous déplorons les tensions médiatiques et diplomatiques qui agitent les relations entre le Maroc et l'Algérie. Elles nuisent à l'image des deux pays et laissent une impression négative, notamment dans les enceintes internationales.

Aussi, Nous appelons à faire prévaloir la sagesse et les intérêts supérieurs de nos deux pays. Nous pourrions ainsi dépasser cette situation déplorable qui gâche les potentialités de nos deux pays, au grand dam de nos deux peuples et des liens d'affection et de fraternité qui les unissent.

Plus que deux nations voisines, le Maroc et l'Algérie sont deux pays jumeaux qui se complètent.

Par conséquent, à sa plus proche convenance, J'invite Son Excellence le Président algérien à œuvrer à l'unisson au développement des rapports fraternels tissés par Nos deux peuples durant des années de lutte commune.

Cher peuple,

En cette glorieuse occasion, Nous rendons hommage à nos Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté nationale, aux Forces auxiliaires et à la Protection Civile, toutes composantes

confondues, pour leur dévouement et leur mobilisation constante, sous Notre commandement, afin de défendre l'unité et la souveraineté nationales et préserver la sécurité et la stabilité du pays.

Nous saluons également, avec déférence, la mémoire immaculée et les sacrifices de Nos Illustres Ancêtres, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que tous les valeureux martyrs de la Nation.

« Si Allah sait qu'il y a quelque bien dans vos cœurs, Il vous en donnera autant ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 68-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2021

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

La commémoration de la Révolution du Roi et du peuple est une occasion privilégiée pour que notre Nation se remémore avec exaltation les valeurs de sacrifice et de loyauté qui lui permirent de renouer avec la liberté et l'indépendance.

Plus qu'un événement historique figé dans le temps, cette Révolution, toujours en constante régénérescence, ne cesse d'inspirer, à des générations de citoyens, l'amour authentique de la patrie et, par corollaire naturel, l'ardeur à défendre le pays, ses institutions, ses symboles sacrés.

Cette célébration qui advient à quelques jours des prochaines élections, coïncide avec le lancement d'une nouvelle génération de réformes et de projets, prévue dans le cadre de la mise en œuvre du Modèle de développement et du Pacte national pour le Développement.

Par la tenue simultanée des scrutins législatif, régional et local, l'échéance attendue atteste l'enracinement de la pratique démocratique dans notre pays et confirme le niveau de maturité du système politique marocain.

Cher peuple,

Les élections, loin d'être une fin en soi, constituent un levier pour la mise en place d'institutions crédibles dont la vocation est de servir l'intérêt général, de plaider les Causes nationales.

De fait, Notre conviction est que l'Etat tire sa force de ses institutions, de l'unité et de la cohésion de ses composantes nationales. Ce sont précisément les atouts dont nous nous prévalons pour défendre notre pays face à l'Adversité, aux crises, aux menaces.

Cet esprit de corps est palpable face aux attaques méthodiques dont le Maroc a été dernièrement la cible de la part de certains pays et d'organisations notoirement hostiles à notre nation.

Le Maroc est visé du fait qu'il est un Etat pleinement constitué depuis plus de douze siècles, outre une histoire amazighe au long cours, et que depuis plus de quatre siècles il est gouverné par une monarchie citoyenne, présidant à la destinée du pays et la façonnant dans une symbiose totale entre le Trône et le peuple.

Le Maroc est aussi visé pour sa sécurité et sa stabilité, ces biens particulièrement précieux en ces temps de convulsions et de soubresauts qui agitent le monde.

Néanmoins, la bonne réputation du Maroc, sa place indiscutable dans le concert des nations, ainsi que son réseau relationnel large et dense, en font un pays digne de confiance et lui confèrent une solide crédibilité aux échelles régionale et internationale.

Cher peuple,

Le Maroc, au même titre que certains pays du Maghreb arabe, fait face à une agression délibérée et préméditée.

Agrippés à des positions préétablies et à des considérations obsolètes, les ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume ne souhaitent pas que le Maroc demeure la nation libre, forte et influente qu'il a toujours été.

De plus, quelques pays, notamment des pays européens comptant, paradoxalement, parmi les partenaires traditionnels du Maroc, craignent pour leurs intérêts économiques, leurs marchés et leurs sphères d'influence dans la région maghrébine.

Certains de leurs dirigeants ne saisissent pas encore que le problème ne réside pas dans les régimes des pays du grand Maghreb, mais bien dans les leurs, toujours teintés d'un passéisme désespérément rétif aux évolutions du temps.

Par ailleurs, les derniers mois ont révélé que ces pays connaissent un affaiblissement du respect des institutions de l'Etat et de ses principales missions traditionnelles.

Ainsi, ils nous voudraient façonnés à leur image et, pour porter atteinte à la respectabilité de nos institutions nationales, pour saper leur autorité, ils les accusent de bafouer les droits et les libertés et déploient, à cet effet, des arguments fallacieux contre elles.

Ils ne veulent pas admettre que les règles du jeu ont changé, que, désormais, nos pays sont totalement aptes à gérer leurs affaires, à mettre en valeur leurs ressources et leurs potentialités, dans l'intérêt bien compris de nos peuples.

Aussi, et dans l'intention de précipiter le Maroc dans une spirale de problèmes et de conflits avec certains pays, toutes sortes de ressources, légitimes et illégitimes, ont été mobilisées, avec une distribution des rôles et le déploiement d'impressionnants dispositifs d'influence.

Bien plus, plutôt que d'appuyer les efforts du Maroc dans le cadre d'un équilibre souhaité entre les pays de la région, des rapports ont franchi toutes les limites de l'acceptable, allant jusqu'à recommander que soit freinée la dynamique de développement de notre pays, au motif captieux qu'elle crée une dissymétrie entre les Etats maghrébins.

Dans le même esprit, les artisans de ce travail de sape ont orchestré une vaste campagne de dénigrement à l'encontre de nos institutions sécuritaires. Ils tentent ainsi de porter un coup à leur niveau de maîtrise élevé et à leur efficacité à préserver la sécurité et la stabilité du Maroc. Ils cherchent par là même à jeter une ombre sur l'effort d'appui et de coordination qu'elles assurent au bénéfice de notre environnement régional et international et ce, de l'aveu même de quelques-uns de ces pays.

Mais à toute chose, malheur est bon : par leurs menées, les ennemis de notre intégrité territoriale ne font que renforcer la foi et l'engagement déterminé des Marocains à défendre sans relâche la Patrie et ses intérêts supérieurs.

A ce propos, Nous affirmons être déterminés à maintenir résolument le cap, n'en déplaise aux adversaires agacés et aux envieux consumés par la haine vouée à notre pays.

Cher peuple,

D'aucuns prétendent que le Maroc est ainsi assailli parce qu'il aurait changé son orientation politique et stratégique, ainsi que son modus operandi dans le traitement de certaines questions diplomatiques.

Il n'en est rien. Le Maroc a effectivement changé mais pas dans le sens souhaité par ses détracteurs. Il a changé parce qu'il n'accepte pas que ses intérêts supérieurs soient malmenés. Corrélativement, il s'attache à fonder des relations solides, constructives et équilibrées, notamment avec les pays voisins.

C'est cette même logique qui commande nos choix dans la relation que nous entretenons actuellement avec notre voisin l'Espagne.

Certes, ces relations ont traversé récemment une crise sans précédent qui a fortement ébranlé la confiance mutuelle et a soulevé plusieurs interrogations sur leur devenir.

Néanmoins, nous avons travaillé avec la partie espagnole, dans le plus grand calme, la clarté la plus totale et un esprit de responsabilité.

De fait, aujourd'hui, Nous avons à cœur de renforcer les fondements classiques qui sous-tendent ces relations, à la faveur d'une compréhension conjointe des intérêts de nos deux pays voisins.

D'ailleurs, J'ai suivi personnellement et directement le processus de dialogue ainsi que l'évolution des discussions.

Le but n'était pas seulement de trouver une issue à cette crise, mais aussi de saisir l'opportunité pour redéfinir les bases et les paramètres qui régissent ces relations.

Avec un optimisme sincère, Nous formons le souhait de continuer à œuvrer avec le gouvernement espagnol et son président, Son Excellence Pedro Sanchez, afin d'inaugurer une étape inédite dans les relations entre nos deux pays. Désormais, celles-ci devront reposer sur la confiance, la transparence, la considération mutuelle et le respect des engagements.

Le même esprit sous-tend les relations de partenariat et de solidarité entre le Maroc et la France, étayées par les solides relations d'amitié et d'estime mutuelle qui M'unissent à son Président, Son Excellence Emmanuel Macron.

Cher peuple,

Si par le passé, la Révolution du Roi et du peuple a constitué un tournant historique pour le Maroc dans sa quête de la liberté et de l'indépendance, aujourd'hui s'ouvre devant nous une nouvelle étape où le patriotisme sincère est de mise pour relever les défis internes et externes.

C'est l'occasion pour nous de prier pour le salut des valeureux martyrs de la Patrie, au premier rang desquels, le héros de la libération, Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et son compagnon de lutte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION DE LA 1ÈRE ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 11ÈME LÉGISLATURE

RABAT - 08 OCTOBRE 2021

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Il Nous plaît de présider l'ouverture de la première session parlementaire de la nouvelle législature.

Ce rendez-vous annuel est pour Nous l'occasion d'adresser nos félicitations à vous, membres du Parlement et, à travers vous, à l'ensemble des élus, pour la confiance qui vous a été témoignée.

Nous prions le Très-Haut de vous accorder à tous, ainsi qu'au nouveau gouvernement, plein succès dans l'exercice de vos fonctions.

A cet égard, Nous tenons à saluer la bonne organisation des dernières élections : elles se sont déroulées dans un climat positif et ont été marquées par une large participation, notamment dans nos Provinces du Sud.

Ce scrutin consacre la victoire du choix démocratique fait par le Maroc, ainsi que la normalité des alternances dans la gestion des affaires publiques. En fait, pour Nous, ce qui importe, ce n'est pas que telle formation ou telle autre remporte les élections : Nous accordons en effet un intérêt équivalent à tous les partis.

Cette législature s'amorce à un moment où le Maroc entre dans une phase nouvelle qui requiert la mutualisation des efforts autour des priorités stratégiques. Ainsi, notre pays sera plus apte encore à poursuivre son processus de développement et à relever les défis extérieurs.

A cet égard, trois volets principaux retiennent essentiellement Notre attention.

Nous soulignerons d'abord la nécessaire consolidation de la place occupée par le Maroc et la défense impérieuse de ses intérêts supérieurs, particulièrement dans la conjoncture présente qui charrie dans son sillage défis, risques et menaces.

De fait, la crise pandémique a révélé le retour en force du thème de la Souveraineté. Qu'elle soit sanitaire, énergétique, industrielle, alimentaire ou autre, sa préservation est devenue l'enjeu d'une véritable compétition qui suscite des réactions fébriles chez certains.

Si de nombreux pays ont connu d'importants dysfonctionnements dans la fourniture et la distribution des produits de première nécessité, le Maroc a réussi, lui, à gérer ses besoins en la matière et à assurer un approvisionnement normal et suffisant de ses marchés.

Aussi, afin de consolider la sécurité stratégique du pays, Nous appelons à la création d'un dispositif national intégré ayant pour objet la réserve stratégique de produits de première nécessité, notamment alimentaires, sanitaires et énergétiques et à la mise à jour continue des besoins nationaux en la matière.

Mesdames, Messieurs,

Le deuxième volet porte sur la gestion de la crise pandémique et la poursuite de la relance économique.

Par la grâce de Dieu, en termes de protection de la santé des citoyens et de soutien aux secteurs et aux catégories touchés, nous disposons d'acquis solidement engrangés.

De fait, en assurant la gratuité du vaccin, en dépit du coût qui se chiffre en milliards, l'État s'est acquitté de son devoir, veillant à ce que les besoins fondamentaux des citoyens soient satisfaits et que la période de crise soit la moins pénible possible pour eux.

Cependant, l'État ne peut se substituer aux citoyens à qui il incombe de se protéger et de prémunir leurs familles. Il leur appartient ainsi de se faire vacciner, d'utiliser les moyens de prévention disponibles et de respecter les mesures édictées par les pouvoirs publics.

D'autre part, en dépit des effets inédits générés par la crise et le repli de l'économie mondiale, l'économie nationale connaît une embellie significative.

En effet, grâce aux mesures adoptées sous Notre impulsion, il est attendu qu'en 2021, le Maroc, si Dieu le veut, réalise un taux de croissance supérieur à 5,5%, ce qui constitue une performance inégalée depuis des années et compte parmi les plus élevées à l'échelle régionale et continentale.

Cette année, il est également prévu que le secteur primaire enregistre un taux remarquable de plus de 17%, grâce aux efforts de modernisation de la filière et aux bons résultats de la campagne agricole.

De plus, certains secteurs comme l'industrie automobile, le textile, les filières électronique et électrique ont connu une hausse notable de leurs exportations.

Par ailleurs, malgré la crise et ses retombées, la confiance placée dans notre pays et dans le dynamisme de son économie se confirme et se consolide, comme l'attestent la hausse, jusqu'au mois d'août dernier, des investissements directs étrangers estimée à 16%, et l'augmentation des transferts des MRE qui a atteint environ 46% à la même période.

Ces évolutions favorables ont permis au Maroc de disposer de réserves de change confortables représentant 7 mois d'importations.

Malgré les difficultés et les fluctuations qui agitent les marchés mondiaux, le taux d'inflation a été maîtrisé à hauteur de 1%, un pourcentage situé en-deçà des taux élevés observés dans certaines économies de la région.

Tous ces indicateurs, Dieu soit loué, portent à l'optimisme et à l'espoir, renforçant la confiance des citoyens et des ménages et stimulant l'esprit d'initiative chez les opérateurs économiques et les investisseurs.

De son côté, l'État poursuivra cet effort national, notamment à travers l'investissement public, l'appui apporté aux entreprises et l'adoption de mesures incitatives en leur faveur.

Dans ce contexte positif, nous devons demeurer réalistes et poursuivre notre action avec responsabilité et patriotisme, loin de tout pessimisme et à l'écart d'une certaine rhétorique négativiste.

Enfin, quant au troisième volet, il a trait à l'opérationnalisation du modèle de développement et au lancement d'une nouvelle génération de projets et de réformes intégrés.

C'est pourquoi Nous aspirons à ce que cette législature soit le point de départ de cette dynamique volontariste ambitieuse incarnant l'intelligence collective des Marocains.

A cet égard, il convient de rappeler que le modèle de développement n'est pas un plan de mesures figé au sens conventionnel du terme.

Il constitue plutôt un cadre général propice à l'action et apte à instaurer de nouvelles règles, à ouvrir de larges perspectives devant chacun et tous.

En outre, «le Pacte national pour le Développement» représente un levier essentiel pour la mise en œuvre de ce modèle, en ce qu'il symbolise un engagement national souscrit envers Notre Majesté et à l'égard des Marocains.

Mesdames et Messieurs,

Le modèle de développement offre de vastes champs d'action tant pour le gouvernement que pour le Parlement, avec toutes ses composantes.

Aussi, dans la perspective de la mise en œuvre du modèle de développement, le nouveau gouvernement doit définir les priorités et les projets à mettre en chantier au cours de son mandat et mobiliser les ressources nécessaires pour assurer leur financement.

Il lui incombe également de parachever les grands projets déjà lancés, au premier rang desquels le chantier de généralisation de la protection sociale auquel Nous accordons une sollicitude toute particulière.

Dans ce cadre, le défi majeur consiste à opérer une véritable mise à niveau du système de santé, conformément aux meilleurs standards et en synergie totale entre secteurs public et privé.

Cette même logique doit guider la mise en œuvre de la réforme des entreprises et établissements publics et présider à la réforme fiscale, qu'il convient de conforter, avec la plus grande célérité, par une nouvelle charte compétitive de l'investissement.

Parallèlement, il faut veiller à introduire plus de cohérence, de complémentarité et d'harmonie entre les politiques publiques et à en suivre la mise en œuvre.

A cet effet, Nous appelons à une refonte substantielle du Haut-Commissariat au Plan dans la perspective d'en faire un mécanisme d'aide à la coordination stratégique des politiques de développement et d'accompagnement de la mise en œuvre du modèle de développement.

Pour cela, l'action de cette institution doit être adossée à des normes rigoureuses et à des outils modernes de suivi et d'évaluation.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Le début de la présente législature intervient dans une conjoncture qui s'annonce prometteuse pour l'essor de notre pays.

Votre responsabilité, au gouvernement comme au Parlement, en tant que majorité et au sein de l'opposition, est d'œuvrer de concert avec toutes les institutions et les forces vives de la Nation pour le succès de cette étape.

À cette fin, vous devez faire preuve d'esprit d'initiative et d'engagement responsable.

Soyez donc, que Dieu vous garde, à la hauteur de la lourde responsabilité nationale qui est la vôtre, car la charge de représenter les citoyens et de gérer les affaires publiques, aux niveaux local, régional et national, nous incombe à tous.

«Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaykoul warahmatoul Allah wabarakatoul.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA 26-ÈME CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

GLASGOW - 01 NOVEMBRE 2021

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

**Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre du Royaume-Uni,
Excellences, les Chefs d'Etat et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Mesdames, Messieurs,**

Nous tenons à féliciter le Royaume-Uni pour les efforts déployés afin d'assurer une bonne organisation et une présidence réussie de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26). L'occasion nous est ainsi donnée d'affirmer avec force notre engagement commun à lutter contre les grands périls qui guettent l'avenir de l'humanité.

Dans la suite logique des rapports successifs sur le climat, une évidence s'impose désormais à tous : les scénarios les plus sombres brossent la réalité amère d'une humanité appelée à choisir entre la tentation périlleuse de s'abandonner à un laisser-aller autodestructeur et la volonté sincère et déterminée d'engager sans délai des dispositions pratiques et propres à induire un véritable changement du paradigme actuel qui s'est révélé inefficace.

L'organisation de la réponse à la menace de la pandémie de Covid19 a montré que la communauté mondiale disposait d'atouts réels, ceux-là mêmes qui, paradoxalement, étaient dépeints comme faisant défaut dans le cas de la lutte contre le changement climatique. De fait, à cette occasion, un ensemble de pays à qui incombe la responsabilité historique et morale de l'état actuel de dégradation de l'environnement ont réussi à mobiliser des ressources financières considérables. Par leur action, ils ont également montré

que la réduction des activités nuisibles au climat et à l'environnement était tout à fait possible, sans conséquences insoutenables.

Un point est sûr : il nous incombe, de manière urgente, d'affirmer une volonté politique réelle en nous engageant plus équitablement en faveur de pans entiers de l'humanité, contraints de subir les effets d'un ordre économique mondial qui ne leur profite pas dans de justes proportions. De fait, au regard du dommage climatique infligé à l'Afrique, les faibles financements et l'appui technologique insuffisant qui lui sont dévolus, illustrent, de la manière la plus flagrante, la défaillance du système international en place.

Monsieur le Président, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Notre souhait est que cette session puisse promouvoir, au niveau mondial, une intelligence collective qui ouvre la voie à l'avènement d'une société humaine pérenne, solidaire et propice aux principes de justice et d'équité, aux valeurs du vivre-ensemble.

Fort de cette conviction inébranlable, le Maroc appuie son engagement multidimensionnel en faveur des questions du climat, en rehaussant ambitieusement le seuil de sa contribution déterminée au niveau national, soit l'équivalent d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5% d'ici 2030.

Ce dessein s'inscrit dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement bas carbone à l'horizon 2050, visant le passage à une économie verte qui soit en accord avec les objectifs de durabilité, de renforcement de la résilience, d'adaptation et de protection de l'environnement, sur lesquels repose le nouveau Modèle de développement du Royaume.

Avec une égale détermination, le Maroc se joint aux pays africains frères dans une adhésion plus affirmée aux efforts de lutte contre les effets dévastateurs du changement climatique, tant par les initiatives qu'il a lancées en matière d'adaptation de l'agriculture, de sécurité, de stabilité et d'accès à l'énergie durable, que par le truchement des trois Commissions africaines du climat, issues du «Sommet africain de l'Action», tenu en novembre 2016, à Marrakech.

Monsieur le Président,

Dorénavant, les changements qui doivent être opérés pour enrayer l'aggravation de la crise climatique sont clairement identifiés.

C'est la raison pour laquelle la communauté internationale doit cesser de tergiverser et s'attacher plutôt à progresser vers la mise en œuvre de solutions concrètes selon un calendrier bien défini. Cette action doit prendre appui sur une volonté politique forte afin d'inverser le cours inquiétant que prend la situation climatique dans le monde.

Aussi, pour assurer un avenir meilleur à toute l'humanité, Nous appelons à un éveil de la conscience mondiale et à un engagement collectif responsable permettant de faire face aux changements climatiques.

Merci à vous tous.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 46ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

06 NOVEMBRE 2021

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

C'est avec une immense fierté que nous commémorons aujourd'hui le quarante-sixième anniversaire de la Marche Verte.

Cette glorieuse épopée est célébrée dans un contexte marqué par de nombreux acquis et des défis multiples.

En effet, notre Cause nationale s'inscrit désormais dans une dynamique positive imparable.

De fait, la Marocanité du Sahara est une vérité aussi pérenne qu'immuable; elle ne souffre, de ce fait, aucune contestation d'abord, parce que la légitimité de notre Cause est validée par les annales de l'Histoire, ensuite parce que tel est le vœu profond et le souhait ardent de la population sahraouie enfin parce qu'une reconnaissance internationale d'envergure vient l'entériner.

Cher peuple,

Avec l'aide et la bénédiction de Dieu, nous avons progressé ces derniers mois, avec calme et sérénité, dans l'action engagée pour défendre notre Sahara.

A ce propos, il nous faut saluer Nos Forces Armées Royales qui, le 13 novembre 2020, ont restauré la libre circulation des personnes et des marchandises au point de passage Guerguerat, reliant les deux pays frères, le Maroc et la Mauritanie.

Cette action pacifique ferme a mis un terme aux provocations et aux agressions dont le Maroc avait déjà signalé à la communauté internationale la gravité pour la sécurité et pour la stabilité de la région.

De manière aussi constructive, Nous apprécions de voir croître et s'amplifier le soutien concret dont jouit notre Cause juste.

A cet égard, la décision souveraine des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara constitue un sujet de fierté pour Nous.

Elle est le corollaire naturel de l'appui constant des administrations américaines antérieures et l'illustration de leur apport constructif au processus de règlement de la question du Sahara.

Cette orientation affermit le caractère irréversible du processus politique en marche : il est voué à mettre en place une solution définitive fondée sur l'Initiative d'autonomie, sous souveraineté marocaine.

Par ailleurs, la décision de plus de vingt-quatre pays d'ouvrir un consulat à Laâyoune ou à Dakhla confirme le large soutien dont bénéficie la position marocaine, surtout au sein de l'environnement arabo-africain de notre pays.

C'est assurément la meilleure réponse juridique et diplomatique à ceux qui prétendent que la reconnaissance de la Marocanité du Sahara n'a pas de visibilité franche et concrète sur le terrain.

Aujourd'hui, nous sommes tout à fait fondés à attendre de nos partenaires qu'ils formulent des positions autrement plus audacieuses et plus nettes au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume.

De telles positions contribueront à renforcer le processus politique en cours, à appuyer les efforts déployés pour parvenir à une solution définitive réalisable.

Cher peuple,

Pour le Maroc, son Sahara n'est pas à négocier. Aujourd'hui comme dans le passé, la Marocanité du Sahara ne sera jamais à l'ordre du jour d'une quelconque tractation.

En fait, si nous engageons des négociations, c'est essentiellement pour parvenir à un règlement pacifique de ce conflit régional artificiel.

Sur cette base, Nous réaffirmons l'attachement du Maroc au processus politique conduit par l'ONU.

Nous réitérons également notre engagement en faveur de la recherche d'une solution pacifique, pour le maintien du cessez-le-feu et de la poursuite de la coordination et de la coopération avec la Minurso, dans la stricte limite des attributions qui lui sont assignées.

A cet égard, Nous renouvelons à Son Excellence le Secrétaire général des Nations unies, Monsieur António Guterres et à son envoyé personnel, notre soutien total pour les efforts qu'il déploie afin que soit relancé le processus politique dans les plus prompts délais.

A ce propos, Nous insistons sur la nécessité de se conformer aux paramètres définis par les résolutions successives du Conseil de sécurité depuis 2007 et qui ont été consacrés dans les rencontres tenues à Genève, sous l'égide des Nations Unies.

Cher peuple,

Les développements positifs de l'affaire du Sahara confortent également la dynamique de développement soutenue dans nos provinces du Sud.

En effet, celles-ci connaissent un essor général, illustré par le développement des infrastructures et la réalisation de projets économiques et sociaux.

Grâce à ces projets, les régions du Sahara sont devenues, désormais, un espace ouvert aux opportunités de développement et une plateforme propice à l'investissement national et étranger.

Dieu soit loué, nous avons dans la région des partenaires internationaux de bonne foi qui, en toute clarté et en toute transparence, investissent aux côtés du secteur privé national et contribuent ainsi au bien-être de la population.

A cet égard, Nous tenons à exprimer Notre considération aux pays et aux groupements qui sont liés au Maroc par des conventions et des partenariats et pour qui nos provinces du Sud constituent une partie intégrante du territoire national.

En revanche, à ceux qui affichent des positions floues ou ambivalentes, Nous déclarons que le Maroc n'engagera avec eux aucune démarche d'ordre économique ou commercial qui exclurait le Sahara marocain.

Par ailleurs, Nous considérons que les conseils élus démocratiquement, librement et de manière responsable dans les provinces et régions du Sahara sont les véritables représentants légitimes de la population locale.

Notre souhait est que ces conseils soient une force motrice pour mettre en œuvre la régionalisation avancée, compte tenu de sa vocation à offrir de réelles perspectives de développement et à favoriser une véritable participation politique.

Cher peuple,

Clé de voûte de l'unité nationale du Royaume, la question du Sahara est la Cause qui rassemble tous les Marocains.

Par conséquent, il appartient à chacun, selon sa position et son statut, de rester mobilisé et vigilant en vue de défendre l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays, de consolider les réalisations accomplies dans nos provinces du Sud, en matière politique et en termes de développement.

C'est le meilleur gage de fidélité au serment éternel de la Marche Verte, à la mémoire immaculée de son artisan, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, ainsi qu'aux valeureux martyrs de la Patrie.

C'est également l'occasion pour Nous d'adresser aux cinq peuples du Maghreb, Nos vœux les plus sincères d'unité et de stabilité, de progrès et de prospérité.

Pour conclure, Nous rendons un vibrant hommage et exprimons Notre considération aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté nationale, aux Forces auxiliaires, à l'Administration territoriale et à la Protection Civile, toutes composantes confondues, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, à défendre l'unité nationale et à préserver la sécurité et la stabilité du pays.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

NEW YORK - 29 NOVEMBRE 2021

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous avons une nouvelle fois le plaisir d'adresser Nos sincères remerciements au président de l'honorable Comité et à ses respectables membres. Nous les assurons de Notre considération pour les efforts sérieux qu'ils déploient, dans le cadre de leurs attributions afin que triomphent la Cause palestinienne et les droits inaliénables du peuple de la Palestine.

Nous avons affirmé, à plusieurs occasions, Notre position constante quant à la justesse de la Cause palestinienne qui demeure au cœur du conflit au Moyen-Orient.

En effet, la volonté d'assurer la stabilité, la prospérité et le bien-être dans la région est étroitement liée à la quête d'une solution juste et durable à cette Cause juste, conformément à la solution à deux États sur la base des frontières du 4 juin 1967 et dans le cadre des résolutions de la légalité internationale.

C'est également l'occasion pour Nous de réaffirmer Notre entière solidarité avec le peuple palestinien et Notre total soutien à son droit légitime : l'instauration d'un État indépendant et viable coexistant dans la sécurité et la paix avec Israël.

A cet égard, Nous soulignons que la position ferme du Maroc n'a jamais été dictée par les circonstances et encore moins par une conjoncture particulière.

Elle ne s'inscrit non plus dans le cadre de débats ou de surenchères politiques stériles.

Sa position est fondée sur une conviction et une foi inébranlables que partagent unanimement les Marocains et elle est soutenue par un effort diplomatique constant et constructif ainsi que par un travail de terrain en faveur de la Cause palestinienne juste et de la Ville sainte d'Al-Qods.

A ce propos, dans la lettre que Nous avons adressée à Notre frère, Son Excellence, Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'Etat de Palestine, le 18 décembre 2020, Nous avons réitéré la ferme position du Maroc en faveur de la Cause palestinienne, sur la base de la solution à deux États convenue au niveau international et Nous avons rappelé Notre attachement à des négociations entre les protagonistes, comme seul moyen de parvenir à une solution définitive, durable et globale.

Mesdames et Messieurs,

Ces dernières années, pour continuer à assumer ses responsabilités envers la Cause palestinienne et les droits du peuple palestinien, le Comité a opéré un bond qualitatif dans son action, à travers les programmes annuels qu'il a élaborés.

Le Royaume du Maroc a d'ailleurs eu l'honneur d'abriter l'un d'eux en rapport avec Al-Qods.

Toutefois, cette année, la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien revêt une importance d'autant plus particulière qu'elle intervient dans un contexte régional et international extrêmement délicat et complexe.

De fait, sept années se sont écoulées depuis l'arrêt des négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne, sept années au cours desquelles s'est évaporée leur confiance mutuelle, alors qu'elle aurait pu être mise à profit pour parvenir à la solution tant attendue par la communauté internationale.

Dans ce contexte, l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient fait peser une lourde responsabilité sur la communauté internationale et, en particulier, sur les pays influents, ceux qui jouent un rôle déterminant dans la gestion du conflit et dans le règlement des problèmes qui, en se multipliant et s'imbriquant, empêchent toute percée dans le processus politique.

Les affrontements déplorables survenus dans la région en mai dernier et qui ont fait plusieurs victimes innocentes de part et d'autre ont été l'une des principales entraves au processus de règlement politique du conflit.

Par conséquent, Nous réitérons l'appel pour que soient lancés des efforts diplomatiques intensifs et efficaces, afin de relancer les négociations entre les deux parties dans la perspective de trouver une issue favorable à la question palestinienne dans le cadre de la solution à deux États et, in fine de construire un avenir prometteur pour les générations palestinienne et israélienne.

En attendant de réunir les conditions favorables à cette fin, la confiance mutuelle doit être restaurée.

Cependant, même guidé par les intentions les plus pures, tout effort déployé dans ce sens ne saurait aboutir si continuent à être prises des mesures unilatérales, anéantissant toute chance de paix et alimentant la violence et la haine.

Pour sa part, en mettant à profit sa position et ses relations privilégiées avec toutes les parties et les puissances internationales agissantes, le Maroc poursuivra ses efforts afin de réunir les conditions

propices à un retour des parties à la table des négociations, unique voie pour que soit mis un terme à ce conflit et que s'instaurent la sécurité et la stabilité dans la région du Moyen-Orient.

Mesdames et Messieurs,

Nous exhortons la communauté internationale à apporter son aide pour que les deux parties rétablissent une confiance réciproque et qu'elles s'abstiennent de tout agissement susceptible d'entraver le processus de paix.

De même, Nous appelons à préserver l'identité arabe et islamique d'Al-Qods, ainsi que son statut juridique, historique et démographique, la ville Sainte restant ouverte par ailleurs aux adeptes des religions monothéistes, vivant dans la fraternité, l'entente et la paix.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods issu de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Nous avons, personnellement, œuvré constamment et déployé tous les moyens possibles pour préserver le statut particulier et singulier de cette ville sainte : carrefour des trois religions monothéistes, patrimoine commun de l'humanité et haut-lieu de coexistence et de brassage, comme indiqué dans l'Appel d'Al-Qods, que Nous avons signé avec Sa Sainteté le Pape François lors de sa visite au Royaume du Maroc, le 30 mars 2019.

Mesdames et Messieurs,

Nous constatons avec regret qu'après des années de division, le processus de réconciliation inter-palestinienne piétine toujours, ce qui ne sert en rien la Cause palestinienne juste.

Aussi, Nous renouvelons Notre appel aux frères palestiniens de tous bords pour mettre de côté leurs différends et accélérer la réconciliation, en faveur du noble projet national palestinien.

Nous assurons également l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre frère, le Président Mahmoud Abbas, de Notre soutien plein et entier aux efforts qu'il déploie pour concrétiser les aspirations du peuple palestinien frère à la liberté et à l'indépendance, à l'unité et à la prospérité.

Pour conclure, Nous saluons les efforts sincères de votre honorable Comité et Nous réaffirmons Notre appui indéfectible à la noble entreprise dans laquelle il est engagé pour défendre les droits légitimes du peuple palestinien.

Ainsi, il pourra contribuer aux efforts internationaux visant à instaurer la paix et la stabilité, et à assurer la coexistence et la prospérité pour tous les peuples de la région.

Puisse Dieu guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaykoug warahmatoug Allah wabarakatoug.»

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2022

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU 6ÈME SOMMET UNION EUROPÉENNE-UNION AFRICAINE

BRUXELLES - 18 FÉVRIER 2022

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

«Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

C'est tout naturellement en s'inscrivant dans le sens de l'histoire et de l'exigence d'un destin partagé que le Maroc s'adresse simultanément à l'Afrique à laquelle il appartient et à l'Europe, partenaire voisine et immédiate.

L'éducation, la culture, la formation professionnelle, la mobilité et la migration : telles sont les priorités de Notre action au Maroc, en Afrique et dans le cadre de Notre partenariat avec l'Union Européenne.

D'abord et avant tout, parce que c'est sur la jeunesse – notre capital humain - que ces thématiques convergent et que c'est pour elle que le Partenariat entre les deux continents doit investir, pour atteindre son plein potentiel.

Ensuite, parce que ces secteurs majeurs ont été touchés de plein fouet par la pandémie, ce qui exige de nous une action commune d'envergure.

En premier lieu, dans le domaine de l'éducation, rappelons que 94% des élèves du monde ont subi les fermetures des établissements au plus fort de la pandémie. Il nous appartient de sanctuariser la continuité de l'enseignement, en tenant compte du nouveau contexte de transformation digitale de l'éducation. Cette exigence générale est particulièrement vitale en Afrique où 50% de la population ont moins de 20 ans.

Par ailleurs, nos écoles, nos universités et nos établissements de formation professionnelle ont besoin, au même titre que nos économies respectives, d'une relance robuste, pour rattraper les quelque 1.800 milliards d'heures d'apprentissage perdues.

En outre, la pandémie n'a pas non plus épargné la culture, en termes économiques d'abord, du point de vue de son accès ensuite : en ce domaine, le choc a été considérable. Il s'agit donc aujourd'hui de rétablir les coopérations culturelles, afin de relancer le secteur – véritable levier de rapprochement en Afrique, en Europe et entre l'Afrique et l'Europe.

Enfin, la pandémie a démontré qu'en termes de mobilité, les migrants ne portent pas atteinte à l'économie. Ils ont même un impact positif, pour les pays d'accueil – où ils sont souvent des «travailleurs essentiels» - et pour leurs pays d'origine. Il faut donc appréhender la question de la migration pour ce qu'elle est : non pas seulement un défi, mais bien plutôt un condensé d'opportunités.

Nous l'affirmons avec d'autant plus de conviction qu'en Notre qualité de Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration, nous avons toujours souhaité dissiper les malentendus. Telle est d'ailleurs la vocation de l'Observatoire Africain des Migrations, dont Nous avons impulsé la création : objectiver les données ; rétablir les vérités ; concilier les intérêts de l'Afrique et de l'Europe lorsqu'ils semblent contradictoires et substituer, au tout-sécuritaire, le continuum mobilité-développement, dans l'esprit humaniste du Pacte de Marrakech.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Garantir l'éducation, accélérer la formation et l'employabilité de notre jeunesse, promouvoir la culture, ordonner la migration et la mobilité constituent l'enjeu du Partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne.

C'est avec ces objectifs porteurs d'avenir que notre approche du partenariat doit se mettre en phase. Ni l'Afrique ni l'Europe ne peuvent les atteindre en agissant de manière isolée. Notre responsabilité est commune. Notre intérêt ne l'est pas moins.

Puissent nos débats d'aujourd'hui être un pas dans cette direction. Car, la vraie richesse du partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne, n'est pas de réunir 81 pays ; c'est de les engager résolument vers la paix, la stabilité et la prospérité partagée ; c'est-à-dire, vers l'avenir de tous les citoyens, africains et européens».

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT SUR LA SÉCHERESSE ET LA GESTION DURABLE DES TERRES

ABIDJAN - 09 MAI 2022

«Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire, Cher Frère,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Hauts Représentants des Organisations Internationales et Régionales,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je veux, avant tout, féliciter Mon frère, Son Excellence Monsieur Alassane Dramane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour l'organisation réussie de ce Sommet sur la sécheresse et la gestion durable des terres, en marge de la 15ème session de la Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification.

Cette initiative louable de Notre Auguste Hôte, est le visage déterminé d'une mobilisation concrète face au problème de la sécheresse qui, dans notre continent africain plus qu'ailleurs, constitue un défi structurel. Elle est, aussi, le reflet éclatant de cette Afrique qui Nous est si chère : l'Afrique entreprenante, qui prend son destin en main.

Le changement climatique n'est pas un sujet théorique ou un objet de débat rhétorique. C'est une réalité dure et implacable, qui sévit par des sécheresses de plus en plus fréquentes, de plus en plus intenses et de plus en plus dévastatrices.

La récurrence des épisodes de sécheresse et la cadence de la dégradation des sols se posent réellement en défi majeur. Durant les vingt dernières années, ils ont impacté plus de 1,5 milliards de personnes dans le monde, et entraîné plus de 124 Milliards de dollars de pertes économiques.

En Afrique, des millions d'hectares sont menacés de désertification en raison de l'avancée du désert, qui progresse dans certaines régions à un rythme de 5 km par an. Or, la dégradation des terres est un multiplicateur de vulnérabilités.

Avec la sécurité environnementale, se trouvent en jeu la sécurité alimentaire, la sécurité humaine et la sécurité «tout court». Une terre perdue à la vie est une terre gagnée à l'insécurité. Nous le constatons, les zones en prise avec une dégradation extrême des conditions environnementales, sont bien souvent aussi, celles où les conflits éclatent, où les populations sont déplacées et où les groupes terroristes et séparatistes cherchent à s'infiltrer.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Force est de constater que le climat change, les ressources hydriques se raréfient, les populations croissent, les villes s'étendent et les terres agricoles se réduisent et se dégradent.

Nous sommes résolument décidés à mener le combat contre cet ennemi commun, par une action coordonnée et solidaire. Plusieurs initiatives régionales phares, adaptées aux réalités africaines, concourent à faire émerger la résilience africaine face à la sécheresse.

Nous saluons, à cet égard, l'Initiative d'Abidjan, qui sanctionnera les travaux de Notre Sommet. Nous formons le souhait qu'elle soit la plateforme d'une mobilisation soutenue et pratique, afin de traduire les engagements politiques en actions concrètes. Dans ce sens, Nous appelons à la mise en place d'une véritable alliance africaine contre la désertification, dotée de ressources financières et technologiques adéquates et propres à une action efficace.

Car, parallèlement à l'échéance conventionnelle de la COP.15 sur la désertification, le Sommet d'Abidjan apporte une logique d'action, qui est la bienvenue. Contre la sécheresse et la dégradation des terres, Notre conviction est faite. L'heure est effectivement à l'accélération de la mise en œuvre de programmes opérationnels de lutte contre la désertification, dans le cadre d'une coopération régionale concrète, pragmatique et renforcée.

Nous nous félicitons que l'Initiative d'Abidjan s'inscrive dans la continuité de l'élan donné par le Sommet Africain de l'Action en faveur d'une co-émergence continentale, que Nous avons organisé à Marrakech en marge de la COP.22 sur le climat. La complémentarité est, effectivement, parfaite entre l'Initiative d'Abidjan, et les trois Commissions Climat pour l'Afrique issues du Sommet de Marrakech de 2016 : la Commission du Bassin du Congo ; la Commission de la Région du Sahel ; et Commission des Etats Insulaires. L'initiative d'Abidjan résonne aussi avec l'Initiative Triple A pour une Agriculture Africaine Adaptée, et l'Initiative 3S pour la Soutenabilité, la Stabilité et la Sécurité en Afrique.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La lutte contre le changement climatique n'est pas seulement une affaire d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de gestion durable des terres. Notre combat implique un engagement sur plusieurs fronts, particulièrement ceux de la préservation des écosystèmes, de la sauvegarde de la biodiversité et de l'atténuation de la précarité des populations vulnérables.

Ces efforts, Nous les engageons avec détermination sur les plans régional et international, avec, à chaque fois, une déclinaison nationale.

Ainsi, le Maroc qui a abrité la COP.22, est aussi celui qui a révisé à la hausse sa Contribution Déterminée Nationale à 45.5 % de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2030. De même, les stratégies d'adaptation et d'atténuation que nous défendons à l'international, sont aussi celles que Nous portons au niveau national, afin de doter Notre pays d'un modèle de gestion inclusif et durable. Les stratégies «Forêts du Maroc 2020-2030» et «Génération Green 2020-2030» participent de l'objectif d'inverser le processus de dégradation des terres, de réduire l'ampleur de la désertification et d'atténuer ses répercussions, à la faveur d'un développement humain et social.

A l'intersection de Notre engagement pour la lutte contre la sécheresse, la sauvegarde de la biodiversité et la préservation des écosystèmes, se trouve aussi Notre résolution à préserver et protéger la ressource essentielle à la vie : l'eau.

Le «Plan National de l'Eau» que Nous avons mis en place, sert l'objectif d'assurer la sécurité hydrique et les ressources nécessaires en eau, en quantité et en qualité. De son côté, le Nouveau Modèle de Développement que Nous avons impulsé, place la préservation et la promotion des ressources en eau, parmi les enjeux prioritaires d'un modèle de développement aussi ancré dans le présent que tourné vers l'avenir.

Et, parce que le secteur de l'eau est vital, le «Grand Prix Mondial Hassan II de l'Eau» est à la fois un lieu de prise de conscience globale et un espace prestigieux d'émulation où rivalisent des solutions innovantes, durables et intégrées pour porter la cause de l'eau.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le combat contre la désertification et la dégradation des terres est véritablement une lutte existentielle, qui se pose à tous, et à l'Afrique, avec une acuité singulière. Ce combat ne doit s'achopper ni à l'absence de capacités technologiques, ni au défaut de ressources économiques, ni – encore moins – à un manque de volonté politique.

Réduire les vulnérabilités à la sécheresse ; construire des capacités de gestion durable des terres ; faire converger les efforts régionaux et internationaux ; permettre le déploiement de solutions spécifiques et maîtriser le stress hydrique – tels doivent être les fronts du combat que nous menons à la désertification ; un combat de tous, et de tous les instants.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

SM LE ROI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES À L'OCCASION DU 66ÈME ANNIVERSAIRE DE LEUR CRÉATION

14 MAI 2022

«Louange à Dieu, Que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons,

Officiers, sous-officiers et militaires de rang,

Conformément à la tradition louable que Nous tenons à perpétuer et avec une grande fierté, Nous Nous adressons aujourd'hui à vous, à l'occasion du soixante-sixième anniversaire de la création des Forces Armées Royales, pour vous exprimer à tous, toutes composantes confondues, terrestre, aérienne, navale et Gendarmerie Royale, Nos sentiments de sympathie et de satisfaction, pour vos nobles actions et immenses sacrifices consentis pour hisser très haut les couleurs de la Patrie et défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Et Nous voici aujourd'hui, et comme chaque année, nous commémorons cet anniversaire si cher dans la mémoire nationale, symbole des valeurs de cohésion, de sacrifice et de négation de soi, dont Nos Forces Armées Royales et le Peuple marocain tout entier tirent, aujourd'hui, les fondements de leur résilience et de leur détermination à faire face à toutes les tentatives désespérées visant à porter atteinte à Notre intégrité territoriale et à Nos solides constantes nationales.

Les résultats positifs de vos précieuses réalisations au cours de l'année écoulée Nous rendent fier de votre disponibilité, de votre discipline et de votre esprit de dévouement au service de la Patrie.

A cette occasion, Nous voudrions saluer Nos soldats déployés dans Nos provinces du Sud et de l'Est, ou ceux chargés de surveiller nos frontières terrestres, aériennes et maritimes, avec vigilance et fermeté, fier de ce que vous faites pour préserver l'unité de la Patrie et la sécurité des citoyens.

Officiers, sous-officiers et militaires de rang,

Notre profonde conviction en l'importance des nobles missions que vous accomplissez sur les plans sécuritaire et militaire, et les expériences et acquis que vous avez accumulés dans le domaine de la gestion

des risques et des crises Nous font prendre conscience de la justesse de l'approche que Nous avons adoptée pour le développement de Nos Forces Armées Royales en termes de structure et d'organisation, ainsi que Notre souci de fournir un soutien et un accompagnement permanents, avec la même volonté et détermination, pour que vous puissiez atteindre un plus haut niveau de professionnalisme et être en mesure de relever tous les défis, particulièrement en cette conjoncture internationale délicate, avec ses incidences militaires, sécuritaires et économiques.

Dans ce contexte, Nous devons saluer l'efficacité de l'élément humain de Nos Forces Armées Royales, hommes et femmes, et son évolution continue qui reflète la qualité de notre formation militaire, que Nous œuvrons toujours à sa mise à niveau et à son amélioration, sur les plans théorique et pratique, afin de vous garantir l'acquisition, de manière continue et productive, de toutes les connaissances et expertises nécessaires qui vous qualifient pour mener à bien vos multiples tâches dans les meilleures conditions.

Nous avons également donné Nos Ordres Royaux pour la mise en place d'une haute commission militaire chargée d'examiner le projet de création d'un statut des sous-officiers, qui définit le cadre juridique et organisationnel, ainsi que la gestion du parcours professionnel, selon une vision moderne et globale pour cette catégorie, considérée comme l'un des piliers de Nos Forces Armées Royales.

En concrétisation de la Haute sollicitude dont Nous entourons les membres des familles des martyrs et des pupilles de la Nation, qui ont consenti d'énormes sacrifices pour la défense de la Patrie et de son intégrité territoriale, Nous avons donné Nos Ordres afin de permettre à cette catégorie de bénéficier de logements dans les villes du Royaume, gratuitement et sans frais supplémentaires, afin de leur garantir et à leurs familles, des conditions de vie décentes.

L'une des manifestations les plus marquantes de Notre intérêt pour l'élément humain est l'objectif que Nous ambitionnons d'atteindre à travers l'intégration de notre jeunesse marocaine dans le service militaire, avec l'entrée d'une nouvelle promotion cette année, composée de 20.000 appelé(e)s.

Afin de préserver les acquis de cette expérience nationale, il faut continuer à appuyer à travers le développement des programmes, la modernisation des infrastructures et la mise à disposition des moyens matériels et humains pour sa réussite, afin que nos jeunes, qui ont répondu, volontairement et en grand nombre à l'appel, puissent servir avec loyalisme et enthousiasme, leur Patrie.

Officiers, sous-officiers et militaires de rang,

Afin de renforcer les capacités de défense de Notre armée, Nous continuerons d'accorder la priorité au plan d'équipement et de perfectionnement des Forces Armées Royales, selon des programmes intégrés, fondés notamment sur l'implantation des industries militaires et le développement de la recherche scientifique, à travers la conclusion d'une série de partenariats et de conventions avec les centres de recherche et les universités marocaines pour la mise en œuvre de projets à forte valeur technique, l'objectif étant de développer l'auto-équipement de Nos Forces Armées dans divers domaines.

Parallèlement à cette démarche, Nous avons prôné le renforcement de la coopération entre Nos Forces Armées Royales et leurs homologues des pays frères et amis, un choix qui a donné des résultats louables et participé à la consolidation du rayonnement de Notre armée et de sa présence à l'international,

renforçant ainsi votre crédibilité et enrichissant votre base de connaissances au service de la consécration des valeurs de paix et de sécurité, auxquelles nous croyons tous, et qui doivent prévaloir entre les Nations et les Peuples.

Partant de ce principe de base, et grâce à l'expérience accumulée par les Forces Armées Royales, le Maroc est devenu aujourd'hui un partenaire agissant et fiable dans les opérations de maintien de la paix, à travers la participation de nos unités par divers contingents et par nos cadres militaires au sein des structures des organismes onusiens.

Cet engagement sera renforcé, si Dieu Le veut, par la création d'un Centre marocain pluridisciplinaire de maintien de la paix qui aura pour mission de former et de soutenir les compétences nationales et étrangères, notamment sur le continent africain et ce, en partenariat avec les Nations Unies et certains pays amis, afin de promouvoir les principes de la sécurité et de la paix internationales.

Officiers, sous-officiers et militaires de rang,

En ce glorieux anniversaire, et dans le domaine de la sécurité, Nous ne manquerons pas non plus d'exprimer Notre profonde satisfaction et Notre reconnaissance aux Hommes de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté Nationale, des Forces Auxiliaires, de la Protection Civile et de l'Administration Territoriale, pour ce qu'ils accomplissent, jour et nuit, afin de veiller à la quiétude des citoyens et à la protection de leurs intérêts, ainsi que pour leurs efforts constants pour préserver la sécurité et veiller à la sûreté du pays, avec discipline, persévérance et loyalisme.

Et comme chaque année, Nous nous remémorons, en ce jour, avec révérence et considération, les nobles actions des deux défunts Rois, Notre Auguste grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu accorde paix à leurs âmes, en faveur des Forces Armées, priant le Tout-Puissant de les combler de Sa grande miséricorde, et de les accueillir dans Son vaste Paradis, parmi les Prophètes, les Saints, les martyrs et les vertueux.

Nous prions également le Très-Haut de répandre Sa miséricorde sur Nos valeureux martyrs qui sont tombés au champ d'honneur pour que le Maroc puisse vivre dans la liberté et l'indépendance, et que ses enfants jouissent de la prospérité et de la dignité, dans la quiétude et la paix.

Persévérez, que Dieu vous bénisse, sur cette voie que Nous avons tracée pour vous, fidèles au serment de la Marche Verte et défendant l'unité et les sacralités de la Patrie, mobilisés derrière votre Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, et attachés à Votre devise éternelle : **Dieu, la Patrie, le Roi.**»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 7ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'UNESCO SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

MARRAKECH - 15 JUIN 2022

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est, pour Nous, un réel plaisir et une immense fierté que la Conférence internationale de l'Unesco sur l'Éducation des Adultes (CONFINTEA VII) tienne ses septièmes Assises au Royaume du Maroc. Notre pays se réjouit de devenir ainsi le premier pays arabe et africain à qui est accordé ce privilège.

Nous souhaitons la bienvenue aux éminentes personnalités qui prennent part à cette importante assemblée : responsables gouvernementaux, délégués d'organisations et d'institutions internationales actives dans ce domaine, experts et spécialistes. Nous les assurons de Notre estime et de Notre considération pour les efforts inlassables que, selon ses responsabilités et son domaine de compétence, chacun d'eux déploie afin de développer les méthodes d'apprentissage et d'éducation des adultes.

Nous saisissons cette occasion pour saluer les relations de coopération et de partenariat privilégiées qui ont toujours prévalu entre le Royaume du Maroc et l'Unesco, et pour réaffirmer Notre souci constant de les voir se développer et s'étendre à d'autres filières scientifiques, éducatives et culturelles.

En conférant Notre Haut Patronage à votre Conférence, Nous témoignons de l'importance capitale que Nous attachons à l'éducation des adultes et, particulièrement, au thème retenu pour la présente édition, à savoir : «l'apprentissage et l'éducation des adultes pour le développement durable : un agenda transformateur». C'est assurément un nouveau rendez-vous qui est pris aujourd'hui pour engager la réflexion, pour délibérer, pour échanger des idées et des vues autour des sujets liés à cette problématique essentielle.

Par ailleurs, ce congrès nous offre l'opportunité d'évaluer les réalisations respectives de nos pays dans ce domaine. Il nous permet également de définir les approches les plus judicieuses pour élaborer des politiques efficaces dédiées à l'apprentissage et à l'éducation des adultes, selon le concept de l'éducation tout au long de la vie. L'effort envisagé constituera une forme de contribution à la mise en œuvre des Objectifs pour le Développement durable, programmée à l'horizon 2030.

Dans un monde aux prises avec des mutations effrénées, il est nécessaire que, toute leur vie, les adultes bénéficient d'opportunités pour acquérir de nouvelles compétences et pour optimiser leurs qualifications. C'est ainsi qu'ils pourront améliorer leur qualité de vie au quotidien, jouir d'une santé meilleure, accroître leur confort, en définitive, accéder à une existence digne.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En ce qui nous concerne, la tenue de cette conférence au Royaume du Maroc vient en appui aux efforts inlassables que notre pays déploie en faveur d'un enseignement permanent de qualité qu'il veille à dispenser à tous ses enfants, dès les classes du préscolaire, en tant que pilier central de l'apprentissage tout au long de la vie et préalable essentiel à l'amélioration du Système d'Education et de Formation.

Dans cette optique, le Royaume du Maroc accorde un intérêt particulier à l'enseignement destiné aux jeunes en leur offrant diverses opportunités d'apprentissage qui leur ouvrent la voie vers des qualifications judicieusement adaptées pour faciliter leur insertion professionnelle, leur développement cognitif et leur ascension sociale. Ainsi sont-ils mis à l'abri de l'ignorance et de la pauvreté et protégés des tentations d'extrémisme et de repli sur soi.

Pour améliorer la formation professionnelle dispensée aux jeunes, le Royaume du Maroc a déployé d'intenses efforts pour proposer de nouvelles formations adossées à des spécialités d'une grande variété. Adaptés aux besoins des entreprises et aux nécessités du secteur public, ces dispositifs nouveaux sont conçus pour être parfaitement en phase avec les nouveautés apparues dans les différentes branches du savoir, notamment dans les disciplines scientifiques et pour intégrer les transformations à l'œuvre au sein de la société et dans les métiers. De ce fait, les jeunes sont dotés de meilleures opportunités d'insertion professionnelle.

Afin d'inscrire dans la longue durée le processus d'apprentissage et de formation en faveur des jeunes, notamment ceux en situation de rupture scolaire, une initiative a vu le jour sous le nom de «Ecole de la deuxième chance-nouvelle génération pour l'insertion et la qualification». Fondée sur le concept de formation en alternance entre l'école et l'entreprise, elle vise à préparer et accompagner chaque jeune homme et chaque jeune femme dans le montage de leur projet professionnel individuel.

C'est dans le même cadre que s'inscrit le Programme national de promotion du processus d'alphabetisation dans notre pays. Bénéficiant à un grand nombre de citoyens et de citoyennes, sa vocation déborde le cadre strict de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et vise à faciliter l'insertion professionnelle de la catégorie-cible. Pour ce faire, les bénéficiaires se voient proposer des stages de formation qui leur permettent de développer leur niveau de maîtrise dans certains métiers, d'accroître leur capacité à créer des coopératives et des projets générateurs d'emplois.

En outre, le Royaume du Maroc s'attache à faciliter l'accès des femmes à l'enseignement et à pérenniser leur autonomie financière, afin qu'elles puissent apporter un concours efficient à la dynamique de développement, atteindre l'accomplissement de soi et s'affirmer professionnellement.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En accueillant la présente Conférence, le Royaume du Maroc réaffirme son adhésion effective au principe d'apprentissage tout au long de la vie. Cet engagement s'est traduit dans les faits, par l'intégration des villes de Chefchaouen et de Benguérir, au réseau mondial des villes apprenantes, ainsi que par l'attribution au Maroc de la Chaire de l'Unesco.

Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la création par le Royaume d'un Observatoire de l'apprentissage tout au long de la vie et au concours qu'il a apporté à l'élaboration des mécanismes de suivi et d'évaluation des niveaux d'apprentissages, en partenariat avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL).

De plus, le Royaume se distingue par une forte dynamique impulsée par les efforts concertés de tous les acteurs des secteurs public et privé, des universités, des collectivités territoriales, des organes de la société civile et des partenaires internationaux qui s'attachent à mettre en œuvre les politiques et les programmes dédiés à l'apprenant adulte.

A cet égard, Nous avons toujours eu à cœur de garantir un enseignement de qualité à tous les Marocains, toutes franges sociales et toutes tranches d'âge confondues; un enseignement qui assure l'immersion dans le monde de la connaissance et de la communication, l'insertion dans la vie active, et qui contribue in fine à l'épanouissement individuel et collectif.

Rappelons à ce propos que le Nouveau modèle de développement (NMD) adopté par notre pays a redéfini le cap et a imprimé une forte impulsion à ce chantier. D'ailleurs, son volet éducatif vise à favoriser un renouveau pédagogique, dans le but ultime de doter le pays d'un capital humain à même de contribuer à son essor, en ouvrant des perspectives d'avenir prometteuses.

Cet objectif suppose nécessairement que chacun soit conscient de l'intérêt croissant qu'il convient de prêter au savoir et aux connaissances, déterminants essentiels du développement et de la croissance, à une époque où les mutations technologiques s'accroissent et où il est par conséquent impératif d'acquérir des compétences et des aptitudes sans cesse renouvelées.

Mieux encore, il importe de placer l'éducation à la citoyenneté et au civisme au cœur du projet éducatif marocain, de soutenir les mécanismes d'éducation, de formation, d'insertion, d'accompagnement et de financement destinés aux femmes, de consolider les canaux d'éducation et de formation tout au long de la vie, en vue de renforcer les capacités de chacun.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La septième édition de cette conférence est une occasion favorable pour consolider le dialogue et débattre des défis liés au devenir de l'apprentissage et de l'éducation des adultes.

Nous sommes heureux de proposer, au cours de cette conférence, l'adoption d'un nouveau cadre d'action, intitulé «Cadre d'action de Marrakech», en hommage à la ville qui abrite ses travaux, afin d'orienter et de développer l'apprentissage et l'éducation des adultes durant la prochaine décennie.

Ce document de référence qui constitue une feuille de route pour les douze prochaines années place l'apprenant adulte au cœur des politiques d'apprentissage et érige le principe d'apprentissage tout au long de la vie en levier essentiel de prompte réalisation des objectifs du développement durable.

Le Royaume du Maroc, fort de la conviction qu'il est impératif de renforcer et de coordonner le processus de suivi de la mise en œuvre des orientations issues du «cadre d'action de Marrakech», a estimé judicieux de proposer la création d'une commission interministérielle post-CONFINTEA VII. Celle-ci se réunira chaque année et veillera à l'application effective de toutes les recommandations formulées à l'issue de la conférence, notamment au niveau continental.

Dans le même ordre d'idées, et pour raffermir l'engagement de notre pays en matière d'apprentissage tout au long de la vie, le Maroc propose également de créer «l'Institut africain pour l'apprentissage tout au long de la vie». Cette initiative de portée africaine vise à renforcer la coordination et la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'apprentissage des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie.

Cet institut sera un centre régional qui aura vocation à renforcer les capacités des parties prenantes, des institutions et des organisations régionales dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie.

De même, il permettra, outre l'échange des expériences réussies, le transfert du savoir ainsi que le partage des expertises liées à l'apprentissage et à l'éducation des adultes, plus particulièrement aux niveaux des villes africaines apprenantes. Au-delà de cet objectif, il permettra de tisser des liens de coopération avec leurs homologues à travers le monde.

Par ailleurs, cet Institut ciblera les acteurs locaux, en particulier les décideurs politiques, les praticiens, les présidents des Organisations non gouvernementales (ONG) et les chercheurs, en vue d'une évaluation, à l'échelle continentale, des politiques publiques en matière d'apprentissage tout au long de la vie, selon une démarche qui place en tête de ses priorités, les apprenantes/apprenants et les formatrices/formateurs.

Nous sommes convaincus que la présente conférence, constituera une opportunité pour délibérer des meilleures pratiques, pour concevoir des solutions innovantes et réalistes, fondées sur une vision novatrice. Elle sera aussi l'occasion de formuler des propositions et des recommandations propres à améliorer le devenir de l'apprentissage et de l'éducation des adultes et à garantir à tous le droit à l'apprentissage tout au long de la vie.

Nous vous souhaitons de nouveau la bienvenue, dans votre deuxième pays, le Maroc et implorons le Très-Haut de guider vos pas et de couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi taala wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU FORUM AFRICAIN DES INVESTISSEURS SOUVERAINS

RABAT - 20 JUIN 2022

«Louange à Dieu. Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est pour Nous un motif de joie et de grande satisfaction que de Nous adresser aux participants à la Conférence de lancement du Forum africain des investisseurs souverains «ASIF». Nous tenons à féliciter les fonds souverains et stratégiques africains réunis aujourd'hui à Rabat pour cette initiative louable, qui ne manquera pas de promouvoir le développement et la réalisation de projets structurants à fort impact d'intégration dans notre continent, et que Nous saluons et soutenons.

A cette occasion, il Nous est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue à Nos honorables hôtes les dirigeants des Fonds souverains et stratégiques membres de ce Forum, ainsi qu'à l'ensemble des intervenants et participants à cet important évènement.

Votre initiative est une autre expression de la détermination des forces vives de l'Afrique d'être les acteurs de son progrès et de son développement. Nous y voyons l'illustration de l'Afrique que Nous appelons de nos vœux, une Afrique entreprenante et audacieuse, relevant ses défis et les transformant en opportunités.

En effet, il nous appartient à nous tous, pays africains, de nous saisir de notre destinée et d'œuvrer, individuellement et de concert, à transformer nos ressources et nos potentialités en réalisations prometteuses pour nos citoyens et nos générations futures.

Alors que s'offrent aujourd'hui à l'Afrique, des opportunités sans équivalent, en particulier dans les secteurs de l'économie verte, de l'économie bleue et du numérique, notre Continent se doit de poursuivre

ses efforts pour relever les multiples défis liés à sa souveraineté alimentaire et sanitaire, à ses besoins en infrastructures et à la valorisation de ses ressources naturelles et de ses richesses.

Nous sommes convaincu que les défis que connaissent de nombreux secteurs aujourd'hui sont en réalité des opportunités. Des opportunités de faire des sauts de développement considérables, rendus possibles par les avancées, notamment en termes de productivité dans l'agriculture, d'accès à l'information, de bancarisation numérique, de soins et d'enseignement à distance.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Notre continent a besoin de l'apport d'une véritable industrie africaine de l'investissement, à même de garantir une mobilisation massive et pérenne de capitaux et d'assurer une intégration effective aux marchés financiers.

Les fonds souverains et stratégiques d'investissement sont de puissants révélateurs d'opportunités et constituent des aiguillons pour une meilleure allocation des capitaux vers les secteurs créateurs de valeur économique et à fort impact social.

Toutefois, force est de constater, qu'à ce jour, et malgré les efforts du continent en matière de réformes que plusieurs pays ont mises en œuvre, l'accès au capital reste timide et principalement dominé par les financements des agences et banques de développement.

Il est aujourd'hui temps que l'Afrique puisse s'affirmer, prendre son destin en main et occuper le rang qui lui échoit. La perception du reste du monde de l'Afrique doit évoluer irrémédiablement. N'est-il pas le continent du 21ème siècle ? Celui qui abritera un quart de la population mondiale à l'horizon 2050, qui plus est une population jeune et créative. Celui qui constituera un marché de plus de 1,2 milliard de personnes et un PIB cumulé de plus de 3.400 milliards de dollars à l'opérationnalisation de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine.

La concrétisation d'une telle ambition impose notamment l'accélération et l'optimisation de l'investissement public pour produire un effet de levier sur le capital privé au profit des secteurs stratégiques et productifs.

Pour ce faire, les fonds souverains et stratégiques que vous êtes avez le mandat d'agir en investisseurs avisés et patients assurant le relais entre les priorités nationales à long terme et les investisseurs privés, dans le cadre d'une approche partenariale et de développement durable.

Ceci est d'autant plus crucial quand il s'agit d'assurer l'arrimage de l'Afrique au système financier privé international, notamment par le renforcement et la généralisation des compétences pour les mettre au diapason des meilleurs standards internationaux, consacrant ainsi l'Afrique comme une terre d'accueil des investisseurs et des investissements.

À ce titre, Nous nous réjouissons et saluons chaleureusement le soutien apporté à votre Forum par certains fonds souverains de nos pays frères du Golfe, à travers la Déclaration de Rabat qui illustre, par ailleurs, les efforts du Royaume dans le renforcement du dialogue et de la coopération entre l'Afrique et les autres régions du monde.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Maroc n'a de cesse, et depuis longtemps, d'œuvrer pour les intérêts de notre continent, et en faveur de son essor économique.

C'est ainsi que Nous avons toujours veillé à consolider les liens de fraternité et de solidarité entre nos peuples, et placé la coopération économique parmi les priorités du Maroc, comme en témoignent les nombreuses visites que nous avons effectuées dans plusieurs pays africains frères.

En effet, l'Afrique est un choix de cœur et de raison. C'est un choix clair et volontariste, matérialisé par Notre engagement à travers de nombreuses initiatives qui dynamisent et promeuvent la coopération et le développement économique interafricain. Un choix de faire aujourd'hui de l'investissement un moteur de développement économique et social et d'intégration régionale et continentale en Afrique.

Nous n'en voulons pour preuve que les approches inclusives et partenariales dans lesquelles le Maroc s'est engagé pour faire face aux nombreux défis actuels et futurs. Nous pouvons citer à ce titre les projets de mise en place d'unités de production de vaccins, de construction d'usines de production d'engrais et de fertilisants, visant respectivement à assurer la souveraineté sanitaire et alimentaire du continent, ainsi que le travail engagé pour l'accélération de l'inclusion financière du continent, ou encore les projets visant à renforcer la souveraineté énergétique du continent tel le mégaprojet de Gazoduc entre le Nigéria et le Maroc.

Face à la multiplicité des enjeux et des défis majeurs auxquels nous sommes désormais confrontés, il nous appartient, donc, de tout mettre en œuvre pour accélérer les démarches volontaristes et concertées en matière d'investissement, pour répondre aux aspirations légitimes de nos peuples de manière durable.

En somme une Afrique par les africains et une Afrique pour les africains.

Nous vous renouvelons nos souhaits de bienvenue au Maroc et Nos vœux de plein succès dans vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouhou.»

MESSAGE DE SM LE ROI, AMIR AL-MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS DEVANT SE RENDRE AUX LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

AÉROPORT DE RABAT-SALÉ - 20 JUIN 2022

«Louange à Dieu. Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Nos pèlerins bénis,

Que Dieu vous protège et vous garde,

Assalamou alaikoum wa rahmatollahi wa barakatouh,

Conformément à la tradition louable qui a toujours été la Nôtre en qualité d'Amir Al-Mouminine, Protecteur de la Foi et de la communauté des Croyants et Garant de la sacralité et de la solennité du Dogme religieux, il Nous plaît, comme à chaque saison de pèlerinage, de vous adresser ce Message, et à travers-vous, à tous les pèlerins marocains, hommes et femmes, pour vous féliciter d'être sur le point de parachever l'accomplissement des cinq obligations canoniques de l'Islam par le pèlerinage que vous vous apprêtez à effectuer. Nos prières vous accompagnent pour que vous restiez sains et saufs à l'aller comme au retour, et afin que soit exaucé votre souhait d'accéder au Pardon du Seigneur et d'être largement rétribués pour vos efforts.

Nous rendons grâce au Seigneur que cette pandémie mondiale ait pris fin et que nous ayons pu reprendre progressivement le cours normal de nos activités sociales et de nos pratiques culturelles, dans le strict respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.

Une chose est sûre : Nous vous adressons ce Message pour vous donner Nos orientations quant à la manière dont vous devez vous acquitter de l'une des obligations cardinales de l'Islam, en réponse à l'injonction divine : «Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné. Ils y viennent pour être témoins des avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah pendant des jours déterminés». Tâchez, donc,

que Dieu vous garde, d'observer les règles de ce dogme en vous conformant aux devoirs, canons rituels, traditions y afférents et en vous gardant de tomber dans les interdits.

Ainsi, vous devez, au premier chef, faire preuve de piété, en vous engageant sincèrement et de bonne foi à vous acquitter du pèlerinage dans son ensemble, en gardant à l'esprit que vous êtes en présence du Seigneur et entre Ses mains. Une crainte révérencielle, un recueillement intense et un profond désir de repentance doivent inspirer vos faits et gestes et vous prémunir contre tout égocentrisme et toute affectation. Montrez une moralité exemplaire lors de ce rassemblement grandiose auquel affluent des musulmans du monde entier pour affirmer deux vérités majeures qui sont au fondement de l'Islam :

La première vérité réside dans la proclamation de la foi en l'Unicité de Dieu le Très-Haut, foi qui doit être attestée par l'acte et la parole. De fait, la croyance monothéiste doit être illustrée à toutes les étapes du pèlerinage, à travers l'adoption de la posture de l'Ihram (entrée solennelle dans l'univers sacré du Hajj), Attahlil (invocation de l'unicité de Dieu selon la formule rituelle : laa ilaha ila Lah), Attakbir (la proclamation que Dieu est GRAND) et l'imploration du Pardon de Dieu.

La seconde vérité est l'attachement indéfectible à la Loi de Dieu qui unit l'ensemble des musulmans, indépendamment de leurs racines, de leurs langues, de leurs races, de leurs provenances. Ils témoignent ainsi de l'esprit unitaire et égalitaire qui les anime et affirment leur rejet des velléités d'extrémisme, d'antagonisme et d'ostentation.

L'adoption de la posture de l'Ihram commande de se dépouiller de toute mondanité et de se consacrer entièrement à la célébration de la grandeur et de l'unicité de Dieu. Elle atteste de la volonté du pèlerin de se désarrimer de toute occupation terrestre, de se sublimer moralement, de transcender les bas instincts et les trivialités de la vie, de s'interdire toute attitude conflictuelle susceptible de lui faire commettre l'interdit.

Point culminant de la pratique cultuelle de toute une vie, le pèlerinage est le culte qui recouvre toutes les finalités ultimes de la religion musulmane, en l'occurrence la sollicitation sincère et exclusive de Dieu en tant qu'unique recours, l'administration de la preuve que les musulmans sont tous unis et égaux, la manifestation du lien fusionnel qui unit émotionnellement les peuples de confession musulmane, à toutes les étapes du déroulement du pèlerinage : les circumambulations autour de la Kaaba, les allers et venues entre Safa et Marwa, la Station au mont Arafat. Pour accomplir ces rites, les fidèles doivent faire preuve du plus grand recueillement, manifester ostensiblement leur soumission à la volonté du Seigneur et se remémorer le jour du jugement dernier où ils devront Lui rendre compte de leurs actes.

Rappelez-vous que l'exercice de ces cultes, côte à côte avec un si grand nombre de pèlerins, vous commande de vous armer de patience, de retenue, d'endurance et de vous défendre tout ce qui peut entacher la sacralité du rite du pèlerinage, comme le prescrit la parole de Dieu : «Le pèlerinage a lieu à des mois connus. Si l'on se décide de l'accomplir, alors point de rapport sexuel, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage. Et le bien que vous faites, Allah le sait. Et prenez vos provisions, mais vraiment la meilleure provision est la piété. Et redoutez-moi, ô vous qui êtes doués d'intelligence».

Veillez donc, que Dieu vous garde, à accomplir ce rite sublime dans les formes requises et consacrez tout votre temps à l'invocation de Dieu et à l'imploration de Son pardon, plus particulièrement quand vous

êtes debout sur le mont Arafat, point d'orgue du Hajj. C'est ainsi que vous accéderez à la plus généreuse des récompenses, comme indiqué dans le Hadith du Prophète, prière et salut sur lui : «Il n'est d'autre récompense pour rétribuer un pèlerinage agréé que le Paradis».

Nos pèlerins bénis,

Nous avons donné Nos instructions à Notre ministre des Habous et des Affaires islamiques pour qu'il veille en permanence à déployer tous les moyens de prise en charge et à vous assurer toutes les conditions de confort, de sorte que vous puissiez accomplir vos rites de manière exemplaire. Pour cela, outre un accompagnement à chaque étape du pèlerinage, vous bénéficierez aussi d'un encadrement intégré et efficient sur les plans religieux, administratif et médical.

Il vous appartient de coopérer avec le personnel mandaté à cet effet pour satisfaire ces exigences, en se conformant aux consignes et aux mesures prises lors de vos déplacements, en faisant preuve de discipline en tout temps et en toute circonstance.

Nous vous invitons également à respecter les mesures et les dispositions adoptées par les autorités du Royaume d'Arabie Saoudite en vue de l'organisation de cette saison sacrée du Hajj, sur ordre Royal de Notre Illustre Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde, qui ne ménage aucun effort pour être au service des hôtes du Seigneur. Puisse le Très-Haut le rétribuer de fort belle manière, lui accorder bonne santé et longue vie.

Nous saisissons cette occasion pour vous rappeler également le devoir qui vous incombe, pendant que vous séjournez dans les Lieux-saints lors de ce rassemblement grandiose regroupant des musulmans de toutes les contrées, de représenter comme il se doit votre pays, le Maroc, en donnant de lui une image honorable et conforme à l'adhésion forte de son peuple aux valeurs de tolérance et de modération, à son attachement à l'unité doctrinale et au principe du juste milieu, à son rejet de toute velléité d'extrémisme.

Nous vous exhortons également à mettre en évidence Notre souci constant, depuis que le Tout-Puissant Nous a confié la charge de la direction de Notre peuple fidèle, d'ériger cet idéal en un modèle à suivre dans l'incarnation de l'Islam sunnite du juste milieu, s'inspirant ainsi de la parole de Dieu : «Aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins pour les gens».

Ce témoignage qui incombe à la communauté des musulmans ne peut être réalisé que par l'attachement au principe du juste milieu et le rejet de tout extrémisme et radicalisme. Soyez donc, honorables pèlerins, des ambassadeurs de votre pays dans l'incarnation de ces nobles valeurs, fidèles en cela à votre identité culturelle et à votre unité nationale et doctrinale.

Nos pèlerins bénis,

Lors de votre séjour aux Lieux-Saints, votre désir le plus ardent sera sans doute celui de se rendre notamment à la Sainte Mosquée du Prophète pour vous recueillir sur la tombe immaculée du plus illustre parmi les hommes, Notre aïeul le Prophète, prière et paix soient sur Lui. C'est un moment d'intense recueillement empli d'émotion qui offre l'opportunité d'élever avec déférence et dévotion des prières à Sa mémoire.

En priant pour vous-mêmes et pour vos proches en ce lieu solennel, de même que dans les autres lieux saints, singulièrement au mont Arafat où les prières sincères sont exaucées, n'oubliez pas de prier pour votre Roi qui veille sur votre sécurité et sur la préservation de l'unité de votre nation, implorant le Très-Haut de Nous assister et de guider Nos pas sur la voie du développement du Maroc et pour le bonheur et l'essor de son peuple.

Priez aussi pour qu'Il Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, S.A.R. le Prince Moulay El Hassan, ainsi que l'ensemble des membres de Notre illustre Famille Royale, et qu'Il accorde Son infinie miséricorde à Notre vénéré Grand-Père et à Notre Auguste Père, S.M. le Roi Mohammed V et S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait Leurs âmes en rétribution des œuvres qu'ils ont accomplies pour le Maroc en faveur de la liberté, de l'indépendance et d'une renaissance dans tous les domaines.

En conclusion, Nous réitérons Nos prières pour que le Tout-Puissant agrée votre pèlerinage et rétribue amplement vos actions, en exauçant vos vœux et prières élevés lors de l'accomplissement de cette obligation éminemment religieuse, pour jouir in fine des bienfaits dans le monde ici-bas et dans l'au-delà et de retourner à votre patrie sains et saufs et amplement récompensés. Il a le pouvoir de faire prévaloir Sa volonté et d'exaucer les vœux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouhou.»

**MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI
À LA RÉUNION DU GROUPE AFRICAIN DES MINISTRES
DES FINANCES ET DES GOUVERNEURS DES BANQUES
CENTRALES DES ETATS AFRICAINS MEMBRES
DE LA BM ET DU FMI**

MARRAKECH - 05 JUILLET 2022

«Louange à Dieu. Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue aux honorables hôtes du Maroc, qui prennent part à l'édition 2022 de la Réunion du Groupe africain des ministres des Finances et des gouverneurs des Banques centrales des Etats africains membres de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (Caucus africain). C'est d'autant plus vrai que Nous avons eu à cœur de placer cette assemblée sous Notre Haut Patronage.

Nous tenons d'emblée à saluer le rôle capital dont le groupe africain s'acquitte depuis sa création en 1963, et qui consiste à donner aux gouverneurs africains une voix plus audible au sein des Institutions de Bretton Woods, s'agissant des défis liés au développement socio-économique des pays de notre continent.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, le monde sortait à peine de l'emprise de la pandémie Covid-19 que l'économie globale s'est trouvée prise dans une spirale de perturbations inédites des chaînes d'approvisionnement et soumise à des pressions inflationnistes croissantes et à une hausse record des cours de l'énergie, des produits alimentaires et des matières premières. À l'évidence, de tels bouleversements ont des effets dom-mageables sur les sociétés.

Cette crise affecte inégalement les pays africains, ses effets variant selon les potentialités économiques et les besoins de chacun en matières premières, notamment énergétiques et alimentaires.

Dans cette conjoncture difficile, notre continent apparaît comme l'une des régions les plus touchées, tant au regard des multiples périls qui menacent sa sécurité alimentaire et énergétique que de la baisse des taux de sa croissance économique. Les conditions sociales s'en trouvent ainsi fortement dégradées dans bon nombre de pays africains.

Dans un contexte de pénurie des financements concessionnels et de durcissement des conditions de leur attribution, l'augmentation des besoins en financement entraîne un renchérissement aigu du service de la dette qui plombe davantage la situation économique de nombreux pays africains.

Aussi un soutien plus appuyé et une coopération internationale plus conséquente en faveur des pays africains sont-ils plus que jamais nécessaires pour leur épargner d'être sévèrement touchés par la vague inflationniste qui frappe l'économie mondiale et pour les aider à développer une plus forte résilience aux chocs extérieurs.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Certes, la communauté internationale, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, s'est largement mobilisée pour venir en aide aux pays affectés successivement par la pandémie Covid-19 et la crise ukrainienne. C'est ainsi qu'ont été prises, à leur endroit, des mesures et des initiatives pour alléger le poids du service de la dette, réduire leur déficit de financement et préserver leurs équilibres extérieurs.

Mais, ces initiatives, bien que louables, restent insuffisantes, compte tenu de l'ampleur des défis auxquels les pays africains sont confrontés dans leur quête d'un développement durable et intégré. En effet, force est de reconnaître que des carences structurelles persistent encore dans les modèles de croissance économique et les réseaux de protection sociale en Afrique.

Ainsi que vous le savez, de nombreuses économies africaines sont peu diversifiées et reposent en grande partie sur l'exportation de matières premières. Outre des filières agricoles largement tributaires des aléas climatiques, elles pâtissent d'une faible mise en valeur du potentiel démographique considérable dont elles disposent.

Afin de corriger ces défaillances, les efforts doivent s'intensifier pour élaborer des programmes intégrés de développement, selon des objectifs clairs et des instruments de financement innovants. Ces dispositifs devront inscrire le citoyen africain au cœur de leurs préoccupations et s'articuler essentiellement autour d'une mise en valeur des opportunités d'intégration économique entre les pays africains. Ils supposent également une implication active du continent dans la dynamique de transformation numérique et de transition énergétique à l'œuvre dans le monde.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En tenant ses assises dans ce contexte singulier, le Caucus africain des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales offre l'opportunité d'analyser les défis qui s'imposent à nos pays et d'échanger autour des moyens susceptibles de les aider à y faire face.

A cet égard, Nous nous félicitons de la pertinence des questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion, au premier chef desquelles figurent la problématique de la dette, les enjeux de la digitalisation et le changement climatique.

S'agissant de la dette, elle est considérée unanimement comme l'un des défis économiques majeurs pour l'ensemble des pays africains. C'est à juste titre que cette question interpelle sans cesse la communauté internationale tout entière. De fait, dans la plupart des pays africains, la dette obère chaque jour un peu plus les ressources limitées affectées au processus de développement. Bien plus, elle hypothèque l'avenir des générations montantes et met à mal leur droit légitime à la prospérité.

A cet égard, avec le concours d'autres organismes financiers, régionaux et internationaux, les institutions de Bretton Woods peuvent proposer des solutions techniques et des formules de financement appropriées qui permettraient aux pays africains, particulièrement ceux à faible revenu, de mieux gérer leur endettement. Mais ces solutions de financement restent de nature purement conjoncturelle si l'on considère le déficit de financement colossal dont souffrent les pays africains, actuellement confrontés à des besoins de financement gigantesques, estimés annuellement à des centaines de milliards de dollars.

Dans cette optique, il s'avère important de développer de nouvelles options de financement à vocation structurelle, s'appuyant essentiellement sur une mobilisation accrue des ressources locales. Pour cela, il convient d'engager des réformes structurantes ayant vocation à améliorer le rendement des régimes fiscaux, accroître l'efficacité de la dépense publique, renforcer l'attractivité des investissements étrangers, développer les partenariats public-privé.

Dans un autre registre, le changement climatique constitue l'un des défis les plus pressants pour le continent africain, au vu de la gravité de ses impacts qui affectent durablement tous les aspects de la vie dans nos pays.

Bien que les pays africains contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre, principale cause du changement climatique, ils sont paradoxalement parmi les plus vulnérables aux conséquences de ce phénomène, à la suite d'années successives, marquées par la sécheresse, une pluviométrie rare, une désertification accrue.

Eu égard à la nature particulière du défi climatique, phénomène mondial qui résiste aux solutions individuelles, la communauté internationale devrait se montrer réceptive aux revendications portées à cet égard par les pays africains.

Il lui appartient également de mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires pour soutenir les pays du Continent dans leurs efforts pour enrayer les effets du changement climatique ou pour s'y adapter.

C'est d'autant plus vrai que l'Afrique est le seul continent à ne recevoir qu'une infime partie des fonds promis dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

Corrélativement, nos Etats africains sont appelés à réorienter leurs modèles de développement vers des modes de production et de consommation plus durables, compte tenu des contraintes imposées par le changement climatique, aussi bien en termes de ressources naturelles disponibles que de choix économiques.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'endettement élevé et le changement climatique sont des défis majeurs qui mettent en péril la stabilité des économies africaines ainsi que la pérennité de leurs modèles de développement. En revanche, la transition numérique offre aux pays africains d'immenses opportunités de développement dont il convient de tirer le meilleur parti.

De fait, la technologie numérique constitue un changement structurel dans la manière d'appréhender le monde qui nous entoure, car elle permet l'émergence de nouveaux schémas de production et de consommation susceptibles d'accroître les opportunités d'investissement et de créer par conséquent plus d'emplois.

Par ailleurs, les médias numériques sont des outils remarquables pour rehausser le niveau d'inclusion financière et pour étendre le champ de la couverture sanitaire et de la protection sociale.

Néanmoins, en tant que choix économique, la digitalisation requiert un nombre suffisant de ressources humaines spécialisées, un enracinement de cette culture au sein des différentes franges de la société, ainsi que la mise en place d'infrastructures techniques en phase avec les évolutions fulgurantes dans ce secteur.

Bien que cette technologie implique des enjeux complexes auxquels il est difficile de faire face, il y a lieu d'accélérer le rythme de digitalisation de nos sociétés africaines, afin de combler le fossé qui nous sépare des pays avancés et pouvoir, dès lors, récolter les fruits de la mutation numérique à l'échelle planétaire.

Afin de relever ce défi, il importe de mettre à disposition les ressources financières et humaines indispensables, en particulier il convient de mettre à profit des profils issus de l'Afrique à même d'apporter des solutions numériques adaptées aux spécificités culturelles et sociales de nos pays respectifs.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La coopération sud-sud demeure la voie la mieux indiquée pour promouvoir le développement économique dans les pays du Continent.

Fort de sa conviction immuable et de son engagement constant, le Maroc compte désormais à son actif des réalisations significatives sous forme de projets structurants, à l'instar du projet de gazoduc entre le Maroc et le Nigéria qui devrait fortement contribuer à renforcer la sécurité énergétique de bon nombre de pays africains.

En outre, nonobstant les défis liés à la crise actuelle, les progrès accomplis dans l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) attestent une fois encore la capacité des pays du Continent à renforcer leur intégration économique selon une vision commune.

La mise en œuvre effective de cette zone dans les meilleurs délais permettra d'accélérer l'intégration des économies africaines entre elles et dans les chaînes de valeurs mondiales; la coopération commerciale et économique sud-sud que Nous appelons de Nos vœux s'en trouvera assurément renforcée.

En outre, Nous saisissons cette occasion pour inviter de nouveau, Nos partenaires bilatéraux et multilatéraux à accompagner les efforts sans cesse déployés par les Etats de Notre Continent, en matière de développement.

Cet accompagnement qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique gagnant-gagnant permettra aux Etats africains de se doter des ressources suffisantes pour promouvoir la dynamique de développement durable et, in fine, assurer à leurs peuples respectifs les conditions d'une vie décente et paisible.

Nous saluons les efforts louables que vous déployez sans relâche afin de soutenir l'action visant à relever les défis du développement socio-économique dans notre Continent. Nous vous souhaitons de nouveau la bienvenue au Maroc et Nous adressons à votre honorable assemblée Nos vœux de plein succès dans ses travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouhou.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

30 JUILLET 2022

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

La Glorieuse Fête du Trône est toujours célébrée dans un esprit de renouvellement du Pacte d'allégeance mutuel qui unit le Trône et le peuple.

En cette année particulière, elle coïncide avec l'avènement du nouvel an de l'Hégire. Nous rendons grâce à Dieu de nous avoir gratifiés d'une si forte symbiose qui transcende les vicissitudes de l'Histoire et nous maintient indéfectiblement soudés, dans les heurs comme dans les malheurs.

Les Marocains fêtent cet anniversaire si cher à leurs cœurs dans un contexte agité où la crise due à la pandémie Covid 19 et les transformations de l'environnement international continuent à se répercuter sur l'économie nationale et mondiale.

A l'évidence, nous ne pourrons relever les défis internes et externes que si nous allions esprit d'initiative et résilience. Il nous sera ainsi possible de consolider la stabilité sociale, d'améliorer la condition de la femme et de la famille, de renforcer les capacités de l'économie nationale.

Cher peuple,

Notre ambition est de poursuivre l'édification d'un Maroc avancé et fort de sa dignité. Aussi est-il indispensable que tous les Marocains, hommes et femmes, prennent une part active à la dynamique de développement.

C'est pourquoi Nous insistons une fois encore sur la nécessité que la femme marocaine apporte son plein concours dans tous les domaines.

De fait, depuis Notre Accession au Trône, Nous avons veillé à la promotion de la condition de la femme, en lui offrant toutes les possibilités d'épanouissement et en lui accordant la place qui lui revient de droit.

Ainsi, parmi les réformes majeures engagées sous Notre impulsion, figurent la promulgation du Code de la Famille et l'adoption de la Constitution de 2011 qui consacre l'égalité homme-femme en droits et en obligations et, par conséquent, érige le principe de parité en objectif que l'Etat doit chercher à atteindre.

L'esprit de la réforme ne consiste pas à octroyer à la femme des privilèges gracieux, mais, bien plus précisément à lui assurer la pleine jouissance des droits légitimes que lui confère la Loi. Dans le Maroc d'aujourd'hui, il n'est en effet plus possible qu'elle en soit privée.

A cet égard, Nous appelons à l'opérationnalisation des institutions constitutionnelles concernées par les droits de la famille et de la femme et Nous demandons que soient mis à jour les dispositifs et les législations nationales dédiés à la promotion de ces droits.

Dans un premier temps, le Code de la Famille a représenté un véritable bond en avant ; désormais il ne suffit plus en tant que tel. L'expérience a en effet mis en évidence certains obstacles qui empêchent de parfaire la réforme initiée et d'atteindre les objectifs escomptés.

Au nombre de ces écueils, figure l'application incorrecte du Code en raison de divers facteurs sociologiques. L'un d'eux tient notamment à la propension tenace d'une catégorie de fonctionnaires et d'hommes de justice à considérer que le Code est réservé aux femmes.

La réalité est autre : le Code n'est spécifique ni aux hommes, ni aux femmes : il est dédié à la famille entière. Fondé sur la notion d'équilibre, il donne aux hommes et aux femmes les droits qui leur échoient respectivement et il tient compte de l'intérêt des enfants.

Aussi, Nous soulignons la nécessité que tous, unanimement, s'attachent à l'application pleine et judicieuse des dispositions légales du Code.

Il convient aussi de dépasser les défaillances et les aspects négatifs révélés par l'expérience menée sur le terrain et, le cas échéant, de refondre certaines dispositions qui ont été détournées de leur destination première.

En qualité d'Amir Al-Mouminine, et comme Je l'ai affirmé en 2003 dans le Discours de présentation du Code devant le parlement, Je ne peux autoriser ce que Dieu a prohibé, ni interdire ce que le Très-Haut a autorisé, en particulier sur les points encadrés par des textes coraniques formels.

A cet égard, Nous nous attachons à ce que cet élan réformateur soit mené en parfaite concordance avec les desseins ultimes de la Loi islamique (Charia) et les spécificités de la société marocaine. Nous veillons aussi à ce qu'il soit empreint de modération, d'ouverture d'esprit dans l'interprétation des textes, de volonté de concertation et de dialogue, et qu'il puisse compter sur le concours de l'ensemble des institutions et des acteurs concernés.

Dans le même cadre, Nous appelons à ce que les tribunaux de la famille soient généralisés à l'échelle des régions du pays, qu'ils soient dotés de ressources humaines qualifiées et que leur soient affectés les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement efficace de leur mission.

Par ailleurs, rappelons une vérité essentielle : quand les femmes accèdent pleinement à leurs droits, elles ne portent aucun préjudice aux hommes, pas plus qu'elles ne se font tort. De fait, la condition sine qua non pour que le Maroc continue de progresser est qu'elles occupent la place qui leur échoit et qu'elles apportent leur concours efficient à toutes les filières de développement.

Cher peuple,

Ainsi que tu le sais, le contexte général de ces dernières années a été marqué par les effets de la crise de la Covid qui se sont fait sentir dans tous les secteurs économiques et sociaux.

Par ailleurs, de larges franges de la population, notamment pauvres ou en situation de précarité ont été fortement touchées socialement et économiquement.

Mais par la grâce de Dieu, et à la faveur d'efforts conjoints des citoyens et des autorités, nous avons surmonté cette conjoncture difficile par une gestion singulière.

En effet, au prix d'un effort considérable, l'État a supporté le coût exorbitant de la lutte contre la pandémie en accordant des aides matérielles directes aux familles nécessiteuses et en apportant du soutien aux secteurs touchés.

Il a également assuré un approvisionnement régulier et suffisant en denrées de première nécessité dans toutes les régions du pays.

Nonobstant le coût onéreux du vaccin, le Maroc a été, de l'avis de tous, l'un des premiers pays à prendre la judicieuse initiative de se le procurer et de le mettre gratuitement à la disposition des citoyens et des étrangers résidant au Maroc.

Dans le même contexte, Nous avons entrepris la mise en œuvre du grand projet de généralisation de la protection sociale et de mise à niveau du système de santé.

Nous avons également lancé plusieurs projets qui visent à atteindre la souveraineté sanitaire et à assurer la sécurité et la sûreté des citoyens.

Ainsi, en moins d'une année, le nombre des travailleurs non-salariés et l'effectif de leurs familles bénéficiant de l'AMO ont franchi la barre des six millions d'adhérents.

De plus, à la fin de l'année en cours, le chantier de la couverture sanitaire obligatoire sera parachevé, s'élargissant aux bénéficiaires du RAMED.

Par ailleurs, à la fin de 2023, et avec l'aide de Dieu, Nous sommes résolu à mettre en œuvre le projet de généralisation graduelle des allocations familiales, conformément au planning arrêté.

Ce projet solidaire d'intérêt national bénéficiera à environ sept millions d'enfants, en particulier à ceux qui appartiennent à des familles pauvres ou en situation de précarité et à trois millions de ménages n'ayant pas d'enfants en âge de scolarité.

A cette fin, Nous appelons à l'opérationnalisation diligente du Registre Social Unifié, considéré comme le principal mécanisme pour l'octroi d'un soutien efficace.

Cher peuple,

Les efforts concertés de l'Etat et des secteurs public et privé ont permis à l'économie nationale de résister aux crises et aux soubresauts et de réaliser ainsi des résultats concluants dans les différentes filières de production.

Mais, cette embellie a été éphémère en raison de la conjoncture internationale.

Outre une modeste campagne agricole, des facteurs exogènes ont entraîné une envolée des prix de certains produits de première nécessité. C'est, d'ailleurs, un problème auquel aucun pays n'a échappé.

Conscient des retombées de cette situation sur les conditions de vie de nombreux groupes de citoyens, Nous avons lancé un programme national pour atténuer l'impact de la sécheresse sur les agriculteurs et sur la population rurale.

Nous avons également orienté le gouvernement pour qu'il alloue des crédits importants à la subvention de certains produits de base et pour qu'il assure l'approvisionnement des marchés en ces produits.

C'est bien peu au regard de ce que méritent vraiment les Marocains.

Dans ce cadre, le budget alloué en 2022 à la Caisse de compensation a été doublé, excédant ainsi les 32 milliards de dirhams.

Parallèlement, Nous appelons à la consolidation des mécanismes de solidarité nationale, à la lutte déterminée et responsable contre les spéculations et la manipulation des prix.

En dépit d'une conjoncture internationale fluctuante, nous devons néanmoins rester optimistes et nous focaliser sur nos atouts.

Nous devons aussi tirer le meilleur parti des opportunités et des perspectives ouvertes par ces mutations pour drainer plus d'investissements, stimuler les exportations, promouvoir le produit national.

A cet égard, Nous engageons le gouvernement ainsi que les sphères politique et économique à offrir plus de facilités aux investissements étrangers qui, en cette conjoncture internationale, choisissent notre pays, en éliminant tout obstacle qu'ils peuvent rencontrer.

De fait, le plus grand péril pour le développement du pays et pour la promotion des investissements réside dans les entraves dressées à dessein par certains pour préserver leurs propres intérêts et réaliser des profits personnels. Ces agissements doivent être combattus.

Cher peuple,

Notre ferme engagement à améliorer la situation socio-économique de notre pays n'a d'égal que Notre souci constant de gérer les priorités qui sont les siennes aux niveaux régional et international.

A ce propos, Je souligne une fois de plus que les frontières qui séparent le peuple marocain et le peuple algérien frères ne seront jamais des barrières empêchant leur interaction et leur entente.

Notre souhait est que ces frontières se muent en passerelles permettant au Maroc et à l'Algérie d'accéder à un avenir meilleur et d'offrir un bel exemple de concorde aux autres peuples maghrébins.

A cette occasion, J'exhorte les Marocains à préserver l'esprit de fraternité, de solidarité et de bon voisinage qui les anime à l'égard de nos frères algériens. D'ailleurs, Nous assurons ces derniers qu'en toute circonstance, le Maroc et les Marocains se tiendront toujours à leurs côtés.

Les allégations selon lesquelles les Marocains insulteraient l'Algérie et les Algériens sont le fait d'individus irresponsables qui s'évertuent à semer la zizanie entre les deux peuples frères.

Ces médisances sur les relations maroco-algériennes sont totalement insensées et sincèrement consternantes. En ce qui Nous concerne, jamais Nous n'avons permis ni ne permettrons à quiconque de porter atteinte à nos frères et voisins.

Par ailleurs, Nous assurons le peuple marocain de Notre ferme volonté de trouver une issue à la situation actuelle et de favoriser le rapprochement, la communication et la compréhension entre les deux peuples.

Nous aspirons à œuvrer avec la présidence algérienne pour que le Maroc et l'Algérie puissent travailler, main dans la main, à l'établissement de relations normales entre deux peuples frères, unis par l'Histoire, les attaches humaines et la communauté de destin.

Cher peuple,

L'Histoire du Maroc abonde en leçons et en réalisations confirmant que Nous avons toujours surmonté les épreuves, à la faveur de l'indéfectible symbiose qui unit le Trône et le peuple et des efforts consentis par les Marocains épris de liberté.

Aujourd'hui, Je tiens, cher peuple, à t'adresser Mes remerciements et l'expression de Ma considération pour ton patriotisme immuable, ton souci constant de préserver la sécurité nationale et l'intégrité territoriale de ton pays et ton engagement à défendre ses valeurs et ses symboles sacrés.

Cette glorieuse célébration est l'occasion pour Moi de rendre un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté nationale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection civile, toutes composantes confondues, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, à défendre l'unité nationale et préserver la sécurité et la stabilité du pays.

A cet égard, Nous saluons avec déférence la mémoire immaculée des valeureux martyrs de la Nation, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde.

Pour conclure, il n'y a rien de mieux que des versets du Saint-Coran où Dieu décrète : « Certes, avec la peine vient le soulagement. Oui, avec la peine vient le soulagement. Quand tu auras accompli tes devoirs terrestres, lève-toi pour la prière et recherche ton Seigneur avec empressement ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum wa rahmatoullah wa barakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2022

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire de la Glorieuse Révolution du Roi et du peuple qui marqua un tournant décisif dans la lutte menée pour l'Indépendance.

Cette épopée symbolisa l'affection sincère et l'attachement profond que se vouaient mutuellement un Roi qui préféra l'exil à tout chantage visant l'unité et la souveraineté de la Patrie, et un peuple qui consentit bien des sacrifices pour obtenir le retour de son Souverain légitime et recouvrer sa liberté et sa dignité.

C'est grâce à cet esprit de sacrifice et de solidarité que fut ainsi parachevée l'intégrité territoriale de notre pays et que s'opéra la récupération des Provinces Sud du Royaume.

Cher peuple,

Ces dernières années, nous avons réalisé de grandes percées aux niveaux régional et international qui, toutes, ont été favorables à la position juste et légitime du Royaume sur la marocanité du Sahara.

C'est ainsi que de nombreux pays influents, respectueux de la pleine souveraineté du Maroc sur ses territoires, ont manifesté leur réceptivité et leur soutien à l'Initiative d'autonomie, considérée comme la seule voie possible pour le règlement de ce conflit régional artificiel.

Par la position des Etats-Unis d'Amérique qui, nonobstant le changement d'administration ou l'évolution de la conjoncture, est restée constante, cet accueil favorable est désormais incontournable.

De même, Nous saluons la position claire et responsable de l'Espagne, ce pays voisin qui connaît parfaitement bien l'origine et la véritable nature de ce conflit.

Cette posture constructive a marqué une étape nouvelle dans le partenariat hispano-marocain que nulle contingence régionale, nul développement politique interne ne peuvent désormais affecter.

En outre, le positionnement constructif à l'égard de l'Initiative d'autonomie, affiché par certains pays européens comme l'Allemagne, la Hollande, le Portugal, la Serbie, la Hongrie, Chypre et la Roumanie, contribuera à poser un nouveau jalon dans les relations de confiance avec ces nations amies, à renforcer le partenariat de qualité qui les lie à notre pays.

Parallèlement à ce soutien, une trentaine de pays ont ouvert des consulats dans les Provinces du Sud, marquant ainsi leur appui clair et net à l'intégrité territoriale du Royaume et à la Marocanité du Sahara.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer l'expression de Notre considération à Nos Frères les Rois, Emirs et Présidents des pays arabes frères, notamment la Jordanie, le Bahreïn, les Emirats Arabes Unis, Djibouti et les Comores, qui ont ouvert des consulats à Laâyoune et à Dakhla.

Nous remercions également le reste des Etats arabes qui ont constamment affirmé leur soutien à la Marocanité du Sahara, et tout particulièrement les pays du Conseil de Coopération du Golfe, l'Egypte et le Yémen.

Par ailleurs, les positions de nos frères d'Afrique sont un réel sujet de fierté pour Nous, puisqu'environ 40% des Etats africains, relevant de cinq groupements régionaux, ont ouvert des consulats à Laâyoune et à Dakhla.

Cette dynamique concerne aussi les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dont un grand nombre ont ouvert des consulats dans le Sahara marocain alors que d'autres ont décidé d'étendre leur domaine de compétence consulaire aux Provinces Sud du Royaume.

Compte tenu de ces développements positifs impliquant des pays de tous les continents, Je voudrais adresser un message clair à tout le monde : le dossier du Sahara est le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international. C'est aussi clairement et simplement l'aune qui mesure la sincérité des amitiés et l'efficacité des partenariats qu'il établit.

S'agissant de certains pays comptant parmi nos partenaires, traditionnels ou nouveaux, dont les positions sur l'affaire du Sahara sont ambiguës, Nous attendons qu'ils clarifient et revoient le fond de leur positionnement, d'une manière qui ne prête à aucune équivoque.

Cher peuple,

Un front interne uni et des Marocains entièrement mobilisés, partout où ils se trouvent, pour contrecarrer les manœuvres des ennemis : tel est le socle sur lequel doit reposer toute stratégie de défense de la Marocanité du Sahara.

Je saisis cette occasion pour saluer et assurer de Mon estime les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger qui défendent avec abnégation l'intégrité territoriale de leur pays, en faisant résonner la cause nationale dans toutes les tribunes qui leur sont accessibles et à la faveur des positions qu'ils occupent.

Le Maroc, Dieu soit loué, dispose d'une communauté estimée à quelques cinq millions d'individus, auxquels s'ajoutent des centaines de milliers de juifs marocains à l'étranger, tous disséminés aux quatre coins du monde.

Dans ce domaine, les Marocains du monde représentent un cas d'exception, si l'on considère la force du lien qui les unit indéfectiblement à leur patrie, leur attachement à ses symboles sacrés et leur engagement déterminé à défendre ses intérêts supérieurs, quels que puissent être les problèmes et les difficultés qu'ils affrontent.

Loin d'être l'apanage des immigrés de première génération, les attaches humaines solidement tissées avec le Maroc et la fierté de lui appartenir constituent un patrimoine qui se transmet de père en fils. C'est avec enthousiasme que les troisième et quatrième générations le revendiquent, d'ores et déjà, à leur tour.

Cela dit, nous devons nous poser en permanence les questions suivantes : qu'avons-nous fait pour renforcer le sentiment patriotique de nos immigrés ? Le cadre législatif en place et les politiques publiques tiennent-ils compte de leurs spécificités ? Les procédures administratives sont-elles adaptées à leurs attentes du moment ? Leur avons-nous assuré l'encadrement religieux et éducatif nécessaire ?

Leur avons-nous apporté l'accompagnement requis et les conditions favorables à la réussite de leurs projets d'investissement ?

Certes, l'Etat déploie des efforts considérables afin de garantir un bon accueil aux Marocains du monde, mais ce dispositif demeure insuffisant.

En effet, bon nombre d'entre eux, hélas, se heurtent encore à plusieurs écueils pour régler leurs affaires administratives ou pour lancer leurs projets. Il convient par conséquent de remédier à cet état de fait.

S'agissant de l'implication de la communauté des MRE dans le processus de développement - un dessein auquel Nous accordons un intérêt particulier -, force est de constater que le Maroc a besoin de tous ses enfants et de toutes les compétences établies à l'étranger.

Ces compétences peuvent ainsi s'installer et travailler au Maroc, comme elles peuvent apporter leur concours, via toutes sortes de partenariats, depuis leurs pays d'accueil.

De fait, la communauté marocaine à l'étranger est notoirement connue pour les profils de classe mondiale qu'elle compte dans différentes filières : scientifiques, économiques, politiques, culturelles, sportives et autres. Ces ressources sont un motif de fierté pour le Maroc et pour tous les Marocains.

Le temps est donc venu de doter cette communauté de l'encadrement nécessaire ainsi que des moyens et des conditions pour qu'elle donne le meilleur d'elle-même, dans l'intérêt bien compris de son pays et de son développement.

Aussi, Nous soulignons la nécessité d'établir une relation structurelle suivie avec les compétences marocaines à l'étranger, y compris avec les Marocains juifs.

Nous appelons également à la création d'un mécanisme dédié qui aura pour mission d'accompagner les compétences et les talents marocains à l'étranger, d'appuyer leurs initiatives et leurs projets.

Ce dispositif permettra in-fine de mieux connaître les profils, d'interagir en permanence avec eux et ainsi de leur présenter les atouts dont dispose leur pays dans les secteurs liés au processus de développement et d'investissement.

A ce propos, Nous exhortons une fois de plus les jeunes et les porteurs de projets marocains, résidant à l'étranger, à profiter des multiples opportunités d'investissement offertes par la mère-patrie, à tirer le meilleur parti des mesures d'incitation et des garanties que prévoit la nouvelle Charte de l'Investissement.

Par ailleurs, il appartient aux établissements publics, au secteur national de la finance et des affaires de s'ouvrir davantage sur les investisseurs parmi les membres de la communauté.

A cette fin, il convient, au mieux des intérêts de tous, de mettre en place, en leur faveur, des mécanismes efficaces de parrainage, d'accompagnement et de partenariat.

Enfin, compte tenu des aspirations sans cesse renouvelées des Marocains du monde, il est grand temps de moderniser et de mettre à niveau le cadre institutionnel afférant à cette catégorie de citoyens que Nous chérissons.

Il importe aussi de reconsidérer le modèle de gouvernance des institutions existantes afin d'en rehausser l'efficacité et la complémentarité.

Cher peuple,

L'impérissable Révolution du 20 août incarne les valeurs de sacrifice, de solidarité et de loyauté au service de la Patrie. L'esprit de cette glorieuse épopée ne cesse de guider Nos pas et d'inspirer les générations successives pour que soient préservées l'unité nationale et l'intégrité territoriale de notre pays, sa sécurité et sa stabilité.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire des pionniers du mouvement de résistance et du combat pour la libération, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et son compagnon de lutte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que tous les valeureux martyrs de la Nation.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION DE LA 2ÈME ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 11ÈME LÉGISLATURE

RABAT - 14 OCTOBRE 2022

«Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Mesdames et Messieurs les honorables Parlementaires,

L'ouverture de la nouvelle session parlementaire est, comme le prévoit la Constitution, l'occasion de célébrer les retrouvailles avec les représentants de la Nation. Nous y voyons plus particulièrement un rendez-vous annuel qui donne l'opportunité d'aborder les grandes questions nationales, et notamment celles qui revêtent un caractère prioritaire.

Aujourd'hui, Nous avons jugé opportun de mettre l'accent sur deux sujets importants :

- Le premier concerne la problématique de l'eau et les défis urgents et futurs qui s'y rattachent ;
- Le second porte sur la nécessité d'opérer un bond qualitatif en matière de promotion de l'investissement.

Mesdames, Messieurs,

Dieu a dit : « Nous avons créé de l'eau tout être vivant ». Véridique est Sa parole.

En effet, principe premier de toute forme de vie, l'eau est aussi une composante essentielle du processus de développement et une ressource indispensable à la viabilité des projets et activités productives, dans leur ensemble.

Au Maroc, la problématique de gestion des ressources en eau se pose avec d'autant plus d'acuité que le pays traverse actuellement la période de sécheresse la plus intense qu'il ait connue depuis plus de trois décennies.

Face à cette épreuve, Nous implorons le Seigneur de gratifier notre pays de pluies bienfaisantes.

Afin de remédier à cet état de fait, Nous avons adopté, dès le mois de février dernier, dans le cadre du Plan de lutte contre les effets de la sécheresse, des mesures d'anticipation visant à garantir la disponibilité de l'eau potable, à soutenir les agriculteurs, à préserver le bétail.

Conscient que la sécheresse est un phénomène structurel dans notre pays, Nous avons toujours attaché une importance capitale à la problématique de l'eau, sous tous ses aspects.

A cet égard, Nous avons consacré plusieurs séances de travail à l'examen de cette question : elles ont abouti à l'élaboration du Programme national prioritaire de l'Eau 2022-2027.

Depuis Notre Accession au Trône, Nous avons poursuivi avec constance et détermination la politique de construction des barrages. C'est ainsi que plus de 50 nouveaux ouvrages de grande ou moyenne taille ont été érigés et que 20 autres sont en cours.

Indépendamment de la pluviométrie qui marquera les années à venir, Nous nous attachons à accélérer la réalisation de ce Programme dont les projets sont répartis à l'échelle de tout le Royaume.

Citons particulièrement l'achèvement de la construction des barrages programmés, la mise en place d'interconnexions hydrauliques et la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer. Ajoutons l'affermissement de l'orientation visant à assurer l'économie de l'eau, notamment en matière d'irrigation.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc n'est pas le seul pays touché par la sécheresse et la rareté des ressources hydriques : sous l'effet du changement climatique, ces deux problèmes sévissent désormais à l'échelle de toute la planète.

L'état actuel des ressources hydriques nous interpelle tous, gouvernement, institutions et citoyens. Il exige de nous, un devoir de vérité et de responsabilité, dans notre action pour remédier aux faiblesses et aux carences qu'elle révèle.

De fait, le Maroc se trouve désormais en une situation de stress hydrique structurel et la seule construction d'équipements hydrauliques, si indispensable et importante soit-elle, ne suffit pas à régler tous les problèmes.

Nous appelons donc à un traitement diligent de la problématique de l'eau, dans toutes ses dimensions, et notamment à une rupture avec toutes les formes de gaspillage ou d'exploitation anarchique et irresponsable de cette ressource vitale.

Par ailleurs, le problème de l'eau ne doit pas servir de prétexte à la surenchère politique, ni d'argument pour alimenter des tensions sociales.

Il nous incombe, à nous tous, en tant que Marocains, de redoubler d'efforts pour faire un usage responsable et rationnel de l'eau.

Cela passe par un changement véritable de comportement dans notre rapport à l'eau. Et en la matière, les administrations et les services publics se doivent de donner l'exemple.

Il faut également assurer une gestion optimale de la demande, en concomitance avec les réalisations en cours, en matière de mobilisation des ressources hydriques.

A moyen terme, il conviendra de renforcer notre politique volontariste de l'eau et de rattraper le retard dans ce domaine.

Le devoir de responsabilité impose désormais des choix durables et intégrés, ainsi que davantage de solidarité et d'efficacité et ce, dans le cadre du nouveau Plan national de l'eau dont Nous appelons de nos vœux la mise en œuvre diligente.

Dans ce contexte, Nous voulons mettre l'accent sur les principales orientations suivantes :

-Premièrement : il est nécessaire de lancer des initiatives et des projets plus ambitieux, par le recours aux innovations et technologies nouvelles, dans le domaine de l'économie de l'eau et de la réutilisation des eaux usées.

-Deuxièmement : il est impératif d'accorder une attention particulière à une exploitation rationnelle des eaux souterraines et à la préservation des nappes phréatiques, en mettant fin au phénomène de pompage illégal et au creusement de puits anarchiques.

-Troisièmement : il est essentiel de garder à l'esprit que la question de l'eau n'est pas l'affaire exclusive d'une politique sectorielle isolée, mais qu'elle constitue une préoccupation commune à de nombreux secteurs.

Il en résulte que les stratégies sectorielles doivent être constamment mises à jour en fonction de la pression exercée sur les ressources en eau ainsi que sur leur évolution future.

-Quatrièmement : il est indispensable de prendre en compte le coût réel de l'eau à chaque étape de la mobilisation de cette ressource, de considérer ce que cela implique en termes de transparence et de sensibilisation aux différents aspects de ce coût.

Mesdames, Messieurs,

Le second volet de ce Discours porte sur le thème de l'investissement auquel Nous attachons un intérêt tout particulier.

Aujourd'hui, Nous misons sur l'investissement productif en tant que levier essentiel pour la relance de l'économie nationale et l'ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs.

En effet, ces filières offrent des opportunités d'emploi aux jeunes et apportent des sources de financement aux différents programmes sociaux et de développement.

A cet égard, Notre souhait est que la nouvelle Charte nationale de l'investissement donne une impulsion tangible à l'attractivité du Maroc pour les investissements privés, tant nationaux qu'étrangers.

Aussi, il convient de lever les obstacles qui continuent d'entraver une relance effective de l'investissement national, sur tous les plans.

Les Centres régionaux d'investissement (CRI) sont donc appelés à superviser l'intégralité du processus d'investissement et à en accroître l'efficacité; ils sont également chargés d'assurer de meilleurs services d'accompagnement et d'encadrement au profit des porteurs de projets, jusqu'à leur concrétisation finale. Pour cela, les CRI doivent bénéficier de l'appui de l'ensemble des parties prenantes, tant au niveau central que territorial.

S'agissant du climat des affaires, les réformes structurelles engagées sous Notre impulsion ont permis d'améliorer l'image et la performance du Maroc dans ce domaine.

Cependant, malgré les résultats obtenus, Il reste beaucoup à accomplir pour libérer les énergies, tirer le meilleur parti des potentialités nationales, encourager l'initiative privée, drainer davantage d'investissements étrangers.

A ce propos, Nous aimerions insister à nouveau sur la nécessité de la mise en œuvre effective de la Charte de déconcentration administrative, la simplification et la digitalisation des procédures, la facilitation de l'accès au foncier et aux énergies vertes, l'appui financier aux porteurs de projets.

Afin de renforcer la confiance de ceux qui veulent opérer des investissements productifs dans notre pays, Nous appelons à la consolidation des règles de la concurrence loyale, à la mise en œuvre effective des mécanismes de médiation et d'arbitrage pour le règlement des litiges.

L'investissement étant l'affaire de toutes les institutions et de tous les acteurs du secteur privé, Nous soulignons que chacun doit rester mobilisé et afficher une attitude responsable à l'effet de promouvoir ce secteur vital pour l'essor de notre pays.

L'objectif stratégique recherché est que le secteur privé occupe la place qui lui échoit dans le domaine de l'investissement, celle d'une force motrice effective de l'économie nationale.

Par ailleurs, il convient que les entreprises marocaines et leurs organisations nationales, régionales et sectorielles assument leur fonction de catalyseurs de l'investissement et de l'entrepreneuriat.

De son côté, le secteur bancaire et financier national se doit de soutenir et financer la nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs, notamment les jeunes ainsi que les petites et moyennes entreprises.

Dans ce cadre, Nous préconisons, à nouveau, qu'une attention particulière soit portée aux investissements et aux initiatives des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

Pour atteindre les objectifs souhaités, Nous avons exhorté le gouvernement, en partenariat avec les secteurs privé et bancaire, à traduire leurs engagements respectifs dans un «Pacte National pour l'Investissement».

Ce dispositif vise à mobiliser 550 milliards de dirhams d'investissements et à créer 500 mille emplois, au cours de la période 2022-2026.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, étant donné les compétences de législation, d'évaluation et de contrôle qui sont les siennes, l'institution parlementaire assume un rôle-clé dans le traitement judicieux des questions et préoccupations de la Nation et des citoyens, et plus particulièrement, des problématiques de l'eau et de l'investissement.

Soyez donc, que Dieu vous garde, à la hauteur de la grande responsabilité qui vous incombe, particulièrement dans le contexte national actuel et au vu des fluctuations de la conjoncture internationale.

Il n'est point de meilleure conclusion que ce verset du Saint-Coran où Dieu décrète: « (et c'est Lui) Qui fait descendre du ciel de l'eau et par elle fait surgir toutes sortes de fruits pour vous nourrir ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 47ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

06 NOVEMBRE 2022

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous célébrons cette année le quarante-septième anniversaire de la Marche Verte au moment où le processus de consolidation de la Marocanité du Sahara est entré dans une phase cruciale.

En son temps, cette glorieuse épopée permit la libération de la terre spoliée. Désormais, les Marches que Nous menons sans répit ont, elles, vocation à assurer au citoyen marocain les conditions d'une vie digne, particulièrement dans ces territoires que Nous chérissons tant.

Notre approche pour défendre la Marocanité du Sahara procède d'une vision intégrée qui joint, à l'action politique et diplomatique, la promotion du développement socio-économique et humain de la région.

C'est précisément dans cette optique que s'inscrit le Programme de développement des Provinces du Sud dont Nous avons présidé la signature, à Laâyoune, en novembre 2015 et à Dakhla, en février 2016.

Cher peuple,

Doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 77 milliards de dirhams, ce programme de développement intégré est conçu pour initier une véritable dynamique économique et sociale dans la région. Sa vocation est de stimuler, dans ces territoires, la création d'emplois, d'y assurer un climat propice à l'investissement, de les pourvoir des infrastructures et des équipements qui leur sont nécessaires.

Ce projet ambitieux répond exactement aux préoccupations et aux attentes de la population des Provinces du sud. La responsabilité de superviser la réalisation des projets qui le composent incombe aux autorités locales et aux conseils élus.

Aujourd'hui, plus de sept ans environ après le lancement de ce programme, et avec un taux d'engagement proche de 80% de l'enveloppe budgétaire allouée, Nous nous réjouissons des résultats positifs atteints.

De fait, la voie express Tiznit-Dakhla est d'ores et déjà en phase d'achèvement. La connexion de la région au réseau électrique national est bel et bien assurée et ses réseaux de communication ont également bénéficié d'un plan de renforcement et d'extension. Par ailleurs, le projet de stations d'énergie solaire et éolienne prévu au programme a été mené à son terme.

En outre, les études et les formalités administratives afférant au grand port Dakhla Atlantique ayant été finalisées, les travaux de construction démarreront prochainement.

S'agissant du volet économique, réputé être le principal catalyseur du développement, un ensemble de projets ont été menés à bien dans le cadre de la filière de mise en valeur et de transformation des produits halieutiques. Ainsi des milliers d'emplois ont-ils pu être créés et proposés aux habitants de la région.

Dans le domaine agricole, plus de six mille hectares aménagés à Dakhla et à Boujdour ont été mis à la disposition de jeunes agriculteurs de la région.

De surcroît, la plupart des projets prévus dans les filières du phosphate, de l'eau et de l'assainissement affichent des taux de réalisation avancés.

En matière sociale et culturelle, plusieurs acquis ont été enregistrés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation. Dans le même esprit, les initiatives d'auto-emploi et la promotion de la langue et de la culture hassanies, inscrites au cœur de l'identité nationale unifiée, ont été soutenues.

En corrélation avec ce contexte de responsabilité nationale, Nous exhortons le secteur privé à maintenir l'engagement qu'il a pris à rehausser le niveau de l'investissement productif dans ces provinces et à mettre plus particulièrement l'accent sur les projets à vocation sociale.

Par ailleurs, Nous appelons à ce que la dynamique de développement dans nos Provinces du Sud explore de nouvelles possibilités et de nouveaux horizons, notamment dans les secteurs porteurs de l'économie bleue et des énergies renouvelables.

Cher peuple,

A travers l'histoire, le Sahara marocain a constamment constitué un lien entre le Maroc et sa profondeur africaine sur les plans humains, culturels et économiques.

Aussi, l'effort de développement que Nous menons au Sahara nous permet de consolider ce rôle historique de manière ferme et durable et, au-delà, de l'inscrire dans une perspective résolument tournée vers le futur.

Cette orientation est fondamentalement en phase avec la nature même des relations privilégiées unissant le Maroc au reste des pays africains, que Nous avons à cœur de développer, au mieux des intérêts communs de nos peuples frères.

Dans ce cadre, avec Notre Frère, Son Excellence Monsieur Muhammadu Bouhari, Président de la République Fédérale du Nigéria, Nous avons pris l'initiative de lancer le projet de Gazoduc Nigéria-Maroc.

Il Nous plaît de constater l'état présent d'avancement de ce grand projet, conformément à l'Accord signé en décembre 2016.

A cet égard, le Mémorandum d'entente, signé récemment à Rabat, avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et, à Nouakchott avec la Mauritanie et le Sénégal, marque un jalon essentiel dans le processus de réalisation du projet.

La signature de ce mémorandum traduit l'engagement des pays concernés à contribuer à la concrétisation de ce projet stratégique et elle illustre leur volonté politique d'assurer son succès.

Compte tenu de l'intérêt particulier que Nous portons au partenariat avec les Etats de l'ouest du continent, le Gazoduc Nigéria-Maroc représente pour Nous plus qu'un projet bilatéral entre deux pays frères.

Notre souhait est qu'il soit plus largement un projet stratégique profitable à l'ensemble de la région de l'Afrique de l'ouest, dont la population dépasse 440 millions d'habitants.

En effet, outre le Maroc et la Mauritanie, ce Gazoduc offre aux quinze pays de la CEDEAO, des opportunités et des garanties en matière de sécurité énergétique et de développement socio-économique et industriel.

Destiné aux générations présentes et futures, le projet œuvre en faveur de la paix, de l'intégration économique du continent africain et de son développement commun.

Eu égard à la dimension continentale du Gazoduc Nigéria-Maroc, Nous y voyons aussi un projet structurant promettant d'arrimer l'Afrique et l'Europe.

Nous nous félicitons ainsi de l'appui des institutions financières régionales et internationales qui ont exprimé le souhait d'apporter leur concours effectif à sa mise en œuvre.

A ce propos, Nous tenons à affirmer le souci du Maroc d'agir toujours, de concert avec Nos frères du Nigéria et l'ensemble des partenaires, en toute transparence et responsabilité, pour que ce projet soit concrétisé dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, Nous affirmons de nouveau notre réceptivité à toute forme de partenariat fructueux visant à mener à bien ce projet africain d'envergure.

Cher peuple,

La fidélité à l'esprit et au serment éternel de la Marche Verte exige que tous les Marocains restent mobilisés et vigilants afin de défendre l'unité nationale de leur pays, de favoriser son plein essor et de renforcer son attachement à sa profondeur africaine.

C'est l'occasion pour Nous de rendre hommage à la mémoire immaculée de l'artisan de la Marche Verte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, ainsi qu'aux valeureux martyrs de la Patrie.

Nous adressons également l'expression de Notre considération à Nos Forces Armées Royales, à la Sûreté nationale, à la Gendarmerie Royale, à l'Administration territoriale, aux Forces auxiliaires et à la Protection civile pour leur dévouement et leur abnégation à défendre, sous Notre commandement, l'intégrité territoriale du pays et à préserver sa sécurité et sa stabilité.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA 1ÈRE CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES EN SANTÉ

MARRAKECH - 16 NOVEMBRE 2022

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît, à l'entame de ce Message, de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc. Marrakech a aujourd'hui le privilège d'accueillir la première Conférence africaine sur la réduction des risques en santé. Aussi, Nous nous réjouissons de Nous adresser à votre assemblée qui compte une pléiade d'éminents experts africains et internationaux.

Nous vous remercions de votre présence à ces assises africaines que Nous avons bien voulu placer sous Notre Haut Patronage, en étant convaincu qu'elles sauront indéniablement contribuer à la dynamique de complémentarité et d'intégration à l'œuvre dans notre continent.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Ce premier congrès africain se tient à l'heure où le monde se trouve pris dans un enchevêtrement inextricable de crises sécuritaire, économique et environnementale, dont il subit de plein fouet les conséquences humaines, sociales et sanitaires.

Notre souhait est que vos travaux apportent des réponses collectives aux pandémies et aux crises alimentaires qui menacent le monde d'aujourd'hui. Les retombées sanitaires de phénomènes climatiques extrêmes comme la sécheresse et son corollaire immédiat la pénurie, voire l'absence des ressources hydriques, touchent particulièrement les populations vulnérables, dans de nombreuses régions de notre continent.

Nous formons l'espoir que l'Afrique parvienne à mutualiser ses efforts pour relever les défis auxquels elle doit faire face. Pour ce faire, il nous faut adopter des politiques d'anticipation et de prévention et

mobiliser tous les moyens disponibles afin de protéger la santé et de préserver la dignité des citoyens africains.

Mesdames, Messieurs,

Conscient que la sécurité sanitaire de tous les Marocains est une nécessité absolue, le Royaume du Maroc est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour mener à bien la généralisation de la protection sociale. Le premier pari de cette entreprise est de faire accéder l'ensemble des citoyennes et des citoyens à l'Assurance Maladie Obligatoire et d'élargir la base des bénéficiaires des régimes de retraite parmi la population active. Dans le même esprit, les allocations familiales et l'indemnité pour perte d'emploi doivent être généralisées.

Vecteur d'une véritable révolution sociale, ce projet de société préserve la dignité des citoyens en améliorant concrètement leurs conditions de vie et en leur assurant plus particulièrement un accès équitable aux services sanitaires et sociaux. Ces objectifs sont poursuivis dans le cadre de la politique de proximité qui se propose d'atteindre un développement équilibré, porteur de justice sociale et spatiale.

A cet égard, le Maroc est pleinement disposé à partager avec le reste des pays africains amis et frères l'expertise et le savoir-faire qu'il a accumulés en la matière.

Ainsi que vous le savez, depuis Notre Accession au Trône de Nos illustres Aïeux, Nous avons adopté une nouvelle approche géostratégique. Inscrite dans le cadre de la coopération Sud-Sud, elle s'articule autour des notions de solidarité, de coopération et d'intérêt commun et se donne pour finalité ultime de servir au mieux les intérêts du citoyen africain.

Nous estimons que la santé est l'un des défis majeurs auxquels est confronté notre continent. La pandémie Covid-19 a bel et bien mis en évidence l'importance du travail collectif dans ce domaine, ainsi que la nécessité de multiplier les projets sanitaires et de pourvoir nos pays des infrastructures sanitaires indispensables. In fine, il s'agit de mettre à la disposition des peuples africains les traitements et les vaccins nécessaires à la lutte contre les maladies et les pandémies.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous en sommes persuadé : toute coopération Sud-Sud qui se veut efficiente, qui vise à favoriser le rapprochement et la solidarité entre les peuples doit inscrire en son cœur la question de la santé du citoyen. Fort de cette certitude, le Royaume du Maroc a toujours accordé des bourses d'études pour permettre à de futurs médecins, pharmaciens et cadres médicaux en Afrique de venir se former dans ses universités. En outre, notre pays a lancé plusieurs projets dans bon nombre de pays africains. Nous avons notamment œuvré à la construction de cliniques et d'hôpitaux ainsi qu'à l'acheminement d'aides humanitaires sous forme de matériel et d'équipements médicaux et de médicaments.

S'agissant de la lutte anti-Covid 19, le Royaume du Maroc a fourni et fait acheminer, via des ponts aériens établis avec plus de vingt pays africains, un important volume de matériel, de produits de protection et de prévention et de médicaments.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc soutient toutes les initiatives multilatérales constructives et l'action conjointe menées dans ce domaine à l'échelle du continent. Il souscrit pleinement aux efforts visant

à l'élaboration d'un modèle sanitaire africain intégré sur des bases de promotion de la Recherche et Développement en collaboration avec tous les partenaires et il encourage la conception de politiques et de programmes d'anticipation permettant d'assurer en la matière les ressources humaines et matérielles requises.

A cet égard, Nous soulignons la nécessité d'être en phase avec les évolutions technologiques mondiales en cours dans le domaine de la santé, qu'il convient d'adapter aux systèmes de santé dans le continent africain.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc réitère tout le plaisir qu'il a de vous accueillir et se réjouit d'avance de vos contributions constructives aux travaux de cette importante conférence africaine, la première du genre à aborder la question des risques en santé et des moyens de lutte et de prévention y afférents.

Nous formons le souhait que cette rencontre continentale débouche sur d'importantes recommandations en la matière et qu'elle parvienne à élaborer une stratégie commune pour la réduction des risques sanitaires dans le continent africain.

Pour conclure, Je prie Dieu de vous accorder plein succès dans vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 9ÈME FORUM MONDIAL DE L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS DES NATIONS UNIES

FÈS - 22 NOVEMBRE 2022

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

**Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Monsieur le Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

L'Alliance des Civilisations des Nations Unies tient, en ce jour, la 9ème édition de son forum mondial, en terre africaine. Elle donne ainsi un signal fort de continuité et d'universalité. Elle se fédère autour d'un dessein partagé : avancer vers «une alliance de la paix» et d'un objectif commun : répondre à l'impératif du «vivre-ensemble» au nom d'une «seule humanité».

Que l'Alliance des civilisations se réunisse à Fès est une occurrence qui va de soi. Le Maroc n'a-t-il pas eu le privilège et l'honneur d'être parmi les membres fondateurs de l'Alliance ? Fès n'est-elle pas la capitale spirituelle d'un Royaume millénaire ? Son Université Al Quaraouiyine ne constitue-t-elle pas le foyer universitaire le plus ancien du monde – le lieu où savants musulmans, juifs et même un souverain pontife parachevèrent leur savoir - ? Son Université Euro-méditerranéenne ne construit-elle pas, aujourd'hui, un espace de dialogue académique et interculturel entre les deux rives ? Fès est ainsi, à l'évidence, l'incarnation même d'une alliance féconde entre les civilisations.

Que l'Alliance des civilisations se réunisse à Fès est aussi un privilège qui va de soi. Après New York, Baku, Bali, Vienne, Doha, Rio, Istanbul et Madrid, il convenait que le forum mondial de l'Alliance des civilisations se tienne en terre africaine. L'Afrique n'est-elle pas le berceau de l'humanité, le creuset des civilisations, le réservoir de la jeunesse et la promesse de l'avenir ?

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, Nous avons tenu à ce que le lieu qui vous accueille aujourd'hui symbolise le double sens de la rencontre : autant dans son essence – incarnée par Fès que dans sa félicité

par l’Afrique. Nous sommes attachés à ce que le présent forum aboutisse à des résultats concrets. Il ne peut en être autrement, au vu de l’importance du sujet et de la conscience de son urgence.

C’est cela, aussi, le sens du Message que Nous adressons à ce 9ème Forum de l’Alliance des Civilisations des Nations Unies. Il marque Notre confiance que ce rendez-vous apporte la valeur ajoutée attendue par Nous-même et par le Secrétaire Général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, et il témoigne de Notre détermination commune à matérialiser l’excellente coopération entre le Royaume du Maroc et les Nations Unies.

Aujourd’hui, nous prolongeons la voie ouverte par tous ceux qui ont œuvré au rayonnement et à la pertinence de l’Alliance des Civilisations. Nous saluons, à cet égard, la détermination et l’engagement du Haut-Représentant des Nations Unies pour l’Alliance des Civilisations, M. Miguel Angel Moratinos. Les esprits vaillants qui ont conçu l’Alliance des Civilisations ont su penser un forum pour l’avenir. Nous avons, aujourd’hui, une pensée pour tous ceux, notamment en Espagne et Turquie, qui ont contribué à la pérennisation de cette organisation et à son institutionnalisation en tant que référence de compréhension, de confiance et de dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations. Les idéaux de paix qui nous ont animés en 2004 sont ceux là-mêmes qui nous guident dans ce Forum.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le contexte actuel est marqué par la recrudescence des causes qui furent à l’origine même de la création de l’Alliance des civilisations :

- Jamais notre civilisation n’a été aussi exposée, jamais le vivre-ensemble n’a été aussi menacé au quotidien ;
- Rarement l’Autre n’a été autant associé à la suspicion ou n’a été utilisé pour attiser la peur et fomenter la haine ;
- Les extrêmes saturent le débat et disqualifient les discours modérés; les religions sont trop souvent instrumentalisées, lorsqu’elles ne sont pas stigmatisées;
- Le populisme agite les sociétés, inventant des questions sans y répondre, brandissant la migration, tel un épouvantail dans les contextes d’élection et érigeant le migrant en bouc-émissaire;
- Des continents qui ont rompu avec la guerre renouent avec les armes et la violence, sous toutes ses formes;
- La Covid-19 a signé le retour du repli sur soi, alors même qu’elle aurait pu cristalliser la conscience du destin partagé;
- Alors que la planète produit suffisamment pour nourrir l’humanité entière, l’insécurité alimentaire menace le monde ;
- Le terrorisme se nourrit de séparatisme et guette là où l’instabilité politique ralentit le développement socio-économique ;

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C’est toujours le moment opportun pour parler de paix – de la paix au-delà de l’absence de conflits ; de la paix comme vision du monde ; de la paix comme rapport à l’autre. Et l’Alliance est, à cet égard, un puissant vecteur de paix.

En effet, à l'opposé des guerres – dont on connaît le début, mais jamais la fin, le dialogue est une réussite par essence. Face à la résurgence de la conflictualité, le dialogue est, toujours, une promesse positive : sinon de différends réglés, du moins d'une connaissance mutuelle renforcée.

Il faut que le dialogue porté par l'Alliance ait voix au chapitre et qu'il construise les conditions de la réussite. C'est du dialogue que viendra le salut, à condition toutefois :

- Que ce dialogue soit inter-civilisationnel : c'est-à-dire inclusif et soucieux de l'humanité dans toutes ses composantes, pour appréhender le monde dans sa pluralité, agir par un multilatéralisme non vertical et incarner l'universel au sens premier ;
- Que ce dialogue soit inter-générationnel : c'est-à-dire qu'il associe la jeunesse et conjugue le futur au présent. Les jeunes ne représentent pas seulement les générations que nous devons préserver du fléau de la guerre et des discours de la haine ; elles sont celles qui, d'ores et déjà, font la paix ;
- Que ce dialogue soit inter-continental : c'est-à-dire non ethnocentrique. Je puis parler de l'Afrique et pour l'Afrique, de la place qui lui revient légitimement et non dans une arrière-cour ; du traitement auquel elle a droit : ni assistée ni laissée pour compte ; qu'elle ait les partenaires qu'elle mérite et qui la méritent et qu'elle soit considérée pour ce qu'elle est : c'est-à-dire le poumon démographique du monde et son réservoir économique, avec ses espoirs et ses atouts.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Membre fondateur de l'Alliance des civilisations, le Royaume du Maroc a été de tous les combats de l'organisation :

- D'abord, pour des raisons consubstantielles à son identité : le Maroc est structuré autour d'un modèle d'ouverture, d'harmonie et de synergie qui a vu converger les composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, et qui, simultanément, s'est enrichi des affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen.

- Et aussi pour des raisons inhérentes à ses engagements : les valeurs de l'Alliance, les idéaux qu'elle porte et le paradigme qu'elle promeut sont aussi les valeurs du Maroc, ses idéaux et son paradigme. Dès l'origine, le Maroc s'est engagé dans cette avant-garde et s'y est maintenu avec constance :

Premièrement, il s'est engagé en promouvant l'ouverture comme une culture de la paix :

- Notre Grand-Père, Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, a protégé les compatriotes de confession juive face à la barbarie nazie et aux pratiques brutales et ségrégatives du régime de Vichy ;

- Notre père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, a cultivé au cours de Son Règne, l'esprit de fraternité entre juifs et musulmans du Maroc, partout dans le monde ;

- Depuis plus de deux décennies, Nous veillons, Personnellement, à valoriser et sauvegarder le patrimoine juif marocain et à cultiver cet esprit de communion sincère entre juifs et musulmans, en terre d'Islam; ce lien fait la singularité du Maroc.

- Et, avec une constance irréfragable, Nous faisons, au Royaume du Maroc, le choix sans cesse renouvelé de demeurer une terre de tolérance, de coexistence et d'ouverture.

Deuxièmement, le Maroc s'est engagé, en vivant la religion comme un instrument de paix :

- En tant que Commandeur des croyants – de tous les Croyants, Nous Nous portons Garant du libre exercice des cultes partout au Royaume du Maroc ;
- Nous considérons que la religion doit être un rempart contre l’extrémisme et non son prétexte, et Nous prônons cette conviction, partout, à travers la diplomatie culturelle du Royaume. La Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains et l’Institut Mohammed VI pour la formation des Imams Mourchidines et Mourchidates ont vocation à contrecarrer le radicalisme qui sévit aux portes de l’Afrique et à promouvoir un Islam de la modération, du juste milieu.
- Conscient de ce rôle, le Maroc a fait adopter à l’Assemblée Générale des Nations Unies, la résolution A/73/328 sur la «Lutte contre le discours de la haine : promotion du dialogue interreligieux, interculturel et de la tolérance». Coparrainée par 90 pays, cette résolution met en exergue le Plan d’Action de Fès sur la lutte contre le discours de la haine et la promotion du dialogue inter-religieux.
- Nous avons accueilli au Maroc Sa Sainteté le Pape François, à l’occasion d’une visite historique au cours de laquelle Nous avons souligné l’importance de voir les trois religions abrahamiques «s’ouvrir l’une à l’autre», dans le respect de l’altérité et la connaissance de l’autre.
- Avec le Pape François, Nous avons signé l’Appel d’Al Qods, qui plaide pour la préservation de la Ville Sainte comme lieu de rencontre des fidèles des trois religions monothéistes et symbole de coexistence pacifique, de dialogue et de respect mutuel.

Troisièmement, le Maroc s’est engagé, en œuvrant pour le développement, au sens large, en tant que pilier de la paix :

- Le Maroc est un allié essentiel dans la lutte contre le terrorisme ; un partenaire fiable pour la lutte contre les changements climatiques ; un acteur responsable de la gestion de la migration ;
- Le Maroc est impliqué dans tous les domaines d’actions de l’Alliance – qu’il s’agisse du renforcement du multilatéralisme, de la valorisation et la responsabilisation de la jeunesse ou de l’autonomisation des femmes et la mise en exergue de leur rôle en tant qu’actrices de la paix et de la sécurité.

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Monsieur le Haut Représentant des Nations Unies pour l’Alliance des Civilisations,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La politique parle aux citoyens, la religion parle à leurs âmes, le dialogue parle à leurs civilisations. Dans toutes les langues, nous devons parler à la paix. Cette injonction émane du regard des générations passées et des générations futures.

Dans ce moment si particulier de l’Histoire, alors que nous luttons contre le changement climatique, que nous combattons le terrorisme, que nous œuvrons en faveur du développement durable, de la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire, du développement de manière générale, il nous faut revenir à l’essentiel, c’est-à-dire le vivre-ensemble.

Rien ne sert de mener de grands projets si nous ne parvenons pas à dépasser ce premier maillon du vivre-ensemble, au nom d’une seule humanité qui replace l’humain en son cœur.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

**MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS À LA 17ÈME SESSION DU
COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE L'UNESCO
POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL
IMMATÉRIEL**

RABAT - 28 NOVEMBRE 2022

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous adresser ce Message à l'occasion de la dix-septième session du Comité intergouvernemental de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Nous souhaitons à tous une chaleureuse bienvenue au Royaume du Maroc. Soyez assurés de Notre reconnaissance pour les efforts que vous déployez sans relâche afin que soit préservé le patrimoine culturel mondial, bien commun de l'Humanité.

A Madame Audrey Azoulay, Directrice générale de l'Unesco, Nous rendons un hommage particulier pour son engagement constant à promouvoir l'action de l'Organisation en faveur de la paix, de la solidarité et de l'entente entre les peuples et les cultures.

Que, par un choix délibéré, Rabat accueille les travaux de cette rencontre, voilà qui témoigne du grand rayonnement de la cité millénaire. La capitale est désormais un pôle culturel mondial, ainsi que l'illustre magistralement son double sacre en 2022 de capitale de la culture africaine et de capitale de la culture dans le monde islamique.

Idéalement située au carrefour de civilisations variées, Rabat devint, au fil des âges, un formidable creuset vers lequel convergèrent tour à tour Phéniciens, Romains, Musulmans, Andalous et Européens. Il était donc naturel que l'Unesco l'inscrive en 2012 sur la liste du patrimoine mondial.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Voici dix-neuf ans déjà qu'a été établie la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. Depuis lors, des avancées significatives ont été réalisées dans plusieurs domaines se rattachant au patrimoine culturel immatériel. Pour les pays signataires de la Convention, les questions y afférentes sont désormais abordées dans une seule perspective : assurer prioritairement la conservation, la promotion et la mise en valeur de ce type de patrimoine.

Depuis son entrée en vigueur, la Convention a imposé cet objectif comme un enjeu majeur des relations internationales. Il s'ensuit nécessairement que toute tentative d'appropriation illicite du patrimoine culturel et civilisationnel d'un autre pays doit être combattue.

Dans un monde en rapide mutation, il est important de souligner que le patrimoine immatériel d'un pays contribue à son rayonnement et qu'en conséquence, il doit être protégé par un dispositif clairement défini, en accord total avec les objectifs de la Convention.

Le Maroc est engagé dans cette voie depuis juillet 2006, date à laquelle il a ratifié la Convention. A ce jour, onze biens culturels du pays figurent sur la liste du patrimoine immatériel mondial de l'Unesco; l'art équestre marocain ou la Tbourida est le dernier en date, depuis l'année passée, à être inscrit sur le prestigieux répertoire.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Fidèle à son engagement en faveur du patrimoine culturel immatériel, le Maroc joue un rôle prépondérant pour assurer sa protection. Il s'y emploie aussi bien à travers un renforcement pertinent de son arsenal juridique que par son concours efficient à la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Convention qu'avec d'autres pays, il a contribué à élaborer. Il s'emploie également à dresser des inventaires sur les biens constitutifs de son patrimoine et, selon l'esprit de la Convention, à ériger ces biens en patrimoine vivant de l'humanité.

Dans ce cadre, le Maroc a ratifié toutes les conventions de l'Unesco en matière de patrimoine. Il a également entrepris d'adapter les législations nationales aux instruments internationaux pertinents. Outre son concours actif aux programmes dédiés à la sauvegarde du patrimoine, notre pays s'acquitte d'une quote-part versée au Fonds du patrimoine culturel immatériel.

Compte tenu de l'intérêt particulier que Nous attachons au patrimoine culturel et, en concordance avec l'esprit et la lettre de la Convention, Nous annonçons aujourd'hui la création d'un Centre national pour le patrimoine culturel immatériel, qui aura pour tâche de consolider les acquis réalisés en la matière.

L'une des missions de ce Centre consistera à poursuivre l'inventaire méthodique du patrimoine national à travers le Royaume et à mettre en place une base nationale de données pertinentes. Outre des formations académiques organisées pour renforcer les capacités des professionnels chargés des mesures de sauvegarde, la nouvelle structure nationale sensibilisera les jeunes générations à l'importance du patrimoine culturel. Elle aura également pour objectif d'évaluer l'efficacité des mécanismes de conservation des biens marocains répertoriés sur les listes du patrimoine mondial et de préparer les dossiers de candidature que notre pays compte présenter à l'avenir.

Dans le même esprit, le Maroc a tenu des ateliers de formation, des colloques, des rencontres internationales et des manifestations de portée mondiale, tous dédiés à la sauvegarde continue et à la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel. Toutes ces actions témoignent de Notre volonté déterminée à valoriser notre patrimoine, marqueur puissant de notre identité, composante essentielle de notre mémoire collective, véhicule des idéaux et des valeurs qui nous unissent, héritage potentiel des générations futures. Par ailleurs, des initiatives sont mises en place à destination des jeunes de notre pays pour leur assurer des formations et des apprentissages solides autour de la thématique du patrimoine et pour leur transmettre ces valeurs essentielles.

Par ailleurs, dans le cadre des démarches engagées pour étendre le rayonnement de son patrimoine culturel immatériel, le Royaume du Maroc a lancé plusieurs études anthropologiques. Celles-ci assureront une mise à jour régulière du classement dont ce patrimoine fait l'objet. Outre des efforts soutenus au niveau local, notre pays peut aussi compter sur une étroite collaboration mise en place avec l'Unesco.

Nous souhaitons réaffirmer, à cette occasion, Notre ferme volonté de hisser cette coopération à des paliers supérieurs et l'engagement constant de notre pays à apporter son concours efficient et responsable à l'action multilatérale internationale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La culture n'est pas seulement l'expression d'un génie créateur. Elle est aussi le reflet des dynamiques civilisationnelles qui l'ont vue naître. Elle est, plus encore, une nécessité vitale de notre quotidien. Viatique pour l'âme et l'esprit, la culture tend une passerelle entre le passé et le présent et permet d'arrimer les individus à leur environnement social.

Aujourd'hui, force est de constater que le patrimoine culturel a considérablement évolué sur le plan conceptuel. En effet, il ne sert plus seulement à désigner un ensemble de monuments historiques ou de pièces archéologiques. Il renvoie plus largement aux us et coutumes et aux expressions vivantes, héritées de nos ancêtres et transmissibles aux générations futures comme les traditions orales, les représentations artistiques et même les pratiques sociales.

C'est dire s'il est nécessaire de veiller à la protection, la mise en valeur et la sauvegarde de ce patrimoine pour qu'il reste un référentiel accessible aux générations montantes.

A ce propos, Nous tenons à rappeler la façon la plus judicieuse de relever les défis de conservation du patrimoine culturel : elle consiste à apporter un soutien collectif à la promotion de la recherche scientifique en encourageant les chercheurs et les personnes intéressés par la protection de nos acquis patrimoniaux.

A cet égard, Nous appelons au renforcement de la coopération multilatérale internationale en matière de protection du patrimoine culturel immatériel. Pour cela, l'échange d'idées et d'expériences doit être favorisé autour des moyens de sa sauvegarde et des approches judicieuses doivent être élaborées pour sensibiliser les jeunes générations à l'importance de nos héritages culturels. Elles saisiront ainsi la portée réelle de ce patrimoine que nous léguons à toute l'humanité : il est riche de ses multiples affluents culturels et plonge ses racines dans les profondeurs de l'Histoire.

Par ailleurs, Nous mettons l'accent sur la nécessité de numériser le patrimoine culturel dans toute sa richesse et le patrimoine immatériel dans toute la diversité de ses composantes. Cette opération doit être menée en totale synergie avec les évolutions de notre monde et à la lumière des défis numériques et technologiques auxquels il fait face.

Afin de susciter l'intérêt de nos enfants pour le patrimoine culturel hérité de nos ancêtres et pour lui assurer une meilleure promotion, nous devons être en phase avec les transformations numériques en cours et œuvrer à l'élaboration de contenus de qualité qui viendront compléter les supports traditionnels, comme le papier. En la matière, en effet, les deux techniques (conventionnelle et digitale) ont chacune une valeur intrinsèque.

Nous sommes persuadé que les délégations des Etats participants, les experts et les personnes intéressées par le sujet du patrimoine culturel auront une bonne occasion d'élaborer une vision scientifique objective autour du thème principal de cette session, de formuler des recommandations pertinentes permettant la protection et la conservation efficaces du patrimoine culturel immatériel, de dégager des conclusions aidant à son développement et à sa promotion.

Nous vous réitérons nos souhaits chaleureux de bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc et dans sa capitale, Rabat et Nous formons des vœux pour que les travaux de votre Comité soient couronnés de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

NEW YORK - 29 NOVEMBRE 2022

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait, à l'occasion de la Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, de vous adresser Nos sincères remerciements. Nous exprimons Notre considération pour les efforts que vous déployez avec constance afin que triomphent les droits imprescriptibles et légitimes de la Palestine et sa Cause juste.

C'est l'occasion pour Nous de réitérer notre soutien constant et clair à la juste Cause palestinienne et aux droits légitimes du peuple palestinien, au premier chef desquels le droit à l'établissement de son Etat indépendant ayant Jérusalem-Est pour capitale, et vivant côte à côte avec l'Etat d'Israël, dans la paix et la sécurité.

Mesdames, Messieurs,

Il est avéré que la communauté internationale et ses institutions se trouvent aujourd'hui brutalement confrontées à une série de crises qui les interpellent vivement et accaparent leur attention. Néanmoins, il convient de ne pas perdre de vue que le règlement de la question palestinienne, au demeurant la plus ancienne de toutes, constitue la clé de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient. Pour gagner ce pari, il est nécessaire de déployer des efforts intenses afin que la logique de paix et de coopération et la volonté de bâtir un espace convivial et prospère pour les peuples de la région l'emportent sur l'antagonisme et la conflictualité.

Par ailleurs, Nous soulignons une fois de plus que le blocage du processus politique entre Israéliens et Palestiniens ne rend pas service à la paix que Nous souhaitons voir régner dans la région. Dans le même

temps, Nous encourageons tout signe positif et toute initiative louable, susceptibles de rétablir le climat de confiance et de favoriser l'amorce de négociations responsables dont l'issue serait un règlement juste, global et durable de la question palestinienne, conformément aux décisions de la légalité internationale et sur la base de la solution réaliste à deux Etats.

Nous sommes également persuadé que les initiatives en faveur du bien-être et de la prospérité dans la région, pour importantes qu'elles sont, ne suffiront pas, tant que persistera ce conflit tenace qui hypothèque l'avenir des générations montantes.

L'absence de toute perspective politique au dénouement de la question palestinienne, ainsi que les initiatives unilatérales qui anéantissent tout espoir de paix confortent les factions radicales qui profanent avec obstination ce qui est sacré et exhortent à la haine et à la violence. De différend fondamentalement politique, ce conflit risque de se transformer en une véritable confrontation religieuse, aux conséquences potentiellement calamiteuses pour l'ensemble de la région.

Mesdames, Messieurs,

Les peuples arabes et musulmans réservent une place particulière dans leurs cœurs à la ville sainte d'Al-Qods, en considération de sa valeur symbolique, tant spirituelle que religieuse. Son devenir est une question de statut final qui doit être réglée dans le cadre de négociations directes.

Assumant la responsabilité qui Nous incombe en qualité de Président du Comité Al-Qods qui relève de l'Organisation de la Coopération islamique, Nous appelons à la préservation du statut juridique, culturel et spirituel de la Ville Sainte. Patrimoine commun de l'humanité, la Cité sacrée a toujours été la terre de rencontre des adeptes des trois religions monothéistes. Elle incarne aussi un symbole fort de l'idéal de coexistence pacifique qui les unit.

Sous Notre égide, l'Agence Bait Mal Al-Qods est engagée dans la réalisation de projets concrets qui bénéficient à nos frères maqdisis dans des domaines comme l'habitat, la santé, l'éducation et les services sociaux. Son œuvre est destinée fondamentalement à préserver l'identité culturelle de la Ville Sainte, à améliorer les conditions de vie de sa population et à appuyer sa résistance.

Mesdames, Messieurs,

Reflète d'un engagement sincère et immuable, l'action du Royaume du Maroc en faveur de la question palestinienne se traduit sur le terrain par des mesures concrètes qui emportent l'agrément et l'adhésion sans réserve des dirigeants et du peuple de Palestine. Aussi, Notre souhait est que cette question juste soit maintenue à l'écart des surenchères oiseuses et des calculs étriqués qui ne peuvent que lui être préjudiciables.

Nous saisissons par ailleurs cette occasion pour appeler les acteurs palestiniens à faire corps les uns avec les autres pour que se mettent en place des institutions nationales fortes, sous le commandement de Notre Frère, Son Excellence Mahmoud Abbas, Président de l'Etat de Palestine. Le peuple palestinien frère accédera ainsi à la liberté, à l'indépendance et à la vie digne auxquelles il aspire.

Pour conclure, Nous saluons encore une fois les efforts sincères que votre honorable comité déploie afin que le monde garde constamment à l'esprit l'importance et la nécessité de trouver une solution juste et définitive à la question palestinienne, conformément aux résolutions de la légalité internationale.

Que Dieu guide vos pas et vous accorde plein succès dans votre entreprise.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU 1ER SOMMET SINO-ARABE

RIYAD - 9 DÉCEMBRE, 2022

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz Al-Saoud, Mon Très Cher Frère, Excellence, Monsieur Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, Mon Grand Ami, Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Je tiens d'abord à adresser Mes plus vifs remerciements à Mon Très Cher Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz Al-Saoud, que Dieu le garde, et à travers lui, à Mon Cher Frère, le Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Mohammed ben Salmane, et au peuple saoudien frère, qui accueille les travaux de ce premier Sommet sino-arabe. Je rends également hommage au travail méritoire accompli par les autorités saoudiennes qui ont veillé à la bonne organisation et à la réussite de ces assises. Que Son Excellence, Monsieur Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, soit également remercié d'assurer la coprésidence de ce Sommet.

J'adresse aussi à Son Excellence, M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes, l'expression de Ma considération pour l'effort appréciable de la Ligue qui a permis une bonne préparation des travaux du Sommet.

Par ailleurs, Il Nous plait de renouveler nos félicitations au peuple chinois ami pour la réussite du vingtième Congrès du Parti Communiste Chinois. A Notre Grand Ami, Son Excellence le Président Xi Jinping, Nous réitérons Nos félicitations les plus sincères pour sa troisième réélection à la tête du Parti. Ce nouveau mandat atteste de la confiance témoignée à sa personne par le peuple chinois ami et la direction du PCC. C'est aussi l'occasion pour Nous de saluer les conclusions du Congrès ayant trait aux relations avec le monde arabe.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, nous sommes les témoins privilégiés d'un moment fort dans la dynamique de coopération sino-arabe. En effet, la tenue de ce premier sommet historique constitue un tournant majeur dans les relations solides que cultivent traditionnellement la Chine et le monde arabe. C'est aussi une nouvelle pierre qui est apportée à leur édifice inébranlable.

De fait, ce Sommet est l'occasion d'explorer les perspectives futures d'un partenariat fondateur d'exception, d'autant plus que Nous veillons à lui accorder une place éminente dans la hiérarchie des relations tissées par notre région arabe avec ses partenaires, qu'il s'agisse de pays, de groupements, d'organisations régionales ou internationales. Le Sommet permet aussi de mettre en exergue la portée civilisationnelle de ces liens historiques qui se sont tissés tout au long de l'ancienne Route de la Soie, à la faveur d'interactions humaines dynamiques, de brassages culturels féconds et d'échanges mutuellement bénéfiques.

Ces relations séculaires résultent de métissages culturels et civilisationnels qui se sont maintenus au fil des âges. Tendant une passerelle entre le passé et le présent, elles envisagent le futur sous le signe d'une coopération sans cesse renouvelée, dont l'illustration la plus emblématique est la coopération engagée entre les deux parties dans le cadre de l'Initiative de la Ceinture et de la Route.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Outre le lot de crises liées à la pandémie Covid-19, le contexte international qui entoure ce Sommet est dominé par les développements sensibles de la donne géostratégique mondiale, accompagnés de troubles, de tensions et de conflits armés.

Ce concours de circonstances affecte directement notre région arabe, notre partenaire, la Chine, et le reste du monde et il confère, par conséquent, une importance singulière à notre partenariat stratégique, ce mécanisme de coopération dont nous nous prévalons pour relever les défis multiformes auxquels nous sommes confrontés.

La collaboration étroite entre la Chine et le monde arabe a été d'une importance et d'une utilité magistralement illustrées pendant toute la période de la pandémie. En effet, elle a permis de couvrir dans son ensemble tous les aspects de la coopération sanitaire et s'est même élevée, comme dans le cas du Royaume du Maroc, à la hauteur d'un véritable partenariat institutionnel, scientifique et industriel, surtout en matière de vaccins.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Nous soulignons avec fierté le souci de la République populaire de Chine amie de soutenir la région arabe dans sa quête de sécurité et de stabilité, de l'aider à dépasser les crises auxquelles elle fait face et à en atténuer les effets. Portée au crédit de la diplomatie chinoise, cette position reflète la sagesse et la pondération qui lui sont reconnues et qui lui permettent de rapprocher les conceptions antagonistes par le recours vertueux au dialogue. C'est, en effet, le moyen le plus sûr pour mettre fin aux turbulences et aux incertitudes qui sévissent dans certains pays arabes frères.

A ce propos, Nous faisons le constat amer que les menaces d'insécurité et d'instabilité qui pèsent sur la région arabe sont parfois imputables aux politiques et à l'attitude affichées par certains pays arabes envers les autres. Aussi, pour conjurer ces nombreux périls, il est absolument nécessaire d'observer les règles de bon voisinage, de respecter la souveraineté nationale des Etats et leur intégrité territoriale, de se garder de toute ingérence dans leurs affaires internes.

Sur un autre plan, le soutien constant de la Chine à la Cause palestinienne juste constitue un acquis international de valeur sur lequel il faut capitaliser pour parvenir à un règlement juste et durable de la question de Palestine, conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale, au premier chef desquelles celles portant sur Al-Qods Al-Charif.

Dans ce cadre et en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous apprécions hautement le soutien indéfectible de la Chine en faveur de la préservation du statut juridique et historique de la Ville sainte et sa position à l'encontre de toute décision unilatérale qui saperait les efforts visant à relancer le processus de paix, retirerait le dossier d'Al-Qods de l'ordre du jour des négociations et l'exclurait des questions du statut final.

Cela pourrait accentuer les tensions et aggraver encore plus la situation, alors que nous cherchons avec les âmes éprises de paix à réunir les conditions favorables pour que prévale la paix et que Palestiniens et Israéliens retournent à la table des négociations.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Les relations sino-arabes se diversifient et évoluent sur les plans politique, économique, commercial, culturel et humain. En effet, elles recèlent un potentiel important qu'il convient de mettre à profit de manière optimale afin qu'elles contribuent à concrétiser les aspirations du monde arabe à un essor économique effectif et à davantage de progrès scientifiques et technologiques, grâce notamment à la réalisation de projets de développement, au renforcement des infrastructures et des équipements logistiques, au développement humain et au transfert de technologie.

La Chine est le premier partenaire économique des pays arabes. Néanmoins, les échanges commerciaux entre les deux parties demeurent en deçà des potentialités existantes, même s'ils ont enregistré des niveaux satisfaisants en termes de volume, de diversité et d'intensité, atteignant environ 240 milliards de dollars en 2020.

La balance commerciale accuse également un déficit considérable en ce qui concerne les exportations arabes vers la Chine (hormis les exportations de pétrole et de gaz). Par conséquent, une action conjointe doit être menée pour les encourager et les diversifier et pour que ces exportations agissent comme un levier essentiel de promotion de l'économie arabe dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services.

Par ailleurs, les touristes chinois dans les pays arabes sont encore moins nombreux que leurs homologues arabes qui choisissent comme destination la République de Chine amie. Aussi, Nous préconisons une action accrue pour une augmentation, de part et d'autre, de leur nombre.

Ainsi, Nous serons plus aptes à concrétiser ce à quoi nous aspirons tous: davantage de rapprochement et d'interaction entre les peuples arabes et le peuple chinois ami.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

L'un des piliers de la politique étrangère du Royaume du Maroc réside dans le développement de la coopération Sud-Sud, la diversification des partenaires et l'ouverture sur les ensembles régionaux.

En effet, le Royaume entretient des relations d'amitié, de solidarité et de coopération fructueuse avec un grand nombre d'entre eux, notamment ceux appartenant aux pays du Sud.

A cet égard, Nous voudrions exprimer Notre profonde satisfaction pour la forte amitié historique qui lie le Maroc et la Chine. Nous saluons leur coopération fructueuse dans divers domaines ainsi que la coordination et la concertation constructives sur diverses questions d'intérêt commun.

En outre, Nous nous réjouissons de la volonté résolue et sincère que les deux pays partagent pour développer ces relations.

Dans ce contexte, Nous réitérons l'adhésion du Royaume du Maroc à la politique d'une seule Chine, comme base des relations entre les deux pays amis. Notre soutien aux initiatives lancées par la Chine telles que le «Groupe des amis de l'Initiative pour le développement mondial» reflète le niveau de coopération étroite entre les deux pays amis.

Le Maroc souhaite également aller de l'avant dans la consolidation du «Partenariat stratégique» conclu entre les deux pays en mai 2016 et entériné par le «Mémorandum d'entente sur l'Initiative de la Ceinture et de la Route».

Nous ambitionnons ainsi d'élargir les horizons de la coopération bilatérale vers de nouveaux secteurs prometteurs et à forte valeur ajoutée, afin de hisser les relations entre le Royaume du Maroc et la République amie de Chine à des niveaux élevés.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Comme il est de coutume dans les forums de coopération qui réunissent la région arabe avec d'autres groupements et pays, le Royaume du Maroc a, dans un esprit constructif et responsable, participé aux nombreuses activités et rencontres fécondes organisées dans le cadre du Forum sur la coopération sino-arabe.

Fort de sa conviction en la nécessité impérieuse de consolider le partenariat stratégique entre la Chine et les pays arabes, il a contribué activement au parrainage et à la réussite des initiatives importantes qui ont été lancées dans ce sens.

Aujourd'hui, le Royaume du Maroc réaffirme sa pleine disposition à concourir efficacement à rehausser le niveau de ce partenariat stratégique, dans tous les domaines, en faisant preuve d'un engagement immuable en faveur des Causes arabes justes et légitimes, et pour qu'émerge un ordre politique et économique mondial plus équitable et équilibré, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et conformément au principe de non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Dans le même ordre d'idées, le Royaume du Maroc salue les initiatives sino-arabes qui seront adoptées lors de ce sommet, et affirme qu'il est disposé à prendre une part active à la mise en application des recommandations qui seront formulées dans la «Déclaration de Riyad».

Le but ultime est de faire avancer le partenariat stratégique sino-arabe, de jeter des bases solides pour construire un avenir commun qui garantisse les moyens de coopération entre les parties, d'encourager l'investissement, de mettre à niveau l'économie et d'améliorer ses performances, de promouvoir les conditions qui permettent au citoyen arabe d'accéder à la société du savoir et de la communication.

Je saisis cette occasion pour exprimer une fois de plus toute Ma fierté pour les relations bilatérales profondes et solides qui existent entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Arabie Saoudite; et Je salue le partenariat exemplaire entre les deux pays, fondé sur la concertation constructive et la solidarité agissante ainsi que sur la coopération fructueuse dans divers domaines stratégiques.

Par ailleurs, c'est pour Moi un motif particulier de fierté les liens de fraternité sincère et de considération mutuelle qui relient les deux Familles Royales, outre les sentiments d'affection et d'amitié que partagent les deux peuples frères.

Pour conclure, Je tiens à renouveler mes sincères remerciements aux dirigeants, au gouvernement et au peuple du Royaume d'Arabie saoudite pour leur bon accueil et Je salue les efforts qu'ils ont déployés pour organiser ce Sommet et assurer son succès.

Ainsi, nous pourrons réaliser ce à quoi nous aspirons tous : consolider les bases d'un véritable partenariat qui sert la paix et la stabilité et favorise l'essor et la prospérité commune.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2023

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA PROTECTION ET LE SOUTIEN À LA VILLE D'AL QODS

LE CAIRE - 12 FÉVRIER 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

**Excellence, Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'Etat de Palestine,
Excellence, le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes,
Excellences, Altesses, Éminences, Mesdames, Messieurs,**

C'est, pour Moi, un véritable motif de fierté d'adresser ce Message à la Conférence de haut niveau qui se tient aujourd'hui à l'initiative de la Ligue des Etats Arabes, en application d'une Résolution du Sommet Arabe appelant à soutenir la Ville d'Al-Qods.

Participe à ces éminentes assises une pléiade de personnalités politiques et religieuses, d'experts de droits de l'Homme et de professionnels des médias. Que cette assistance soit d'une si grande diversité, voilà qui illustre la volonté générale de relever l'un des défis les plus tenaces auxquels la paix mondiale fait face au Moyen-Orient.

En prenant part aujourd'hui à cette conférence, le Royaume du Maroc réaffirme son engagement constant en faveur de la Cause palestinienne en général et de la question d'Al-Qods en particulier. De fait, en qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération islamique, Nous portons à la Ville Sainte un intérêt capital. C'est que, en ce qui Nous concerne, Nous lui sommes attaché comme à Notre première Cause nationale et Nous érigeons sa protection, comme Nous l'avons souligné à diverses occasions, en principe intangible de Notre politique extérieure.

Cette importante conférence se tient dans un contexte difficile pour la Cause palestinienne dans son ensemble et, en particulier, pour la question d'Al-Qods et des sanctuaires musulmans et chrétiens de la Ville Sainte, au premier chef desquels la Mosquée sacrée d'Al-Aqsa.

En de pareilles circonstances, et en conformité avec l'agenda de l'Action arabe conjointe et l'esprit d'unité qui la sous-tend, nous devons nous mobiliser collectivement pour prémunir la Ville Sainte d'Al-Qods contre les violations qui visent à gommer la singularité de son cachet civilisationnel, à altérer son statut juridique, dont la protection fait pourtant l'objet d'un engagement clair dans les résolutions connexes du Conseil de sécurité.

Toutes les mesures unilatérales qui cherchent à imposer un état de fait illégitime dans Al-Qods et ses alentours menacent de compromettre le statut juridique de la Ville, d'altérer sa structure démographique et d'estomper sa dimension historique de cité multiculturelle et multiconfessionnelle. Par ailleurs, les actions systématiques, menées au grand mépris du droit international et des résolutions onusiennes, ne permettent pas d'instaurer un climat de confiance et elles sapent la possibilité même de parvenir à un règlement durable fondé sur l'existence de deux Etats vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité.

Il est indéniable que la situation difficile de la Ville Sainte d'Al-Qods ne peut être considérée séparément du contexte général lié à l'évolution de la question palestinienne. En effet, les extrémistes de part et d'autre profitent de l'arrêt des négociations israélo-palestiniennes et du blocage persistant du processus de paix pour attiser les conflits, nourrir les susceptibilités religieuses et provoquer la montée des tensions dans la Ville d'Al-Qods. Aussi, de différend fondamentalement politique, ce conflit risque de se transformer en une véritable confrontation religieuse, aux conséquences potentiellement désastreuses pour l'ensemble de la région.

Pour préserver efficacement la ville d'Al-Qods des menées qui visent à altérer son histoire et son statut juridique, les intentions comme les actes doivent être sincères et s'écarter des rhétoriques creuses, des surenchères oiseuses et des calculs étriqués.

Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Nous avons maintes fois souligné la place singulière que les peuples arabes et musulmans réservent dans leurs cœurs à la ville d'Al-Qods. Devant Dieu et aux yeux de l'Histoire, elle est notre grande responsabilité à tous. Le souci de la défendre ne doit être ni conjoncturel, ni circonstanciel. Il doit, au contraire, s'inscrire dans une logique globale impliquant des initiatives diplomatiques impactantes et des actions de terrain conduites au sein-même de la Ville Sainte.

De fait, depuis plus de 25 ans et sous Notre supervision personnelle, l'action concrète menée sur le terrain par l'Agence Bayt Mal Al-Qods, le bras exécutif du Comité Al-Qods, relevant de l'Organisation de la Coopération Islamique, vise à apporter son soutien à la Ville sacrée et à préserver son cachet civilisationnel. A cette fin, l'Agence réalise des projets sociaux et en matière de développement, à destination de toutes les franges de la société maqdisi.

C'est ainsi que l'Agence a pu mettre en œuvre plus de 200 projets, pour un coût estimé à 65 millions de dollars environ. Assuré à 100% par le Maroc dans la rubrique budgétaire «Dons d'Etats», le financement de ces activités est couvert par 70% environ des dons émanant des institutions et des particuliers.

A cet égard, le Royaume du Maroc insiste sur la nécessité de mutualiser les efforts arabes et islamiques, en vue d'une implication accrue dans la dynamique de protection et de soutien apporté à la ville d'Al Qods Acharif. In fine, il s'agit d'avancer vers un déblocage de la situation politique, susceptible d'ouvrir

des perspectives d'avenir empreintes d'optimisme et propices à la paix, à la sécurité et à la prospérité dans la région. Pour ce faire, il importe de respecter les valeurs du vivre-ensemble et de garder à l'esprit que les différences d'ordre culturel, religieux et doctrinal sont une source d'enrichissement de la société tout entière, un vecteur d'unité et nullement un facteur de division.

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré «l'Appel d'Al-Qods» que Nous avons signé avec Sa Sainteté le Pape François, à Rabat, le 30 mars 2019. Nous y avons notamment souligné la nécessité de «préserver la Ville sainte de Jérusalem/Al Qods Acharif comme patrimoine commun de l'Humanité et, par-dessus tout, pour les fidèles des trois religions monothéistes, comme lieu de rencontre et symbole de coexistence pacifique, où se cultivent le respect réciproque et le dialogue».

A ce propos, et en accord avec l'Appel lancé sous Notre impulsion lors de la Conférence internationale sur Al-Qods, en 2009, à Rabat, Nous appelons de nouveau à une alliance mondiale de toutes les forces vives ralliées au pacifisme et aux valeurs de tolérance et de coexistence, en vue de protéger la Cité de la Paix et de préserver son patrimoine culturel commun à toute l'Humanité.

Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Le Maroc, fort de son engagement inébranlable, demeure intimement convaincu que la Cause palestinienne est une question fondamentalement politique et, qu'à ce titre, elle constitue la clé de voûte pour un règlement durable et global qui apportera la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient. Par conséquent, dans le cadre de la légalité internationale et conformément au principe de la Solution à deux Etats convenu par la communauté internationale, il est important de parvenir à un règlement juste de la question palestinienne.

Convaincu que la paix au Moyen-Orient demeure une option stratégique incontournable, le Royaume du Maroc poursuivra ses efforts dans ce sens, en mettant à profit ses moyens et ses relations privilégiées avec toutes les parties et les puissances internationales agissantes. Il apportera ainsi son concours notamment à tout effort international destiné à relancer le processus de dialogue et de négociations, considéré comme l'unique moyen de mettre un terme à ce conflit et pour que prévalent la sécurité, la stabilité et la prospérité au Moyen-Orient.

C'est l'occasion pour Nous de réaffirmer Notre soutien plein et entier à l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre Frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, dans ses efforts pour concrétiser les ambitions du peuple palestinien frère qui aspire à la liberté et à l'indépendance, à l'unité et à la prospérité.

En conclusion, Nous avons bon espoir que cette rencontre de haut niveau soit d'un appui considérable pour Al-Qods et les maqdissis, et qu'elle mette davantage en évidence la justesse et la centralité de la question d'Al-Qods Acharif. Nous prions le Très-Haut pour qu'Il couronne nos actions de succès en faveur de la paix et de la préservation de l'identité de la Cité de la Paix, afin qu'elle demeure un haut lieu de coexistence et d'entente entre les adeptes de toutes les religions monothéistes.
Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 2ÈME CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMISSION CLIMAT POUR LA RÉGION DU SAHEL

ADDIS ABEBA – 17 FÉVRIER, 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

**Excellences Mes Chers Frères Chefs d'Etat,
Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Gouvernement,**

Je me réjouis avec vous de la tenue de cette deuxième session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat pour la région du Sahel. Elle nous donne l'heureuse opportunité de constater que les objectifs que nous nous étions assignés à Niamey en 2019 lors de la première Conférence (des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat pour la région du Sahel) sont sur la voie de la concrétisation.

A cette occasion, Je salue le leadership assuré par Notre frère le Président Mohamed Bazoum, qui a permis de poursuivre, avec élan et détermination, le processus d'opérationnalisation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

D'ici 2030, des manifestations climatiques extrêmes menacent directement jusqu'à 118 millions d'Africains parmi les plus pauvres. Selon les estimations, dans la sous-région du G5 Sahel, la pauvreté pourrait frapper 13,5 millions de personnes supplémentaires d'ici 2050.

De surcroît, en dépit de ce bilan alarmant, jusqu'en 2020, notre Continent n'a reçu que 12% du financement climatique mondial.

La bataille climatique de la région du Sahel ne peut être gagnée que par la mobilisation optimale des ressources propres de ses Etats, résolument conjuguée à un soutien financier international à la hauteur des ambitions du Plan d'investissement Climat.

Ce prérequis se fonde sur la création historique, à l'issue de la COP27, d'un fonds répondant aux pertes et dommages amplifiés par la crise climatique. Quelle région au monde peut en effet mieux justifier la raison d'être de ce fonds ? Il n'en est pas qui ait été plus lourdement impactée que le Sahel !

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme Nous l'avons annoncé dans Notre Discours, lors la première Conférence de la Commission Climat pour la région du Sahel, le Maroc a honoré son engagement en apportant, à la Commission, son appui en matière de renforcement des capacités, d'assistance technique et de soutien financier pour l'élaboration des études de faisabilité afin qu'elle finalise son Plan d'Investissement Climatique. Constant dans son engagement, le Royaume assure d'ores et déjà l'assistance technique nécessaire aux actions de la Commission et il œuvrera, avec la même détermination, pour mener à terme sa feuille de route.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Si l'action de l'Afrique pour relever les défis de la crise climatique continue à se heurter à de multiples contraintes, nous pouvons nous féliciter de la voie sage que nous, Dirigeants africains, avons privilégiée, la voie de l'action régionale coordonnée et concertée.

La Réunion de Très Haut Niveau des trois Commissions Climats Africaines, tenue en marge de la COP27 à l'initiative de Mes frères Président Macky Sall et Président Denis Sassou N'Guesso illustre cette approche solidaire qu'il conviendrait de consolider. De même, le renforcement de la coordination entre les structures de gouvernance des trois Commissions nous permettra de renforcer la cohérence de notre action commune pour une Afrique plus résiliente au changement climatique.

Les engagements que Nous avons pris lors du Premier Sommet Africain de l'Action tenu à Marrakech en 2016 en marge de la COP22, continueront de guider nos efforts pour que soient assurées la résilience de notre continent et les ambitions des futures générations africaines.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA REMISE À KIGALI DU PRIX DE L'EXCELLENCE DE LA CAF POUR L'ANNÉE 2022

KIGALI - 14 MARS 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

**Mon Cher Frère Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda,
Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Football Association,
Monsieur le Président de la Confédération Africaine de Football,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, tout d'abord, vous dire Ma satisfaction de recevoir ce Prix de l'Excellence de la Confédération Africaine de Football, pour l'année 2022. C'est avec plaisir que Je L'accepte.

Je tiens à saluer la présence de Monsieur Gianni INFANTINO, Président de la Fédération Internationale de Football Association et rendre hommage à son engagement vigoureux pour le football africain.

Je voudrais, également, remercier le Président de la Confédération Africaine de Football, Monsieur Patrice MOTSEPE, pour son leadership et son action pour le rayonnement du football africain et la résurgence de la crédibilité de ses instances.

Je partage avec Mon Frère, le Président Paul KAGAME –qui est également distingué aujourd'hui par la Confédération Africaine de Football– une confiance inébranlable en Notre continent africain, en ses jeunes et en ses capacités. Nous y travaillons, sans jamais nous contenter de nos vœux, ni nous reposer sur nos acquis.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je reste fidèle à la conviction que J'ai exprimée dans Mon Discours à l'occasion du 29ème Sommet de l'Union Africaine, en 2017 : «l'avenir de l'Afrique passe par sa jeunesse» et seule «une politique volontariste orientée vers la jeunesse canaliserà l'énergie pour le développement.»

Aussi, le prix qui M'est décerné aujourd'hui est-il, d'abord et avant tout, un hommage au génie de l'Afrique et de sa Jeunesse éclatante. Il représente, à Mes yeux, une reconnaissance des choix que J'ai faits Miens, pour mettre en place les conditions propices à son expression et sa promotion. Car, au-delà du sport, le football est le fruit d'une construction sur la durée.

Dans mon pays –le Royaume du Maroc, J'ai tenu à faire du football un levier de réussite et de développement humain durable. En plus d'être une passion et l'expression d'un talent créatif, le football est une vision d'avenir, un engagement de longue haleine, une gouvernance efficiente et transparente, et un investissement dans les infrastructures autant que dans le capital humain.

En faisant honneur à l'Afrique lors de la dernière Coupe du Monde au Qatar, le football marocain a aussi fait honneur à ces valeurs de persévérance, d'abnégation et de dépassement de soi. Nous œuvrons pour les enraciner en ralliant le sport à l'éducation, de sorte à élargir la pratique du football notamment, à faire éclore les potentiels et accompagner les talents détectés par des formations adaptées.

Au-delà du verbe, le Royaume du Maroc a, à maintes reprises, prouvé par les actes que ses moyens, ses infrastructures et son expérience, notamment dans le football, sont à la disposition de tous les pays africains frères désireux, eux aussi, de faire de la jeunesse un levier d'espoir et de croissance.

Car, l'ambition que J'ai pour Mon pays, est consubstantielle à l'ambition que J'ai pour le Continent Africain.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans cet esprit, J'annonce devant votre assemblée, que le Royaume du Maroc a décidé, avec l'Espagne et le Portugal, de présenter une candidature conjointe pour abriter la Coupe du Monde 2030.

Sans précédent dans l'histoire du football, cette candidature commune sera celle de la jonction : entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen. Elle sera, aussi, une candidature de rassemblement autour du meilleur de part et d'autre, et la démonstration d'une alliance de génie, de créativité, d'expérience et de moyens.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 1ÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'INDUSTRIE

CASABLANCA - 29 MARS 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable de Nous adresser aux participants à cette première édition de la «Journée Nationale de l'Industrie». Nous avons tenu à placer cette manifestation sous Notre Haut Patronage, réaffirmant ainsi tout l'intérêt que Nous portons à la promotion de ce secteur vital du tissu économique national, considéré comme un levier essentiel et un catalyseur du développement socio-économique inclusif et durable.

Aussi, Nous voulons que cette Journée Nationale de l'Industrie s'inscrive au calendrier des événements économiques majeurs, en tant que rendez-vous annuel du secteur et de ses opérateurs. Nous donnons aussi comme orientation que ses prochaines éditions soient déclinées au niveau régional afin de mettre en valeur les potentialités industrielles locales et de traiter des défis spécifiques à chaque région.

Mesdames et Messieurs,

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a réalisé des progrès significatifs dans le domaine industriel. La clé de cette réussite tient au fait que l'industrie nationale se fonde sur le principe d'ouverture économique mondiale et s'appuie sur des stratégies ambitieuses, clairement définies et déployées dans le cadre d'une vision territoriale globale.

Ces stratégies ont été conçues pour faire de l'industrie un levier central du développement économique du Maroc, un pourvoyeur majeur d'emplois, un catalyseur de l'investissement productif et de l'export et un vecteur de croissance et de développement au service du citoyen. Leur accompagnement s'est effectué à travers la mise en place d'un réseau d'infrastructures industrielles, logistiques et énergétiques

et la mise en œuvre de réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires, la formation des compétences et la compétitivité de l'industrie marocaine.

Ces acquis et ces atouts, couplés à la stabilité politique et macro-économique du Royaume et à son savoir-faire industriel, ont permis à l'industrie marocaine de se positionner sur des métiers et spécialisations hautement technologiques et d'être un moteur de la croissance, de la production et de l'export.

C'est ainsi que le Maroc est devenu aujourd'hui une destination mondiale incontournable dans des secteurs de pointe, tels que l'automobile dont notre pays est devenu un leader continental, ainsi que les industries aéronautiques pour lesquelles le Royaume constitue une plateforme attractive fournissant les matériels, les pièces et les composants qu'elles nécessitent.

Parallèlement, le Royaume a confirmé son statut d'acteur majeur de la sécurité alimentaire mondiale en général et africaine en particulier, à travers le développement de son industrie des fertilisants, offrant aux agriculteurs des produits de qualité, abordables et spécifiquement adaptés aux besoins des sols et des cultures de chaque région.

Pour sa part, l'industrie agro-alimentaire nationale, en contribuant à la valorisation des ressources halieutiques et agricoles de notre pays, concourt au renforcement de la souveraineté alimentaire.

Le secteur du textile et du cuir a également su tirer profit des mutations des chaînes de valeur mondiales en se positionnant sur des segments durables et à plus forte valeur ajoutée.

Tous ces secteurs et bien d'autres qui ont connu une dynamique de croissance similaire, notamment à l'export, ont renforcé la résilience de notre industrie. Ils lui ont permis de juguler l'impact de la crise de la Covid-19 et de jouer un rôle vital dans la consolidation de la souveraineté industrielle, sanitaire et alimentaire de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

La conjoncture économique mondiale, marquée par les conflits géopolitiques, a engendré des zones de turbulences qui gagnent en intensité sous l'effet des changements climatiques aux impacts sans cesse croissants; tant et si bien que la sécurisation des approvisionnements vitaux et l'inflation de leurs prix s'en sont trouvées négativement affectées. Face aux vulnérabilités des chaînes de valeur mondiales et à la forte dépendance aux importations, la souveraineté de notre pays en la matière se place au cœur des priorités. Pour cela, notre industrie est appelée, aujourd'hui plus que jamais, à rendre la production locale plus concurrentielle pour réduire cette dépendance, à conforter davantage notre résilience et notre compétitivité, à consolider l'ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs.

Aussi, il faut se préparer pleinement à inaugurer une nouvelle ère industrielle portée vers et par la notion de souveraineté. Notre pays a besoin, pour réussir ce challenge, d'une industrie intégrant de nouvelles activités et de nouveaux savoir-faire et offrant plus d'opportunités d'emploi.

Voilà pourquoi l'industrie doit faire de sa capacité à créer des emplois pérennes pour les jeunes son premier enjeu. L'ambition industrielle ne peut être, en effet, portée que par un capital humain aux capacités et aux compétences renforcées.

Aussi, le nouveau tissu industriel doit généraliser l'adaptation du capital humain aux besoins spécifiques des projets industriels et renforcer les compétences managériales. A cette fin, il est nécessaire d'assurer aux jeunes une formation de qualité au diapason des nouveaux besoins et des nouvelles mutations et ouverte sur les nouvelles technologies, dans le cadre d'un partenariat public-privé plus renforcé.

Il faudra également mettre en place et élargir les dispositifs d'accompagnement en faveur du renforcement de l'infrastructure technologique et de la R&D (Recherche et Développement) au sein des entreprises marocaines et de la création d'un écosystème industrie-université-centres de recherche, pour soutenir l'innovation et en faire un moteur de croissance de l'industrie marocaine.

D'autre part, cette montée en gamme que l'industrie devra opérer, implique nécessairement sa transition accélérée vers une production sobre en carbone par l'accès à l'électricité produite à partir de sources renouvelables à des prix compétitifs et l'amélioration de son efficacité énergétique.

En outre, l'industrie marocaine est appelée à contribuer à la préservation des ressources hydriques par la rationalisation de l'utilisation de l'eau et la réutilisation des eaux usées et par le recours aux technologies et aux solutions nouvelles.

Le Royaume peut ainsi devenir une référence en termes de modes de production décarbonée, responsable et durable et drainer les investisseurs étrangers en quête d'opportunités dans les secteurs de l'économie verte.

Mesdames et Messieurs,

Eu égard à l'importance des priorités que Nous avons définies, et compte tenu du rôle et de la responsabilité dont le secteur privé doit s'acquitter aux côtés de l'Etat dans le domaine industriel en relevant les défis actuels et en exploitant les opportunités existantes, Nous appelons ce secteur à tirer parti de la dynamique enclenchée par la nouvelle Charte de l'Investissement. Nous l'engageons aussi à profiter des multiples incitations accordées par les régions aux investissements privés, selon les spécificités, les ressources et les potentialités dont elles disposent, de manière à ce que soit érigé, dans chacune d'entre elles, un pôle économique capable de créer de l'emploi et de réaliser le plein potentiel productif des territoires.

Nous l'invitons également à orienter ses efforts vers l'investissement productif, y compris dans les filières de pointe et d'avenir, porté par des marques marocaines et à viser l'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises à travers tout le territoire national. Ainsi, il pourra apporter son concours aux chantiers de développement que connaît notre pays et servir les intérêts de la Nation et des citoyens.

Enfin, Nous formons le souhait que cette rencontre nationale soit l'occasion de mettre en place des bases saines et solides pour promouvoir davantage le secteur industriel dans notre pays, afin d'en faire un vecteur de croissance et de développement durable, générateur de valeur et d'emplois.

Puisse Dieu guider vos pas et vous accorder plein succès dans vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS ANNUELLES CONJOINTES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES

RABAT - 29 AVRIL 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

**Excellences,
Mesdames, Messieurs,**

Il Nous plaît avant tout de souhaiter la bienvenue aux honorables hôtes du Maroc, leurs Excellences les chefs et les membres des délégations qui participent aux réunions annuelles conjointes des instances financières arabes comptant pour l'année 2023. Notre pays qui a aujourd'hui le privilège d'accueillir ces Assises pour la sixième fois, confirme l'intérêt tout particulier qu'il attache à l'Action arabe conjointe.

C'est, donc, une joie pour Nous d'adresser ce Message aux participants à ces réunions placées sous Notre Haut Patronage. Il nous donne, en effet, l'occasion de témoigner Notre considération aux institutions financières arabes pour leur rôle pionnier dans le soutien apporté à la dynamique de développement économique et social des pays arabes.

La rencontre annuelle de nos institutions financières arabes est un rendez-vous essentiel qui permet de dresser le bilan de ce qui a été accompli et de saluer leur apport méritoire à l'effort général de développement. Elle offre également l'occasion d'identifier les enjeux futurs de développement dans un monde en rapide mutation et d'échanger autour des moyens susceptibles d'aider les pays arabes à cerner ces enjeux.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Cette année, les instances financières arabes tiennent leurs réunions conjointes à un moment où l'économie mondiale s'inscrit dans un contexte flou et d'autant plus générateur d'incertitude que les effets de la crise ukrainienne et des tensions géopolitiques internationales se font encore sentir. De fait,

les pressions inflationnistes poursuivent leur courbe ascendante; les conditions de crédit se durcissent toujours plus; les risques liés aux crises bancaires s'accroissent davantage et les changements climatiques, en constante accélération, suscitent une inquiétude grandissante et compromettent les perspectives de croissance économique et de stabilité des marchés à l'échelle mondiale.

Face à ces évolutions rapides et aux risques qu'elles induisent à moyen et long terme pour la sécurité énergétique et alimentaire, nous sommes vivement appelés à mutualiser les efforts communs de développement, à mettre à jour les stratégies et les programmes y afférents, afin qu'ils répondent, de façon appropriée, aux aspirations et aux besoins des populations arabes en général et de la jeunesse en particulier.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les instances financières arabes se sont largement mobilisées pour assister les Etats membres touchés successivement par les effets combinés de la pandémie Covid-19 et de la crise ukrainienne. C'est ainsi que des programmes et des initiatives ont été lancés dans le but précis de favoriser la relance économique, d'assurer la poursuite des réformes structurelles et de préserver les équilibres économiques.

Ces efforts, bien que louables, n'ont pas suffi à couvrir l'ensemble des besoins de financement, eu égard à l'ampleur des défis auxquels nos pays arabes font face dans leur quête d'un développement durable et global, et en raison de l'enchaînement de plusieurs crises mondiales.

S'il y a une leçon de premier ordre à tirer de la crise qui sévit depuis 2020, c'est bien l'impérieuse nécessité qui s'impose aux organisations arabes de développement de renforcer leur capacité d'anticipation face aux mutations régionales et internationales. Il leur appartient également de poursuivre leur soutien aux efforts de développement dans la région arabe, en mettant en place des modèles de développement modernes qui assurent la résilience et la mise à niveau des économies, de manière à rendre possible leur insertion effective dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

En accompagnant les Etats membres dans leurs efforts de développement, les instances financières arabes sont appelées à renforcer les mécanismes de complémentarité et d'intégration entre eux. Pour ce faire, elles doivent encourager, à l'échelle de la région arabe, l'éclosion de chaînes de valeur qui tiennent compte des avantages comparatifs, des richesses naturelles et des ressources humaines dont regorgent nos pays.

Il faut aussi garder à l'esprit les enseignements tirés des dernières crises qui ont contrarié les aspirations légitimes des peuples arabes en termes de développement durable. Il importe donc de réfléchir à des dispositifs permettant d'anticiper l'apparition d'éventuels écueils au développement escompté.

Dans le cadre de leur action de développement, les instances financières arabes doivent se fixer, comme priorité majeure, la nécessaire adaptation anticipée aux changements climatiques qui affectent le monde en général, et notre région arabe en particulier. Pour cela, elles sont appelées à fournir des financements préférentiels au profit de projets susceptibles de renforcer la transition vers une économie verte et durable, à appuyer la Recherche et à favoriser l'échange d'expertises et la mobilisation des capacités disponibles dans ce domaine.

A cet égard, soulignons que les instances financières arabes assurent une mission d'accompagnement auprès de leurs Etats membres dans les efforts qu'ils déploient afin de préserver la sécurité climatique et de poser les jalons d'une économie verte. Pour y parvenir, elles doivent soutenir les pays arabes au sein des organismes internationaux chargés des questions de développement, leur permettant ainsi de trouver l'équilibre souhaité entre le renforcement de leurs capacités de financement et la limitation de leurs contributions aux émissions des gaz responsables du changement climatique. Ces instances sont également appelées à engager des démarches de médiation pour inciter la communauté internationale à tenir les promesses de financement faites dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

A ce propos, il convient de souligner le recoupement manifeste des questions de sécurité climatique et de sécurité alimentaire, notamment concernant le soutien à apporter aux efforts des pays arabes en matière de sécurité hydrique. Pour améliorer l'intégration agricole arabe, il est donc nécessaire d'adopter une feuille de route conciliant les contraintes actuelles et les aspirations à l'autosuffisance alimentaire dans le monde arabe.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Intimement convaincu que les financements concessionnels constituent un levier essentiel du processus de développement, Nous considérons que la diversification et la consolidation de leur flux entre les pays arabes et en interne sont une condition sine qua non pour gagner la bataille du développement durable dans le monde arabe.

Ainsi, le rôle qui incombe aux instances financières arabes dans ce domaine revêt une importance particulière. En effet, elles doivent soutenir les financements concessionnels et assurer leur captation, mettre en œuvre les mécanismes d'appui aux projets stratégiques, ou encore appuyer les entreprises arabes, plus particulièrement celles qui s'attachent à renforcer leurs capacités aux niveaux régional et international. Leur mission consiste aussi à renforcer l'intégration des chaînes de valeur arabes.

Au premier rang de ces financements qualitatifs recherchés, figurent ceux alloués à la généralisation de la protection sociale et à la mise à niveau de l'enseignement et de la formation professionnelle. L'intérêt de ces financements tient au fait que ces deux filières concourent directement à sauvegarder le capital humain et à rehausser sa qualité et impactent les différents secteurs sociaux et économiques. Outre une nécessaire mise en adéquation de l'enseignement et de la formation professionnelle avec les besoins du marché de l'emploi, l'accent doit être mis sur une implication agissante du secteur privé et de tous les intervenants dans ce domaine.

L'effort de financement des projets de mise à niveau des infrastructures et de ceux dédiés au renforcement de l'intégration économique doit être maintenu. Il y a aussi intérêt à ce que soit poursuivie l'action visant à raffermir les liens de coopération en matière de développement entre les pays arabes et entre ces derniers et les pays africains. A cet égard, une attention particulière doit être accordée au développement des interconnexions énergétiques et des liaisons terrestres, ferroviaires et maritimes. Nous attendons aussi plus d'efforts de la part de nos instances financières arabes concernant l'accompagnement des stratégies de transformation numérique.

Nous estimons que cette filière est l'un des secteurs prometteurs, susceptibles de réduire les disparités spatiales et de renforcer l'insertion socio-économique des jeunes, notamment en milieu rural.

Par ailleurs, vous n'ignorez pas le rôle-clé et multidimensionnel qui échoit au secteur privé dans le processus de développement. Partenaire fiable dans la consolidation des modèles de développement des pays arabes, il doit être incité à faire preuve d'un engagement plus fort et plus responsable.

En outre, fournisseur de savoir-faire et créateur d'emplois, ce secteur tient un rôle de premier plan dans l'action menée à l'échelle de la région arabe pour relever les défis de développement liés à la sécurité alimentaire, à l'enseignement et à la santé. Aussi, Nous invitons les instances financières arabes à accorder un intérêt particulier à l'entrepreneuriat, plus particulièrement aux moyennes, petites et très petites entreprises, à appuyer l'inclusion financière et à renforcer la compétitivité.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Maroc, fier de son appartenance arabe, islamique et africaine, tient fermement à mettre à la disposition des pays frères et amis son capital humain et à échanger avec eux les savoir-faire qu'il compte à son actif dans divers domaines. C'est ainsi que nous renforcerons nos capacités communes de développement car, Nous en sommes convaincu, notre essor et notre prospérité ne peuvent être conçus séparément de nos frères arabes et africains.

De fait, le Royaume du Maroc s'est engagé dans de nombreux projets qui visent à renforcer l'intégration économique arabe et africaine, à l'instar du projet de gazoduc Maroc-Nigeria. De fait, ce projet stratégique, en faveur de la paix et du développement commun, ambitionne de consolider la sécurité énergétique aux niveaux continental et international.

C'est l'occasion pour Nous de saluer le soutien des institutions financières, régionales et internationales, qui ont accompagné le financement des études de ce projet prometteur et qui ont manifesté leur disposition à appuyer la mise en chantier de ce projet continental structurant.

Pour conclure, Nous tenons à exprimer Nos vifs remerciements aux institutions financières arabes qui soutiennent la dynamique de développement socio-économique au Royaume du Maroc, que ce soit par leur contribution constante au financement de ses projets de développement et d'investissement, ou par l'assistance technique qu'elles lui fournissent dans divers domaines.

Nous saluons également les efforts déployés par ces institutions pour apporter un soutien financier à nos frères palestiniens et Nous appelons à la poursuite de l'accompagnement des projets qui appuient la dynamique de développement et l'action de résistance en Palestine.

Nous vous souhaitons de nouveau la bienvenue dans votre deuxième pays, le Royaume du Maroc, et Nous implorons le Très-Haut de couronner vos travaux de succès. «Et dis : «Euvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son messenger et les croyants». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

67ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DES FAR: SM LE ROI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2023

«Louange à Dieu, que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons,

Officiers, officiers du rang et militaires du rang,

En ce jour glorieux, qui coïncide avec le soixante-septième anniversaire de la création des Forces Armées Royales, Nous adressons à vous tous Nos sincères félicitations, associées à Notre profonde sympathie et satisfaction en cette heureuse occasion, tout en vous exprimant Notre grande joie et plein contentement pour les actions louables que vous avez accomplies et que vous accomplissez pour la défense des constantes de la Nation et de ses sacralités, ainsi que pour les qualités de soldat et de véritable et authentique citoyen, qui ont toujours été les vôtres et demeurent ancrées dans l'histoire du soldat marocain, pleine de gloires et d'héroïsme.

Les tâches que vous effectuez, la volonté sincère et la négation de soi dont vous faites preuve pour défendre la Patrie et son intégrité territoriale, fidèles au serment de la Marche Verte, sont les motifs de Notre fierté et de Notre estime à votre égard et envers les missions louables confiées aux membres des Forces Armées Royales, toutes composantes confondues, terrestre, aérienne, navale et Gendarmerie Royale, qui veillent, nuit et jour, sur l'intégrité territoriale du Royaume et défendent, avec détermination et résilience, les sacralités de la Patrie.

Officiers, officiers du rang et militaires du rang,

La capacité de se projeter dans l'avenir ainsi que la nécessité de s'adapter aux développements imprévus et d'accomplir des tâches multiples et variées, en toute circonstance et en tout temps, exigent, en exécution des Ordres de Notre Majesté, un travail continu pour développer le système de planification et de commandement avec l'activation d'un large réseau de moyens de communication et d'information afin de réaliser les principales missions, avec discipline et professionnalisme.

Les mutations géostratégiques qui s'opèrent sur la scène internationale vous imposent, outre une vigilance constante et une adaptation continue, d'adopter une approche rationnelle, tant qualitative que quantitative, afin de renforcer les capacités défensives, opérationnelles et logistiques de Nos Forces, ainsi que de se doter des moyens techniques modernes dans des domaines aussi sensibles que la gestion des opérations et les systèmes de défense, de surveillance et de digitalisation, ce qui requiert une préparation et une qualification de l'élément humain pour accompagner les changements.

Dans ce contexte, et en plus des programmes de développement et de recherche scientifique lancés en partenariat avec les universités et instituts marocains en vue d'adhérer à la dynamique de développement que connaît l'industrie nationale, Nous avons donné Nos Ordres pour la création du Centre Royal des Etudes et Recherches de Défense relevant du Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur, à qui Nous avons confié la mission de contribuer à la consécration de l'approche stratégique dans le traitement des problématiques et enjeux du système de défense et de sécurité, dans ses dimensions globales, et de créer un espace des compétences analytiques, civiles et militaires.

Officiers, officiers du rang et militaires du rang,

La volonté résolue de Notre Majesté d'asseoir les fondements de la fraternité, de la solidarité et de la paix, sur les plans régional, continental et international, considérée comme un facteur principal de renforcement des liens de coopération militaire bilatérale et multilatérale, a permis d'entretenir des relations structurelles solides avec les différents partenaires et amis, ce qui a grandement contribué à renforcer Notre système de défense et à consolider le capital de Nos Forces Armées, en tant que partenaire fiable dans l'instauration de la sécurité et la diffusion des valeurs de tolérance et de paix, conformément aux conventions internationales.

Conformément à Notre souci de consacrer et de consolider cette démarche, les Forces Armées Royales ont poursuivi leur ouverture sur leur environnement extérieur, qui se manifeste à travers l'intensification des partenariats avec les armées des pays amis, la participation agissante des contingents marocains aux opérations de maintien de la paix, et le renforcement de l'appui aux pays africains frères dans le domaine de la formation et de l'entraînement dans Nos instituts et écoles militaires.

Officiers, officiers du rang et militaires du rang,

La persévérance constante et la mobilisation permanente, dont vous avez toujours fait preuve, ne font que renforcer Notre détermination à poursuivre l'effort et l'action afin que vous puissiez disposer des moyens nécessaires pour mener à bien vos multiples tâches. Il faut, à ce titre, saluer les efforts louables que vous déployez, avec toutes vos composantes, ainsi qu'avec vos homologues de la Sûreté Nationale, des Forces Auxiliaires, de la Protection Civile et des Administrations Territoriales, dans les domaines de la gestion des urgences, du secours et de la solidarité sociale.

Alors que Nous vous saluons pour ce grand esprit de discipline, de détermination et de persévérance au cours de toutes vos interventions sur le terrain, Nous tenons également à vous exprimer Notre fierté pour votre mobilisation continue dans l'accompagnement de la formation d'une nouvelle promotion d'appelés au service militaire, auquel Notre Majesté attache une attention particulière afin d'en garantir le succès et d'atteindre ses nobles objectifs. En exécution de Nos Hautes Instructions, les Forces Armées

Royales ont mobilisé, à cet effet, toutes leurs capacités et leurs cadres militaires, dans le cadre d'un partenariat actif avec les administrations publiques et l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail.

Nous avons veillé, lors du rétablissement du service militaire, à ce que les conscrits reçoivent une formation portant aussi bien sur l'expertise militaire de base que sur la qualification professionnelle, ce qui les aidera à affûter leurs capacités techniques, physiques et psychologiques, ainsi qu'à les qualifier pour se projeter dans l'avenir avec espoir, confiance et discipline, et être dignes de participer activement à la renaissance économique et sociale de la Patrie.

Officiers, officiers du rang et militaires du rang,

Comme chaque année, en cette mémorable occasion, Nous nous remémorons l'ensemble des épopées historiques menées par Nos Glorieux Ancêtres et Nos braves Héros, à leur tête Notre Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie leurs âmes, ainsi que Nos valeureux martyrs, qui ont sacrifié ce qui leur est de plus cher pour la liberté et la gloire de la Patrie. Ceux-ci doivent vous servir de modèle, dont vous devriez tirer les leçons, vous inspirer et suivre la voie.

Que Dieu vous bénisse tous, guide vos pas, couronne de succès vos actions, et vous préserve comme un bouclier protecteur et un rempart infranchissable de Notre Patrie, fiers de ses valeurs suprêmes sur lesquelles a été fondée la famille des Forces Armées Royales, et de votre loyalisme constant à votre Chef Suprême, et toujours attachés à votre devise sacrée et éternelle : **Dieu - la Patrie - le Roi.**»

**MESSAGE DE AMIR AL-MOUMININE,
SM LE ROI MOHAMMED VI
AUX PÈLERINS MAROCAINS
AÉROPORT DE RABAT-SALÉ- 02 JUIN 2023**

«Louange à Dieu. Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Nos pèlerins bénis,

Que Dieu vous protège et vous garde,

Assalamou alaikoum wa rahmatollahi wa barakatouh,

Perpétuant la tradition louable qui a toujours été la Nôtre en qualité d'Amir Al-Mouminine à qui incombe la responsabilité de veiller à la solennité du Dogme religieux dans notre pays et à la préservation de ses symboles sacrés, il Nous plaît d'adresser ce Message au premier contingent de pèlerins que vous formez, et à travers-vous, au reste des Marocaines et des Marocains qui se rendent cette année aux Lieux Saints. C'est dire tout l'intérêt que Nous attachons au Hajj qui constitue l'un des cinq piliers majeurs de l'Islam et que vous vous apprêtez à accomplir en réponse à l'injonction divine : «Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné. Ils y viennent pour être témoins des avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah pendant des jours déterminés».

Dans ce Message, Nous comptons vous livrer Nos Hautes Orientations quant à la manière dont vous devez vous acquitter de ce devoir sacré qui rassemble en un seul lieu des musulmans venus de partout se recueillir dans un dépouillement total de tout effet cousu et célébrer avec dévotion le culte d'adoration voué à Dieu, le Seigneur des Univers. C'est, donc, délestés des choses du monde et détachés de tout statut social que les fidèles doivent entonner à l'unisson : «Labayka lahouma labayk labayka laa charika laka labayk. Inna l7amda wa ni3mata laka wal molk laa chariika lak» (Me voilà, ô Seigneur, me voilà ! Tu n'as aucun associé. Me voilà ! Certes, la louange, le bienfait et la souveraineté absolue T'appartiennent, et Tu n'as aucun associé).

Là, vous êtes fin prêts pour quitter votre chère patrie à destination de la Maison Sacrée du Seigneur qui fut le premier lieu de culte érigé sur terre à la gloire du Tout-Puissant, laissant derrière vous vos familles

et votre pays pour aller solliciter le Pardon et la Grâce de Dieu. Nos prières vous accompagnent pour que vous restiez sains et saufs à l'aller comme au retour.

Nos pèlerins bénis,

Nous vous rappelons le devoir qui vous incombe de faire preuve de piété, tant il est vrai que c'est le meilleur viatique dont on puisse se doter pour effectuer cette pérégrination porteuse de nombreux bienfaits. Montrez aussi une moralité exemplaire lors de ce rassemblement grandiose où les musulmans sont tenus de garder à l'esprit deux vérités fondamentales et complémentaires : leur proclamation de la foi en l'Unicité de Dieu le Très-Haut et leur volonté d'illustrer leur unité et leur adhésion unanime à la Loi inébranlable de Dieu. En Islam, le dogme du pèlerinage symbolise, en effet, l'égalité des fidèles qui, à l'occasion du Hajj, se retrouvent rassemblés en un seul lieu : La Kaaba Sacrée, Mina et Arafat, portant la même étoffe emblématique de l'Ihram (l'entrée solennelle dans l'univers sacré du Hajj) et se confondant les uns avec les autres sans aucune distinction de titre ou de statut. Soyez donc, que Dieu vous garde, en ces lieux sacrés, les dignes représentants de votre religion lors de ce rendez-vous sublime, en affichant une attitude et une conduite marquées du sceau de la fraternité musulmane et de la modération, et imperméables à tout extrémisme, à tout excès, à toute velléité de discorde ou de division.

Nous vous rappelons aussi que votre séjour dans les Lieux Saints vous commande la plus grande discipline et l'observance la plus sincère des obligations et des règles canoniques du pèlerinage. A cet égard, il ne fait aucun doute pour Nous que vous vous êtes préparés comme il se doit à cette entreprise spirituelle en vous imprégnant des enseignements dispensés par nos honorables oulémas, hommes et femmes, sous l'égide du Ministère des Habous et des Affaires islamiques, et avec l'engagement de Notre Ministre des Habous. Nous vous exhortons de plus à consacrer tout votre temps, où que vous soyez, à l'invocation de Dieu et à l'imploration de Son pardon. Employez-vous également à multiplier les actes de dévotion pour entrer dans les bonnes grâces du Seigneur, faites preuve d'élévation morale pour transcender toutes sortes de trivialités et abstenez-vous de tout antagonisme susceptible de vous incliner à un comportement transgressif. Ainsi vous vous conformerez à la parole de Dieu le Très-Haut : «Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin doit s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes pendant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais la meilleure provision est la crainte révérencielle de Dieu. Ô vous les hommes doués d'intelligence, craignez-moi».

En outre, veillez, bénis pèlerins, à accomplir les rites du pèlerinage en vous conformant aux préceptes de votre religion et en élevant des prières sincères au Tout-Puissant. C'est ainsi que vous atteindrez l'objectif ultime pour lequel le Hajj a été institué : l'accès au Pardon divin et l'obtention de la plus généreuse des récompenses, objet d'une promesse faite par Dieu à Ses fidèles en pèlerinage et annoncés dans le Hadith de Notre Prophète et Aïeul, prière et salut sur lui : «Il n'est d'autre récompense pour rétribuer un pèlerinage agréé que le Paradis».

Nos pèlerins bénis,

Vous savez sans nul doute, que pour vous acquitter pleinement de l'obligation du hajj dans ces Lieux Saints, il vous appartient de vous conformer strictement aux mesures organisationnelles adoptées par les autorités compétentes au Royaume d'Arabie Saoudite frère pour réserver aux hôtes du Seigneur un bon accueil, dans des conditions idéales de quiétude, de sorte que la saison du pèlerinage puisse se

dérouler dans un climat empreint de réactivité, de discipline, de paix et de sécurité, conformément aux hautes directives de Notre très cher et bienveillant Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite frère. Puisse Dieu lui accorder bonne santé et longue vie, et le combler en la personne de Son Altesse Royale, Notre très cher et auguste Frère, le prince héritier Mohammed Ben Salmane, vice-président du Conseil des ministres, que Dieu le garde, lui accorde longue vie et guide ses pas. A cet égard, Nous tenons à exprimer Notre profonde considération et à saluer vivement les relations fraternelles qui lient Nos royaumes et Nos peuples frères.

Nos pèlerins bénis,

Gardez à l'esprit, pendant que vous accomplissez les rituels du hajj et de la omra, lors de cette saison bénie et dans ce lieu solennel, que vous serez amenés à communier avec vos frères venus des différentes contrées du monde musulman, soyez donc les dignes ambassadeurs de votre patrie, et les porte-étendards de sa civilisation séculaire et de son identité, illustrée par l'attachement aux valeurs d'ouverture et de tolérance, et abstenez-vous de toute polémique et de tout motif de discorde. Ainsi vous incarnerez avec un engagement sincère la prééminence de la Oumma islamique conformément à la parole de Dieu le Très-Haut «Qu'il y ait donc parmi vous une communauté qui appelle au bien, qui prescrit le convenable et proscrit le condamnable. Ceux-là parviendront à la réussite».

Félicitez-vous donc, pèlerins bénis, de la grâce dont Dieu vous a comblés en vous permettant d'accomplir sans peine cette obligation religieuse majeure et cet acte sublime, en vous rendant notamment à la Sainte Mosquée du Prophète pour vous recueillir sur la tombe immaculée du sceau des prophètes et des messagers, Lui le meilleur de tous les hommes. En ce moment privilégié, comportez-vous dignement sur ce lieu éminemment solennel, en vous recueillant intensément et en élevant de ferventes prières à Sa mémoire.

Dans ce lieu sacré et en d'autres sanctuaires que vous visiterez, n'oubliez-pas d'élever les plus ardentes prières pour Votre Roi, qui veille sur votre sécurité et celle de votre patrie, en implorant le Très-Haut de Nous accorder assistance et de couronner de succès toutes Nos initiatives de développement ainsi que Nos actions soutenues en faveur de la sauvegarde de la souveraineté et de l'unité de notre cher pays, le Maroc et pour que celui-ci demeure pionnier dans la concrétisation des ambitions de Nos citoyens qui aspirent à la dignité et pour qu'il apporte un soutien indéfectible à nos frères des pays islamiques et africains sur la voie du progrès, de l'unité et de la prospérité. Priez aussi pour qu'Il Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan ainsi que l'ensemble de Notre illustre Famille Royale, et qu'Il couvre de Son infinie miséricorde Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéré Père, feus Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu les rétribue amplement et de fort belle manière pour les œuvres louables qu'ils ont accomplies pour la libération du Maroc, l'édification de son Etat et la sauvegarde de son unité.

Nos pèlerins bénis,

En conclusion, Nous vous réitérons Nos souhaits de bon voyage en toute sécurité, à l'aller comme au retour, et prions le Seigneur pour qu'Il rétribue amplement vos actions, en exauçant vos vœux et prières et pour que vous retourniez sains et saufs à votre patrie. Dieu le Tout-Puissant a le pouvoir de faire prévaloir Sa volonté et d'exaucer les vœux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouhou.»

**MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI
À LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE SUR
«LE DIALOGUE INTERCONFESSIONNEL :
COLLABORER POUR NOTRE AVENIR COMMUN»**

MARRAKECH - 13 JUIN 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

**Excellence, le Président de l'Union interparlementaire,
Excellences, les Présidents des Institutions législatives,
Messieurs les représentants des institutions et des instances religieuses,
Mesdames, Messieurs,**

Il Nous plait en premier lieu de vous exprimer Notre joie et Notre considération pour avoir porté votre choix sur le Royaume du Maroc afin d'y tenir cette importante conférence. Unique en son genre, tant par la nature de la thématique retenue que par la qualité des participants, elle rassemble pour la première fois des parlementaires venus en leur qualité de législateurs et de représentants de leurs peuples respectifs et un grand nombre de chefs religieux, d'experts, de chercheurs de renom du monde entier. Cette assemblée est l'occasion de débattre et d'échanger autour d'un sujet d'actualité qui revêt une importance particulière et dont tout le monde saisit la portée et les ramifications au regard de la conjoncture régionale et internationale connue de tous.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les participants et Nous saluons l'initiative du Parlement marocain et de l'Union interparlementaire de tenir cette conférence. Nous nous félicitons également du choix pertinent du dialogue interconfessionnel comme axe majeur des débats, des réflexions et des interventions attendus. Nous espérons que les conclusions et les recommandations issues de cette conférence contribueront à renouveler les approches et les méthodologies adoptées pour répondre à l'exigence d'un dialogue interconfessionnel. Nous souhaitons qu'elles permettent également de définir

la nature des rapports qui, sous le signe de l'entente, de la paix et de l'estime mutuelle, doivent prévaloir entre les différentes confessions.

A la faveur de conférences régulièrement dédiées à des questions dialectiques corrélées à la thématique de votre conférence, l'Union interparlementaire a développé suffisamment de savoir-faire et d'expertise dont vous vous prévaudrez à juste titre pour amorcer des débats riches et féconds. Elle est aussi bien outillée pour apporter une plus-value à votre conférence en proposant des approches nouvelles permettant de mieux cadrer les rapports entre les différentes confessions par le recours au dialogue sérieux, constructif et responsable.

Mesdames, Messieurs,

Aux prises avec des défis majeurs, l'humanité est secouée par des crises fortement imbriquées, de nature sécuritaire, économique, politique, sanitaire et écologique. Elle est aussi travaillée par une volonté indiscutable de tout mettre en œuvre pour gérer, contenir et régler ces crises. Votre conférence se veut l'expression indéniable de cette volonté sincère. A cet effet, elle offre l'opportunité d'engager une réflexion collective permettant d'aboutir, en interne comme à l'international, à l'élaboration d'un plan d'action à l'intention des parlementaires et des acteurs religieux. Elle a conscience de la gravité de la conjoncture actuelle : notre monde est en effet confronté aux idéologies de l'extrémisme, de l'égoïsme, de la haine, du repli sur soi, ainsi qu'aux entreprises terroristes qui convertissent des contextes particuliers en terrains propices à la propagation de projets subversifs, au nom de la religion alors même que la religion s'en défend formellement.

Ici et là, l'opinion publique est abusée lorsque la question est maquillée en conflits entre confessions ou entre civilisations. Mais le fait est que, comme Nous l'avons confirmé il y a plus de vingt ans à l'ouverture de la cent-septième conférence de l'Union interparlementaire, le choc présumé oppose des obscurantismes et non des civilisations.

Mesdames, Messieurs,

Il est vraiment regrettable que l'on soit toujours informé de la survenue d'actes de violence, de persécutions ou de meurtres perpétrés pour des motifs religieux ou sectaires ou au nom de l'appartenance à une civilisation. Il est tout aussi déplorable que le sentiment antireligieux soit le sujet de prédilection de certains, leur cheval de bataille lors de surenchères électorales.

Nous regrettons aussi que les espaces ouverts au débat public, y compris nombre de médias audiovisuels et de tribunes publiques, s'accommodent volontiers de la stigmatisation d'autrui pour des motifs de religion, de couleur ou d'origine. Une telle tolérance risque d'altérer la conscience et l'imaginaire collectifs et d'enflammer dangereusement les opinions publiques. Le monde garde en mémoire le souvenir de génocides et de guerres dévastatrices dont les premières étincelles sont à chercher dans des discours et des idéologies nourris de fanatisme religieux, sectaire ou racial.

A rebours des traités internationaux des droits de l'Homme, unanimement reconnus au sein de la communauté mondiale, des thèses et des idéologies font florès autour de l'idée d'« inégalité naturelle » qui classe les individus en fonction de leur religion, de leur race, de leur origine, et dont les théoriciens attestent le caractère légitime.

Face à ces indices très inquiétants quant à l'avenir des relations entre les différentes confessions et les diverses civilisations, il devient nécessaire que les forces vives, acquises à l'égalité des religions, des civilisations et, au-delà, de tous les êtres humains, se mobilisent pour renverser la tendance actuelle et faire adopter des politiques susceptibles d'endiguer cette régression dangereuse de la conscience humaine.

Les institutions représentées par les participants à cette conférence se trouvent indéniablement au cœur de ce noble combat qui vise à faire prévaloir l'entente, la tolérance et la coexistence. Aussi, une action institutionnelle et un travail de sensibilisation et d'éducation sont-ils nécessaires. Il n'y a de place au fanatisme ni dans les religions ni dans les livres sacrés. En fait, à l'origine de tout acte fanatique, il n'y a que des intérêts occultes. De plus, toutes les religions puisent dans la même matrice, comme le laisse magistralement entendre la Parole de Dieu : «Dites: «Nous croyons en Dieu et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis» (Sourate Al-Baqara, verset 136).

Mesdames, Messieurs,

Le tableau morose d'un monde prenant acte de ce conflit des croyances ne doit pas occulter une réalité plus radieuse : les initiatives audacieuses qui cherchent à favoriser la communication et l'interaction entre les composantes de la communauté internationale et les adeptes des différentes confessions, contribuant à cultiver ainsi, auprès des unes et des autres, un esprit de tolérance, un climat d'entente : l'idéal du vivre-ensemble. Il y a donc néanmoins de quoi se réjouir en voyant comment, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, des hommes et des femmes de bonne foi, des décideurs politiques avisés, des libres penseurs et des intellectuels éclairés, engagés dans un combat contre la Haine, tendent les passerelles du dialogue et de l'entente entre les différentes religions, civilisations et cultures.

Nous nous réjouissons tout particulièrement que vous tous qui participez à cette conférence fassiez partie de ces élites politiques, de ces magistrères religieux, de ces milieux académiques et intellectuels acquis à l'idée que la mission de peupler la Terre, voulue par Dieu le Très-Haut, doit s'accomplir conformément à une volonté d'interaction, de connaissance mutuelle et de vivre-ensemble, indépendamment des différences confessionnelles et doctrinales. Cette responsabilité incombe à l'ensemble du genre humain. Si ces élites décident d'agir à l'unisson autour d'objectifs nobles, Nous sommes persuadé que le dialogue interconfessionnel, mû par la volonté de favoriser une interaction constructive, une entente unanime et une coopération fructueuse entre les différentes croyances, sera un levier essentiel qui contribuera à préserver l'humanité des tourments de la souffrance et de la division.

Nous ne pourrons atteindre cet objectif que si nous joignons l'acte à la parole ; tel est l'un des enjeux majeurs de votre conférence. Il nous appartient également de jeter un jour nouveau sur le concept de dialogue interconfessionnel ; il nous incombe enfin de fortifier la prise de conscience collective sur l'importance du dialogue et de la coexistence, sur les périls qu'entraîne la persistance d'une logique d'introversión et de fanatisme.

Par ailleurs, Nous attendons de la Conférence de Marrakech qu'elle apporte une réponse rationnelle, avisée et convaincante aux courants qui cultivent le fanatisme, la haine et le dénigrement des religions

et qui traitent les êtres humains en fonction de leur religion, de leur doctrine, de leur race ou de leur couleur de peau.

Afin de réaliser cette ambition, Nous sommes persuadé que la diversité de vos statuts respectifs et la variété de vos backgrounds politiques, intellectuels et confessionnels seront d'une aide précieuse. En effet, les parlementaires parmi vous ont compétence pour voter les lois destinées à faciliter le dialogue, à rejeter, voire à pénaliser les discours qui font l'éloge du fanatisme et du repli sur soi. Pour leur part, les responsables ici présents des institutions et des chefferies religieuses peuvent se prévaloir de leur mission d'orientation et de sensibilisation et user de leur autorité spirituelle pour alerter sur les dérives susceptibles de saper les fondements d'une coexistence et d'un dialogue constructifs entre les religions. Nous devons aussi comprendre que la peur d'une religion ou plutôt la phobie suscitée intentionnellement autour d'elle finit par se muer en une forme de haine à l'égard de tous les aspects de cette religion ou de la civilisation qui lui est associée. Viennent ensuite l'incitation à prendre position contre la croyance visée, les actes de discrimination à son encontre et les violences qui la prennent pour cible. A cet égard, il est profondément regrettable de constater que de nombreux médias parmi les plus suivis ne cherchent à travers leur ligne éditoriale qu'à alimenter la spirale du fanatisme et de la confrontation.

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que votre conférence débouchera sur des plans d'action dont les trois composantes que vous représentez contribueront de manière décisive à assurer la mise en œuvre, au niveau de chaque pays et à l'international. A ce propos, Nous soulignons la nécessité de créer un mécanisme mixte, dont les travaux seront coordonnés par l'Union Interparlementaire. Ce mécanisme aura pour mission de faire du dialogue interconfessionnel entre les différentes composantes de la communauté internationale un noble objectif commun, qu'il conviendra de promouvoir au sein des instances internationales. Cet objectif servira également de critère de gouvernance démocratique dans la pratique parlementaire, et d'indicateur du respect du pluralisme et de la diversité culturelle.

A priori, la religion, en constituant un rempart contre l'extrémisme, doit fonder le vivre-ensemble et ne pas être instrumentalisée par des idéologies extrémistes. Pour autant, l'enracinement de cet idéal combiné au respect des autres confessions, nécessite un effort pédagogique que devraient déployer écoles, universités, mass-médias, institutions religieuses et espaces du débat public responsable. Ainsi, Nous formons le vœu de voir le document final comporter des propositions pratiques en vue d'atteindre cet objectif.

Nul doute, Mesdames et Messieurs, que vous êtes bien placés pour prendre la mesure des effets dévastateurs du non-respect des religions et de leur dénigrement, ainsi que de l'ampleur des drames qu'ils peuvent induire à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales. Vous êtes également parfaitement au fait de leur coût humain et matériel pour la stabilité internationale, condition essentielle pour asseoir les bases institutionnelles et démocratiques de chaque pays et pour favoriser son développement et sa prospérité.

Mesdames, Messieurs,

Fidèle à son histoire séculaire faite de diversité et de pluralisme religieux et culturel, le Royaume du Maroc veille constamment à demeurer un modèle d'Etat où cohabitent, dans un climat de fraternité et de sécurité, les adeptes des religions monothéistes. En effet, sur cette terre de brassage, ont toujours

coexisté musulmans, juifs et chrétiens depuis des siècles, le Maroc ayant généreusement accueilli et protégé des milliers de musulmans et de juifs de la péninsule ibérique venus s'y réfugier pour échapper aux persécutions religieuses des XVème et XVIème siècles.

Les annales de l'Histoire contemporaine relatent la haute sollicitude dont Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait Son âme, a entouré des milliers de personnes de confession juive, ayant échappé à la persécution du gouvernement de Vichy, alors allié du Nazisme. Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte Miséricorde, a perpétué, tout au long de Son Règne, cette tradition de bienveillance à l'égard des citoyens marocains de confession juive et Il s'est toujours attaché à cultiver l'esprit de coexistence et de fraternité entre tous les Marocains, qu'ils soient musulmans ou juifs.

L'Histoire rapporte également que Sa Majesté le Roi Hassan II- que Dieu ait Son âme - a pris l'initiative de recevoir, en 1985, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, à l'occasion de la première visite jamais effectuée par le Souverain Pontife dans un pays musulman. Trente-quatre ans après cette visite historique, et à la suite d'une invitation officielle adressée au Souverain Pontife, Nous avons accueilli Sa Sainteté le Pape François en mars 2019. Ce périple papal en terre marocaine témoigne de Notre attachement aux vertus du dialogue interconfessionnel et de Notre foi dans la nécessité de mettre les efforts des autorités religieuses au service de la paix, de l'entraide et de la fraternité humaine.

Par ailleurs, depuis Notre Accession au Trône, Nous n'avons eu de cesse de renforcer l'esprit de fraternité, de coexistence, d'entraide et de cohésion entre tous les Marocains, juifs et musulmans, ces valeurs étant le socle de la civilisation marocaine. En outre, l'architecture de nos villes a ceci de profondément symbolique qu'elle dispose côte à côte mosquées, synagogues et églises. Plus qu'une exigence urbanistique, ce voisinage étroit incarne plutôt les valeurs spirituelles, humaines et civilisationnelles enracinées dans la société marocaine, ainsi que l'idéal de tolérance auquel elle est attachée.

Mesdames, Messieurs,

Si l'Islam est la religion de l'Etat, la Constitution du Maroc, quant à elle, stipule que «l'Etat garantit à tous le libre exercice des cultes». Comme Nous l'avons toujours affirmé, en tant que Roi du Maroc et Commandeur des croyants, Nous nous portons garant du libre exercice des cultes et, à ce titre, il Nous échoit d'assurer la protection des juifs et des chrétiens marocains venus d'ailleurs pour résider au Maroc. Se prévalant de son attachement singulier à l'idéal de coexistence religieuse et de modération, le Royaume du Maroc a été naturellement parmi les premiers pays à impulser la mise en place de mécanismes internationaux, les uns dédiés au dialogue inter-civilisationnel et les autres à la lutte contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme. Tel est le cas du Forum mondial de l'Alliance des civilisations qui a tenu sa neuvième session en novembre 2022, à Fès, cette ville millénaire qui symbolise de fort belle manière la profondeur historique de notre civilisation et la coexistence religieuse qui lui est propre.

Nous avons toujours été fermement attaché à ce que le Royaume du Maroc contribue significativement à la création de ce Forum, à son organisation structurelle et à son fonctionnement régulier. Nous sommes en effet convaincu qu'il constitue un cadre idoine pour construire l'avenir, asseoir la concorde entre les civilisations et instaurer la paix et le vivre-ensemble.

Avec la même volonté résolue, le Maroc a contribué à l'émergence de nouveaux mécanismes et concourt à leur rayonnement et à la consolidation de leurs missions. Il accueille aussi leurs rencontres, à l'instar de la Conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions et «la Conférence sur les droits des minorités religieuses en terre d'Islam».

De plus, vous êtes parfaitement avisés du rôle décisif que le Maroc a efficacement joué dans la création et la structuration du Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Il en a d'ailleurs assuré la présidence conjointe durant trois mandats allant de 2015 à 2022. Tout ce travail est l'expression concrète de politiques volontaristes qui découlent de nos responsabilités et de nos engagements à l'égard des composantes de la communauté internationale.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes convaincus de l'importance de la coexistence et du dialogue et fermement attachés aux valeurs de modération et de tolérance qui nous incitent à rejeter toute forme d'intolérance, de haine et d'extrémisme. Nous sommes également persuadés de la nécessaire mise en œuvre de politiques permettant d'atteindre ces objectifs. A cet égard, au Maroc, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli dans le domaine de gestion du champ religieux, et de la performance des institutions que Nous avons créées à cet effet, y compris celles prévues par la Constitution. C'est le cas, notamment, du Conseil supérieur des Oulémas : l'unique instance habilitée à émettre des fatwas afin de prévenir toute transgression des finalités assignées à ces avis consultatifs.

Les réalisations accomplies par les institutions d'encadrement religieux que Nous avons créées pour diffuser les valeurs de modération, de tolérance et de vivre-ensemble sont également pour Nous un motif de fierté. Outre la Rabita Mohammadia des Oulémas, l'un des partenaires clés de l'organisation de votre conférence, citons plus particulièrement l'Institut Mohammed VI de formation des imams, des morchidines et morchidates, la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains qui est chargée de la mutualisation et de la coordination des efforts déployés par les oulémas africains pour promouvoir ces valeurs. Tout ce travail répond au devoir de solidarité et d'entraide qui Nous incombe spirituellement envers Nos frères dans les autres pays africains.

Dans le même ordre d'idées, nous devons prendre conscience qu'en réussissant à instaurer un dialogue fructueux entre les religions et les civilisations, nous répondrons à de nombreuses problématiques et à plusieurs défis menaçant l'avenir de notre planète et compromettant l'idéal du vivre-ensemble. Embarqués tous à bord du même navire, nous affrontons le même destin. Face à ces enjeux, nous devons nous représenter dès à présent comment sera le monde que nous souhaitons léguer aux générations futures. Telle est la responsabilité des parlements, des institutions religieuses, des élites intellectuelles, des gouvernements, de la société civile et de la presse.

En conclusion, Nous vous réitérons nos souhaits de bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, terre de tolérance, de coexistence, de diversité et de fraternité, et carrefour de rencontres fécondes au cours desquelles des questions majeures sont abordées dans l'intérêt de l'Humanité et au service de son avenir. Nous vous souhaitons enfin plein succès dans vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE AMIR AL-MOUMININE, SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE SUR LE THÈME «LES RÈGLES DE LA FATWA DANS LE CONTEXTE AFRICAIN»

MARRAKECH - 08 JUILLET 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Eminences, Mesdames, Messieurs

C'est pour Nous un réel motif de fierté d'adresser ce Message à votre assemblée réunie en ce jour pour débattre de la place de la Fatwa dans les dispositions de la Charia et de son rôle dans l'élaboration de réponses aux problématiques nouvelles. Ce sujet Nous tient à cœur depuis que Nous est échue la responsabilité de prémunir le dogme religieux des extrémismes, des idéologies de l'enfermement et des doctrines clivantes.

Nous sommes d'autant plus serein que ces assises se tiennent à l'initiative de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains. De fait, cette institution, créée sous Notre impulsion, a consacré ses huit ans d'existence à la réalisation des objectifs que Nous lui avons assignés au départ et qui consistent essentiellement à mutualiser et à coordonner les efforts conjoints des oulémas du Maroc et de leurs homologues des pays africains musulmans pour faire rayonner et asseoir solidement les valeurs de l'Islam tolérant. Sa mission est de veiller également par des initiatives propres à ce que le sens de la modération, l'esprit de conciliation et la propension à l'Ijtihad (effort d'interprétation en matière religieuse) soient les catalyseurs de toute réforme visant à consolider les bases du développement, à l'échelle de tout le continent africain ou à l'intérieur de l'un quelconque de ses pays.

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, Notre premier souci, en créant la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains, est qu'elle serve de réceptacle au patrimoine qui s'est richement forgé au fil des siècles et que

des générations successives d'ancêtres vertueux nous ont légué par l'établissement de liens solides et multidimensionnels entre le Royaume du Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne.

Ces liens puisent leur essence dans l'intangibilité des valeurs religieuses que le Maroc partage avec les pays africains frères sur le plan de la foi et des rites sunnites qui ont la caractéristique majeure de prôner la modération. Ces principes immuables prennent source dans les codes de conduite institués par les ordres soufis et dans les fondements des sciences de la Charia (Loi islamique), rapportés jusqu'à nous à travers des lignées successives de cheikhs dignes de foi. De fait, notre pensée religieuse met au même niveau codes de conduite et sciences de la Charia.

Le Maroc est lié aux Machyakhas (magistères) des confréries soufies d'Afrique par des siècles d'échanges et d'interactions. À l'époque actuelle, et conscient de l'émergence de défis nouveaux induits par les différentes évolutions sociales et culturelles auxquelles il est impératif d'appliquer les dispositions de la Charia, Nous avons réussi, par la grâce de Dieu, à répondre à une nécessité impérieuse, celle de mettre en place un cadre institutionnel permettant aux oulémas, aux fquihs et aux muftis d'échanger autour de ces nouveautés.

Les oulémas sont depuis toujours investis d'une noble mission qui gagne aujourd'hui en sensibilité et en complexité. Comptables devant Dieu de l'accomplissement de cette responsabilité titanesque, ces érudits le sont aussi devant leurs coreligionnaires qui voient en eux la référence digne de foi ayant la charge de transmettre fidèlement le Message de Dieu, de considérer judicieusement les situations et les affaires de la vie courante à l'aune des finalités de la religion.

Dans l'exercice de leur sacerdoce, les oulémas sont guidés par un principe directeur qui nous est parvenu à travers un hadith de Notre Auguste Aïeul, paix et prière sur lui, où il est dit : « Cette science (religieuse) est portée à chaque génération par ses membres les plus fiables et les plus vertueux, ceux-là mêmes qui veillent à la préserver contre les mystifications des zélotes, les allégations mensongères des imposteurs et les interprétations des incultes ». Aujourd'hui, ces trois catégories existent bel et bien et comptent paradoxalement au nombre de ceux qui statuent sur les questions religieuses.

Par conséquent, les oulémas sont tenus d'avoir une présence bénéfique dans la vie des gens en les initiant aux vertus de la modération et du juste milieu et en s'opposant aux obscurantistes et aux extrémistes de tout poil qui s'évertuent à abuser les âmes candides. Le devoir des érudits est d'autant plus impérieux que ces déviants prêtent à la plupart de leurs réflexions sur la religion le tour fallacieux de fatwas, alertés que celles-ci relèvent de la chose sacrée dans l'entendement commun.

Compte tenu de cet état de choses et soucieux de protéger la Religion, Nous avons procédé dans Notre Royaume Chérifien à l'institutionnalisation de la pratique de la Fatwa, devenue ainsi une compétence collégiale exercée par le Conseil supérieur des Oulémas. C'est, en effet, à cette institution que les demandes de fatwa sont adressées pour statuer sur les questions de la vie courante nécessitant un avis religieux. En revanche, c'est aux oulémas qu'il incombe individuellement d'initier la communauté au reste des dispositions de la religion qui ne relèvent de la Fatwa. Voilà pourquoi chaque pays africain se doit d'attribuer l'exercice de la Fatwa à une institution collégiale composée d'oulémas dignes de foi, modérés et attachés aux principes intangibles et à la doctrine religieuse de leur pays.

Honorables Alimates, honorables Ouléma,

Votre rencontre bénie autour de la thématique de la Fatwa, devrait s'attacher à promouvoir davantage la notion de conciliation auprès des musulmans d'aujourd'hui, comme le veut la parole du Tout-Puissant: «C'est ainsi que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu». Cette affirmation divine recouvre l'impérieuse nécessité de prévenir l'intégrisme et la division, exhorte vivement les êtres humains à la modération, et les rassure sur le fait que d'éventuelles divergences autour de certaines questions marginales sont dans l'ordre naturel des choses. Elle est également une incitation explicite des Ouléma d'Afrique à s'engager avec détermination dans des collaborations et des concertations périodiques pour s'informer des nouvelles variantes de demande et de formulation de fatwas (avis consultatifs). Elle implique enfin que les auteurs de fatwa doivent s'attacher à pratiquer l'ijtihad (effort personnel d'interprétation des textes) afin d'intégrer les comportements culturels locaux au cercle des actes agrésés par la Charia (loi islamique), à moins qu'ils ne soient en contradiction avec les prescriptions formelles (al-ahkam al-qat'iyya).

S'agissant de l'aptitude à mettre les réalités existantes en adéquation avec la norme religieuse, les oulémas de Notre Royaume Chérifien constituent à cet égard un exemple à suivre. De fait, en matière de fiqh (doctrine), ils ont consacré un usage séculaire s'inspirant de ce qui est convenu d'appeler «les pratiques en vigueur» et consistant à tenir compte des meilleures mœurs culturelles de la communauté. En appliquant les mécanismes de l'ijtihad développés dans le cadre du rite malékite, ils sont parvenus ainsi à émettre des fatwas qui permettent d'incorporer nombre de coutumes socio-culturelles dans le champ des usages religieusement admissibles, plus particulièrement celles qui sont favorables aux intérêts des croyants ici-bas et qui leur apportent avant tout quiétude et sérénité.

En outre, il appartient aux oulémas africains chargés d'émettre des fatwas de développer plus de compétences et d'engager des échanges notamment autour de la jurisprudence de la réalité (fiqh al waqi'). Ils sont aussi tenus de consigner les résultats de leurs recherches sur les différents supports électroniques disponibles, dans l'intérêt bien compris de tous et pour une meilleure mise à niveau des auteurs de fatwas.

Pour une pratique réussie de la fatwa, il est fait appel à des experts relevant de disciplines autres que les sciences de la Charia: un usage consacré, du reste, dans l'Histoire du fiqh et de la fatwa dans notre pays.

Mesdames, Messieurs,

L'ordre du jour de votre colloque devra constituer une assise solide pour engager la réflexion sur le thème des règles de la Fatwa dans l'espace africain. De fait, une étude rigoureuse sera nécessaire pour définir le cadre référentiel de la notion de Fatwa, cerner les critères d'éligibilité des muftis et examiner la problématique des divergences doctrinales. Seront également abordés le fléau des fanatismes et l'enjeu de mise en œuvre des avis consultatifs considérés dans leur articulation aux coutumes et aux spécificités locales.

Au menu de ce colloque figure également la mise en garde contre la pratique cavalière de la Fatwa de la part de personnes non qualifiées et son corollaire inéluctable : la diffusion d'un discours extrémiste qui promeut l'excommunication et la haine. Pour qu'un tel programme puisse être mené à bien avec

l'efficacité requise, il est nécessaire de maîtriser les outils offerts par la société de la communication, notamment les technologies avancées.

A cet égard, Nous vous exhortons à vous inscrire dans une bonne dynamique d'interaction vertueuse lors de vos délibérations autour du thème du colloque. Ce faisant, vous devez déployer des trésors d'inventivité et échanger vos expériences respectives, de manière à ce que in fine, chaque communauté d'oulémas, dans un pays donné, puisse tirer pleinement profit du savoir dont dispose l'ensemble des oulémas d'Afrique engagés dans cette initiative, les oulémas de chaque pays se réservant le droit de respecter leurs propres spécificités.

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons à préciser que votre initiative visant à cerner le champ conceptuel de la Fatwa ne saurait aboutir pleinement que si les Alimates sont impliquées dans tous les volets de cette entreprise. Car dans notre religion, la femme et l'homme sont égaux pour ce qui a trait aux prescriptions. En la matière, la Oumma islamique a un bel exemple à suivre en la personne de l'illustre mère des croyants, Aïcha, que Dieu l'agrée, qui a transmis aux musulmans un pan entier des normes religieuses qui encadrent aujourd'hui leur vie.

Se prévalant de ce postulat d'égalité, Notre Royaume confie l'encadrement religieux des citoyens, hommes et femmes, à des Alimates et à des morchidates. Dans le même esprit, les femmes jouent un rôle de premier plan dans le travail d'orientation religieuse qui est fait à travers les mass-médias.

Mesdames, Messieurs,

Par la tenue de cette conférence, vous vous inscrivez en totale conformité avec le commandement divin qui exhorte à l'entraide dans l'accomplissement des bonnes œuvres. D'ailleurs, Nous constatons qu'à notre époque, aucun pays ne peut vivre en sécurité qu'à la faveur d'un voisinage paisible, les ferments de la division ne s'encombrant pas des frontières qu'ils enjambent, à la manière des vents et des tempêtes.

Pour conclure, Nous vous félicitons de tenir cette assemblée placée sous Notre Haut Patronage, pour débattre d'un sujet éminemment important : élever la fatwa en religion au rang d'action institutionnelle où il n'y a guère de place au fanatisme ni aux passions fourvoyées qui conduisent à l'égarement.

Puisse Dieu guider vos pas et couronner de succès vos travaux.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

29 JUILLET 2023

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Par la grâce de Dieu, notre pays vit au rythme de la symbiose qui unit indéfectiblement le Trône et le peuple, engagés naturellement dans une mutuelle et constante écoute.

Fort de ces atouts, le Maroc fut jadis en capacité de mettre en place les structures d'un Etat-Nation, aujourd'hui dépositaire d'une histoire multiséculaire.

Aussi, Nous louons le Seigneur de nous avoir apporté secours et assistance : dans notre fructueuse entreprise, nous avons alors surmonté bien des difficultés, bien des défis et nous comptons désormais bon nombre d'acquis à notre actif.

En personnes sincères à l'optimisme franc, les Marocains, se revendiquant fièrement de leurs traditions millénaires et de leur identité nationale unifiée, ont acquis à juste titre une réputation de tolérance et d'ouverture.

Leur renom repose plus spécifiquement sur leur sérieux et leur sens du dévouement.

A présent que la dynamique nationale de développement a atteint un stade de maturité avancée, il nous appartient de faire preuve de ce sérieux reconnu pour franchir de nouveaux seuils sur la voie du progrès et pour échafauder des réformes, des projets de plus grande envergure, dignes des Marocains.

Cher peuple,

Le sérieux que Nous exalons n'est pas un terme vide de sens, de portée purement formelle. C'est, au contraire, un concept intégré qui recouvre un ensemble d'idéaux et de principes opératoires.

Aussi longtemps que le sérieux sera le moteur de nos actions, nous réussirons à renverser les difficultés et à relever les défis.

De fait, chaque fois que la jeunesse marocaine a eu les moyens de donner la pleine mesure de son sérieux et de son patriotisme, elle a fasciné le monde par des performances d'un calibre inédit, à l'instar de l'exploit accompli par la Sélection nationale à la dernière Coupe du monde de football.

De l'aveu de tous, en interne comme à l'international, nos enfants ont offert les plus belles images de ferveur patriotique, d'unité et de cohésion familiale et populaire et ils Nous ont rendu particulièrement fier, ainsi que l'ensemble du peuple marocain.

C'est dans cet esprit que Nous avons pris la décision de présenter avec nos amis d'Espagne et du Portugal une candidature commune pour l'organisation des phases finales de la Coupe du monde de football 2030. Ainsi, Nous aspirons et, corrélativement, Nous œuvrons à ce que, sous tous rapports, cette édition inscrive sa marque dans l'Histoire.

Sans précédent dans les Annales, cette candidature tend une passerelle entre deux continents et deux civilisations : l'Afrique et l'Europe, et rassemble les deux rives de la Méditerranée. Elle incarne de fort belle manière l'ambition qui anime les peuples de la région d'avancer ensemble vers plus de collaboration, d'entente et de communion.

Le sérieux de la jeunesse marocaine s'exprime aussi dans les domaines nécessitant un génie créateur et un esprit novateur : deux atouts qu'elle possède en puissance dans diverses matières.

Je salue plus particulièrement la réalisation de la première voiture de fabrication locale, grâce à des compétences nationales et à un financement marocain. Il en va de même pour la présentation du premier prototype de voiture à hydrogène, développé par un jeune Marocain.

Ces projets portent témoignage du génie marocain et attestent la confiance placée dans les capacités intrinsèques de nos jeunes, ainsi encouragés à redoubler d'inventivité et de créativité. Ils concourent aussi à la promotion du label «Made in Morocco» et confortent le positionnement du Maroc en tant que destination majeure pour les investissements productifs.

Le sérieux est également de mise dès lors qu'il est question de notre intégrité territoriale.

Effectivement, c'est ce sérieux qui, sur fond de légitimité, a déclenché des reconnaissances en cascade de la souveraineté du Maroc sur ses Provinces du Sud, celle de l'Etat d'Israël étant la dernière en date. Outre l'ouverture de consulats à Dakhla et à Laâyoune, il a également permis de mobiliser un soutien accru en faveur de l'Initiative marocaine d'autonomie.

Avec le même sérieux et une égale intransigeance, Nous réitérons la position inébranlable du Maroc en faveur de la Cause palestinienne juste et des droits légitimes du peuple palestinien frère, afférant à l'établissement d'un Etat indépendant ayant Al-Qods orientale comme capitale et apportant in fine sécurité et stabilité aux peuples de la région.

Le sérieux doit constamment définir notre ligne de conduite, dans la vie de tous les jours comme au travail. Par conséquent, il doit être de rigueur dans tous les secteurs d'activité :

- dans le domaine politique, administratif et judiciaire, il importe que prévale le dévouement au service du citoyen, par l'identification de profils qualifiés, par la primauté accordée aux intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens, loin des surenchères et des calculs étroits.

- Dans le domaine social, il doit s'imposer notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du logement.

De plus, le sérieux que Nous préconisons doit avoir cours parmi les opérateurs économiques, dans les domaines de l'investissement et de la production et au sein du monde des affaires.

En définitive, le sérieux est la clé de voûte d'une approche intégrée qui subordonne l'exercice de la responsabilité à l'exigence de reddition des comptes et fait prévaloir les règles de bonne gouvernance, la valeur travail, le mérite et l'égalité des chances.

Cher peuple,

Les répercussions de la crise mondiale, conjuguées à des années de sécheresse successives au niveau national, ont contribué au renchérissement du coût de la vie et au ralentissement de la croissance économique.

Aussi, Nous avons orienté le gouvernement pour qu'il adopte les mesures nécessaires afin d'atténuer leur impact négatif sur les franges de la population et les secteurs les plus touchés, et d'assurer l'approvisionnement des marchés en produits de base.

Aujourd'hui, alors que des signes d'un recul progressif des tensions inflationnistes commencent à se préciser à l'international, il est urgent pour nous de faire preuve de sérieux pour instaurer un climat de confiance et saisir les nouvelles opportunités. Le but est de renforcer la relance et la résilience de l'économie nationale.

A cet égard, Nous avons lancé le Programme d'Investissement Vert du Groupe OCP et Nous avons donné un coup d'accélérateur au plan de déploiement des énergies renouvelables.

Faisant suite à la réunion que Nous avons présidée à cette fin, le gouvernement a élaboré le projet «Offre Maroc» pour l'hydrogène vert.

A cet égard, Nous engageons le gouvernement à entreprendre la mise en œuvre rapide et qualitative de ce projet, de manière à valoriser les atouts dont dispose Notre pays en la matière et à répondre au mieux aux projets portés par les investisseurs mondiaux dans cette filière prometteuse.

Afin de parachever le chantier de la protection sociale, Nous attendons que les prestations sociales commencent, comme prévu, à être servies aux ménages ciblés, à la fin de l'année en cours.

Notre souhait est que ce revenu direct contribue à l'amélioration des conditions de vie de millions de familles et d'enfants dont Nous ressentons la détresse.

Ce dispositif constituera un pilier essentiel de notre modèle de développement et de société, qui a pour finalité de préserver, dans toutes ses dimensions, la dignité des citoyens.

S'agissant de la gestion des ressources hydriques qui requiert davantage de rigueur et de vigilance, Nous avons veillé à l'élaboration du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027.

A cet égard, Nous appelons au suivi minutieux de toutes les étapes de mise en œuvre de ce programme. D'ailleurs, Nous ne tolérerons aucune forme de mauvaise gouvernance, de mauvaise gestion ou d'exploitation anarchique et irresponsable de l'eau.

Cher peuple,

Dans un monde secoué par l'ébranlement des valeurs et des référentiels et confronté à l'imbrication de nombreuses crises, nous avons plus que jamais besoin de faire preuve du sérieux tel que tous les Marocains le conçoivent :

- D'abord, par un attachement sans faille aux valeurs religieuses et patriotiques et à notre devise éternelle : Dieu – la Patrie – le Roi ;
- En deuxième lieu, par l'attachement indéfectible à l'unité nationale de notre pays et à son intégrité territoriale ;
- Ensuite, par la sauvegarde des liens sociaux et familiaux d'où émergera, in-fine, une société plus solidaire et plus soudée ;
- Enfin, par la poursuite résolue de la quête du développement qui permettra d'atteindre le progrès économique souhaité et de renforcer la justice sociale et spatiale.

Cher peuple,

L'action que Nous menons au service de Notre peuple ne consiste pas uniquement à gérer les questions internes. Elle réside aussi dans Notre détermination à fonder des relations solides avec les Etats frères et amis, et plus particulièrement avec les pays voisins.

Depuis quelques mois, beaucoup demandent à savoir où en sont les relations entre le Maroc et l'Algérie. Ces relations sont stables, Nous aspirons néanmoins à ce qu'elles soient meilleures.

A ce propos, Nous rassurons nos frères en Algérie, leur direction et leur peuple qu'ils n'auront jamais à craindre de la malveillance de la part du Maroc. Nous leur confirmons aussi tout le prix que Nous attachons aux liens d'affection et d'amitié, aux échanges et aux interactions entre nos deux peuples.

Nous prions le Très-Haut pour un retour à la normale et une réouverture des frontières entre nos deux pays voisins et nos deux peuples frères.

Cher peuple,

Nous saisissons cette occasion pour rendre un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Sûreté nationale, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection civile, toutes composantes confondues, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, afin de défendre l'unité nationale et de préserver la sécurité et la stabilité du pays.

Nous prions également le Très-Haut pour qu'Il couvre de Son infinie miséricorde les vaillants martyrs du Maroc, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Leurs âmes.

Pour conclure, il n'y a rien de mieux qu'un verset du Saint-Coran où Dieu décrète : «Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Vraiment Nous ne laissons pas perdre la récompense de celui qui fait le bien». Véridique est la parole de Dieu. **Wassalamou alaikoum wa rahmatoullah wa barakatouh.»**

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX ASSEMBLÉES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI

MARRAKECH - 13 OCTOBRE 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous accueillir au Maroc et plus précisément à Marrakech, ville riche d'une histoire millénaire et d'un remarquable patrimoine culturel et civilisationnel.

Par ce statut particulier, Marrakech est non seulement une destination touristique mondiale, mais également un lieu privilégié pour l'organisation de manifestations internationales d'envergure, dont certaines façonnent notre histoire moderne. Citons notamment le sommet du GATT en 1994 qui a vu la naissance de l'Organisation Mondiale du Commerce et, tout récemment, en 2016, la COP22.

Nul doute qu'il en sera de même pour ces Assemblées Annuelles de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International.

A cet égard, Nous tenons à saluer l'amitié et la confiance que vous nous témoignez par votre présence, aujourd'hui, à Marrakech, au lendemain du tragique séisme qui a frappé Notre pays.

Nous assurons également de Notre considération les Etats et les Organisations qui ont manifesté leur disposition à soutenir le Maroc, plus particulièrement dans la période de reconstruction des zones sinistrées.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui donc, à la suite d'un report de deux ans en raison de la pandémie, Nous nous réjouissons de la tenue de ce prestigieux forum. Nous nous félicitons particulièrement de son retour sur le continent africain, après un demi-siècle et dans la région MENA, 20 ans après celui de Dubaï (en 2003).

Il va sans dire que les attentes à l'égard de ces Assemblées Annuelles sont élevées, au regard du contexte mondial exceptionnel et des défis géopolitiques, économiques et environnementaux auxquels nous sommes confrontés depuis quelques années.

Alors que notre planète fait face à des changements climatiques que les données ne cessent de confirmer comme une nouvelle réalité, le monde s'enfonce dans des problèmes que nous avons cru en grande partie résolus grâce aux règles et aux institutions multilatérales mises en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, la fragmentation géoéconomique et la montée du souverainisme, animées en partie par la volonté de rééquilibrage des rapports de force économiques et politiques au niveau mondial, compromettent les avancées notables que le multilatéralisme avait permis de réaliser au cours des dernières décennies.

La mondialisation, à l'œuvre depuis les années 80, entraînant une réduction des coûts de production et favorisant la promotion du commerce mondial, a contribué en partie à une modération de l'inflation. Ce phénomène érode aujourd'hui le pouvoir d'achat des ménages à travers le monde, malgré des politiques monétaires agressives, largement synchronisées, mais non sans conséquences sur l'activité économique.

La mondialisation a assurément contribué, de manière tangible, à améliorer les niveaux de vie, permettant à de larges franges de la population mondiale d'échapper à la pauvreté. Toutefois, elle a eu des effets collatéraux qui se sont traduits notamment par un creusement des inégalités.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les évolutions économiques, sociales et politiques de ces dernières années appellent certes à une réforme des institutions et des règles régissant le multilatéralisme. Néanmoins, les principes de base de ce dernier doivent être consolidés et l'esprit qui l'anime ravivé. Ils demeurent en effet indispensables pour préserver la stabilité et la paix mondiales et favoriser les synergies afin que soient relevés les défis communs auxquels font face notre planète et nos peuples.

Mais, comme nous le savons tous, face à des défis mondiaux, il faut des solutions mondiales et celles-ci ne peuvent être conçues que dans le cadre de l'unité et du respect mutuel.

Pour cela, il convient d'intégrer et de valoriser la diversité comme source de richesse et non de conflit, en tenant compte des spécificités intrinsèques à chaque pays et à chaque région.

De même, il importe de revoir et d'améliorer l'architecture financière mondiale pour qu'elle soit plus équitable et plus inclusive. Ces Assemblées Annuelles constituent, à cet égard, le forum idoine pour un dialogue et un débat constructif autour de cette refonte.

Nous appartenons tous à une seule et même planète et les avenir de nos pays sont, à l'évidence, indissociables.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est dans cet esprit que nous inscrivons notre vision du développement au Maroc. Nos atouts se fondent sur l'histoire millénaire de notre pays, sur son statut de terre de paix, de brassage civilisationnel et de

cohabitation des religions et de cultures ; ils sont favorisés par une position géographique au carrefour de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe.

Notre approche privilégie l'ouverture économique et la coopération. D'ailleurs, Nous nous inscrivons dans les différents agendas mondiaux, en termes de développement économique, de lutte contre le changement climatique aussi bien que dans le combat contre le terrorisme, le blanchiment de capitaux et la montée de l'insécurité cybernétique qu'engendre la révolution digitale.

Nous avons en particulier fait de la coopération Sud-Sud notre axe d'ouverture prioritaire et Nous procédons en cela selon une démarche de co-développement avec les pays frères et amis du Continent.

Au plan interne, Nous avons, depuis le début des années 2000, lancé des réformes sociétales, sociales et économiques majeures, ainsi qu'un vaste programme d'infrastructure. En parallèle, Nous avons veillé à la préservation des équilibres macroéconomiques, que nous considérons comme garants de la souveraineté et de la résilience économiques.

C'est une approche équilibrée où la politique économique est mobilisée au service du développement humain que nous avons érigé en priorité absolue, depuis Notre Accession au Trône, et que Nous avons renforcée depuis la pandémie Covid-19. Dans ce cadre, Nous avons également lancé un chantier sans précédent pour la généralisation de la protection sociale dans notre pays.

Les retombées de cette vision sont déjà palpables : l'économie nationale a affiché une résilience notable dans cet environnement international complexe et incertain marqué par une succession de chocs invraisemblables ces dernières années.

Par ailleurs, Notre pays a conforté son positionnement en tant qu'îlot de paix, de sécurité et de stabilité, de partenaire crédible et de hub économique et financier régional et continental.

C'est ainsi que Nous considérons l'accueil de ces Assemblées par le Maroc comme l'aboutissement d'un partenariat de longue date, bâti avec les institutions de Bretton Woods. Il témoigne, en outre, de la confiance dans la solidité de notre cadre institutionnel et de nos infrastructures ainsi que dans notre engagement à contribuer au raffermissement des relations internationales.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En tant que pays africain, le Maroc souhaite vivement que le Continent, dont la voix est désormais audible au sein du Groupe des 20 à travers l'Union africaine, puisse trouver la place qui lui revient dans les autres instances internationales et ainsi mettre en œuvre ses agendas économiques et sociaux.

Comme vous le savez, les pays du Continent sont parmi ceux qui sont le plus touchés par le changement climatique, alors que leurs contributions aux activités à l'origine du réchauffement de la planète sont parmi les plus faibles.

Les règles et les cadres régissant le traitement de la problématique de l'endettement devraient donc être réajustés afin que soient prises en compte les contraintes que rencontrent les pays à faible revenu les plus endettés pour faire face aux changements climatiques.

L'Afrique qui abritera en 2050 le quart de la population mondiale se doit de bénéficier aujourd'hui des conditions qui lui permettront de renforcer ses marges de manœuvre, de mettre à profit son potentiel

pour mieux répondre aux besoins de sa population, dans un monde de plus en plus incertain et marqué par des changements profonds de paradigmes.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au cours de la pandémie de Covid-19, le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale, avec l'ensemble des agences et organismes internationaux constituant les piliers du système multilatéral mondial, ont fait preuve d'une grande agilité et réactivité. Leur appui aux efforts de nombreux pays membres a ainsi été crucial pour atténuer l'impact économique et social de la pandémie.

Nous sommes persuadés que ces deux institutions ne ménageront aucun effort pour que ces Assemblées aboutissent à des avancées tangibles et concrètes. Notre souhait est que les divergences entre les grandes économies puissent être atténuées et que les efforts et les synergies soient davantage mobilisés au service de la paix et de la prospérité mondiales, dans un esprit de solidarité envers les pays les plus vulnérables.

Grâce à un dialogue franc, constructif et équilibré, nous pourrions concilier les enjeux économiques et financiers d'un côté et les défis humains de l'autre. Ainsi, nous pouvons construire ensemble, pour la planète, l'avenir que chacun de nous espère pour ses enfants.

Puisse Dieu vous assister et couronner de succès vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION DE LA 3ÈME ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 11ÈME LÉGISLATURE

RABAT - 13 OCTOBRE 2023

«Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

C'est par la volonté du Très-Haut qu'un épouvantable séisme a secoué notre pays, faisant des milliers de martyrs et de nombreux blessés pour le rétablissement desquels nous élevons de ferventes prières.

L'épreuve a été terrible et la douleur incommensurable. De Tanger à Lagouira, d'Est en Ouest, nous tous, Roi et peuple, en avons été profondément meurtris. De fait, Dieu a statué dans Son Livre Saint: «Rien ne nous atteindra en dehors de ce que Allah a prescrit pour nous». Véridique est la parole du Seigneur.

Nous en appelons donc au Très-Haut pour que la terre ne se remette plus à trembler sous les pieds de Ses créatures sans défense, qui implorent humblement Son infinie miséricorde.

Si tout tremblement de terre entraîne inéluctablement son lot de destruction, nous sommes animés par la ferme volonté d'agir pour reconstruire.

Par conséquent, Nous insistons sur la nécessité de continuer d'apporter aide et assistance aux familles sinistrées, d'entreprendre avec célérité la mise à niveau et la reconstruction des zones touchées, de leur assurer les services de base.

Nonobstant l'ampleur du désastre, le chagrin et la douleur ont fait place au réconfort et à la fierté de voir la sincérité et la spontanéité avec lesquelles tous les Marocains d'ici et d'ailleurs ainsi que les acteurs de la société civile ont manifesté de mille façons l'esprit d'entraide et de solidarité qui les anime à l'endroit de leurs compatriotes sinistrés.

Nous saluons également les Forces Armées Royales, les différentes Forces de sécurité, les départements gouvernementaux et l'Administration territoriale pour leurs sacrifices afin de porter secours et assistance aux populations des zones affectées.

Nous saisissons aussi l'occasion pour remercier à nouveau les pays frères et amis qui, en cette pénible épreuve, se sont montrés solidaires et secourables à l'égard du peuple marocain.

Mesdames, Messieurs,

Ce drame livre un enseignement précieux : les valeurs authentiques de l'âme marocaine ont prévalu, celles-là mêmes qui ont toujours permis à notre pays de surmonter crises et adversités et qui nous confortent sans cesse dans notre détermination à poursuivre notre marche avec assurance et optimisme.

Ce bel esprit et cet idéal noble nous habitent tous car ils représentent, pour Nous, les ferments de l'unité et de la cohésion de la société marocaine.

Consacrées dans la Constitution, ces valeurs nationales fédèrent tous les éléments constitutifs de l'identité marocaine authentique et tissent un lien d'ouverture et d'harmonie avec les idéaux universels.

Nous soulignons plus spécifiquement les valeurs fondatrices de l'identité nationale unifiée :

-Premièrement : les valeurs religieuses et spirituelles. Au premier chef de celles-ci figurent les fondements du rite sunnite malékite qui prend essentiellement appui sur la notion de Commanderie des croyants et qui prône le juste milieu, la modération et l'ouverture sur l'Autre, la tolérance et la coexistence interreligieuse et intercivilisationnelle.

Fort de cette référence, le Maroc s'affirme aujourd'hui comme un modèle réussi de vivre-ensemble, où les Marocains, musulmans et juifs, cultivent l'entente cordiale et le respect envers les autres religions et cultures.

-Deuxièmement : les valeurs nationales qui forment le socle de la Nation marocaine et dont la Monarchie est la clé de voûte. En effet, à la faveur de l'adhésion unanime des Marocains, l'institution monarchique a toujours eu la vocation première d'unifier et de rassembler toutes les composantes du peuple marocain. De fait, elle puise son essence dans la forte symbiose et les liens d'allégeance mutuelle qui unissent le Trône et le peuple.

En outre, la Nation marocaine s'est irréversiblement forgée autour de l'amour de la patrie et de l'attachement unanime à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale du pays. Ces valeurs immuables rassemblent les Marocains et agrègent dans une même matrice tous les affluents de l'identité nationale, unifiée et riche de sa diversité.

-Troisièmement : les valeurs de solidarité et de cohésion sociale inter-catégorielle, intergénérationnelle et interrégionale, celles-là mêmes au nom desquelles les Marocains sont indissolublement soudés par un remarquable esprit de corps.

Nous appelons donc à ce que toutes et tous restent fermement attachés à ces valeurs qui concourent à la consolidation de l'unité nationale et de la cohésion familiale, à la préservation de la dignité humaine, au renforcement de la justice sociale.

Nous y tenons d'autant plus fortement que le monde subit aujourd'hui des mutations profondes et accélérées ayant conduit à un repli significatif des systèmes de valeurs et des référentiels, et parfois même à leur abandon pur et simple.

Mesdames, Messieurs,

La lettre que Nous avons adressée au chef du gouvernement pour engager la révision du Code de la famille (la Moudawana), s'inspire de ces valeurs nationales qui inscrivent la famille et les liens familiaux dans la sphère du sacré.

La famille étant la cellule de base de la société selon les termes de la Constitution, Nous veillons toujours à réunir les conditions favorables pour en fortifier la cohésion.

En effet, une société saine s'érige sur le socle d'une famille saine et équilibrée. Corrélativement, si la famille se désagrège, la société perd inévitablement la boussole.

Voilà pourquoi Nous avons toujours tenu à sanctuariser la famille, en mettant en chantier de grands projets et des réformes majeures en sa faveur.

Citons notamment le chantier de généralisation de la protection sociale qui constitue, pour Nous, un pilier essentiel de notre modèle sociétal et de développement.

Par ailleurs, avec l'aide de Dieu, Nous procéderons en fin d'année à l'opérationnalisation du programme d'aide sociale directe.

Concrétisant les valeurs de solidarité sociale que les Marocains portent dans leur ADN, Nous avons décidé de ne pas limiter ce dispositif aux seules allocations familiales, en veillant à en faire bénéficier également certaines franges nécessiteuses de la société.

Ce programme de soutien est destiné aux enfants en âge de scolarité, aux enfants en situation de handicap et aux nouveau-nés. En outre, il est dédié aux familles pauvres et en situation de précarité, sans enfants en âge de scolarité, plus particulièrement aux ménages ayant à charge des personnes âgées.

Grâce à son impact direct sur les familles ciblées, ce programme permettra de rehausser leur niveau de vie, de combattre la pauvreté et la précarité et, in-fine, d'améliorer les indicateurs de développement social et humain.

De fait, la société devient plus productive et plus entreprenante lorsqu'elle est plus solidaire et mieux protégée face aux urgences et aux fluctuations conjoncturelles.

A cet égard, Nous avons orienté le gouvernement pour que ce programme soit mis en œuvre selon une vision globale et conformément aux dispositions de la loi-cadre relative à la protection sociale, approuvée par le Parlement.

Son opérationnalisation doit se faire graduellement, en tenant compte de l'évolution des crédits alloués et en fixant le niveau optimal de couverture, les montants des transferts financiers ainsi que les modalités de leur gestion.

La mise en œuvre de ce programme doit être un modèle de réussite et devra, de ce fait, être adossée au système de ciblage du Registre Social Unifié (RSU) et tirer pleinement profit de l'efficacité des nouvelles technologies.

Dans ce cadre, Nous insistons sur le strict respect des principes de solidarité, de transparence et d'équité dans l'attribution de l'aide, notamment au profit de celles et de ceux qui le méritent.

En outre, Nous appelons le gouvernement à donner la priorité à la rationalisation des programmes d'aide sociale existants et à la garantie de leur efficacité ainsi qu'à la pérennisation des ressources de financement.

Nous insistons également pour que soit assurée une bonne gouvernance de ce projet, abordé dans toutes ses dimensions. Pour cela, il convient de mettre en place un mécanisme ad-hoc de suivi et d'évaluation, afin que lui soient garanties les meilleures conditions d'évolution et d'ajustement continu.

Ainsi que vous le savez, Mesdames, Messieurs, le Parlement a un rôle à jouer dans la diffusion et la concrétisation de ces valeurs ancestrales et dans la réalisation des projets et des réformes d'envergure.

Pour cela, vous devez rester constamment vigilants et mobilisés afin de défendre les Causes de la Nation et ses intérêts supérieurs.

Pour conclure, il n'y a rien de mieux qu'un verset du Saint-Coran où Dieu décrète : «Et ils diront : Louange à Allah qui a écarté de nous l'affliction. Notre Seigneur est certes Généreux dans le pardon et Reconnaissant». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 48ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

06 NOVEMBRE 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous célébrons aujourd'hui une occasion chère à nos cœurs : l'anniversaire de la Marche Verte qui paracheva l'intégrité territoriale de notre pays.

Par fidélité au serment éternel de cette épopée, Nous nous faisons un devoir de poursuivre les marches de développement, de modernisation et de construction engagées pour assurer les conditions d'une vie digne aux citoyens marocains. À cet effet, Nous veillons à ce que les potentialités de notre pays, et plus particulièrement celles du Sahara marocain, soient utilisées de la manière la plus judicieuse.

Par ailleurs, depuis que le Royaume a récupéré ses Provinces du Sud, sa vocation de pays atlantique s'est encore affirmée.

Par son dynamisme, notre diplomatie a fait échec aux manœuvres des adversaires, déclarés et cachés, mobilisant ainsi un soutien international accru en faveur de notre intégrité territoriale. En conséquence, notre pays affiche désormais une position plus forte et plus solide.

Si, par sa façade méditerranéenne, le Maroc est solidement arrimé à l'Europe, son versant atlantique lui ouvre, quant à lui, un accès complet sur l'Afrique et une fenêtre sur l'espace américain.

C'est la raison pour laquelle Nous sommes déterminé à entreprendre une mise à niveau nationale du littoral, incluant la façade atlantique du Sahara marocain. Nous sommes également attaché à ce que cet espace géopolitique fasse l'objet d'une structuration de portée africaine.

Notre souhait est que la façade atlantique devienne un haut lieu de communion humaine, un pôle d'intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international.

Pour cela, en menant à bonne fin les projets d'envergure qui y sont lancés, nous veillons à doter nos Provinces du Sud des services et des infrastructures indispensables à leur développement économique. En outre, pour assurer une connexion fluide entre les différentes composantes du littoral atlantique, nous nous attachons à mettre à disposition les moyens de transport et les stations logistiques nécessaires. Cela inclut aussi de réfléchir à la constitution d'une flotte nationale de marine marchande, forte et compétitive.

Afin de mieux accompagner l'essor économique et l'extension urbaine des métropoles du Sahara marocain, l'établissement d'une économie maritime doit se poursuivre pour consolider le développement de toute la région et en faire bénéficier les populations locales.

Outre la prospection poussée des ressources naturelles offshore, cette économie intégrée doit reposer sur l'investissement continu dans les filières de la pêche maritime, le dessalement de l'eau de mer à des fins agricoles, l'encouragement de l'économie bleue et le soutien aux énergies renouvelables.

Nous appelons aussi à l'adoption d'une stratégie dédiée au tourisme atlantique, dont la vocation serait de mettre en valeur les nombreuses potentialités de la région et, ainsi, de la consacrer comme une véritable destination pour la pratique du tourisme balnéaire et saharien.

Cher peuple,

Le Maroc, un pays réputé pour sa stabilité et sa crédibilité, cerne bien les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les pays africains, notamment ceux situés sur la façade atlantique.

De fait, en dépit de la qualité de ses ressources humaines et de l'abondance de ses richesses naturelles, l'Afrique atlantique accuse un important déficit en matière d'infrastructures et d'investissement.

Afin de remédier à cet état de choses, nous œuvrons, de concert avec nos frères en Afrique et l'ensemble de nos partenaires, à l'élaboration de réponses pratiques et efficaces, adossées à la coopération internationale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet stratégique du gazoduc Maroc-Nigéria, considéré comme un levier d'intégration régionale visant à réunir les conditions d'un décollage économique commun, à enclencher une dynamique propice au développement de la bande atlantique. Cette entreprise constituera aussi une source sûre d'approvisionnement des pays européens en énergie.

C'est dans le même esprit que le Maroc a pris l'initiative de créer un cadre institutionnel regroupant les 23 Etats Africains Atlantiques en vue de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée dans la région.

Pour résoudre les difficultés et les problèmes auxquels se trouvent confrontés les Etats frères du Sahel, la solution ne peut être exclusivement sécuritaire ou militaire, mais elle doit se fonder sur une approche de coopération et de développement commun.

Ainsi, pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique, Nous proposons le lancement d'une initiative à l'échelle internationale.

Néanmoins, pour qu'une telle proposition aboutisse, il est primordial de mettre à niveau les infrastructures des Etats du Sahel et de les connecter aux réseaux de transport et de communication implantés dans leur environnement régional.

Parce que Nous sommes convaincu que cette initiative transformera substantiellement l'économie de ces pays frères et, au-delà, toute la région, le Maroc est disposé à mettre à leur disposition ses infrastructures routières, portuaires et ferroviaires.

Cher peuple,

J'ai déjà évoqué le sérieux et les valeurs spirituelles, nationales et sociales qui caractérisent intrinsèquement la Nation marocaine dans un monde fortement agité.

A cet égard, la Marche Verte traduit de fort belle manière les valeurs ancestrales de solidarité, de loyauté et de patriotisme, qui permirent à notre pays de libérer son territoire et d'y exercer sa souveraineté pleine et entière.

En parlant de sérieux, Mon but n'a jamais été de faire grief de quelque ce soit. En fait, J'entendais par-là exhorter tout un chacun à continuer de mettre du cœur à l'ouvrage afin de mener à bien les projets et les réformes engagés et, in-fine, de relever les défis auxquels fait face notre pays. D'ailleurs, Mon intention, bien comprise par tous, a été largement bien reçue par les forces vives de la Nation.

De fait, il s'agit d'un système de valeurs intégré qui a permis de consolider les acquis engrangés dans divers domaines, notamment l'impulsion de la dynamique de développement dans nos Provinces du Sud et la consécration de leur marocanité à l'international.

Dieu soit loué, alors que de nombreux pays ont reconnu la marocanité du Sahara, plusieurs autres Etats influents ont affirmé à leur tour que l'initiative d'autonomie était la seule voie possible pour régler ce conflit régional artificiel.

En outre, les valeurs de solidarité, d'entraide et d'ouverture qui sont la marque distinctive du Maroc ont contribué à renforcer son rôle et à conforter sa position, lui permettant ainsi de s'affirmer aux niveaux régional et international, notamment auprès des pays frères arabes et africains, comme un acteur clé et un partenaire économique et politique crédible et digne de confiance.

Cher peuple,

La célébration de l'anniversaire de la Marche Verte est l'occasion pour Nous de réaffirmer Notre attachement aux valeurs de cette glorieuse épopée et Notre fidélité à son serment éternel.

Nous saluons, en outre, les efforts déployés par les Forces Armées Royales, les Services de sécurité, l'Administration territoriale ainsi que par toutes les forces vives, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières nationales, pour défendre les droits légitimes de la nation marocaine.

Nous sommes saisi en ce moment d'une pensée émue et déférente pour la mémoire de l'Artisan de la Marche Verte, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que pour le souvenir immaculé de tous les valeureux martyrs de la Nation.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 4ÈME ÉDITION DU FORUM POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

MARRAKECH - 08 NOVEMBRE 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous plait de vous adresser ce message à l'occasion de l'ouverture de la 4ème édition du Forum pour l'Investissement en Afrique qui se tient pour la première fois au Maroc. En accordant Notre Haut Patronage à cet évènement continental, Nous avons voulu marquer notre appui à cet espace d'échange et de rencontre qui vise à partager les expériences et le savoir-faire africains pour renforcer la dynamique des investissements sur notre continent.

Nous vous souhaitons, à cette occasion, la bienvenue au Royaume du Maroc, dans la ville ocre de Marrakech qui symbolise, de par son héritage historique et culturel, les valeurs de communion et de solidarité que Nous avons toujours portées à travers Notre vision pour une coopération africaine agissante et solidaire dans tous les domaines.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette 4ème édition du Forum pour l'Investissement en Afrique intervient dans un contexte où Notre continent fait face à des défis économiques complexes, exacerbés par des tensions géopolitiques qui dépassent nos frontières.

A cela s'ajoutent les défis du changement climatique qui, paradoxalement, affecte négativement le développement du continent alors que celui-ci ne contribue qu'à hauteur de 4% dans les émissions des gaz à effet de serre à l'échelle planétaire.

Par ailleurs, le recours à la dette comme source principale de financement des politiques nationales visant à contenir les effets des chocs exogènes, conjugué à la hausse des taux d'intérêt et à une spirale inflationniste persistante, fragilisent les marges de manœuvre des pays africains et réduisent considérablement leur

capacité à concilier les besoins de développement économique et social et les impératifs des équilibres budgétaires et extérieurs.

Face à cette conjoncture inédite et à l'ampleur des besoins de financement du développement en Afrique, le rôle du secteur privé devient de plus en plus important dans l'atteinte des objectifs de développement des pays africains. En effet, l'action publique n'est pas, à elle seule, en mesure d'assurer la totalité des investissements nécessaires, y compris dans les secteurs porteurs à fort potentiel et à haute intensité d'emploi.

L'Afrique, qui regorge d'opportunités d'investissement pour les opérateurs privés a, plus que jamais, besoin d'initiatives audacieuses et innovantes pour encourager l'initiative privée et libérer tout le potentiel du continent.

C'est ainsi que des initiatives comme le Forum pour l'Investissement en Afrique, porté par la Banque africaine de développement, constituent une plateforme bienvenue pour canaliser les investissements privés vers les secteurs économiques les plus prometteurs et renforcer, ainsi, davantage l'intégration des économies africaines dans les chaînes de valeur mondiales.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le contexte international actuel, avec ses impacts réels et potentiels sur notre continent, nous incite tous à redoubler d'efforts pour rehausser nos capacités productives nationales afin de construire des chaînes de valeur continentales plus solides et résilientes.

Nous saluons, à cet égard, les organisateurs pour le choix du thème de cette 4ème édition de ce Forum, à savoir «Libérer les chaînes de valeur de l'Afrique». En effet, comme l'a démontré l'expérience de certains pays, notamment en Asie de l'Est, le développement de chaînes de valeur régionales intégrées, permet d'intensifier l'investissement productif dans ces régions et d'accroître la compétitivité des entreprises grâce à une meilleure allocation des ressources.

Le retour sur expérience de la promotion des chaînes de valeur régionales comme moyen pour atteindre le développement économique et social, démontre que la création d'un système régional de partage de la production a un effet catalyseur sur la croissance et la transformation rapide des économies en développement.

A cet effet, nos pays africains sont appelés à adopter une approche intégrée du développement dans notre espace continental qui permettra la mise en place progressive d'un système de production commun basé sur le partage des plateformes.

Nous nous félicitons, à cet égard, du travail accompli par nos instances panafricaines pour la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui s'inscrit parfaitement dans Notre vision pour une Afrique intégrée et prospère. La concrétisation de ce rêve africain permettra d'asseoir les bases pour la création de chaînes de valeur régionales devenues une nécessité pour accroître la résilience du continent face aux chocs exogènes et valoriser son potentiel de production et de prospérité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nul doute que la mise en place de réseaux intégrés d'infrastructures est une condition nécessaire pour impulser la création de chaînes de valeur régionales. Cependant, force est de constater que le déficit en infrastructures dans notre continent est l'un des principaux facteurs qui empêchent l'Afrique de réaliser son plein potentiel de croissance économique et d'atteindre ses objectifs de développement.

Le gap d'infrastructures des pays africains est particulièrement frappant lorsqu'on confronte les indicateurs de développement des infrastructures en Afrique à ceux des autres régions du Monde.

Le secteur de l'énergie, notamment, est l'un des exemples les plus illustratifs du retard accusé par l'Afrique en matière de développement des infrastructures. En effet, bien que le potentiel énergétique du continent, aussi bien en termes d'énergies fossiles que d'énergies renouvelables, soit considérable, le taux d'accès à l'électricité demeure largement faible par rapport aux autres régions du monde en développement.

Il est essentiel de reconnaître l'ampleur de ce problème et de s'engager à le résoudre de manière décisive, car des infrastructures de qualité ne conduisent pas seulement à la croissance économique mais aussi au développement humain, en favorisant l'accès aux services de santé et d'éducation et en stimulant la productivité des PME.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Fidèle à son engagement en faveur de l'intégration régionale en Afrique, le Maroc a toujours agi, de concert avec ses partenaires africains, pour mettre en place des projets transformateurs capables d'améliorer considérablement la qualité de vie de millions de personnes en Afrique.

Nous rappelons, à ce propos, que le Maroc n'a cessé de plaider en faveur du renforcement des moyens de coordination et de coopération entre les pays africains dans différents domaines dans la perspective de réaliser une intégration économique régionale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de Gazoduc Maroc-Nigeria, qui est un exemple emblématique de Notre volonté de bâtir le socle d'une véritable coopération régionale. Il permettra à l'ensemble des pays qui jalonnent ce Gazoduc d'assurer un approvisionnement fiable en énergie et une résilience accrue contre les chocs exogènes des prix des produits énergétiques.

Nous nous félicitons, à cet égard, de l'intérêt exprimé par les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour ce projet, et plus particulièrement, les institutions financières régionales et internationales, d'apporter leur concours effectif à la mise en œuvre de ce projet stratégique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a fait du développement de ses infrastructures dans tous les secteurs de l'économie marocaine une priorité de sa stratégie de développement. Ce qui lui a permis de disposer d'un modèle à travers sa dynamique d'investissement dans les infrastructures.

Ainsi, en matière d'infrastructures énergétiques, le Royaume dispose aujourd'hui de 4,1 GW de puissance renouvelable installée et poursuit le déploiement de sa stratégie visant à porter la part des énergies renouvelables à plus de 52% du mix électrique national à l'horizon 2030.

Le réseau des autoroutes a atteint actuellement 2.000 km, permettant ainsi de relier toutes les villes de plus de 400.000 habitants. Ce réseau devrait atteindre 3.000 km à l'horizon 2030.

La ligne ferroviaire à Grande Vitesse a fait du Maroc le premier pays d'Afrique à lancer un train à 320 km/h.

Le complexe portuaire Tanger Med a permis au Royaume d'intégrer depuis plusieurs années le top 20 mondial de la connectivité logistique en formant la première zone franche industrielle en Afrique.

Bien d'autres exemples sont susceptibles d'illustrer la politique volontariste déployée par le Maroc en matière de développement de projets infrastructurels de grande envergure qui servent d'appui aux différentes stratégies sectorielles lancées par le Royaume.

Les avancées majeures du Maroc en matière de développement des infrastructures vont de pair avec le train de réformes structurelles mises en œuvre, ces deux dernières décennies, visant à réduire les risques de vulnérabilité budgétaire et extérieure et à ancrer l'économie marocaine durablement sur le sentier d'une croissance forte et inclusive.

Cette dynamique des investissements devrait se renforcer davantage à travers la nouvelle Charte de l'investissement qui oriente les investissements vers les priorités stratégiques du pays tout en proposant un cadre incitatif attrayant. Notre objectif ultime est de porter l'investissement privé à deux tiers de l'investissement total du pays à l'horizon 2035.

A cet égard, Nous ne saurons trop insister sur le rôle primordial que le secteur privé est appelé à assumer pour contribuer efficacement au dynamisme de relance économique que connaît le Royaume.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le retard de l'Afrique, dont on parle tant, en matière de développement des infrastructures nous interpelle tous et doit vite être rattrapé en vue de promouvoir des chaînes de valeur régionales à même d'accélérer la transformation productive des pays africains.

Le Forum pour l'investissement en Afrique constitue, à cet égard, une réponse africaine pour adresser la problématique du financement des investissements en mettant en relation les investisseurs, notamment du secteur privé, et les porteurs de projets qui peuvent compter sur l'appui technique des partenaires au développement.

Nous sommes convaincu que l'édition de cette année du Forum sera plus enrichissante et qu'elle donnera un signal fort aux investisseurs quant à l'engagement des pays africains en faveur du développement des investissements transformateurs, au service des aspirations de notre continent, de nos populations et de notre jeunesse.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EXTRAORDINAIRE ARABO-ISLAMIQUE

RIYAD - 11 NOVEMBRE 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mon Auguste Frère, le Serviteur des Lieux Saints, le Roi Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud,

**Mon Très Cher Frère, Son Altesse Royale, le Prince Mohammed ben Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud,
Prince Héritier et Président du Conseil des Ministres,**

Majestés, Altesses, Excellences

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes, Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique,

Ce Sommet extraordinaire Arabo-Islamique, auquel a appelé le Royaume d'Arabie Saoudite frère, se tient dans un contexte marqué par la tension et la poursuite des affrontements armés dans la Bande de Gaza, causant des milliers de morts et de blessés parmi une population civile désarmée, sur fond de chaos et de blocus total, en violation flagrante des Lois internationales et des valeurs humaines.

Bien que des voix de la sagesse se soient élevées pour appeler à la désescalade et à l'apaisement, l'artillerie et les missiles israéliens continuent de prendre pour cible les civils désarmés, y compris les enfants, les femmes et les personnes âgées. Ne furent épargnés ni lieux de culte, ni hôpitaux, ni camps, qu'ils soient totalement ou partiellement détruits.

Partant de Notre engagement en faveur de la paix et en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous avons appelé à un sursaut de la conscience humaine pour que cesse le massacre de vies humaines, que le Très-Haut a comblé d'honneur et à agir ensemble, chacun dans sa position, afin de concrétiser quatre priorités urgentes:

Premièrement : Induire une désescalade urgente et concrète, mettre fin aux agressions militaires, pour aboutir à un cessez-le-feu durable et vérifiable ;

Deuxièmement : Garantir la protection des civils de sorte à ce qu'ils ne soient plus pris pour cible, conformément au droit international et au droit international humanitaire ;

Troisièmement : Permettre l'acheminement fluide et en quantités suffisantes des aides humanitaires au profit des populations de Gaza ;

Quatrièmement : Projeter une perspective politique pour la question palestinienne de nature à relancer la solution à deux États, tel que convenu par la communauté internationale.

Majestés, Altesses, Excellences,

Nous sommes face à une crise sans précédent, exacerbée par la persistance d'Israël dans son agression flagrante contre les civils désarmés, et compliquée, de surcroît, par le mutisme de la communauté internationale, sur fond d'indifférence des puissances agissantes à l'égard de la tragédie humaine qu'endure la population de la Bande de Gaza.

Il incombe donc à la communauté internationale et à nous tous d'œuvrer pour que l'avenir de la région et celui de ses populations et de ses fils ne soit pas hypothéqué par les partisans de la surenchère. L'avenir de la région ne saurait, en effet, tolérer les surenchères creuses, et encore moins les agendas et les calculs étriqués.

Cette conjoncture cruciale exige d'être appréhendée en ayant chevillé au corps la responsabilité historique qui s'appuie sur les postulats suivants:

- Pas d'alternative à une paix réelle dans la région garantissant aux Palestiniens leurs droits légitimes dans le cadre de la Solution des Deux Etats;
- Pas d'alternative à un État palestinien indépendant avec Al Qods-Est pour capitale;
- Pas d'alternative au renforcement de l'Autorité palestinienne, sous le leadership de Mon Frère, le Président Mahmoud Abbas Abou Mazen;
- Pas d'alternative à la mise en place de mécanismes pour une sécurité régionale durable, fondée sur le respect du droit international et des référentiels y afférents, tels qu'ils sont universellement reconnus.

Majestés, Altesses, Excellences,

Transcender cette crise et éviter qu'elle ne se reproduise ne sauraient être possible qu'à travers la cessation des agressions contre Al-Qods Acharif et des provocations qui heurtent les sentiments de plus d'un milliard de musulmans.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous nous sommes toujours évertués à attirer l'attention quant à la gravité de ces agissements et provocations israéliens et leurs conséquences funestes sur la sécurité et la stabilité de la région dans son ensemble.

En parallèle, nous agissons sur le terrain à travers l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif en vue de la sauvegarde de la Ville Sainte et la préservation de son statut historique et juridique ainsi que de ses Lieux sacrés.

Comme énoncé dans «l'Appel d'Al-Qods», que Nous avons signé avec Sa Sainteté le Pape François, la sauvegarde de la Ville d'Al Qods Acharif incombe à tout un chacun comme patrimoine commun de l'humanité et symbole des valeurs du respect mutuel.

Il s'égarer celui qui pense que la logique du plus fort puisse altérer cette réalité ou travestir cette identité bien ancrée. Il Nous trouvera inmanquablement face à lui, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods et ce, en coordination avec Notre Frère, Sa Majesté le Roi Abdallah II, Tuteur des Lieux Saints de l'Islam et du christianisme d'Al-Qods.

Majestés, Altesses, Excellences,

Nous nous trouvons à un tournant décisif qui commande à tous fermeté et responsabilité pour mettre un terme aux agressions israéliennes. Cette étape exige aussi de faire prévaloir la raison et la sagesse pour instaurer une paix juste et durable dans la région, à même de garantir la sécurité et la stabilité pour l'ensemble de ses peuples.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU ROYAUME DU MAROC À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION DE L'ACADÉMIE SOUS SA NOUVELLE CONFIGURATION

RABAT - 22 NOVEMBRE 2023

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Distingués membres de l'Académie,

Mesdames, Messieurs

Nous sommes particulièrement fier de vous adresser ce Message en ouverture de la session où l'Académie du Royaume du Maroc se présente sous sa nouvelle configuration. Au-delà de la seule continuité de cette prestigieuse institution nationale au parcours radieux, Nous entendons faire de ce moment inaugural le point de départ d'un tournant exceptionnel. Un tournant dont Nous voulons qu'il soit à la mesure de la renommée bien établie de l'Académie et de son aura exceptionnelle.

S'inscrire dans la continuité, c'est poursuivre l'œuvre entamée par ce fleuron académique national et perpétuer ses apports significatifs. Née de la volonté d'ériger une matrice civilisationnelle d'envergure, l'Académie s'est, en effet, façonnée à la faveur d'une programmation scientifique, intellectuelle et culturelle conçue et réalisée avec succès par une pléiade de penseurs et de savants de différentes sensibilités et d'horizons académiques variés. Dieu soit loué, la trajectoire de l'Académie illustre de fort belle manière une évolution jalonnée de réalisations concrètes et atteste la pertinence des choix et des orientations adoptés.

La touche d'exception que Nous souhaitons prêter à l'Académie a pour objectif d'imprimer une nouvelle dynamique plus vigoureuse à son action, en lui assignant des objectifs autrement plus exaltants et en l'invitant à s'impliquer davantage en termes de planification, d'organisation, de projection et d'influence.

À cet égard, Notre ambition n'a d'égale que Notre foi inébranlable dans votre capacité à relever ce défi et à atteindre cette visée ultime.

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, le monde subit de profondes transformations qui touchent tous les domaines et qui se traduisent notamment par un raffermissement accru des liens culturels, des échanges intellectuels et un renforcement du dialogue inter-civilisationnel. Par conséquent, un plus grand prix est attaché à l'ouverture sur les cultures du monde et à la mise en place de la société du savoir. Pour le Maroc, réputé être un carrefour de cultures et de civilisations, le choix le plus naturel est d'embrasser cette dynamique et de s'imposer comme un acteur-clé pour assurer son ancrage.

Il n'y a donc rien de surprenant dans le fait que l'éminente institution de l'Académie du Royaume du Maroc, fondée en 1977 à l'instigation de Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, soit devenue aujourd'hui un haut lieu de la promotion de la pensée, de la recherche scientifique et un espace privilégié d'échanges culturels entre continents. Véritable écosystème pour le développement des capacités intellectuelles et des compétences académiques dans les sciences humaines et sociales, elle concourt à la progression de la recherche et à la mise en valeur du patrimoine historique et civilisationnel multiséculaire du Royaume du Maroc.

Afin que l'Académie puisse s'acquitter au mieux de ses missions, Nous avons œuvré depuis 2015 à rendre ses structures opérationnelles, à renouveler son architecture organisationnelle. Cette action a été menée en plein accord avec les finalités et les dispositions de la Constitution du Royaume, qui visent à préserver notre identité nationale en tenant compte de ses composantes arabo-islamique, amazighe, saharo-hassanienne et de ses affluents africain, andalou, hébreux et méditerranéen. Au service du rayonnement scientifique et culturel du Royaume, l'Académie est engagée dans l'effort de réflexion portant sur les problématiques et les questions du monde actuel.

A la lumière de ces données, Nous avons tenu à ce qu'un souffle nouveau et une impulsion vigoureuse soient imprimés à l'Académie en la dotant d'une vision et de structures nouvelles, en y intégrant de nouveaux membres et en lui assignant des projets et des programmes en grande partie liés à notre identité et ouverts aux expériences culturelles internationales réputées en phase avec les thématiques nouvelles.

La nouvelle architecture organisationnelle dont Nous avons choisi de doter votre honorable institution devrait lui permettre d'assurer une gestion rationnelle de ses organes et de gagner en efficacité et en influence. Énoncée dans Notre Dahir de février 2021, elle prévoit l'intégration, au sein de l'Académie, de l'Institut Royal de recherche sur l'Histoire du Maroc, la création de l'Instance académique supérieure de traduction, de l'Institut académique des arts et de la Fondation de l'Académie du Royaume du Maroc pour la coopération culturelle. Cette réorganisation est conçue comme un moyen de relever les défis inhérents à la société du savoir.

Outre la promotion de la connaissance historique et la rénovation des méthodes de recherche sur le patrimoine et l'Histoire du Maroc, ces instances doivent accorder une attention particulière à la

traduction et aux arts, deux disciplines réputées pour leur rôle central dans la mise en valeur des apports de la pensée marocaine au savoir contemporain.

Mesdames, Messieurs,

Depuis que l'Académie a reçu cette impulsion nouvelle, elle s'est attachée à organiser des colloques académiques pour ouvrir des pistes de réflexion sur des sujets liés au savoir dans sa globalité, à l'économie et à la géostratégie. Certaines éditions ont été dédiées respectivement à l'Afrique, à l'Amérique latine, à l'Asie, à la Méditerranée.

Outre un intérêt constant pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine marocain et la célébration des illustres figures de la pensée nationale, l'Académie a créé en son sein une chaire dédiée aux littératures et aux arts africains, une autre à l'Andalousie et une troisième aux littératures comparées. Le but recherché est de renforcer les compétences cognitives des jeunes dans le cadre du projet de soutien aux doctorants des universités marocaines, projet auquel Nous attachons un intérêt particulier. De fait, Nous sommes profondément convaincu que tout progrès social est indissociable du renouveau culturel et de l'ouverture nécessaire des sphères académiques sur le génie créateur des jeunes talents. À cet égard, cette jeunesse capable de se montrer créative et innovante dans son rapport de consommation et de production des savoirs liés aux disciplines humaines et sociales, aux langues, aux sciences, aux lettres et aux arts, constitue l'ossature du capital humain.

Afin de s'acquitter au mieux de la noble mission qui est la sienne, l'Académie a procédé à une réorganisation de ses structures : une initiative que Nous voyons d'un bon œil, compte tenu de son concours efficient au rayonnement scientifique, intellectuel et civilisationnel du Royaume. L'Académie continuera ainsi à s'affirmer comme un carrefour de dialogue, un espace de rencontre entre d'éminents penseurs et des scientifiques de renom, aux spécialités et aux centres d'intérêts divers. Elle pourra aussi assumer pleinement son rôle de tribune d'échanges de vues autour des questions contemporaines.

Ayant en vue le mandat multidisciplinaire de l'Académie du Royaume du Maroc, Nous avons procédé à la nomination de nouveaux académiciens, marocains et étrangers, en prenant en considération leurs horizons variés, leurs spécialités complémentaires, leur vaste expertise et leur expérience probante.

Nous leur souhaitons la bienvenue et Nous les félicitons de siéger au sein de cette prestigieuse institution académique. Nous sommes convaincu que vous contribuerez tous à étendre son rayonnement dans les milieux du savoir et de la connaissance, de sorte qu'elle puisse continuer à remplir pleinement son rôle d'outil de sensibilisation et de levier de développement.

A ce propos, Nous tenons à adresser Nos vifs remerciements aux membres honoraires qui, par leur œuvre scientifique et leur production intellectuelle, ont contribué à atteindre les visées ultimes assignées à l'Académie.

Mesdames, Messieurs,

Les sociétés contemporaines vivent au rythme de mutations socio-économiques et culturelles rapides et enchevêtrées. Pour évoluer, elles doivent rester ouvertes au changement et non sujettes à l'inertie. A cet égard, l'accumulation et l'intégration des savoirs et la création de passerelles entre les disciplines scientifiques constituent l'enjeu principal de tout progrès vertueux qui, à la fois, préserve l'identité de la

nation, lui sert de rempart contre d'éventuels périls et dérapages, cultive sa diversité et son pluralisme intellectuel dans ce qu'ils ont de constructif.

Il va sans dire que l'essor des sociétés est consubstantiel au renouveau intellectuel et culturel et à l'existence d'un climat propice à la production de la connaissance. Et pour qu'un tel environnement puisse prospérer, il doit nécessairement concourir à la dynamique civilisationnelle.

Dieu soit loué, le Royaume du Maroc est dépositaire d'un patrimoine culturel riche et varié, matériel et immatériel, qui lui a permis d'occuper une place de premier choix parmi les nations du monde en termes d'inscriptions à la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Au cours des trois décennies ayant suivi sa création, l'Académie du Royaume du Maroc a consolidé sa présence singulière, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, en produisant des réflexions substantielles sur la centralité des valeurs dans la configuration de la vie humaine.

C'est pourquoi Nous saluons le choix du thème principal de cette session: «la famille et la crise des valeurs», compte tenu de son importance et de son actualité, en particulier dans un monde marqué par l'ébranlement des repères, et des fois même par leur perte pure et simple. De ce fait, il est d'autant plus nécessaire d'approfondir la réflexion autour de cette thématique fondamentale, de procéder à un examen méthodique et serein des changements à l'œuvre et de leurs répercussions globales, notamment en termes de cohésion familiale et de solidarité sociale.

Indubitablement, la considération sous toutes les coutures de la question des valeurs est inscrite au cœur des missions éminentes de l'Académie. De fait, les valeurs constituent un élément structurant du substrat commun à tous les êtres humains. En participant à l'ancrage solide des identités, elles rendent possible une valorisation du pluralisme culturel et linguistique et contribuent à la préservation de ses composantes théoriques et pratiques à travers l'encouragement de la vie intellectuelle et la promotion de l'ouverture sur toutes les cultures et toutes les civilisations.

C'est dans cet esprit que l'Académie du Royaume du Maroc œuvre à la mise en place «d'un partenariat civilisationnel» qui transcende les différences et privilégie le rapprochement, l'interaction et l'entente. Pour cela, elle reste ouverte à l'actualité scientifique et intellectuelle et embrasse une foi et un engagement inébranlables en faveur des principes et des idéaux universels.

Que Dieu vous aide, guide vos pas et couronne de succès vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

NEW YORK - 29 NOVEMBRE 2023

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences membres de l'honorable Comité,

Mesdames, Messieurs,

Cette année, la Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien est célébrée alors que la région du Moyen-Orient en général et les territoires palestiniens en particulier vivent, depuis le 7 octobre 2023, des événements d'une gravité inédite. De fait, en raison d'une escalade qui ne cesse de s'intensifier et d'affrontements armés d'une vaste amplitude, les morts et les blessés, pour la plupart des femmes et des enfants, se comptent par milliers au sein de la population civile. Outre la destruction massive de logements, d'hôpitaux, d'écoles, de lieux de culte et d'infrastructures, un blocus total est imposé à Gaza, en flagrante violation des lois internationales et au mépris total des valeurs humaines.

En dépit des appels croissants à la désescalade et à l'apaisement qui permettraient la livraison de médicaments et l'arrivée d'autres secours dans la Bande de Gaza, Israël y poursuit à la fois des bombardements intempestifs et violents ainsi que les incursions de son armée de terre. Il en résulte un déplacement forcé de plus d'un million et demi de Palestiniens, une augmentation des victimes et une intensification des destructions.

L'aggravation de ce drame humanitaire à Gaza et l'acharnement contre les civils interpellent la communauté internationale, plus particulièrement les puissances agissantes et le Conseil de sécurité, organe onusien chargé du maintien de la sécurité, de la stabilité et de la paix dans le monde. De fait, ils

doivent mettre de côté leurs dissensions pour œuvrer de concert à l'adoption d'une résolution qui visera, de manière décisive et contraignante, l'application immédiate d'un cessez-le-feu durable, selon les règles du droit international et du droit international humanitaire.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Lors du Sommet arabo-islamique extraordinaire qui s'est tenu le 11 novembre 2023, au Royaume d'Arabie Saoudite, nous avons défini quatre priorités urgentes pour faire cesser le massacre de vies humaines, auxquelles le Seigneur attache un grand prix.

C'est l'occasion de les mettre à nouveau en exergue :

- Premièrement : induire une désescalade urgente et concrète, mettre fin aux agressions militaires, pour aboutir à un cessez-le-feu durable et vérifiable ;
- Deuxièmement : Garantir la protection des civils de sorte qu'ils ne soient plus pris pour cible, conformément au droit international et au droit international humanitaire ;
- Troisièmement : Permettre l'acheminement fluide et en quantités suffisantes des aides humanitaires au profit des populations de Gaza ;
- Quatrièmement : Projeter une perspective politique pour la question palestinienne, de nature à relancer la solution à deux États.

La dernière escalade est la conséquence inéluctable de l'absence de tout horizon de règlement politique de la question palestinienne, alors même que cette perspective est la clé de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans la région. Ainsi que Nous l'avons maintes fois réaffirmé, le règlement de cette question sur la base de la Solution à deux Etats, comme prévu dans les résolutions de la légalité internationale et du Conseil de sécurité, est la seule voie possible pour instaurer la paix juste et globale et assurer sécurité et dignité à tous les peuples de la région.

Elle est également le résultat de la multiplication méthodique de pratiques extrémistes israéliennes, d'initiatives unilatérales et d'actes de provocation récurrents à Al-Qods. Ces agissements ne peuvent que compromettre les efforts d'apaisement et saper les initiatives internationales visant à mettre fin aux tensions et à sortir du cercle vicieux de la violence.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les représailles militaires israéliennes dans la bande de Gaza ont mis en évidence de flagrantes violations des dispositions du droit international et du droit international humanitaire.

Par conséquent, Nous réaffirmons à cette occasion, Notre rejet et Notre condamnation de toutes les exactions commises, de la politique de punition collective, de déplacement forcé et de toute tentative visant à imposer un nouveau fait accompli. A cet égard, Nous réitérons que la bande de Gaza fait partie intégrante des territoires palestiniens et de l'Etat unifié de Palestine.

Par ailleurs, Nous insistons sur la nécessité de faire bénéficier les frères palestiniens dans la bande de Gaza des secours qui doivent leur parvenir en quantités suffisantes et sans entraves, de manière sûre et durable.

A cette fin, guidé par le principe de solidarité qui sous-tend Notre politique extérieure, Nous avons procédé à l'envoi d'aides humanitaires d'urgence au profit de la population dans la bande de Gaza : il constitue une contribution du Royaume du Maroc aux efforts de secours et d'assistance fournis par la communauté internationale. Ces aides ont été acheminées, via le point de passage de Rafah, à destination des personnes affectées, tandis que d'importantes quantités de denrées alimentaires et de matériel médical ont été distribuées dans la Ville d'Al-Qods Acharif.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En dépit de cette situation sombre et de l'absence de perspectives d'un règlement du conflit au Moyen-Orient, Nous gardons bon espoir que les membres de la communauté internationale mutualisent leurs efforts pour relancer le processus de paix.

De fait, aujourd'hui comme toujours, Notre vision est que la paix est une option stratégique pour tous les peuples de la région. Elle est la seule voie qui puisse leur assurer sécurité et stabilité et les protéger contre la spirale de la violence et des tourments de la guerre.

La clef de cette paix, que nous appelons de nos vœux, réside dans la Solution à deux Etats : issue réaliste convenue par la communauté internationale et dont la concrétisation passe impérativement par le processus de négociations.

C'est l'occasion pour Nous de réitérer la position inébranlable du Maroc en faveur de la Cause palestinienne juste et de réaffirmer Notre soutien aux droits légitimes du peuple palestinien frère, liés à l'établissement de son Etat indépendant ayant Al-Qods orientale comme capitale.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods qui relève de l'Organisation de la Coopération islamique, Nous insistons à nouveau sur la nécessité de préserver le cachet singulier de la Ville d'Al-Qods et de ne pas altérer son statut juridique, civilisationnel, historique et démographique, car elle constitue un haut-lieu spirituel de coexistence et d'entente entre les adeptes des trois religions monothéistes.

En conclusion, Nous saluons les efforts sincères que vous déployez pour que triomphe la Cause palestinienne juste.

Que Dieu guide vos pas et vous accorde plein succès dans votre entreprise.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET MONDIAL SUR L'ACTION CLIMATIQUE

DUBAÏ - 01 DÉCEMBRE 2023

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Monsieur le Président, Cher frère Son Altesse Cheikh Mohammed Bin Zayed Al Nahyane ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les hauts dirigeants des Organisations Internationales et Régionales ;

Excellences, Mesdames, Messieurs

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Mon Frère Son Altesse Cheikh Mohammed Bin Zayed Al Nahyane, et les Emirats Arabes Unis, pour la qualité de l'organisation de cet événement de haut niveau et pour l'engagement dont sa Présidence a fait montre afin que les travaux de cette COP28 soient une réussite.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Les conclusions du Premier Bilan Mondial de la mise en œuvre de l'Accord de Paris attestent d'une dynamique universelle autour de la question climatique. Néanmoins, les efforts d'adaptation observés demeurent fragmentés, progressifs et très inégalement répartis entre les régions, et particulièrement les plus vulnérables aux effets dévastateurs du dérèglement climatique.

Les mesures audacieuses ne s'organisent pas en demi-mesures, encore moins selon une vision isolée qui ne fait qu'exacerber les risques, amplifier les dommages et accroître les pertes matérielles, naturelles et humaines. La gestion mondiale de la crise climatique ne peut que s'orienter vers une approche plus adaptée aux contraintes nationales, centrée sur une croissance qualitative durable et surtout sur une vision à vocation humaniste.

Tout comme le changement climatique s'amplifie inexorablement, les COP doivent, depuis ici et dès maintenant, sortir de la logique des «petits pas», qui la caractérise depuis trop longtemps. Cette approche

empirique était – et Je le conçois – nécessaire lorsqu’il fallut convaincre de la pertinence de l’action climatique, voire de l’existence même du changement climatique. Mais, aujourd’hui, cette approche techniciste complexifie les termes d’engagement et réduit le défi climatique à un cercle d’initiés, là où il doit être un enjeu pour l’humanité.

En d’autres termes, entre l’action climatique par «petits pas» et les défis climatiques imminents qui s’imposent significativement, se crée un fossé qu’il convient de combler sans délai. Et tout comme il faut croire en l’action climatique, il faut également être convaincu qu’entre les voix de ceux qui se résignent aux «petits pas», et de ceux qui ne jurent que par les «grandes ruptures» – mues par l’idéologie et portées par le dogme, il y a un chemin médian. Un chemin fait de pragmatisme certes, mais aussi de volontarisme, d’ambition et de vision. C’est ce chemin-là que nous devons faire nôtre, si notre dessein est toujours d’être à la hauteur des engagements souscrits à la COP.21 de Paris en 2015, et à la COP.22 à Marrakech en 2016.

Aussi nécessaire qu’elle soit, la négociation climatique n’est pas – et ne peut devenir – une fin en soi. Il est un temps pour négocier, et il est un temps pour agir. Le voilà venu, ce temps-là ! C’est un Pacte pour l’Action que Je vous propose de lancer, ici et maintenant. C’est à travers ce Pacte pour l’Action que l’humanité peut démontrer par des actes que les objectifs les plus ambitieux ne sont pas pour autant les moins accessibles.

La profonde conviction du Maroc, dont l’engagement climatique est précurseur, se concrétise à travers plusieurs leviers stratégiques et politiques, dont une Contribution Nationale Déterminée rehaussée en 2021. Notre Nouveau Modèle de Développement est conçu dans une optique de durabilité. Notre Stratégie Nationale de Développement Durable est pensée et déclinée dans une perspective de forte inclusion.

Au Maroc, l’essor des Energies Renouvelables et durables, le développement des filières d’hydrogène vert compétitif, notre connectivité grandissante avec les marchés mondiaux et l’organisation d’une coupe du monde de football entre deux continents sont autant de preuves de la vision d’intégration régionale que nous portons.

C’est cette approche, tournée vers l’action, que nous avons préconisée chez Nous, au Royaume du Maroc : Notre ambition s’est manifestée par des actions sectorielles, concrètes, précises ; elle est structurée dans des Plans d’action détaillés et vérifiables, aussi bien pour l’adaptation, que pour l’atténuation et la décarbonation.

Pour ambitieux qu’ils soient, Nos objectifs déclarés ne relèvent jamais ni d’une fougade, ni d’un effet d’annonce à l’international. C’est, au contraire, le résultat de programmes et de projets menés au niveau national, d’abord pour nous et par nous. Et J’attache, personnellement, le plus grand prix à leur mise en œuvre et à leur suivi.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Dans un système mondial toujours inéquitable, l’Afrique a reçu 30 milliards USD des flux annuels de financement climatique en 2020, ce qui représente moins de 12% de ses besoins. Pénalisé et défavorisé, le Continent a pourtant tous les atouts pour devenir la solution climatique mondiale, la solution aux

grands défis du 21ème siècle. L'absence d'une solidarité agissante ralentit considérablement l'élan de son action climatique.

Les Assemblées Annuelles du FMI-Banque Mondiale à Marrakech ont conclu à un besoin pressant de réformer le multilatéralisme et le financement du développement, deux leviers que l'humanité a créés pour répondre aux défis du 20ème siècle, deux leviers auxquels nous croyons. C'est cette conviction qui anime la présidence marocaine de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement.

Fidèle à son engagement africain, le Maroc poursuit inlassablement ses efforts pour la mise en œuvre des décisions du Premier Sommet Africain de l'Action, tenu en marge de la COP22, particulièrement l'opérationnalisation des trois Commissions Climat africaines du Bassin du Congo, du Sahel et des Etats insulaires africains.

L'implication effective du Royaume dans des initiatives régionales novatrices et fédératrices visant une meilleure adaptation de l'agriculture africaine, un renforcement de la soutenabilité, la stabilité et la sécurité dans le Continent et l'encouragement du leadership des jeunes africains pour le climat, reflètent l'adhésion multidimensionnelle et sans faille du Maroc aux efforts inlassables des pays africains frères.

Si la solidarité et l'adéquation sont des principes de l'action climatique internationale, prenons garde à ne pas sanctionner le succès.

Je pense, tout particulièrement, à la situation des pays à revenu intermédiaire qui mènent de front la bataille du développement socio-économique et celle du développement durable. Pour ces pays-là – dont Mon propre pays : le Royaume du Maroc – Je plaide pour une attention spécifique et plus soutenue de la Communauté internationale.

Cela ne serait que justice. En effet, il est équitable que les pays à revenu intermédiaire ne soient pas pénalisés par les progrès qu'ils accomplissent. L'on ne peut leur demander de faire plus, tout en leur donnant moins d'accès aux ressources qui conditionnent ces progrès. Bien au contraire, il n'y a point de meilleures «Success Stories» climatiques à promouvoir et à récompenser que celles des pays à revenu intermédiaire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les intérêts contradictoires, parfois aux accents populistes, privilégiant le court-termisme sont en train d'éroder une action multilatérale crédible et d'hypothéquer l'avenir des générations futures.

Nous renouvelons l'espoir que les Etats Parties seront plus ambitieux et que nous ferons émerger, ensemble, des solutions collectives face à ce défi commun.

Dans cette perspective, Je voudrais réaffirmer l'engagement du Maroc à poursuivre son action volontariste qui a pour visée de rester à l'avant-garde du plaidoyer certes, mais également des solutions visant à préserver l'avenir de l'humanité sur notre planète.

Je vous remercie.

Wassalamou alaykoug warahmatoug Allah wabarakatoug.»

**MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM INTERNATIONAL
ORGANISÉ À L'OCCASION DU 75È ANNIVERSAIRE
DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE
L'HOMME**

RABAT - 07 DÉCEMBRE 2023

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir, tout d'abord, de souhaiter la bienvenue aux participants à ce symposium international dont Rabat, Capitale du Royaume, abrite les travaux à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

La célébration par le Maroc, à l'instar du reste des pays du monde, de cet évènement international singulier et, ô combien décisif dans l'histoire de l'humanité, marque tout le prix que Nous attachons constamment à la promotion des droits humains dans notre pays, sous tous ses aspects, aussi bien en tant que culture que pratique.

A cette occasion, Nous nous réjouissons que ce symposium soit organisé sur convocation du Conseil national des droits de l'Homme, en commémoration de cette Déclaration universelle qui édicte des principes protégeant les droits et les libertés et qui consacre les valeurs universelles et les droits inhérents à l'être humain. Cette Charte fondatrice constitue toujours une référence universelle pour concrétiser les attentes des peuples qui aspirent à la liberté, à la dignité, à l'égalité, à la sécurité et à la stabilité.

Des délibérations intellectuelles et des débats pondérés et approfondis engagés par une pléiade de personnalités venues d'horizons divers ponctueront indéniablement les travaux de cette rencontre de premier plan. Seront ainsi posées des interrogations majeures, susceptibles de cristalliser de nouvelles

perceptions et d'apporter des réponses qui impulseront un souffle inédit à l'engagement pris en faveur des droits humains, en interaction avec le multilatéralisme.

Mesdames, Messieurs,

L'importance de la conférence qui vous réunit aujourd'hui découle du besoin impérieux de rappeler, à nouveau, la nécessité de renouveler un engagement universel en faveur de la protection des droits des individus et des collectivités, plus particulièrement de ceux des catégories en situation de précarité. Cette exigence s'impose d'autant plus que nous vivons dans un monde agité par des tensions et des violations récurrentes en contradiction avec les principes et les idéaux universels fondateurs de la Déclaration.

Cette célébration constitue également un moment opportun pour dresser le bilan des réalisations en la matière, identifier les défaillances et les anomalies ayant entaché le processus de sauvegarde des acquis ainsi que les défis qui, à ce jour, empêchent la communauté internationale de promouvoir, d'une manière globale, les questions relatives aux droits de l'Homme.

Face à ces enjeux, le Maroc a fait le choix de se frayer son propre chemin en matière des droits humains. Par ce parcours spécifique et en perpétuelle évolution, il a marqué de son sceau les expériences internationales dans ce domaine.

En effet, l'engagement du Royaume du Maroc en faveur de la promotion des droits de l'Homme au niveau national ne se limite pas à leur simple consécration constitutionnelle; il devient également un pilier des politiques publiques et un paramètre essentiel à prendre en compte dans les choix stratégiques, aussi bien économiques, sociaux, culturels qu'environnementaux.

Notre attachement immuable à la défense et à la consécration de ces droits n'a d'égal que Notre détermination inébranlable à poursuivre l'œuvre de consolidation et de perfectionnement de l'Etat de droit et de celle du renforcement des institutions, en tant que choix volontaire et souverain. De même, Nous veillons à conforter ces acquis, concomitamment à Notre interaction continue avec les nouveautés en matière des droits humains, aussi bien au plan national que dans le cadre du système des droits de l'Homme de l'ONU.

En dépit des réalisations accomplies en matière de droits humains et malgré ce que Nous sommes d'ores et déjà en train de parachever dans ce domaine, son importance essentielle et le travail sérieux qu'il requiert appellent de nous tous un engagement accru. Cette action résolue permettra, dans le respect des spécificités et des constantes nationales, de réaliser ce qui est urgent au présent et d'anticiper ce qui est possible à l'avenir. Il convient également de garder à l'esprit que ces droits politiques et civils ne prendront pleinement leur sens que s'ils s'articulent avec la promotion des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

C'est dans cet esprit que le Maroc a inauguré il y a quelque temps, une étape nouvelle marquée par des réformes structurelles, que Nous avons jugé opportun de placer en tête des priorités de nos politiques publiques. C'est le cas notamment du chantier de généralisation de la couverture sanitaire, de la protection sociale et de soutien aux catégories vulnérables. Ce projet sociétal garantit l'accès effectif aux services sociaux et de santé et renforce les piliers du dispositif solidaire national.

Par ailleurs, afin de réviser le Code de la famille, deux décennies après son adoption, Nous avons appelé au lancement de larges consultations auprès des différentes composantes de la société, de manière à sauvegarder les droits de la femme et de l'enfant et à préserver l'intérêt de la famille, considérée comme le noyau de la société. Dans cette réforme, seront pris en considération les valeurs et les principes de justice, d'égalité, de solidarité et d'harmonie puisés dans la religion musulmane, tout comme sera mis en œuvre le mécanisme d'ijtihad (effort d'interprétation des textes religieux) dans ce qu'il a de constructif, afin d'assurer une mise en adéquation avec les nouveautés en matière des droits de l'Homme et des valeurs universelles y afférentes.

Mesdames, Messieurs,

Le monde a été confronté à plusieurs problématiques liées à l'universalité des droits humains, en particulier aux diverses prises de positions sur les particularités et la culture de chaque pays. Les avis et les discussions engagées à l'international ont conclu à la nécessité de valoriser la variété des cultures en tant que droit de tout être humain, puisque les spécificités n'empêchent pas la pleine jouissance des droits fondamentaux.

Dans cette perspective, et en s'appuyant sur les dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la communauté internationale a réussi à élaborer des conventions et des protocoles, dont les uns sont contraignants et d'autres ne le sont pas. Le but ultime est de trouver un terrain d'entente commun pour éviter que se reproduisent les drames engendrés par les guerres et les clivages et que resurgissent les formes d'agression et de déplacement.

Néanmoins, toute réponse aux défis actuels qui transcendent les frontières ne saurait être conçue sans une contribution effective des Etats du Sud à l'élaboration d'approches permettant d'appliquer les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les articles des deux Pactes internationaux ou encore ceux des Conventions internationales pertinentes. Cette démarche permettra de mettre les droits en œuvre et de proposer de meilleures pratiques de nature à apporter des solutions novatrices, pour in-fine assurer l'effectivité des droits humains. C'est ce que le Royaume du Maroc n'a de cesse de défendre ou de proposer dans le cadre de son action de plaidoyer, visant à régler les litiges aussi bien qu'à impulser une dynamique de coopération et de solidarité en vue d'instaurer la sécurité, la paix et la stabilité.

Aujourd'hui, votre honorable assemblée commémore le 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme dans un contexte marqué par des tensions et des périls qui menacent la sécurité, la stabilité et la prospérité des peuples. Nous saisissons cette occasion pour attirer l'attention sur le fait que la communauté internationale n'a pas encore réussi à mettre en œuvre l'ensemble des principes énoncés dans cette Déclaration. Par conséquent il s'avère urgent, voire impérieux de continuer à réfléchir aux voies les plus efficaces pour assurer leur effectivité.

Que Dieu guide vos pas et couronne de succès vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2024

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM COMMÉMORANT LE 60ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DU 1ER PARLEMENT ÉLU AU MAROC

RABAT - 17 JANVIER 2024

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs les honorables membres de la Chambre des Représentants et de la Chambre des Conseillers,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait d'adresser ce Message aux participants à ce symposium qui se tient sous Notre Haut Patronage, en commémoration du soixantième anniversaire de la constitution du premier parlement élu dans l'Histoire du Royaume du Maroc.

Cet événement important est célébré pour trois raisons majeures. En premier lieu, il permet de rappeler aux générations présentes et à venir de quoi fut faite la dynamique de construction démocratique et institutionnelle dans notre pays, en quoi consiste le bilan cumulé des réformes consensuelles auxquelles elle donna lieu. En deuxième lieu, cette célébration est l'occasion de faire le point de ce qui a été réalisé par Notre pays en matière parlementaire, mettant notamment en exergue le rôle joué par l'institution législative dans le processus de réformes politiques et institutionnelles et l'œuvre de développement qui ont marqué l'Histoire contemporaine du Maroc. En dernier lieu, le symposium se propose de définir les perspectives futures du modèle politique marocain, qui doit tendre in fine vers une meilleure consolidation de la démocratie représentative et une consécration accrue du principe de séparation des pouvoirs. Un nouveau seuil sera alors franchi dans la très longue histoire de nos traditions institutionnelles.

Ainsi que vous le savez, le modèle parlementaire marocain se forgea à partir d'une vision politique clairvoyante qui continue d'envisager les réformes constitutionnelles comme la résultante d'un processus

graduel, cumulatif et ininterrompu et qui se soucie d'y impliquer les forces vives de la Nation, politiques, économiques et sociales.

Cette vision procède d'un postulat qui considère la démocratie, non pas comme une recette toute faite ou un modèle potentiellement importable, mais plutôt comme le produit d'une construction locale authentique : graduelle, inclusive, garante de pluralité et de diversité, elle est à la fois compatible avec les spécificités nationales de chaque pays et ouverte aux principes universels de la démocratie représentative que sont, plus particulièrement, la garantie de scrutins libres et réguliers, un système multipartite, l'alternance dans la gestion de la chose publique.

Mesdames, Messieurs,

Aussitôt que le Maroc recouvra sa liberté et son indépendance, Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, se fit un point d'honneur à associer les forces vives de la Nation à la mise en place d'un conseil national consultatif qui constitua le premier jalon d'une démocratie représentative. Le vœu du Héros de la libération pour son pays fut exaucé sous le règne de feu Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, qui instaura l'Etat des institutions.

Au lendemain de l'Indépendance, l'entrée en vigueur de la première Constitution du Royaume définit les contours d'un Etat moderne dont la pierre angulaire fut l'élection par les citoyens de leurs députés au sein des différentes instances représentatives. Ainsi, sous le leadership de Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, la constitution, en 1963, du premier parlement bicaméral élu inaugura l'entrée de notre pays dans une nouvelle phase de sa vie politique et constitutionnelle, confirmant ainsi ses choix souverains en faveur du pluralisme politique, du multipartisme, de la démocratie représentative, des libertés d'association, d'appartenance politique et syndicale, d'opinion et d'expression. Pendant que l'idéal démocratique triomphait au Maroc, de nombreuses contrées du globe se laissèrent dominer par la doctrine du parti unique.

Les vicissitudes de l'époque n'eurent pas raison du multipartisme inscrit au cœur de la singularité marocaine qui se perpétue grâce à l'engagement responsable de plusieurs partis politiques en faveur d'une diversité de projets sociétaux, grâce également à la mobilisation d'une société civile particulièrement éveillée et à l'action d'organisations syndicales indépendantes. A la faveur de ces efforts conjugués, des débats décisifs donnèrent lieu, dans les années soixante-dix et quatre-vingt-dix du siècle passé, à une suite de révisions constitutionnelles, lesquelles apportèrent des changements substantiels dont l'un des plus emblématiques fut l'affirmation d'une représentation plurielle au sein de l'institution législative.

Par ailleurs, le dernier quart du vingtième-siècle fut décisif pour parfaire la construction démocratique et la constitution des instances élues, aux niveaux national et local. Il permit également de consolider les institutions nationales par le renforcement de leurs prérogatives et d'engager des réformes d'envergure dans le cadre de deux importants réaménagements de la Loi fondamentale, opérés en 1992 et en 1996.

Cette étape importante et décisive de l'Histoire du Maroc fut fondamentale dans le processus de réforme institutionnelle : elle permit en effet, en 1996, le retour au bicamérisme investissant chacune des deux

assemblées de prérogatives égales, ainsi que l'élargissement des compétences dévolues aux organes élus et l'institution de la régionalisation.

Mesdames, Messieurs,

Fidèle à cette approche et depuis Notre Accession au Trône de Nos Glorieux Ancêtres, Nous nous sommes attaché à lancer et à parrainer de grandes réformes en politique, en matière sociale, en économie et en culture.

Assurément, l'institution législative a été au cœur de ces réformes structurantes, aussi bien par l'élargissement de ses attributions que par le renforcement de la représentativité de la femme, dont la présence agissante a été consolidée, de manière soutenue, au sein de l'appareil législatif et des différents conseils élus.

Ainsi, Nous avons pris l'initiative de mettre en œuvre un ensemble de réformes profondes, dont le point d'orgue a été l'adoption de la Constitution de 2011. Cette norme suprême avancée, en permettant de conduire plusieurs réformes structurelles, a, de ce point de vue, incarné l'exception marocaine dans son esprit réformateur. En effet, outre le renforcement de l'indépendance des pouvoirs exécutif et judiciaire, le pouvoir législatif a été au centre de ces réformes en vertu desquelles ses compétences ont été fortement élargies.

C'est ainsi que le Parlement, devenu désormais source de législation par excellence, s'est vu assigner, en plus du contrôle de l'action gouvernementale, la compétence d'évaluer les politiques publiques.

Mesdames, Messieurs,

Notre pays a été précurseur dans la constitutionnalisation de la démocratie participative et citoyenne et des rôles de la société civile. Il a aussi tôt fait d'inscrire dans la Constitution le droit des citoyennes et des citoyens à soumettre aux pouvoirs publics des motions en matière législative ainsi que des pétitions. Aussi, l'action parlementaire s'en trouvera nécessairement enrichie.

Au Maroc, c'est pour nous un motif de fierté qu'une approche participative ait constamment guidé l'élaboration des grandes réformes que notre pays a connues à plusieurs étapes cruciales d'une Histoire nationale jalonnée de réalisations et d'évolutions positives.

Considérée comme un autre aspect positif de la démocratie marocaine et de sa singularité, cette démarche a pour visée ultime de contribuer à la consolidation de l'Etat de droit et des institutions, lequel est adossé aux principes de séparation des pouvoirs et de reddition des comptes.

Par ailleurs, s'agissant de la diplomatie parlementaire et des relations extérieures, Nous nous réjouissons que le parlement marocain apporte son concours à la défense des intérêts et des Causes justes de notre pays, notamment la question de notre intégrité territoriale, et qu'il s'attache à faire connaître les différents chantiers et réformes lancés dans le Royaume.

Nous sommes également fier que la diplomatie parlementaire marocaine soit en première ligne pour plaider en faveur des questions affectant crucialement le devenir de notre continent africain. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Nous les avons inscrites en tête des priorités de notre politique extérieure. Nous pensons plus particulièrement aux enjeux de justice climatique et de sécurité alimentaire,

d'immigration et de paix, ainsi qu'au droit du continent africain au développement et à la mise en valeur de ses ressources et de ses potentialités dans l'intérêt bien compris de ses peuples.

Cette action est menée en totale conformité avec la doctrine de la diplomatie marocaine dont Nous avons jeté les bases et qui repose sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le respect de leur unité nationale et de leur intégrité territoriale, la contribution au maintien de la paix et de la stabilité, la prévention et le règlement pacifique des litiges et des crises.

Mesdames, Messieurs,

Le travail parlementaire et la démocratie des institutions représentatives ont atteint un niveau élevé de maturité tant en ce qui concerne les compétences qui les structurent que dans l'exercice proprement dit de celles-ci. Une telle évolution se ressent aussi à travers l'ouverture de l'institution parlementaire sur la société civile, l'organisation et la gestion qualitatives de l'action parlementaire et la conclusion de partenariats avec d'autres Parlements nationaux.

Néanmoins, en dépit des réalisations accomplies dans ce domaine, il importe de redoubler d'efforts afin que la démocratie représentative institutionnelle puisse se hisser au niveau que Nous lui souhaitons et qui ferait honneur au Maroc.

A cette fin, parmi les principaux défis qu'il conviendrait de relever, citons notamment la nécessité de reléguer à l'arrière-plan les calculs partisans au profit des intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens et de moraliser la vie parlementaire par l'adoption d'un code de déontologie qui soit juridiquement contraignant pour les deux chambres de l'institution législative. Il faut également créer une synergie entre la pratique de la démocratie représentative et celle de la démocratie participative, affiner le profil des élites parlementaires et élues et favoriser un accès accru des femmes et des jeunes aux institutions représentatives.

Parallèlement, il y a lieu de souligner le rôle décisif que le parlement se doit de jouer dans la promotion des valeurs de la démocratie et la consolidation de l'Etat de droit, le développement de la culture de participation et de dialogue, ainsi que le renforcement de la confiance dans les institutions élues.

Tels sont les paris qu'il faut gagner avec détermination, notamment au regard des réformes majeures et des projets structurants en chantier au Maroc et au vu de l'impact considérable qu'ils auront indéniablement sur le niveau de progrès et de prospérité que Nous souhaitons ardemment pour Notre cher peuple.

Puisse le Très-Haut guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI À LA 15È CONFÉRENCE AU SOMMET DE L'OCI

BANJUL - 04 MAI 2024

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

**Excellence Monsieur Adama Barrow, Président de la République de Gambie,
Majestés, Excellences, Altesses,
Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique,
Mesdames, Messieurs,**

Il Nous plait, en premier lieu, d'adresser à Notre frère, Son Excellence Monsieur Adama Barrow, Président de la République sœur de Gambie, Nos vifs remerciements et l'expression de Notre grande considération pour l'invitation à ce Sommet islamique qu'accueille la République sœur de Gambie. A cet égard, Nous rendons hommage au travail méritoire qui a rendu possible la bonne organisation et la réussite de ce Sommet.

Nous tenons également à remercier Notre Auguste Frère, le Serviteur des Lieux Saints, le Roi Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud, que Dieu Le garde, ainsi que Notre Très Cher Frère, Son Altesse Royale, le Prince Mohammed ben Salmane ben Abdelaziz Al Saoud, Prince Héritier et Président du Conseil des ministres, pour les efforts appréciables déployés par le Royaume d'Arabie Saoudite frère, lors de sa présidence de la 14ème Conférence au Sommet islamique, en faveur des Causes islamiques et pour la concrétisation des objectifs assignés à notre Organisation comme cadre fédérateur de nos pays et peuples islamiques.

Majestés, Excellences, Altesses,

La 15ème Conférence au Sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique intervient dans une conjoncture internationale particulière et éminemment difficile, caractérisée par la recrudescence des crises et par la multiplication alarmante des foyers de tensions dans le monde islamique. A ceci s'ajoutent la montée des menaces sécuritaires et terroristes, la poussée de l'extrémisme et l'exacerbation d'un sectarisme odieux conduisant à la violence.

Ce Sommet intervient également alors que plusieurs régions de notre monde islamique sont toujours aux prises avec des tensions politiques et militaires et pâttissent de troubles sécuritaires, qui se sont répercutés négativement sur les conditions de vie dans de nombreux États membres de l'Organisation, notamment africains.

En effet, notre Organisation et ses institutions spécialisées sont appelées, dans un esprit de fraternité, de solidarité et d'entraide entre musulmans, à redoubler d'efforts et à multiplier leurs initiatives à l'endroit de ces États, pour les faire bénéficier des programmes et des plans de développement adoptés lors de nos sommets et réunions.

Le Royaume du Maroc appartient à l'Afrique et à ce titre, des relations humaines profondes et des liens spirituels enracinés l'unissent aux pays frères du Continent. De ce fait, Nous soulignons la nécessité d'entourer de plus de sollicitude les États africains les moins avancés, membres de notre Organisation, afin de les rendre plus aptes à relever les défis qui affectent leur processus de développement.

Comme chacun le sait, des menaces croissantes pèsent particulièrement sur ces États, en termes de sécurité énergétique et alimentaire et de croissance économique, ce qui affecte négativement leur stabilité et conduit à la détérioration de leurs situations socio-économiques.

Dans cet esprit et convaincu de l'importance de la coopération Sud-Sud, Nous avons lancé l'Initiative Afrique-Atlantique en tant que processus de partenariat africain qui a pour finalité suprême de raffermir les liens de coopération et d'intégration entre les pays africains riverains de l'océan Atlantique, pour in fine consolider la paix, la stabilité et la prospérité partagée dans la région.

De même, au niveau international, Nous avons annoncé le lancement d'une initiative dans le but de favoriser l'accès des États du Sahel à l'océan Atlantique.

Le même esprit de solidarité anime la mise en place du futur gazoduc Maroc-Nigéria, considéré comme un projet d'intégration régionale et de relance économique commune visant à impulser la dynamique de développement dans la bande atlantique.

Majestés, Excellences, Altesses,

L'Organisation de la Conférence islamique a vu le jour il y a 55 ans, au Royaume du Maroc, à la suite de l'acte d'incendie commis par un extrémiste contre la Mosquée Al-Aqsa, qui occupe une place de choix dans le cœur des musulmans à travers le monde. Pour autant, les fondateurs n'avaient pas l'intention de créer une organisation à vocation religieuse. Le projet est plutôt né de la conviction de diffuser les enseignements d'une noble religion et de promouvoir les valeurs humaines universelles afin de mobiliser les bonnes volontés et porter la voix des pays islamiques. C'est en effet la voie idoine pour instaurer une solidarité effective et concrète, à même de répondre aux attentes de nos peuples qui aspirent à la paix, au développement et au bien-être collectif et durable.

Voilà pourquoi l'idéal de solidarité qui nous anime aujourd'hui, ne consiste pas seulement à défendre la foi et à préserver son unité par la parole et les bonnes intentions. Cette valeur s'appuie aussi sur un travail collectif et implique le respect à la fois du pluralisme et des spécificités ainsi que le renforcement de la confiance.

Notre prestigieuse Organisation est, avant tout, un espace propice à l'innovation, à l'inventivité, à la planification et à la mobilisation, permettant de réaliser des projets concrets dans le noble dessein de concourir à la paix et à la sécurité internationale, au développement durable, à la prospérité et au bien-être collectif.

Notre ferme conviction est que nos pays - individuellement ou réunis au sein de groupements régionaux - recèlent les potentialités naturelles et les ressources humaines nécessaires pour se hisser au rang de bloc producteur de connaissances et générateur de stabilité et de bien-être, au service de leur intérêt et de celui de leur environnement et du monde entier.

Les pays de notre Organisation ne sont pas à l'abri de ce qui se passe autour d'eux, puisqu'ils se trouvent confrontés à des défis majeurs, qui se manifestent à travers des crises d'une nouvelle génération, de nature à la fois économique, politique, sécuritaire, environnementale et sanitaire. Il leur appartient, dès lors, de renforcer leurs capacités à y faire face et de s'adapter aux turbulences qui continuent de grever l'économie mondiale, en raison de la pression sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, résultant des guerres et de la menace qui pèse sur les voies de navigation maritime.

Cette situation nécessite donc l'adoption d'approches renouvelées et la mise en chantier de programmes innovants et réalisables, dans le but d'atténuer l'impact de ces crises. De fait, pour gagner les paris du développement humain, global et durable, et parvenir au bien-être économique, il est nécessaire d'identifier les opportunités de complémentarité et d'intégration, pour l'intérêt commun et pour la mise en œuvre des dix-huit priorités du futur programme d'action décennal de l'OCI. Pour cela, il importe, au premier chef, d'augmenter la part du commerce intra-régional dans le commerce extérieur des pays membres de l'Organisation et de lever les obstacles qui entravent le développement de leurs échanges commerciaux.

Par ailleurs, pour élargir les horizons de l'action islamique commune et tirer le meilleur parti des capacités nationales de nos pays respectifs, il convient d'évaluer de manière réaliste et constructive les mécanismes de mise en œuvre du programme d'action de notre Organisation. Il est par ailleurs impératif d'améliorer le cadre juridique en vue de son harmonisation, pour qu'il soit plus à même de satisfaire les besoins de nos sociétés dans les domaines de l'investissement et du commerce et pour une meilleure intégration et complémentarité des secteurs productifs.

Majestés, Excellences, Altesses,

Comme vous le savez, les différentes formes de fanatisme et de discrimination, les vellétés d'extrémisme, de repli sur soi et de rejet de l'autre sont largement répandus dans des milieux qui récusent tout ce qui a trait aux religions révélées, en particulier le Message de notre Prophète Sidna Mohammed, paix et salut soient sur Lui. Nous sommes ainsi vivement préoccupés par la montée des discours incitant à la haine qui font de plus en plus de victimes. Ce fléau, en alimentant le cercle de la violence et de l'instabilité, constitue une grave menace pour la paix et la sécurité dans de nombreuses régions du monde.

A ce propos, Nous nous remémorons, avec une vive condamnation, les actes d'autodafé et de profanation du Saint Coran, commis ces dernières années par certains individus, devant le laxisme et l'inaction des

autorités officielles de certains pays où se sont produits ces agissements, qui heurtent les sentiments de plus d'un milliard et demi de musulmans.

En effet :

- Depuis quand la liberté d'expression sert-elle à offenser autrui et à heurter ses sentiments et croyances ?
- Comment certains pays peuvent-ils s'enorgueillir de la protection absolue des libertés, à une époque où celles-ci sont exploitées pour semer la zizanie, couper les ponts de communication et de compréhension et saper les fondements du vivre-ensemble ?
- Le mépris à l'égard des Musulmans, la méconnaissance de l'Islam et de ses valeurs sublimes ne sont-ils pas consubstantiels aux intentions malveillantes de certains et aux agendas politiques basés sur l'exclusion qui sous-tendent l'islamophobie ?

En outre, Nous avons constaté, à Notre grand regret, que l'instrumentalisation dans certaines sociétés du discours anti-islamique, lors de surenchères électorales, n'est souvent rien d'autre qu'un choc des ignorances, avant d'être un choc de civilisations.

Nous avons bon espoir que la résolution proposée par le Royaume du Maroc et adoptée, à l'unanimité, par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 25 juillet 2023, au sujet de la «Lutte contre le discours de la haine : promotion du dialogue interreligieux, interculturel et de la tolérance», permettra d'opérer un saut qualitatif en matière d'actions de lutte contre le phénomène d'extrémisme et les discours de haine.

Aujourd'hui, Nous appelons de nouveau, à la vigilance, à la fermeté et à la coordination pour faire face à ces abus préjudiciables, avec la même énergie que nous attachons aux principes de dialogue interreligieux et interculturel, de tolérance, d'ouverture et de respect de l'autre, conformément à la parole de Dieu : « O Hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur. »

Majestés, Excellences, Altesses,

Face à l'agression brutale contre Gaza, nos cœurs meurtris saignent. Le vaillant peuple palestinien se trouve, en effet, confronté à une situation d'une extrême gravité qui constitue un affront pour toute l'humanité. Cette conjoncture tendue est exacerbée par une recrudescence des attaques systématiques de la part de colons extrémistes en Cisjordanie, à l'instigation de responsables du gouvernement israélien.

Partant de Nos responsabilités de Souverain du Royaume du Maroc - dont le peuple aspire ardemment, à la justice, à la solidarité et à la coexistence avec les autres peuples - et en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous réitérons avec insistance, Notre demande d'un arrêt immédiat, durable et global de cette offensive inédite, ainsi que l'autorisation de l'acheminement des aides humanitaires dans l'ensemble de la bande de Gaza.

Dans ce contexte, et face à cette catastrophe humanitaire sans précédent dans le monde contemporain, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous avons pris l'initiative de faire parvenir d'importantes quantités d'aides à nos frères palestiniens, directement à Gaza et à Al-Qods, et - en

coordination avec les autorités égyptiennes - via le point de passage de Rafah. Nous étions ainsi mû par le devoir de solidarité qui guide l'action de notre Organisation ainsi que par la volonté de contribuer aux efforts de secours et d'assistance accomplis par les Etats frères et amis.

En dépit des difficultés, Nous confortons l'action menée sur le terrain par l'Agence Bayt Mal Al-Qods, conformément à Nos directives et sous Notre égide, afin de réaliser des projets socio-économiques en faveur de la population maqdessi et en soutien à certains hôpitaux.

Parallèlement, Nous réaffirmons que le discours sur l'avenir de la bande de Gaza n'est cohérent que si cessent les hostilités et que si les souffrances du peuple palestinien sont soulagées. En effet, la bande de Gaza fait partie intégrante des territoires palestiniens unifiés et constitue donc une affaire palestinienne. Elle doit, de ce fait, selon la vision de la solution à deux Etats et conformément aux résolutions internationales pertinentes, de vivre dans la paix et de jouir de l'indépendance.

Dans le même contexte, Nous demandons que soit mis fin à tout acte de provocation susceptible de raviver le conflit et Nous appelons à une cessation des mesures illégales prises unilatéralement par Israël dans les territoires palestiniens occupés, y compris Al-Qods Acharif et la Sainte Mosquée Al-Aqsa. Ces pratiques visent à altérer le statut juridique ainsi que le cachet civilisationnel de la Ville sainte.

Nous réitérons également Notre rejet catégorique de toutes les formes de déplacement forcé, de punition collective et des actes de représailles dirigés contre nos frères palestiniens.

Indéniablement, la poursuite de la gestion du conflit israélo-palestinien sans parvenir à une solution réaliste et pérenne, a engendré de la frustration et a anéanti tout espoir de paix. Elle a aussi provoqué un enchaînement de catastrophes dévastatrices, avec leur lot de drames humanitaires dont les graves répercussions affectent non seulement la stabilité et la paix au Proche-Orient mais aussi la sécurité internationale.

Aussi, Nous invitons les Etats influant sur le processus de règlement de ce conflit à assumer leur responsabilité historique et à faire preuve de bon sens, en s'employant activement à mettre un terme à cette situation catastrophique pour sortir la région du cycle de la violence et pour que cesse la politique d'exclusion et du fait accompli. En outre, Nous les exhortons à œuvrer à la création des conditions favorables pour relancer un véritable processus de paix, débouchant sur la solution à deux États convenue au niveau international.

Quant à nos frères dans certains pays islamiques tels que la Libye, le Mali, la Somalie, le Soudan et autres, qui font face à des conflits, Nous recommandons aux protagonistes le recours vertueux au dialogue et à la réconciliation qui permettront d'y mettre fin, dans le cadre de la préservation de la souveraineté de ces pays frères et la défense de leur unité nationale et intégrité territoriale.

Puisse Dieu couronner de succès l'œuvre que nous entreprenons pour le plus grand bien de la Oumma islamique.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

68ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DES FAR: SM LE ROI ADRESSE UN ORDRE DU JOUR AUX FORCES ARMÉES ROYALES

RABAT, 14 MAI 2024

«Louange à Dieu, que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons,

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

En ce jour glorieux, nous célébrons le soixante-huitième anniversaire de la création des Forces Armées Royales, et nos cœurs, aussi bien de Notre Auguste Personne que de l'ensemble des Marocains, sont remplis de sentiments de fierté à l'égard de toutes les composantes de notre vaillante Armée - terrestres, aériennes, navales et de la Gendarmerie Royale. C'est pour Nous, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, une occasion de vous renouveler Notre sympathie et satisfaction et vous exprimer Notre gratitude pour les sacrifices que vous consentez avec dévouement et négation de soi au service de l'intégrité territoriale et de la défense des frontières nationales.

Nous nous rappelons également, avec considération et déférence, les étapes historiques franchies par nos Forces Armées Royales, nous remémorant avec révérence le rôle pionnier des deux vénérés dirigeants, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu L'agrée, et Son digne successeur, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie Son âme, pour que cette Institution continue d'assurer son rôle historique en tant que rempart infranchissable de ce pays paisible.

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

L'accomplissement des grandes missions qui vous sont confiées pour la défense de la Patrie et de son intégrité territoriale, ainsi que vos efforts soutenus au service de votre pays dans les différents domaines militaires, sécuritaires, humanitaires, sociaux et éducatifs, outre votre ferme engagement, avec responsabilité et sérieux, font de vous un exemple à suivre en matière de fidélité et de générosité.

Notre objectif est que les Forces Armées Royales demeurent attachées à leurs valeurs authentiques et à leurs traditions séculaires, capables de remplir leurs nobles missions de défense de la Patrie et des

citoyens dans les meilleures conditions, et que nos instituts, écoles et centres d'enseignement continuent de doter nos Forces Armées Royales de promotions de cadres nationaux et de compétences militaires, dont des Officiers, des Officiers du rang et des Militaires du rang, aptes à assumer leurs responsabilités avec habileté et professionnalisme.

Dans ce cadre, Nous saluons le travail colossal accompli par Nos Forces Armées pour la défense de notre intégrité territoriale avec abnégation, fidèles au serment de la Marche Verte, ainsi que Nos militaires qui veillent à la sécurité des frontières terrestres, aériennes et maritimes du Royaume. Nous saluons également les membres de nos contingents militaires déployés dans le cadre des Opérations de maintien de la paix en République Démocratique du Congo et en République Centrafricaine, en droite ligne avec les efforts des Nations Unies pour le rétablissement de la sécurité et de la paix dans ces deux pays frères.

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

Le monde d'aujourd'hui connaît des tensions préoccupantes et des transformations accélérées et inédites, incarnées par la polarisation, la multiplicité des alliances et l'augmentation des probabilités de guerre dans différentes régions du globe. Cette conjoncture a imposé l'inéluctabilité de réviser les concepts de sécurité et de défense et d'adapter les programmes et les stratégies face à la recrudescence des menaces et des défis, afin d'accompagner cette situation et de s'y adapter.

A cet effet, Notre Majesté veille constamment à développer les capacités des Forces Armées Royales, toutes composantes confondues, et à les doter de tous les moyens techniques modernes et des équipements nécessaires à travers des programmes de formation et de qualification de l'élément humain, tout en mettant en place des plans intégrés garantissant la disponibilité opérationnelle permanente et le renforcement de leurs capacités défensives en toutes circonstances.

Ainsi, Nous avons donné Nos Hautes Instructions pour amorcer une évaluation globale des curricula de formation et des programmes d'entraînement militaire destinés à l'ensemble des militaires, tous niveaux confondus, dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique aux systèmes et supports d'enseignement et de les adapter aux nouvelles mutations, tout en adoptant une pensée renouvelée et des méthodes innovantes dans les domaines scientifiques, technologiques et de l'intelligence artificielle.

En vue de développer le système de formation militaire supérieure, Nous avons ordonné la construction d'un nouveau siège du Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur, en tant que pôle universitaire intégré, qui abrite l'ensemble des écoles de formation militaire supérieure des officiers des différentes composantes terrestres, aériennes, navales et de la Gendarmerie Royale, et assure un enseignement complet, conformément aux curricula et techniques modernes et développées, et ouvert à l'espace continental et international.

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

L'afflux sans précédent de nos jeunes en réponse à l'appel de la Patrie dans le cadre du service militaire qui a donné, depuis sa reprise, des résultats très positifs, reflète le succès continu de cette opération, dont Nous avons décidé d'en faire un chantier national ouvert selon une nouvelle vision en matière de formation et de qualification professionnelle, alliant le renforcement de l'esprit d'appartenance à la Patrie et la prise des responsabilités à l'ouverture des perspectives d'avenir et d'intégration à la jeunesse

marocaine qualifiée physiquement, scientifiquement et techniquement pour une contribution agissante à l'essor économique et de développement du pays.

En sus de tout cela, Nous sommes heureux et satisfaits de la volonté, de la détermination, de l'altruisme et de la discipline dont ont fait montre ces jeunes, hommes et femmes, après leur intégration dans les rangs des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté Nationale, des Forces Auxiliaires et dans d'autres services, administrations publiques et établissements civils qu'ils ont rejoint au terme de la formation militaire. Au vu de ses résultats probants, Nous appelons tous les responsables à s'appliquer davantage afin de préserver les acquis tangibles réalisés par le service militaire et à aller de l'avant pour leur développement.

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

Nos Forces Armées Royales poursuivent, avec fidélité et sacrifice, comme elles l'ont fait par le passé, l'accomplissement des missions que Nous leur confions, sociales ou militaires soient-elles, au service de la Patrie et de la sécurité de ses habitants. A cet égard, Nous saisissons cette occasion pour saluer la glorieuse épopée écrite par les membres des Forces Armées Royales, aux côtés de ceux de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté Nationale, des Forces Auxiliaires, de la Protection Civile et des autorités locales, ainsi que de leurs frères bénévoles, suite au séisme tragique qui a frappé les provinces d'Al Haouz et de Taroudant.

Immédiatement après avoir donné Nos Hautes Instructions dès les premières heures du drame, votre réaction instantanée et votre intervention rapide sur le terrain, adossées au déploiement d'hôpitaux de campagne et d'unités de sauvetage et de secours terrestres et aériennes, ainsi que l'installation de camps d'hébergement et la fourniture des aides alimentaires aux sinistrés, ont contribué efficacement à l'atténuation des souffrances de la population et au désenclavement des zones touchées.

Nous sommes également fier du grand rôle joué par l'élément féminin militaire durant ces événements douloureux, en contribuant avec la même détermination, le même enthousiasme et le même sentiment d'appartenance à la Patrie, à l'encadrement des hôpitaux de campagne ainsi qu'aux activités sociales pour atténuer les effets de la tragédie auprès des femmes et des enfants.

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

Alors que Nous commémorons cette occasion bénie, Nous nous remémorons avec révérence et déférence les âmes de tous ceux qui ont consenti de précieux sacrifices pour la dignité et la grandeur de cette Patrie, à leur tête les deux regrettés dirigeants, Notre Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et Notre Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu Les ait en Sa sainte miséricorde, implorant le Tout-Puissant de Les accueillir dans Son vaste paradis parmi les prophètes, les saints, les martyrs et les vertueux.

Avec la même foi, Nous prions le Très-Haut d'avoir en sa sainte miséricorde Nos braves martyrs tombés au champ d'honneur pour la défense de la Patrie, de son intégrité territoriale et de sa souveraineté nationale.

Nous implorons Dieu de vous aider dans l'accomplissement de vos missions et de vous accorder davantage de force et de persévérance pour réaliser vos objectifs, et de vous garder toujours comme de fervents défenseurs de la Patrie et de loyaux soldats du Trône, mobilisés derrière votre Chef Suprême et fidèles à votre devise éternelle : **Dieu – La Patrie – Le Roi.**»

DISCOURS DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU 33È SOMMET DE LA LIGUE DES ETATS ARABES

MANAMA, 16 MAI 2024

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Très Cher Frère, Sa Majesté le Roi Hamad ben Issa Al-Khalifa, Souverain du Royaume de Bahreïn, Président du 33ème Sommet Arabe,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellence le Secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes,

Je tiens, tout d'abord, à exprimer Mes plus vifs remerciements et Ma Haute considération à Mon Très Cher Frère, Sa Majesté le Roi Hamad ben Issa Al-Khalifa, pour l'aimable invitation qu'il Nous a adressée pour assister à ce Sommet arabe. A cet égard, Nous souhaitons au Royaume Frère de Bahreïn plein succès durant sa présidence de la 33ème session de ce Sommet.

Je remercie également chaleureusement Mon Auguste Frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Salmane ben Abdelaziz, ainsi que Son Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Mohammed ben Salmane, pour la présidence réussie de la précédente session du Sommet arabe.

Majestés, Excellences, Altesses,

La tenue de cet important Sommet dans une conjoncture régionale et internationale critique, traduit notre souci commun d'aborder nos questions prioritaires selon une approche prospective et réaliste visant à améliorer la situation actuelle et relever les défis de sécurité et de développement auxquels fait face la Nation arabe.

A cet égard, en ces moments difficiles que traverse la question palestinienne à la suite de l'agression israélienne flagrante contre la bande de Gaza, Nous ne sommes que plus déterminé à maintenir la Cause palestinienne au centre de toute action visant à instaurer une paix juste et durable dans la région du Moyen-Orient.

A ce propos, Nous réaffirmons Notre soutien constant au peuple palestinien frère pour recouvrer ses droits légitimes et établir son Etat indépendant et souverain, sur les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods-Est pour Capitale, sur la base de la solution à deux Etats.

Les actes de représailles perpétrés dans la bande de Gaza ont révélé de graves violations qui vont à l'encontre des dispositions du droit international et du droit international humanitaire.

Aussi, Nous réitérons Notre vive condamnation du meurtre d'innocents. Nous réaffirmons également que le fait d'imposer une réalité nouvelle dans la bande de Gaza et les tentatives de déplacement forcé des Palestiniens sont inacceptables, car ils ne font qu'aggraver la situation et générer plus de violence et d'instabilité.

Dans le même ordre d'idées, Nous réaffirmons que la bande de Gaza fait partie intégrante des territoires palestiniens et de l'État palestinien unifié. De ce fait, Nous insistons avec force sur la nécessité d'acheminer, de manière rapide et durable, les aides humanitaires aux Palestiniens dans l'ensemble de la bande de Gaza et de renforcer la protection des civils non armés.

En qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous continuerons, en étroite coordination avec Notre Frère, Son Excellence, Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, à tout mettre en œuvre pour préserver le statut juridique et le cachet historique et civilisationnel de la Ville sainte.

En parallèle, grâce au travail mené sur le terrain par l'Agence Bayt Mal Al-Qods, le bras exécutif du Comité Al-Qods, Nous poursuivons la mise en œuvre de programmes et de projets concrets visant à sauvegarder l'identité culturelle de la Ville sainte et à améliorer la situation sociale et les conditions de vie de la population maqdessie afin de l'aider à résister et à se maintenir dans la Ville sainte.

Concernant la situation douloureuse et déplorable qui sévit dans certains pays arabes frères, le Royaume du Maroc nourrit l'espoir d'un retour à la stabilité dans ces pays, en privilégiant le dialogue et les initiatives pacifiques, loin de la logique de la force et des options militaires, de sorte que soient trouvées des solutions concrètes, efficaces et durables.

Majestés, Excellences, Altesses,

Nous constatons, à notre grand regret, que la complémentarité et l'intégration économiques entre les pays de notre Organisation demeurent en deçà de nos attentes, même si nos Etats disposent de tous les atouts pour y parvenir.

A cet égard, il faut souligner que cet état de fait n'est pas une fatalité. Par conséquent, il convient d'adopter une approche réaliste qui croit en l'idée de construire un projet commun et respecte les principes de bon voisinage, de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale des pays. Il importe aussi de se garder de toute ingérence dans leurs affaires, et de s'abstenir d'alimenter les vellétés de division et de séparatisme.

Dans ce contexte, Nous ne pouvons que déplorer, une fois de plus, le fait que l'Union du Maghreb Arabe ne remplisse pas le rôle naturel qui lui revient, en appui au développement commun des Etats maghrébins, en garantissant, notamment, la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services entre ses cinq pays membres.

Majestés, Excellences, Altesses,

L'avenir de la Nation arabe reste tributaire de la capacité à concevoir une vision stratégique commune adossée à une volonté politique sincère, pour consolider son unité et resserrer ses rangs, au service des intérêts communs de nos peuples, et de manière à concrétiser leurs aspirations à davantage d'entente, d'interaction et de complémentarité entre leurs différentes composantes.

Pour cela, une attention toute particulière doit être portée à nos ressources humaines et, au premier rang, la jeunesse arabe à laquelle il convient d'ouvrir de meilleures perspectives de qualification et d'évolution, en mettant notamment à sa disposition les outils et les supports pédagogiques et de formation modernes. Il sied également de créer, au profit de ces jeunes, plus d'opportunités d'emplois dans divers domaines de manière à favoriser leur participation à la vie politique et leur insertion socio-économique.

En effet, façonner et former une jeunesse consciente et responsable, véritable richesse de nos Etats, est le meilleur moyen de consolider leur position, de les mettre en capacité d'affronter leurs enjeux décisifs afin qu'ils puissent in fine s'affirmer comme des acteurs influents dans leur environnement régional et international.

Je prie le Très-Haut de couronner de succès l'œuvre que nous entreprenons pour le plus grand bien de notre Nation arabe et pour répondre aux attentes légitimes de nos peuples.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh.»

MESSAGE DE SM LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL-MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS DEVANT SE RENDRE AUX LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

AÉROPORT DE RABAT-SALÉ, 23 MAI 2024

«Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons

Nos pèlerins bénis,

Que Dieu vous protège et vous garde,

Assalamou alaikoum wa rahmatollahi wa barakatouh,

Il Nous plaît, en qualité d'Amir Al-Mouminine, Protecteur de la Foi et de la communauté des Croyants dans notre pays, de Nous adresser au premier contingent de pèlerins bénis, hommes et femmes, qui pourront, au titre de l'année en cours, s'acquitter de l'obligation de pèlerinage. Nous tenons à vous féliciter pour cette belle aubaine et Nous partageons avec vous le désir ardent qui vous anime de vous rendre aux Lieux Saints et de partir vous recueillir sur la tombe immaculée de notre prophète, Notre aïeul, paix et salut soient sur Lui. Nous implorons le Très-Haut d'agréer votre pèlerinage, d'exaucer vos prières et de vous combler de Ses grâces pour que vous puissiez retourner à votre pays sains et saufs. Il est Celui qui entend et exauce les prières.

Notre message pour vous aujourd'hui traduit Notre souci constant de préserver les valeurs sacrées de la religion. De même que Nous nous adressons à vous parce que Nous avons à cœur de vous voir représenter votre pays, le Royaume du Maroc, comme il se doit pendant la saison du Hajj. A cet égard, Nous devons vous rappeler l'obligation qui vous incombe d'incarner les valeurs sublimes de l'Islam que sont la fraternité sincère, la tolérance absolue et la solidarité agissante. Ainsi, vous vous conformerez à la parole de Dieu le Très-Haut : «Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin doit s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes pendant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais la meilleure provision est la crainte révérencielle de Dieu. Ô vous les hommes doués d'intelligence, craignez-moi».

Tâchez donc, que Dieu vous garde, pendant votre séjour aux Lieux Saints, où vous vous acquitterez de cette obligation, avec tous ses éléments constitutifs, rituels obligatoires et dévotions surrogatoires, de consacrer chaque instant de votre temps précieux à invoquer sans cesse le nom de Dieu, à solliciter continuellement le pardon divin. C'est à cette condition que vous accéderez à la récompense promise par Dieu à Ses serviteurs en échange d'un pèlerinage dûment accompli, comme énoncé dans le Hadith du Prophète, paix et salut sur lui : «Le pèlerinage agréé n'a de récompense que le Paradis».

Nos pèlerins bénis,

Vous savez sans doute, que Dieu vous garde, que le pèlerinage, avec ses rituels, ses stations et la visite de ses lieux-saints, requiert une bonne connaissance des fondements, obligations et autres règles canoniques qui constituent l'essence de ce rite; autant de devoirs dont vous maîtrisez certainement les modalités d'exécution. Par ailleurs, vous vous devez de respecter les orientations et les dispositions prises par le ministère des Habous et des Affaires islamiques pour vous assurer les conditions d'un confort optimal pendant votre séjour et lors de vos déplacements, de sorte que vous puissiez accomplir vos rites dans les meilleures conditions. Pour cela, le ministère a dépêché aux Lieux Saints des équipes de cadres représentant plusieurs disciplines pour vous accompagner à l'aller comme au retour. Il s'agit d'oulémas, de médecins et d'infirmiers, hommes et femmes, qui ont pour mission de veiller à votre bonne santé, ainsi que des administrateurs chargés de fournir à nos pèlerins tous les services nécessaires dont ils ont besoin pendant toute la période de leur séjour.

Dans le même ordre d'idée, vous savez sans nul doute, que pour vous acquitter pleinement de l'obligation du hajj dans ces Lieux Saints, il vous appartient de vous conformer strictement aux mesures organisationnelles adoptées par les autorités compétentes au Royaume d'Arabie Saoudite frère pour réserver aux hôtes du Seigneur un bon accueil, dans des conditions idéales de quiétude, de sorte que la saison du pèlerinage puisse se dérouler dans un climat empreint d'ordre, de discipline, de paix et de sécurité, conformément aux hautes directives de Notre très cher et bienveillant Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite. Puisse Dieu lui accorder bonne santé et longue vie, et le combler en la personne de Son Altesse Royale, Notre très cher et auguste Frère, le prince héritier Mohammed Ben Salmane, président du Conseil des ministres, que Dieu le garde et lui accorde longue vie. A cet égard, Nous tenons à exprimer tout le prix que Nous attachons aux relations fraternelles qui lient Nos royaumes et Nos peuples frères.

Nos pèlerins bénis,

Nous devons vous rappeler l'obligation qui vous incombe d'incarner pendant la saison du pèlerinage les valeurs sublimes de l'Islam que sont la droiture, la prévenance et la bienveillance envers autrui, la solidarité et la manifestation d'une foi sincère envers le Seigneur, Dieu des univers. Il vous appartient aussi de représenter comme il se doit votre pays, le Maroc, et d'être les porte-étendards de la civilisation séculaire qui est la sienne, celle qui, au fil des âges, a fait la renommée de vos ancêtres. Une civilisation fondée sur l'unité, la symbiose et l'attachement aux constantes et aux symboles sacrés de la Nation marocaine, édifiée sur les socles du juste milieu et de l'unité doctrinale. Soyez donc les dignes ambassadeurs de votre pays en donnant de lui l'image radieuse qui est la sienne, et sachez que ce sont ces constances et ces

valeurs immuables qui ont assuré sécurité et stabilité à notre pays et qui lui ont permis de poursuivre, sous Notre conduite éclairée, sa marche résolue vers plus de progrès et de prospérité.

Dans ce lieu solennel et en d'autres sanctuaires que vous visiterez, notamment durant l'arrêt au mont Arafat, n'oubliez-pas le devoir qui vous incombe d'élever les plus ferventes prières pour Votre Roi, qui veille sur votre sécurité et votre bien-être, et qui œuvre pour la préservation de l'unité de votre pays, et afin que vous puissiez jouir des conditions d'une vie digne. Priez pour que le Tout-Puissant Nous assiste continuellement, Nous accorde un succès constant dans Notre action, et perpétue sur Nous les bienfaits de la santé ainsi que sur l'ensemble de Notre illustre Famille Royale. Implorez aussi Dieu le Très-Haut de nous combler en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan, de couvrir de Sa divine miséricorde Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéré Père, feus Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait leur âme, d'entourer Notre pays de Sa bienveillante sollicitude et de Sa divine protection.

Nos pèlerins bénis,

Nul doute que votre souhait le plus ardent est de travailler lors de ce rassemblement solennel à combler vos besoins spirituels, notamment celui qui devrait vous conduire à la Sainte Mosquée du Prophète, à Médine, pour vous recueillir avec toute la déférence due au meilleur parmi les hommes, Sceau des Prophètes et des Messagers, Notre Ancêtre, paix et salut sur lui.

En ce moment privilégié, comportez-vous dignement sur ce lieu sacré, en vous recueillant intensément et en élevant de ferventes prières à la mémoire du prophète qui incarne la miséricorde offerte par Dieu à l'univers, et qui est porteur d'un message rempli de bienfaits pour l'humanité tout entière. Puissiez-vous accéder ainsi à la promesse faite par Dieu à quiconque prie pour le Prophète, comme annoncé dans le saint-hadith : «Pour chaque prière qui m'est dédiée, Dieu en offre dix à son auteur».

A chaque sanctuaire que vous visiterez et à chaque moment sincère de profonde spiritualité que vous vivrez, n'oubliez-pas d'élever les plus bienveillantes prières pour Votre Roi, qui veille sur votre sécurité et votre bien-être, et qui œuvre pour la préservation de l'unité, de la souveraineté, de la dignité de votre pays, et afin qu'il accède à la position qui lui échoit dans son environnement régional et à l'échelle du monde islamique.

Nous réitérons pour vous, Nos pèlerins bénis, hommes et femmes, Nos prières afin que Dieu agrée votre hajj et vous récompense amplement pour vos dévotions, et afin que vous rentriez chez vous sains et saufs et comblés de la rétribution divine. Dieu est omnipotent et digne d'exaucer les prières.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouhou.»

LETTRE DE SM LE ROI MOHAMMED VI AU CHEF DU GOUVERNEMENT AU SUJET DU 7ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

20 JUIN 2024

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Notre dévoué serviteur Monsieur Aziz AKHANNOUCH,

Chef du Gouvernement,

Que Dieu te protège et sur la bonne voie guide tes pas.

Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.

Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale.

Le renouvellement périodique de cette opération, à intervalle régulier tous les dix ans, constitue un choix judicieux qui nous permet d'être mieux armés pour saisir avec justesse l'évolution démographique et socio-économique du pays, anticiper les besoins changeants de nos citoyens et élaborer des politiques pertinentes en conséquence.

Aussi, avons-Nous décidé, avec l'aide de Dieu, de Nous y atteler activement en organisant, à la fin de l'été, une nouvelle opération de recensement général de la population et de l'habitat, la 7ème depuis 1960, qui se veut novatrice et ambitieuse.

Novatrice par l'approche et les moyens technologiques qui seront mobilisés pour la collecte et le traitement de l'information. Ambitieuse par l'élargissement des champs d'investigation à de nouvelles thématiques qui nous tiennent à cœur dont notamment le projet sociétal structurant de la protection sociale.

Monsieur le Chef du Gouvernement,

Il ne t'échappe guère, au regard des objectifs poursuivis, l'importance stratégique de cet événement décennal qui intéresse la nation toute entière et au-delà : institutions nationales et internationales, acteurs politiques, syndicaux et économiques, société civile, et plus encore, les familles marocaines et l'ensemble des résidents étrangers.

Aussi, avons-Nous la conviction que tu ne ménageras aucun effort pour veiller scrupuleusement au plein succès de cette opération d'envergure nationale qui exige, au-delà de la large mobilisation d'importantes ressources humaines et logistiques, un engagement et une coordination étroite et efficace de toutes les administrations publiques, des établissements publics, des services déconcentrés ainsi que des autorités et des collectivités territoriales, régionales, provinciales et locales.

A cet égard, Nous appelons le ministre de l'intérieur, le Haut-Commissaire au plan et l'ensemble des walis et gouverneurs à veiller à une organisation opérationnelle optimale de ce recensement dans le respect des délais impartis et en étroite coordination avec les autres intervenants sur le terrain.

Pour la pleine réussite de l'opération de recensement général, Nous exhortons Nos fidèles citoyens, à faire preuve, comme à l'accoutumée, d'une totale coopération et d'une participation active à cet exercice d'intérêt général en fournissant des informations fiables et précises. Par ailleurs Nous invitons le Haut-commissariat au plan, dès l'achèvement de la collecte des données, d'assurer avec diligence leur traitement et leur analyse en veillant à ce que les résultats soient accessibles et utilisables par les décideurs et les acteurs concernés dans les meilleurs délais.

Cette célérité dans l'exploitation des données permettra, entre autres, l'identification rapide des tendances émergentes en vue de l'élaboration des politiques publiques pertinentes et de l'adaptation de divers programmes au bien de notre Nation et au bien-être de notre peuple.

Notre dévoué serviteur, Fasse le Très-Haut que le succès t'accompagne.

Wassalamou alaika warahmatoullahi wabarakatouhou».

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
- DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION -

www.maroc.ma - www.sahara.ma - www.mjcc.gov.ma